



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

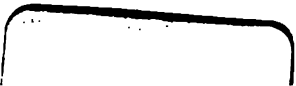
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

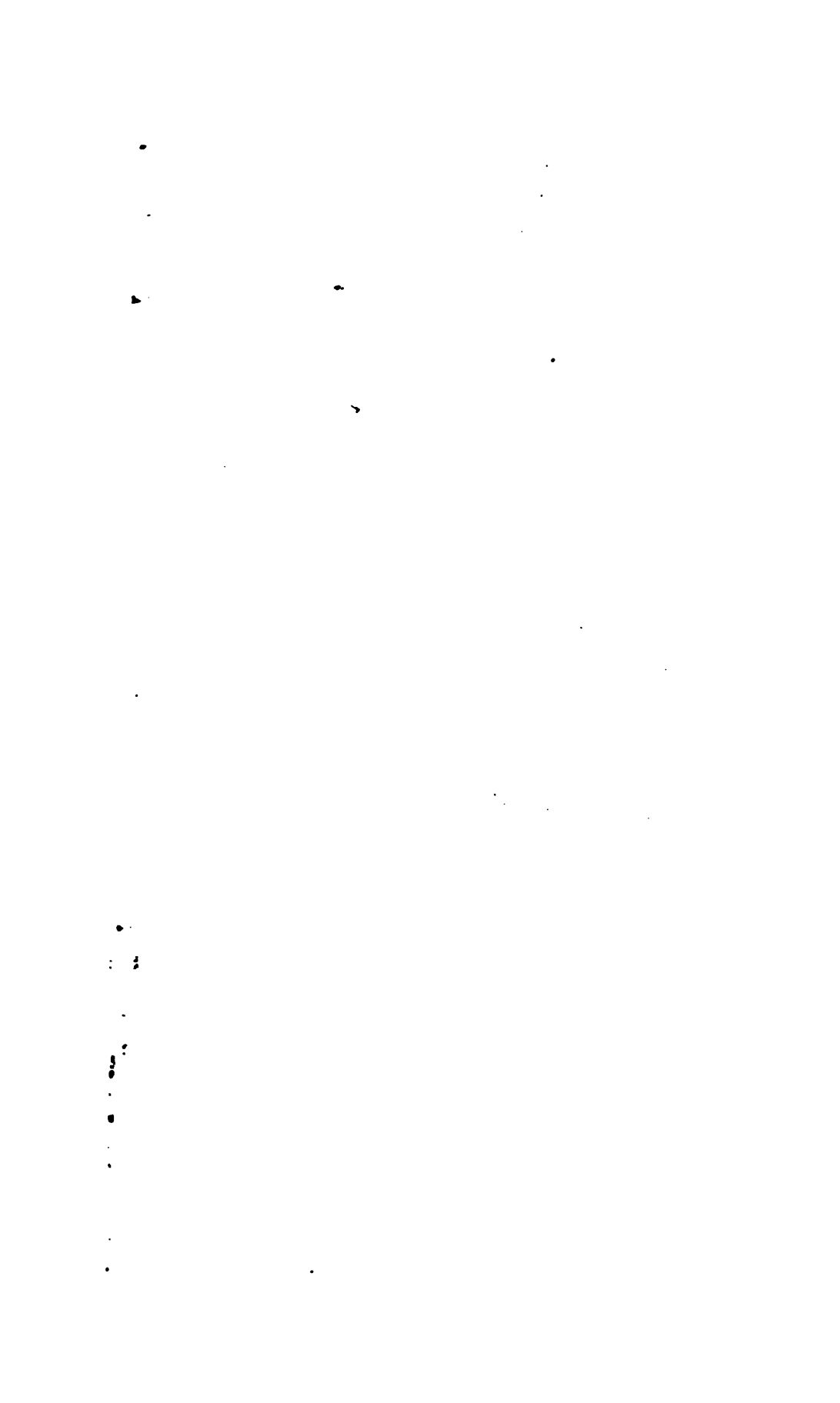
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



E 7317.







DESCRIPTION NAUTIQUE
DES COTES
DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE,
COMPRISES
ENTRE LE SÉNÉGAL ET L'ÉQUATEUR.

Paris. — Paul Dupont.

DESCRIPTION NAUTIQUE
DES COTES
DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE,

COMPRISES

ENTRE LE SÉNÉGAL ET L'ÉQUATEUR,

PAR M. ^L_A E. ^VBOUËT-WILLAUMEZ,

CAPITAINE DE VAISSEAU ;

COMMENCÉE EN 1836 ET TERMINÉE EN 1848

PAR LES ORDRES

DE M. LE CONTRE-AMIRAL MONTAGNIÈS DE LA ROQUE,

COMMANDANT LA STATION NAVALE SUR CES COTES ;

2^e ÉDITION

PUBLIÉE

Sous le Ministère de M. de Tracy,

PARIS,

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE DE PAUL DUPONT,

Rue de Grenelle-Saint-Honoré, 55.

—
1849

117

VK 877
B5

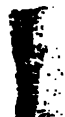


TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
AVERTISSEMENT DE LA SECONDE ÉDITION.....	IX
INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE ÉDITION.....	XIII
DIVISION DES CÔTES COMPRISES ENTRE LE SÉNÉGAL ET L'ÉQUATEUR.	1
CÔTE DE SÉNÉGAMBIE, COMPRISE ENTRE SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL ET LE CAP ROXO OU LA CAZAMANCE.....	3
Saint-Louis du Sénégal.....	3
Saisons et vents.....	15
Marées et courants.....	17
Routes de Saint-Louis à Gorée.....	18
Ile de Gorée.....	22
Vents, marées et courants.....	24
Dakar.....	25
Gambie.....	34
Renseignements donnés sur la navigation intérieure de la Ca- zamance, par le lieutenant de vaisseau E. Leps.....	43
OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LA CÔTE DE SÉNÉGAMBIE.....	49
CÔTE DES BISSAGOS, COMPRISE ENTRE LE CAP ROXO ET LES ILES DE LOS.....	52
Rio-Cacheo.....	54
Route pour donner dans le Rio-Géba.....	62
Canaux des Bissagos.....	87
Rio-Grande.....	96
Rio-Nuñez.—Atterrages.....	100

	Pages.
Côte du cap Verga aux îles de Los.....	123
Îles de Los.....	131
Routes du cap Roxo aux îles de Los.....	138
Canaux intérieurs des Bissagos.....	140
Position de quelques points importants cités dans cette instruction.....	145
CÔTE DE SIERRA-LEONE, OU CÔTE COMPRISE ENTRE LES ÎLES DE LOS ET LE CAP DE MONTE.....	146
Relation du lieutenant de vaisseau Lafond-Ladébat sur la rivière Mellacorie et les cours d'eau qui l'avoisinent.....	150
OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LA CÔTE DES BISSAGOS ET CELLE DE SIERRA-LÉONE.....	161
CÔTE DES GRAINES, COMPRISE ENTRE LE CAP DE MONTE ET LE CAP DES PALMES.....	164
Cap Mesurade, Monrovia.....	166
Grand-Bassa.....	169
OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LA CÔTE DES GRAINES.....	183
CÔTE D'IVOIRE, OU CÔTE COMPRISE ENTRE LE CAP DES PALMES ET LE CAP DES TROIS-POINTES.....	187
Rapport de M. le lieutenant de vaisseau Fleuriot de Langle sur la rivière San-Pedro.....	189
Grand-Bassam.....	195
Assinie.....	196
CÔTE D'OR, OU CÔTE COMPRISE ENTRE LE CAP DES TROIS-POINTES ET LE CAP SAINT-PAUL.....	203
Saint-Georges d'El-Mina.....	206
Cap Coast-Castle.....	208
Akra.....	210
Christiansborg.....	211
OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LA CÔTE D'IVOIRE ET LA CÔTE D'OR.....	214
CÔTE DE BENIN, OU CÔTE COMPRISE ENTRE LE CAP SAINT-PAUL ET LE CAP FORMOSE.....	218
Rivière Benin.....	225
Le Kouara ou Quorra, ou Niger.....	230

	Pages.
CÔTE DE CALEBAR, OU CÔTE COMPRISE ENTRE LE CAP FORMOSE ET	
CAMÉROONS.....	235
Rivière de Bonny et du Nouveau-Calebar.....	237
Renseignements nautiques sur la rivière du Vieux-Calebar, fournis par M. le lieutenant de vaisseau E. Leps.....	242
Renseignements nautiques sur la rivière du Calebar, fournis par M. le lieutenant de vaisseau Ch.-Philippe de Kerhallet..	247
Ile de Fernando-Po.....	264
Description de Fernando-Po, par M. Al. Fleuriot de Langle, lieutenant de vaisseau.....	265
CÔTE DU GABON, OU CÔTE COMPRISE ENTRE CAMÉROONS ET LA RI-	
VIÈRE GABON OU L'ÉQUATEUR.....	270
Renseignements sur la petite baie et les villages de Banoko...	271
Le Gabon.....	275
Description du Gabon.....	278
Gabon, vents et marées.....	278
Route des navires qui viennent du N.....	279
Route d'entrée des bâtiments qui viennent du S.....	281
Ile d'Orléans.....	286
Rive gauche du Gabon.....	286
Ile du Prince.....	294
Ile de Saint-Thomé.....	297
Ile d'Annobon.....	298
OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES CÔTES DE BENIN, DE CALEBAR	
ET DU GABON.	299
OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE GOLFE DE GUINÉE.....	300
1^{er} TABLEAU. — Observations météorologiques faites à Saint-Louis	
du Sénégal.....	309
2^e TABLEAU. — Observations météorologiques faites à Gorée.....	310
3^e TABLEAU. — Observations météorologiques faites dans les comp-	
toirs français d'Assinie (1843 et 1844).....	311
TABLE DES NOMS DE LIEUX	313

ERRATA.

- Page 48, ligne 24, *au lieu de* : Jacoupel, *lisez* : Jacoubel.
— 146, lignes 4 et 6, *au lieu de* : Timbo, *lisez* : Tumbo.
— 189, ligne 6, en remontant, *au lieu de* : Feuriot, *lisez* : Fleuriot.
— 234, ligne 14, *au lieu d'Ethiope*, *lisez* : Ethiops.

AVERTISSEMENT

SUR LA SECONDE ÉDITION.

Appelé au commandement de la station navale des côtes occidentales d'Afrique, au moment où il se disposait à publier cette nouvelle édition de la *Description nautique des côtes de l'Afrique occidentale comprise entre le Sénégal et l'Equateur*, M. le capitaine de vaisseau E. Bouët-Willaumez n'a pu en surveiller l'impression ; aussi, nous bornerons-nous à dire que cette édition est augmentée de plusieurs documents recueillis par l'auteur pendant une nouvelle croisière sur les côtes d'Afrique en 1846. Le chapitre II est entièrement neuf. Ce chapitre, qui donne la description de la côte des Bissagos, comprise entre le cap Roxo et les Iles de Los, n'avait été rédigé que sur des matériaux incomplets ; mais une longue navigation de M. Ch.-Philippe de Kerhallet dans ces parages a permis à cet officier de réunir de nombreuses données pour le refaire entièrement. Outre la description de l'archipel des Bissagos, on trouvera dans ce chapitre des détails sur le Rio-Géba, le Rio-Cacheo et le Rio-Nuñez, ainsi que sur les ressources qu'offrent les Iles de Los aux navigateurs.

Voici l'Avertissement dont M. de Kerhallet a fait précéder son

travail, inséré dans cette nouvelle édition sur la demande spéciale de M. le capitaine de vaisseau Bouët-Willamez.

Lorsque je commençai à rédiger cette instruction, destinée à faire partie de la description nautique de la côte occidentale d'Afrique par M. le capitaine de vaisseau Bouët-Willamez, d'après les ordres duquel j'en avais successivement recueilli les éléments, je ne pensais pas qu'elle prendrait le développement que j'ai pu lui donner aujourd'hui.

C'est en compulsant attentivement toutes mes notes, rédigées durant une longue navigation sur cette portion de côte, qu'il m'a été facile de voir, qu'en les coordonnant et les mettant dans une suite convenable, elles formeraient une description nautique complète et détaillée de la côte depuis le cap Roxo jusqu'aux fles de Los, en embrassant l'archipel des Bissagos.

Cette partie du littoral africain étant jusqu'à ce jour l'une des plus incomplètement connues et l'une de celles où les dangers de la navigation sont le plus multipliés, il m'a paru nécessaire d'entrer parfois dans de nombreux détails, que l'on pourrait peut-être ailleurs trouver minutieux.

Une instruction nautique doit cependant, autant que possible, donner aux navigateurs, outre une description claire et exacte de la côte, les moyens d'en reconnaître les points principaux, et de fixer au besoin, sur des plans incomplets, les dangers et les bancs qu'il est important d'éviter.

Je me suis attaché à le faire, toutes les fois que mes propres observations m'ont mis à même de vérifier l'existence de ces dangers.

C'est ainsi qu'on trouvera que j'ai décrit les bancs d'embouchure de toutes les rivières, avec leurs gisements par rapport à des points remarquables, leur direction, leur étendue, la nature du fond dont ils sont formés, enfin la profondeur qu'on y trouve à basse mer ; que j'ai tracé les routes que l'on doit faire, principalement pour le Rio-Cacheo, les canaux des Bissagos, le Rio-Nuñez, le Rio-Pongo, la rivière Sangareah, etc., indications qui n'existent, je crois, dans aucune instruction, du moins à ma connaissance.

En donnant ces routes, j'en ai fractionnées, afin de décrire en même temps les terres qu'on aura en vue, les bancs qu'il faudra éviter. J'ai préféré cette méthode à celle de tracer d'abord toutes les routes, pour revenir ensuite à la description de la côte.

J'ai assuré la reconnaissance des parties les plus essentielles de la côte ; j'ai donné aussi les positions des points principaux et des dangers les plus redoutables ; j'ai, de plus, fait connaître les saisons, les vents, les courants généraux et les marées, partout où j'ai pu les observer avec quelque certitude, ainsi que les sondes et la nature du fond , chose très-importante sur cette côte, où l'on ne peut jamais oublier, sans danger, que la sonde est le guide le plus sûr de la navigation.

Enfin, j'ai joint à tous les détails nautiques qui m'ont paru de quelque utilité, les renseignements topographiques que j'ai pu obtenir dans mes explorations des localités.

Tel est en résumé ce travail, que je crois avoir rendu aussi complet que possible. Il pourrait être plus abrégé, mais il perdrait, je pense, alors beaucoup de son ensemble, en ne fournissant pas aux navigateurs appelés à fréquenter pour la première fois ces parages, toutes les indications qui peuvent leur en faciliter l'étude et la connaissance.

C'est ce qui m'a décidé à le présenter avec tous ces développements, résultats d'observations nombreuses, faites avec soin dans chaque localité et à des époques différentes.



INTRODUCTION

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

La navigation le long des côtes occidentales d'Afrique, naguère encore si mal hydrographiée, offre actuellement bien des éléments de sécurité aux navigateurs.

Aux cartes de M. l'amiral Roussin, qui se terminent aux îles de Los, sont venues se joindre celles du capitaine anglais A. T. E. Vidal, qui s'étendent jusqu'au cap Lopez, et ont nécessité une expédition spéciale dont les pénibles travaux ont duré près de dix ans.

En 1838, avant que ces dernières cartes eussent été publiées, M. Montagnès de la Roque, commandant de la station d'Afrique, me donna, en même temps que diverses missions, l'ordre d'explorer le littoral africain avec la canonnière-brick *la Malouine*, que je commandais, et d'en faire, à défaut de cartes détaillées, une description nautique aussi complète que possible.

De son côté, s'étant réservé les documents de M. S. Baudin, officier distingué que la marine a perdu trop tôt, il se disposa à contrôler contradictoirement le travail que je devais lui remettre à mon retour définitif.

Pendant trois années consécutives, je descendis donc et remon-

taï presque continuellement la côte, le plus souvent en caboteur, mouillant chaque soir et appareillant chaque matin.

Ma description, livrée à M. le commandant Montagnières de la Roque, fut l'objet de son examen le long de la côte, et il en reconnut l'exactitude.

Plus tard, devenu moi-même commandant du *Nisus* et de la station, je descendis de nouveau le littoral africain pour reviser mon travail et y ajouter beaucoup de vues de côtes qu'un jeune peintre, M. S. Darondeau, levait sur les points principaux que nous parcourions ; je complétois l'œuvre de cet artiste distingué, mort à la suite des fièvres de cette campagne, en refaisant moi-même plusieurs vues et croquis ébauchés pendant mes campagnes précédentes ; dès qu'il apprit en France la mort de son collègue, M. Nouveaux, artiste peintre, arriva à la côte pour continuer ses œuvres et compléter un magnifique album pittoresque, que le département de la marine se dispose à publier incessamment.

Ce fut aussi à cette époque que je levai au théodolite, avec l'assistance du lieutenant de vaisseau Alphonse Fleuriot de Langle, capitaine de la *Malouine*, et des états-majors des deux bâtiments, les plans détaillés des baies du cap de Monte, Mesurade, etc.

Enfin, en 1844, je descendis de nouveau la côte en qualité de gouverneur du Sénégal et dépendances, afin d'inspecter les trois comptoirs d'*Assinie*, du *Grand-Bassam* et du *Gabon*, que j'avais fondés précédemment ; j'en profitai pour ajouter de nouveaux documents à ceux que je possédais déjà.

Au mois de juillet dernier, le contre-amiral Montagnières de la Roque, ayant été nommé au commandement de l'escadre chargée d'assurer l'exécution du traité du 29 mai 1845, substitué aux traités sur le droit de visite, crut le moment venu de faire publier ma description nautique et mes vues de côtes ; il sollicita donc de Son Excellence le ministre de la marine l'autorisation de faire publier mes documents par le Dépôt, afin d'initier de suite les capitaines de son escadre aux connaissances locales qui leur étaient étrangères. Je mis alors mes divers matériaux en ordre, ainsi que les vues de côtes, et les livrai au Dépôt avec d'autant plus d'empres-

sement, qu'il n'existait pas de publication étrangère aussi complète sur cette matière.

A ces documents ont été jointes les notes de plusieurs lieutenants de vaisseaux, expédiés par moi sur cinq ou six points que les circonstances ne m'avaient pas permis d'explorer avec les bâtiments que je commandais : mais ces documents ont été séparés des miens et se trouvent au bas des pages, revêtus de la signature de leurs auteurs ; je l'ai désiré ainsi pour laisser à chacun la responsabilité et le mérite de ses œuvres. Il en résulte que ma description nautique ne contient que ce que j'ai vu ou recueilli en personne le long du littoral africain, où je compte neuf années de séjour et de navigation.

Dans les huit cents lieues de côtes que je décris, déjà près d'une centaine de lieues a été l'objet de deux Mémoires descriptifs : l'un, de M. l'amiral Roussin, l'autre, de M. le capitaine Le Prédour ; le premier est relatif aux quarante lieues de côtes qui s'étendent depuis *Saint-Louis* jusqu'au *cap de Naze*, dans la baie de *Gorée* ; le second décrit les quarante lieues de littoral compris entre le *cap de Naze* et le *cap Roxo* ou la *Cazamance*.

Bien qu'il puisse paraître quelque peu osé d'espérer glaner des documents nouveaux après les travaux de ces deux hydrographes distingués, j'ai cru devoir mentionner, en décrivant ces côtes, quelques observations locales qui avaient pu leur échapper ; c'était d'ailleurs consigner dans un même volume tout ce qui était relatif au littoral confié à la surveillance de la nouvelle escadre ; c'était ensuite mettre sous les yeux des navigateurs des vues de côtes recueillies sur ce littoral, et de nature à intéresser surtout les nouveaux venus en Afrique.

Précédemment, la station d'Afrique, composée de quatre à cinq navires, pouvait à grand'peine, avec ses seuls vivres de départ, parcourir les 800 lieues de côte comprises entre le Sénégal et le Gabon, qui est à peu près sous l'équateur, puis remonter aussitôt que possible à Gorée, son seul centre de ravitaillement.

Maintenant que son service a pris une bien autre importance ; maintenant que, portée à vingt-six navires de guerre, elle doit

exercer seule la police de son pavillon ; qu'elle doit poursuivre la répression de la traite, du 15° degré de latitude N. au 16° degré de latitude S., tout va s'étendre et grandir comme elle ; son action, son influence, ses moyens d'exploration. Le Gabon, devenu centre de ravitaillement du S., comme Gorée l'est du N., va permettre de parcourir 16 degrés de latitude du littoral S. qui lui étaient inconnus ; des gabares attachées à la station achèveront de lui assurer ses vivres, ses rechanges, etc. . . . D'un autre côté, les croiseurs, sûrs désormais de leurs moyens de ravitaillement, vont pouvoir tenir la mer fort longtemps devant certaines fractions des côtes, que la faible station d'autrefois devait parcourir en totalité en trois ou quatre mois. Ils ne peuvent donc voir dans ma description nautique qu'une série de jalons que je leur pose pour faciliter leurs débuts à la côte ; d'ailleurs, dans le cours de mes campagnes africaines, l'hydrographie n'a jamais été que l'accessoire des missions que je remplissais ; leur présence constante sur une fraction de littoral peu étendue leur permettra, sans doute, d'intercaler entre ces jalons des observations locales beaucoup plus complètes. Je m'estimerai donc heureux si mon expérience de ces côtes a pu seulement leur en rendre la première fréquentation plus facile.

ED. BOUËT-WILLAUMEZ,

Capitaine de vaisseau.

Paris, le 1^{er} octobre 1845.

DESCRIPTION NAUTIQUE

DES COTES

DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

COMPRISES
ENTRE LE SÉNÉGAL ET L'ÉQUATEUR.

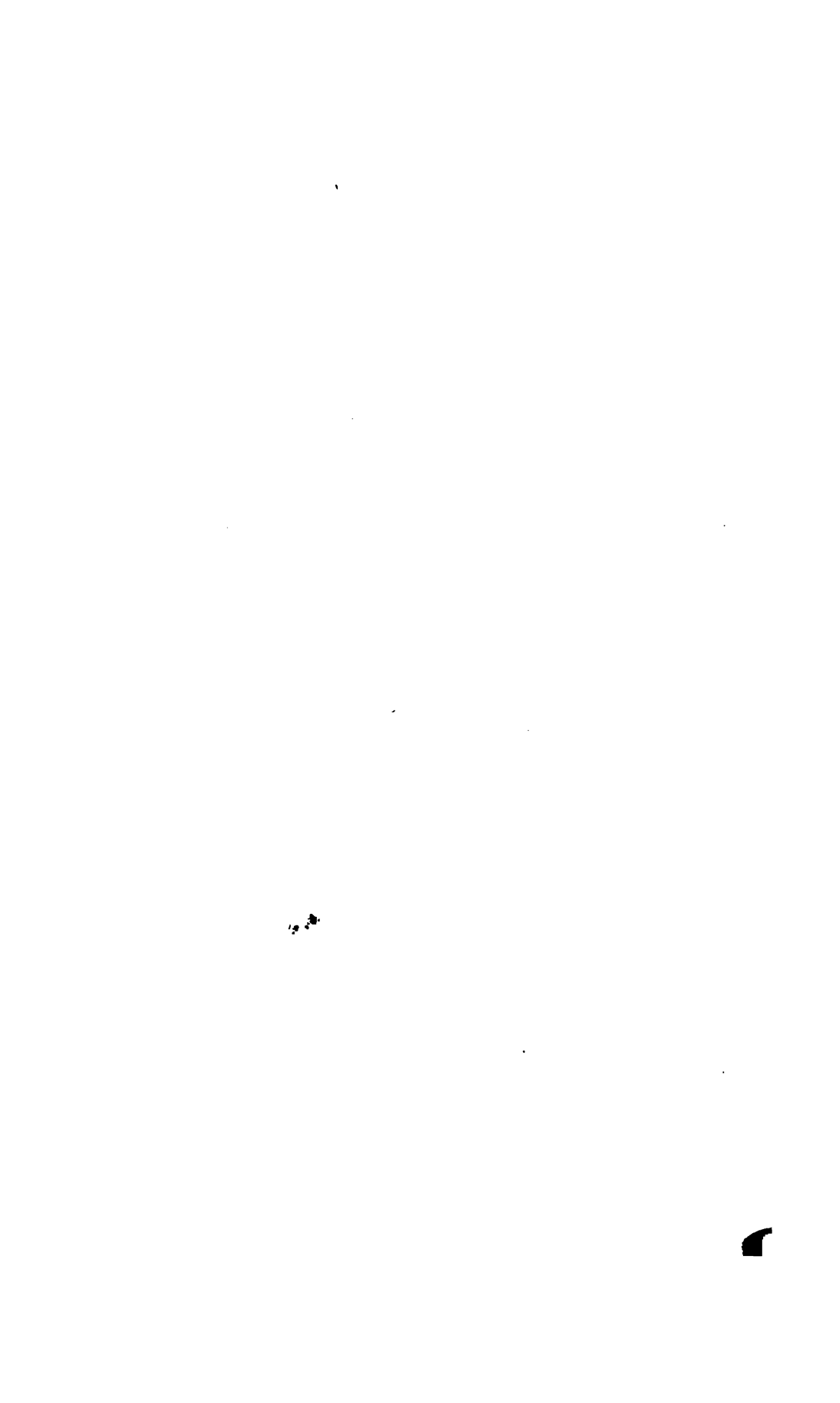
—•—

NOTA. Les rumbs de vent n'ont pas été corrigés de la variation, afin de rendre plus rapide l'emploi des relevements indiqués aux navigateurs. La variation, à l'époque où ils ont été pris, était de 18° N. O., depuis le Sénégal jusqu'à Sierra-Leone; de 19°, depuis Sierra-Leone jusqu'au cap des Palmes, et de 20°, depuis le cap des Palmes jusqu'à l'équateur.

Les côtes occidentales d'Afrique, comprises entre le Sénégal et l'équateur, se divisent comme il suit :

Division.	Lignes.
Côte de Sénégambie, depuis Saint-Louis du Sénégal jusqu'au cap Roxo ou la Cazamance, dont l'étendue est d'environ	80
Côte des Bissagos, depuis la Cazamance jusqu'aux îles de Los, <i>idem</i>	85
Côte de Sierra-Leone, depuis les îles de Los jusqu'au cap de Monte, <i>idem</i>	80
Côte des Graines, depuis le cap de Monte jusqu'au cap des Palmes, <i>idem</i>	90
Côte d'Ivoire, depuis le cap des Palmes jusqu'au cap des Trois-Pointes, <i>idem</i>	90
<i>A reporter</i>	425

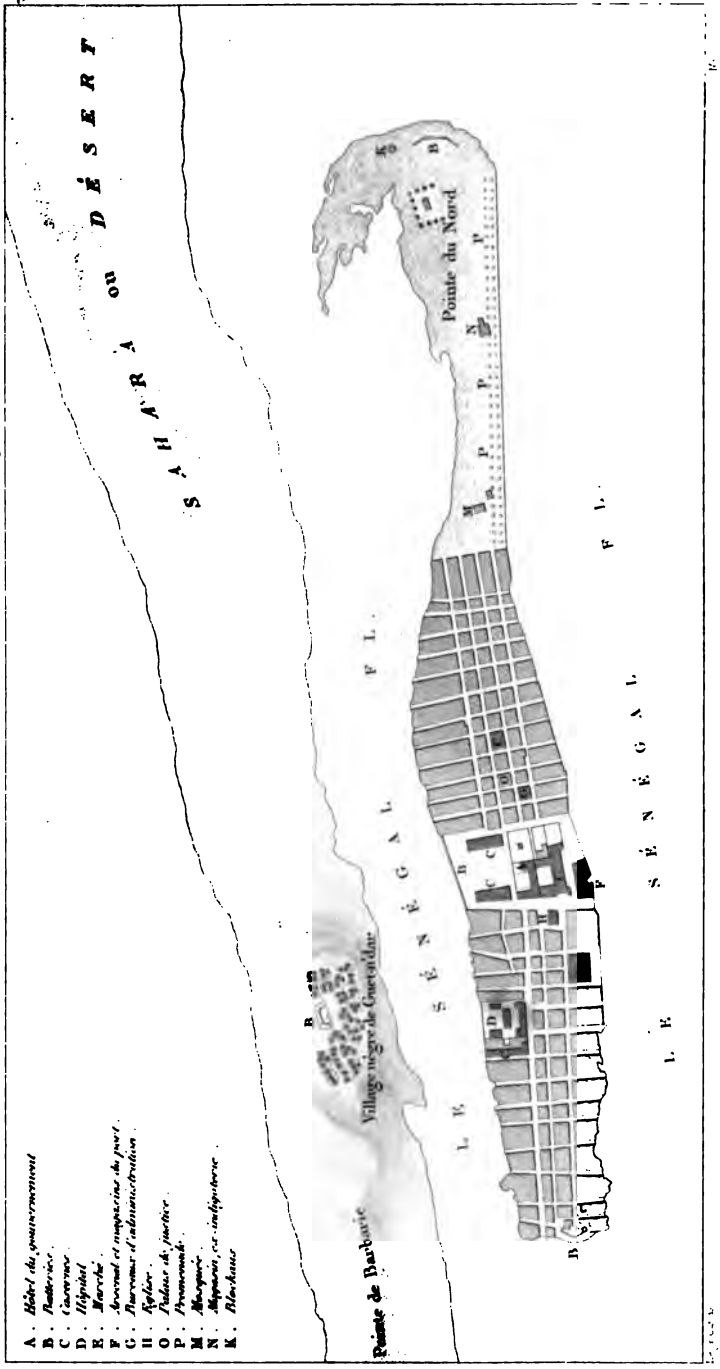
	Lignes.
<i>Report</i>	425
Côte d'Or, depuis le cap des Trois-Pointes jusqu'au cap Saint-Paul, dont l'étendue est d'environ.....	90
Côte de Benin, depuis le cap Saint-Paul jusqu'au cap Formose, <i>idem</i>	115
Côte de Calebar, depuis le cap Formose jusqu'à Cameroons, <i>idem</i> ..	75
Côte du Gabon, depuis Cameroons jusqu'à l'équateur, <i>idem</i> .	80
Étendue totale de ces côtes, non compris les archipels voisins.....	785



PLAN GÉNÉRAL DE L'ILE ET DE LA VILLE DE ST. LOUIS.

Levé par ordre de M. le Capitaine E. Bouët-Willhaumez, (avec l'aide de M. le Colonel et de M. le Lieutenant)

- A. Hôtel du gouvernement.
- B. Batterie.
- C. Casernes.
- D. Hôpital.
- E. Marché.
- F. Arsenal et magasin de poudre.
- G. Barracks d'administration.
- H. Église.
- O. Palais de justice.
- P. Prisonniers.
- M. Mosquée.
- N. Magasin, ou infirmerie.
- K. Bouches.



CHAPITRE I^{er}.

CÔTE DE SÉNÉGAMBIE, COMPRISE ENTRE SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL ET LE CAP ROXO OU LA CAZAMANCE.

SAINTE-LOUIS DU SÉNÉGAL.

Atterrissage à Saint-Louis du Sénégal.

Lorsque dans la saison des vents du Nord l'on atterrit à la côte d'Afrique, en venant du N. ou du N. O. pour mouiller à Saint-Louis, j'engage à attaquer la côte à la sonde, à une douzaine de lieues au-dessus de Saint-Louis, et même à la rapprocher plus tôt dans le cas où l'on n'aurait pas eu d'observations astronomiques. L'on prendra ainsi connaissance des terres sablonneuses et couvertes de quelques broussailles qui avoisinent le marigot des Maringouins, si la position astronomique du navire est exacte; l'on sera moins exposé, si elle est erronée, à tomber sous le vent du mouillage que l'on cherche; mais de juin en novembre, saison des tornades de S. E. et des vents variant de l'O. S. O. au S. S. O., il est préférable d'attaquer moins Nord, afin de ne pas être obligé ensuite à un pénible louvoyage.

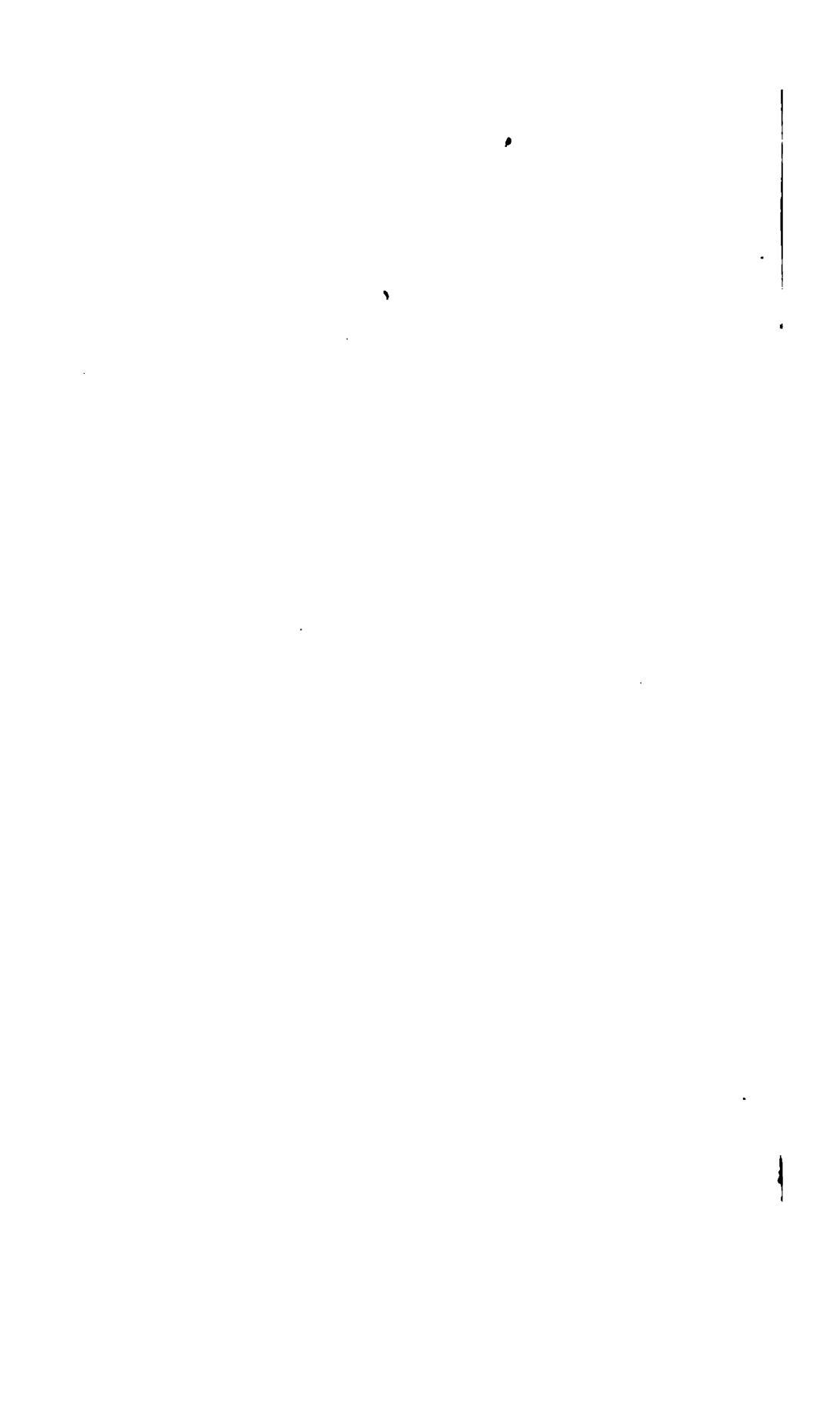
À 8 lieues dans l'Ouest des terres au Nord de Saint-Louis, la sonde ne rapporte pas encore de fond; à 7 lieues elle accuse de 110 à 120 mètres de sable gris; à 5 ou 6 lieues on commence à apercevoir la terre, de beau temps, de la mâture; sur le pont on l'aperçoit à 3 lieues environ: on est alors sur les fonds de 30 à 40 mètres et la côte grandit sensiblement, si on continue à l'attaquer, à l'aide des brises fraîches qui règnent le plus habituellement dans ces parages. Dans le cas où l'on atterrissait en venant de l'O. et du S. O. sans que les observations astronomiques eussent pu faire connaître si l'on était dans le N. ou dans le S. de Saint-Louis, on pourra tirer parti des remarques suivantes: au Nord de Saint-Louis, les dunes de sable qui bor-

dent le rivage offrent de distance en distance une certaine apparence de végétation grisâtre, fort rare sur les falaises dénudées de la côte au S. de la barre ; ensuite, et c'est surtout là l'observation importante à faire, la verdure des marigots boisés situés en arrière-plan des dunes du N. de Saint-Louis ne se retrouve plus derrière les falaises situées au S. de la barre, vu l'absence de toute ile marécageuse à partir de l'embouchure du fleuve. L'incertitude de la position cesserait plus promptement encore si l'on atterrissait entre la barre et Saint-Louis ; les sémaphores, le fortin des pilotes, dont il sera parlé tout à l'heure, seraient alors des indications suffisantes. Une personne intelligente, en montant dans la mâture, peut, à l'aide de ces divers indices, déterminer à peu près sûrement la position du navire, si l'on est certain d'être aux approches de Saint-Louis. Une autre remarque que je signalerai encore aux navigateurs, c'est que 5 lieues au N. du parallèle du 16° degré de latitude qui est celui de Saint-Louis, et 4 lieues au S., la sonde rapporte un peu de vase verdâtre mêlée quelquefois de sable, de gravier ou de coquilles, et assez compacte pour indiquer le plateau vasard dont Saint-Louis est le point à peu près central.

Il n'y a aucun danger à longer la côte, parallèlement, sur la ligne de sonde de 16 à 20 mètres et même moins ; on en est alors à 2 milles 1/2, 3 milles. Les instructions précédentes indiquent comme point de remarque, à quelques lieues au-dessus de Saint-Louis, le bois de Griel ; j'ai descendu cette côte par terre depuis le marigot des Maringouins jusqu'à Saint-Louis, et n'ai rencontré sur ma route que des dunes de sable recouvertes de quelques brousses clair-semées. Les îles comprises entre les divers marigots du fleuve, bordées de mangliers pour la plupart, et offrant à l'œil une certaine richesse de végétation, ont pu faire croire à l'existence de ce bois de Griel ; mais je crois inutile de signaler cette remarque aux navigateurs, dont le plus grand nombre confondrait peut-être entre eux les arbres, ou broussailles plus ou moins touffues, espacés de distance en distance jusqu'à Saint-Louis.

Guet-N'dar. — Feu de port.

En continuant à longer la côte à petite distance, on aperçoit bientôt les maisons blanches de Saint-Louis, et tout d'abord l'hôtel du Gouvernement, surmonté d'un belvédère où s'élève le mât de pavillon. Saint-Louis (ou N'dar des Yolloffs) est bâti sur un flot de sable situé au milieu du fleuve le Sénégal. Si





Ville de St Louis du Sénégal vue du mouillage de Guet-n'dar.



Ville de St Louis du Sénégal vue de la batterie de Guet-n'dar.



Vue des terres du Cap Vert prise à deux lieues de la pointe des Almadies ,
relevant les Manelles au S.E. 1/2 E. ; le Cap Manuel au S.E. 1/2 S. ; les Iles Madeleine au S.E. 1/4 S.

l'on continue à longer parallèlement la côte à petite distance pour prendre le mouillage, la sonde rapportera un brassiage moindre un peu au N. de Saint-Louis, puis accusera la même profondeur à mesure qu'on se rapprochera de la ville. En ce moment, des cocotiers élevés à la pointe N. de l'île et sur la rive gauche, puis une allée d'arbres plantés sur la rive droite, devront s'apercevoir très-distinctement. Les bords de l'ilot de Saint-Louis, à peine assez élevé au-dessus du niveau des eaux pour échapper à des inondations périodiques, paraissent cachés du large par les rives sablonneuses du fleuve du Sénégal. La rive droite qui sépare Saint-Louis de la mer présente un mamelon de sable sur lequel s'élève le village de pêcheurs de Guet N'dar. C'est de ce village, placé devant Saint-Louis, que part la pirogue dans laquelle trois ou quatre nègres pagayent debout vers le navire en vue, pour lui porter les dépêches du gouverneur, ou lui demander celles qu'il peut avoir à remettre. L'on peut mouiller devant Saint-Louis ou Guet-N'dar à peu près partout entre 13 et 18 mètres de fond de sable et vase. On y roule beaucoup, surtout dans la saison des ras de marée, laquelle commence en décembre et finit en mai ; ces ras de marée sont terribles parfois en mars et avril. Pour la facilité des communications avec Guet N'dar, et pour éviter quelques gros cailloux épars sur le fond, j'engage à laisser tomber l'ancre au N. de ce village, par 15 mètres, relevant le mât de pavillon du Gouvernement au S. E. 1/2 E. du compas. On est alors à 1 mille 1/2 de la plage. Lorsque je gouvernais le Sénégal, j'ai fait placer sur le belvédère de l'hôtel du Gouvernement un feu de port, visible à 3 ou 4 lieues de temps clair, à défaut du phare projeté depuis longtemps. Quand la sonde rapportera 40 mètres, de fond, on aura dû déjà l'apercevoir, et, par un temps fait, il n'y aura aucun danger à venir le reconnaître en longcant la côte sur la ligne de 16 à 20 mètres. On pourra laisser tomber l'ancre quand on le relèvera au S. E. 1/2 E. C'est le mouillage déjà indiqué précédemment.

Pendant la plus grande partie de l'année, et surtout de novembre à mai, une forte barre de brisants, commune à presque tout le littoral africain, ne permet aux navires ainsi mouillés de communiquer avec Saint-Louis qu'à l'aide des frêles pirogues de Guet-N'dar. Ces dernières traversent presque toujours avec succès trois lignes de brisants, où des canots ordinaires seraient le plus souvent remplis, chavirés et brisés contre la plage. Cependant, à l'époque de l'hivernage, de juin en octobre, j'ai vu

la barre de Guet-N'dar tellement tranquille, que des canots eussent pu sans crainte aborder à terre et y débarquer du monde; mais ces circonstances sont rares. Une personne familiarisée avec la natation et vêtue légèrement peut se risquer sans danger, dans une de ces pirogues, pour débarquer devant Saint-Louis à travers les brisants. Les bâtiments de guerre mouillés devant Saint-Louis et destinés à y rester plusieurs jours doivent profiter de la voie des pirogues pour solliciter l'envoi de viande fraîche, en faisant connaître l'effectif de leurs équipages.

Population. — Garnison.

Saint-Louis, chef-lieu des établissements français de la côte d'Afrique, contient, d'après le recensement de 1843, une population de douze mille cent personnes, dont deux cents Européens, cinq mille trois cents indigènes libres, et six milles six cents captifs. La garnison se compose d'un bataillon de troupes blanches et d'un demi-bataillon de troupes noires; ces dernières sont réparties dans les fortins de l'intérieur du fleuve; cette garnison se complète en outre d'une compagnie d'artillerie, d'une demi-compagnie d'ouvriers d'artillerie et d'un escadron de spahis. Ces forces, réunies à deux ou trois petits vapeurs de guerre et à l'élite guerrière des indigènes de Saint-Louis, servent à maintenir l'influence et l'autorité de la France sur les populations des deux rives du fleuve.

Les bâtiments auxquels la ressource des pirogues ne peut suffire, pour l'objet qui les attire à Saint-Louis, peuvent aller se mettre en communication plus directe avec la colonie par la voie du fleuve; à cet effet, ils doivent appareiller pour jeter l'ancre devant la barre du fleuve située actuellement 12 milles plus S. que Saint-Louis.

Pointe de Barbarie. — Sémaphores.

Pendant la saison des vents de la partie du N., ils n'auront qu'à prolonger vent sous vergues, sur la ligne de 15 à 16 mètres, la côte sablonneuse qui s'étend jusqu'à la barre et prend le nom de pointe de Barbarie. Ils apercevront sur cette pointe trois sémaphores échelonnés entre celui de l'hôtel du Gouvernement et celui de la barre, pour la rapidité des communications entre la barre du fleuve et la colonie. Le sémaphore de la barre est situé dans le petit fortin que j'ai fait construire au bas du fleuve, afin de réunir près de la barre les câbles, ancres, chaloupes et autres éléments de secours les plus propres à prévenir les nau-



Vue de l'Hôtel du Gouvernement, des Casernes et de la Place d'Orléans à St. Louis du Sénégal.

Michel 1804

H. 1804



fragés ou à leur venir en aide. Les pilotes se tiennent près de ce fortin et signalent l'état de la barre aux bâtiments qui sont mouillés en dehors pour entrer dans le fleuve ¹.

Signaux du mât de pavillon de la barre.

Le pavillon jaune hissé au haut du mât de ce fortin indique que la barre est praticable.

Le pavillon bleu, qu'elle est impraticable.

Le pavillon jaune supérieur au bleu, que les pilotes sont sur la barre, et que les bâtiments mouillés en dehors peuvent appeler pour entrer.

Barre du fleuve.

Une chaloupe de secours, munie de câbles et d'ancre, est toujours prête à se porter en aide aux navires qui viendraient à échouer sur la barre; dès que les bâtiments appareillent, elle a ordre de venir mouiller sur la lisière des brisants. Cette barre est une des plus mauvaises de la côte d'Afrique; sa profondeur varie suivant les saisons et son gisement change après chaque violent ras de marée. Les pilotes noirs ne se risquent même à entrer ou sortir un bâtiment qu'après avoir chaque jour rectifié la position du chenal à l'aide de bouées; il est rare qu'ils consentent à piloter un navire calant plus de 2^m 80 à 3 mètres d'eau, bien que, de décembre en mai, la sonde moyenne des passes m'ait rapporté 4 mètres; mais, cette saison étant précisément celle des ras de marées, ils se réservent la différence pour la levée de la mer et les variations de fond imprévues. De juin jusqu'en octobre, c'est-à-dire pendant l'hivernage, l'entrée du fleuve serait donc bien plus facilement praticable pour les navires, à cause de la cessation des ras de marée, si la grande crue des

¹ Depuis que ces documents ont été recueillis, la barre est encore descendue considérablement dans le S.; elle est maintenant à 16 milles environ de Saint-Louis, et s'en éloigne tous les jours davantage. Il en résulte que les cases des pilotes ne sont plus au fortin de la barre et ont été transportées plus S. presque à l'extrémité de la pointe de Barbarie, où ils ont élevé un sixième sémaphore, mais provisoire et peu élevé. Il devient donc nécessaire d'y transporter également le matériel du fortin, qu'en prévision de ce fait, j'avais voulu construire en bois, et rendre par suite très-mobilisable.

Le fortin a été détruit depuis dans un ras de marée, et une fausse-passe s'est creusée là où il existait. La barre est maintenant à environ 14 milles au S. de Saint-Louis; il faut y mouiller en relevant dans l'E. S. E. le mât qui surmonte une vergue, garnie de deux boules noires.

eaux fluviales, qui a lieu vers le milieu de cette époque, ne venait, par un phénomène assez singulier, diminuer la profondeur de la barre, de telle manière que les pilotes n'osent parfois y aventurer un bâtiment mis au tirant d'eau de 2^m 30 à 2^m 66. Quant aux chaloupes et canots, c'est naturellement pendant cette saison qu'ils peuvent franchir le plus sûrement la barre du fleuve à l'aide de pratiques. La sonde accuse un fond moyen de 10 mètres une fois en dedans du fleuve, dont les eaux tranquilles contrastent avec les lames bruyantes et blanches d'écume au milieu desquelles on vient de passer.

Mouillage de la barre.

Le mouillage extérieur de la barre doit être pris un peu au N. de l'embouchure pour la facilité des communications ; mais cette embouchure ne s'apercevant que bien difficilement du large, on laissera tomber l'ancre par 15 mètres, quand on se trouvera par le travers du fortin élevé à la place du stationnaire¹. On sera ainsi en bonne position pour communiquer avec le fleuve ; s'il y avait violent ras de marée, il serait préférable de prendre le mouillage de 16 à 18 mètres pour être moins tourmenté par la mer. Depuis les travaux hydrographiques de M. l'amiral baron Roussin, la barre est descendue de 6 à 7 milles dans le S.

L'hydrographie du fleuve du Sénégal, depuis Saint-Louis jusqu'aux cataractes du Félou, est encore à faire : en 1836, j'ai remonté jusqu'à ces cataractes, qui sont éloignées de Saint-Louis de 200 lieues environ ; c'est la limite de la navigation du fleuve, à l'époque de la crue des eaux.

Pilotage du fleuve.

Cette crue commence vers la mi-juin avec la saison des pluies, et atteint, dans le haut du fleuve, une élévation de 12 mètres environ en septembre ; pendant cet intervalle, il y a deux ou trois époques auxquelles les eaux ne font pas de progrès et semblent même baisser momentanément pour s'élever ensuite ; mais la baisse réelle des eaux devient sensible en fin

¹ Ainsi que nous l'avons dit, ce fortin n'existe plus ; c'est par le travers du mât surmonté de boules noires à l'extrémité de ses vergues, qu'il faut laisser tomber l'ancre.—Les pilotes ont planté ce mât sur une dune de sable précisément devant les passes.





Fort de Lamsar, sur le Margot de Lamsar, à 6 lieues de S^t Louis du Sénégal.



Fort de Merina-Gilène, sur les bords du Lac l'amé-foule, à 15 lieues de S^t Louis et sur le même parallèle.

de septembre : en octobre elle est très-rapide, et en novembre il n'y a plus qu'un ruisseau là où coulait naguère un fleuve impétueux.

Au bas du fleuve, l'élévation des eaux est bien moindre ; aussi l'ilot plat et sablonneux de Saint-Louis se voit-il bien rarement inondé comme il l'a été en 1841. De mi-juillet en mi-novembre, le fleuve est donc navigable pour des bâtiments calant 2 mètres ; mais en janvier son lit reste à sec en plusieurs endroits, et les bâtiments ne peuvent plus alors remonter que jusqu'à Podor, situé à environ 60 lieues au-dessus de Saint-Louis. Pendant la saison sèche, la marée se fait sentir jusqu'à ce point ; aussi les eaux du fleuve sont-elles salées pendant cette saison, mais elles deviennent douces et potables en juillet, et restent telles jusqu'en novembre.

La navigation du Sénégal ne peut guère s'entreprendre qu'à l'aide de pratiques du pays, à cause des bancs qui rétrécissent les passes, dans la saison sèche surtout : ces pratiques, classés en capitaines et gourmets de rivière, sont très-distincts des pilotes de la barre du fleuve, lesquels diffèrent eux-mêmes essentiellement des pratiques de la barre de Guet-N'dar.

Excursion rapide jusqu'au haut du fleuve.

Cependant, comme il peut être utile que les navigateurs aient une idée générale des deux rives du fleuve, je vais les parcourir rapidement jusqu'au pays de Galam ; je dépasserai même Bakel, situé au centre de ce pays, à 170 lieues de Saint-Louis environ, et limite ordinaire des expéditions annuelles en rivière ; je ne m'arrêterai qu'aux cataractes du Félou, où je suis remonté en embarcation pour y placer un comptoir : les personnes qui m'accompagnaient, entre autres l'intépide gouverneur Malavois, ont succombé à la suite de cette expédition ; aussi je suis, je crois, à peu près le seul Européen qui les ait visités et qui en soit revenu depuis bien des années : le plan et le dessin que j'en ai faits sont donc remplis d'intérêt pour la géographie.

Cayor.

Je suppose qu'on quitte la barre vers la mi-juillet, pour remonter le fleuve : on laissera d'abord à sa droite le Cayor, dont le territoire, assez étendu du reste, ne borde le fleuve que depuis la barre du Sénégal jusqu'à Dakar-Bango, situé sur la rive gauche du marigot des Fours-à-Chaux ; encore les îles que

l'on aperçoit à sa droite, et que découpent les nombreux marigots du fleuve dans les environs de Saint-Louis, telles que Sor, Babaguié, etc., ne relèvent-elles pas du *Dumel*, ou souverain du Cayor, mais bien de Saint-Louis même, qui en a fait l'acquisition à diverses époques.

Droits de la France sur le Wallo et ses dépendances.—Fort français de Lamsar.

A gauche, on laisse les îles de Popinchior, Tionk, etc., qui relèvent du Wallo, et par conséquent de Saint-Louis, puisque le souverain du Wallo a concédé jadis, par traité, au gouverneur du Sénégal, le droit de faire tout établissement de culture ou autre qui lui conviendrait sur son territoire. Après avoir dépassé le marigot du Four-à-Chaux, on laisse à sa droite des terrains d'alluvion où commence le territoire du Wallo sur la rive gauche. Ces terrains sont coupés par plusieurs marigots, et, entre autres, par celui de Lamsar, où un petit fort français protège les cultures et les troupeaux des Sénégalais établis dans les environs.

En continuant à remonter le fleuve, on aperçoit de temps en temps des camps de Maures, établis avec leurs troupeaux sur les terrains d'alluvion qui bordent ces deux rives : ils dépendent du roi des Maures-Trarzas. Divers villages, habités par des noirs, succèdent ensuite des deux côtés du fleuve. Ils sont tributaires, les uns des Maures, les autres du Wallo.

Escales de gomme.

A mesure que l'on approche de l'escale des Darmankours, située à 24 lieues environ au-dessus de Saint-Louis et sur la rive droite, on remarque que cette rive devient de plus en plus aride, de plus en plus sablonneuse ; ce n'est même que du sable là où l'on aperçoit les deux escales de gomme, éloignées d'une lieue environ, et dites, l'une des Darmankours, l'autre des Trarzas : ces escales sont des marchés où les traitants maures viennent échanger la gomme des acacias du désert contre des guinées ou étoffes bleues, de la verroterie, de la poudre, etc. Elles sont ouvertes de janvier en août, et toute une flottille de caboteurs sénégalais y est établie à l'ancre, presque bord à terre.

Fort de Richard-Toll. — Lac Panié-Foule. — Fort de Merina-Ghène.

En quittant les escales, on continue à laisser sur sa droite les plaines du Wallo dont le sol, comparativement riche et fécond après les inondations, est, à cette époque, couvert de

nombreux champs de mil ; des débris de maisons en brique, jadis à des planteurs colons, et quelques villages assez misérables se voient sur cette rive avant d'atteindre à Richard-Toll. On arrive devant Richard-Toll, fort français bâti 5 lieues plus haut que l'escale des Trarzas, dont il est le point d'appui militaire ; il commande en même temps l'entrée du marigot de Tawé, qui fait communiquer le fleuve avec le lac Panié-Foule. Ce marigot, ainsi que le lac, sont difficilement navigables, même pour des embarcations, dans les mois de février, mars, avril et mai ; le reste de l'année, les caboteurs peuvent les fréquenter. Le *Brack*, ou chef du Wallo sous la suzeraineté de la France, a sa résidence sur les bords du lac Panié-Foule, non loin du fort français de Merina-Ghène, que l'on y a élevé récemment pour dominer le commerce du lac Panié-Foule et du pays des Yoloffs, commerce languissant et presque nul jusqu'à ce jour.

En continuant à remonter le fleuve, on laisse encore à sa gauche les plaines de Trarzas, à sa droite celles du Wallo ; les deux rives se montrent alors vertes et boisées ; mais celle du Wallo surtout a une apparence de fécondité qui a motivé jadis des établissements de culture, pour certaines denrées, sur une assez grande échelle. Aussi, continuera-t-on à apercevoir, de distance en distance, des murailles en briques ou des maisons européennes, dont les ruines abandonnées attestent encore les efforts infructueux des colons sénégalais.

Fort de Dagana.

L'on passe ensuite devant plusieurs villages du Wallo, et l'on arrive à Dagana, bâti à 36 lieues de Saint-Louis, près d'un village assez considérable de la rive gauche, à la frontière du Wallo et du Fouta : c'est en même temps un refuge pour les caboteurs sénégalais et une limite militaire jetée devant le développement incessant du Fouta, dont les vues ambitieuses d'agrandissement et de domination demandent à être aussi surveillées que celles des Maures-Trarzas. Le Wallo est pour eux une proie depuis longtemps convoitée, mais la France le protège en souveraine, et doit le conserver intact, sous peine de voir les Sénégalais rejetés jusqu'à la mer, et réduits à l'îlot sablonneux de Saint-Louis, n'avoir plus même un territoire pour y faire paître leurs bestiaux.

Tous ces fortins de Dagana, Richard-Toll, Merina-Ghène, etc., sont flanqués de bastions et armés de canons ; ils sont com-

mandés par un officier, ayant sous ses ordres un trentaine de soldats.

En quittant Dagana et continuant à remonter le fleuve, on remarquera que la rive droite continue à montrer de temps en temps des camps de Maures, mais qui deviennent de plus en plus rares à mesure que l'hivernage approche et les force, en inondant les rives, à se rejeter avec leurs troupeaux dans l'intérieur.

Le Fouïa-Toro.

Sur la rive gauche, ce sont de nombreux villages dont la plupart dépendent du Toro, une des provinces du vaste royaume du Fouta, qui s'étend de Dagana à Galam.

Maures-Bracknas. Escale du Coq.

Les camps des Maures-Bracknas succèdent ensuite à ceux des Maures-Trarzas sur la rive droite, et l'on arrive devant l'escale du Coq, troisième marché de gomme établi sur cette rive, à environ 50 lieues de Saint-Louis. Les goëlettes et cutters du Sénégal y sont groupés avec ordre, et, comme aux autres escales, une goëlette de l'État, commandée par un officier, en surveillance et protège les opérations.

Ruines de Podor.

Après avoir quitté l'escale du Coq, on apercevra, 4 ou 5 lieues plus haut, les ruines de l'ancien fort français de Podor.

C'est là, ou à peu près, que se terminerait la navigation pendant la saison sèche; mais en fin de juillet, on peut continuer à remonter encore, et on laissera toujours à sa droite le pays de Fouta et les villages qui s'élèvent sur ces rives; à sa gauche, le pays des Bracknas, lesquels commencent à quitter les bords du fleuve à cette époque, pour aller planter leurs tentes dans l'intérieur. En général, les migrations des Maures sont subordonnées aux pluies d'hivernage: ils vont dans leurs oasis de l'intérieur fuir les marécages et les nuées de moustiques que la saison pluvieuse fait naître sur les bords du fleuve; et, quand ce dernier est rentré dans son lit, ils se rapprochent de ses rives pour faire paître leurs troupeaux au milieu des vertes plaines dont il a fécondé le limon.

Ile au Morphil.

En continuant à suivre le fleuve dans ses sinuosités de plus

en plus fourrées de bois épais, on passe devant une entrée de marigot, connu sous le nom de marigot de l'île au *Morphil*, laquelle île n'est qu'une portion du Fouta détaché du plateau central de ce royaume par un bras du fleuve, qui la contourne et vient rejoindre le cours principal au point de Saldé.

Fouta central.

On remarquera, en remontant le fleuve et laissant à droite les plaines fertiles et boisées de cette île immense, que de nombreux villages s'élèvent sur ses bords, mais que la rive opposée, bien cultivée d'ailleurs, continue à se montrer pour ainsi dire inhabitée. Les cultures des deux rives sont dues à l'activité laborieuse des gens du Fouta, les seules peuplades du fleuve chez lesquelles l'agriculture soit en honneur. La plus grande partie des plaines de ce vaste territoire, fertilisée par les débordements du fleuve, donne deux récoltes par an : aussi leurs riches moissons de mil, ce blé de la Sénégambie, ont-elles mérité au Fouta le nom de grenier du Sénégal.

C'est dans le Fouta central que réside l'Almamy ou chef temporaire de la république élective du Fouta. En général, les modes de gouvernement des peuplades du fleuve se rapprochent de la forme monarchique, tempérée par l'oligarchie ; mais, dans le Fouta, c'est la forme républicaine qui prédomine, quoique tempérée également par l'élément oligarchique.

Le Damga.

En continuant à remonter le fleuve, on passera ainsi devant les nombreux villages et les plaines fertiles du Damga, dernière province du Fouta ; on s'approchera du pays de Galam, et on remarquera que dans ces parages le pays, plus élevé, se couronne de mamelons et de collines qui semblent de grosses montagnes, comparativement aux terrains plats que l'on vient de parcourir.

Pays de Galam.

On laissera à sa droite le marigot de N'guérer, qui sépare le Fouta du pays de Galam, et l'on entrera dans ce dernier royaume.

Les Dowiches

Le pays de Galam se divise en deux parties : le Gouey et le Camera ; ce sont les rives du Gouey qu'on laissera à sa droite ; à gauche, un pays où viennent camper les Maures-Dowiches

dont les tribus sont éparpillées dans le haut du fleuve, comme le sont les Truzas au bas du fleuve, et les Bracknas sur le territoire intermédiaire.

Fort de Bakel.

On ne tardera pas à arriver au fort de Bakel, peu éloigné du marigot de N'guérer : c'est le point d'appui militaire du commerce français dans ces contrées. Eloigné de Saint-Louis, de 170 lieues environ, par la voie du fleuve, il n'en est guère qu'à 100 lieues en ligne droite : c'est un polygone irrégulier, flanqué de bastions, et tracé par M. l'ingénieur Chastellux, qui succomba, peu de temps après, aux fièvres dévorantes de ce climat. Il fut achevé par les soins de MM. Dupont et Dussant, officiers de marine. L'énergique persévérance de ces deux officiers les fit triompher de l'influence mortelle du pays de Galam, où ils séjournèrent près de deux années consécutives ; c'est M. de Fleuriau, alors gouverneur du Sénégal, qui ordonna la fondation de ce fort.

Comme il a été dit plus haut, Bakel n'a de relations avec Saint-Louis que par la voie de terre pendant la saison où le fleuve, rentré dans son lit, ne coule plus au pied des murailles du fort qu'à l'état de simple filet d'eau : ces relations sont tellement lentes et difficiles, qu'on peut considérer le fort comme réduit à ses seules ressources pendant quatre ou cinq mois de l'année ; aussi est-il bien approvisionné et la garnison a-t-elle été portée au double de celle des autres fortins du fleuve ; composée de soldats noirs, elle est commandée par un officier indigène, vu l'impossibilité où l'on s'est trouvé, après de tristes expériences, de faire séjourner des blancs dans le pays de Galam, ce grand cimetière des Européens du Sénégal assez osés pour vouloir s'y établir en permanence.

L'établissement d'un fort semblable dans le cœur de ce pays est cependant une création heureuse ; elle a réalisé, et au delà, toutes les espérances qu'on en avait conçues : les caravanes de l'intérieur viennent y porter des gommés, de l'or, du morphil, des cuirs, de la cire, etc., etc. C'est l'avant-garde de la France dans l'Afrique centrale.

Rivière Falémé.

En quittant Bakel, on continuera à traverser le Gouey, qui se termine à la rivière Falémé pour entrer dans le Kaméra, qui se termine lui-même à Caignoux, non loin des cataractes





Fort de Dagana à 40 lieues de S^t Louis sur la rive gauche du Sénégal.



Fort de Bakel à 170 lieues de S^t Louis dans le pays de Galam, sur la rive gauche du Sénégal.

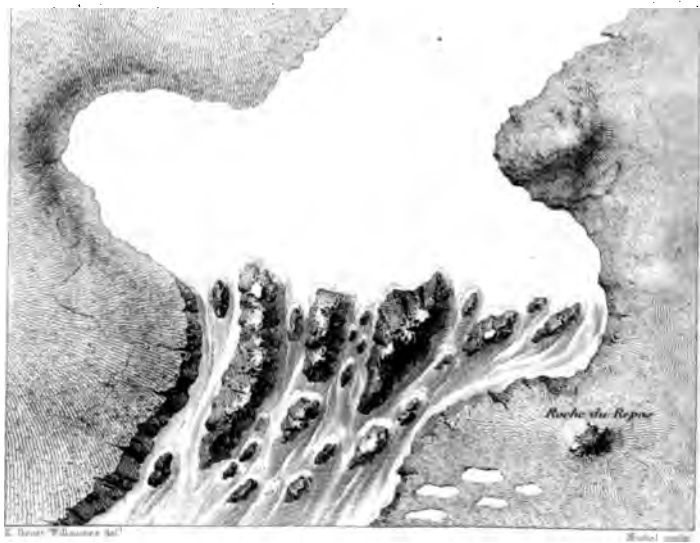
Michel 1805

S. BARRON del.





Cataractes du Félou du Haut-Sénégal, vues de la roche du Repos.
 (à 200 lieues de S^t Louis.)



Cataractes du Félou du Haut-Sénégal, vues à vol d'oiseau.
 (Africain, 1^{re} septembre 1856)

du Félou; ces deux provinces du petit royaume de Galam sont habitées par les Sarracolets, dont le chef, dit *Touka de Galam*, exerce un pouvoir assez limité sur les princes de son territoire.

Caignoux. — Kasso. — Médine.

La Falémé se jette dans le Sénégal entre le fort de Bakel et les ruines du fort Saint-Joseph, et pénètre dans le pays du Bondou ; après avoir passé devant l'embouchure, on aperçoit les ruines du fort Saint-Joseph, qui s'élevait jadis entre Bakel et les cataractes, et l'on arrive à Caignoux, où la compagnie de Galam a établi, comme sur la Falémé, une succursale de sa grande factorerie de Bakel. Plus on approche des cataractes et plus on s'aperçoit que le courant du fleuve acquiert de la vitesse : il est de 3 à 4 nœuds dans ces parages, où des hauts-fonds de roches obligeront à faire le reste du trajet en embarcation. Caignoux dépassé, on entre dans le Kasso, dont le point principal est Médine, qu'on ne tardera pas à apercevoir ; résidence du chef du Kasso, Médine est le dernier village du fleuve avant les cataractes du Félou, qui n'en sont guère éloignées que d'une lieue. On pourra laisser le canot à Médine si l'on n'a pas le temps nécessaire pour refouler le courant de foudre que déterminent les cataractes, et, guidé par le bruit des ces dernières, on s'y rendra par terre en peu de temps.

Cataractes du Félou.

La chute d'eau de ces cataractes n'est pas aussi considérable qu'on l'avait faite; de l'extrémité de la roche la plus élevée, extrémité qui affecte la forme d'un cheval et d'un cavalier, jusqu'au niveau des eaux inférieures, il n'y a guère que 15 à 20 mètres d'élévation; les eaux supérieures, contenues par le barrage de roches qui fait la cataracte, forment une espèce de lac où une embarcation, transportée par la voie de terre, permettrait sans doute de remonter longtemps encore le cours du Sénégal pendant l'hivernage.

Elles sont à une trentaine de lieues au-dessus de Bakel.

SAISONS ET VENTS.

Harmattan.

La saison sèche ou la bonne saison dure généralement depuis le mois de novembre jusqu'au mois de juin. Les vents régnants pendant cette époque sont les brises fraîches et régu-

lières de N. N. E. variables au N. N. O., souvent même du N. E. au N. O. Il est bien rare alors que le temps devienne pluvieux ; à peine 3 ou 4 grainasses obscurcissent-elles par saison la sérénité du ciel ; mais pendant les nuits, qui sont très-fraîches, une abondante rosée rafraîchit le sol torréfié par les chaleurs du jour ; sans suffire toutefois pour le féconder. C'est à cette époque que les gommiers du désert transsudent leur gomme avec d'autant plus d'abondance que les chaleurs ont été sèches et fortes. L'harmattan, ou vent du désert, qui souffle fréquemment pendant cette période de l'année, est vivement désiré au Sénégal, malgré sa chaleur fatigante, parce qu'il annonce d'ordinaire une fertile récolte de gomme, et qu'il dessèche les terres limoneuses laissées au grand air par l'abaissement des eaux du fleuve.

Il est rare que le vent d'harmattan, appelé communément vent d'E. au Sénégal, bien qu'il souffle de l'E. N. E., ne soit pas accompagné de brumes ou plutôt d'épais nuages d'une poussière excessivement ténue, qui empêche quelquefois de distinguer la côte, même à 1 mille de distance, surtout le matin. Il importe alors, si l'on est en atterrissage venant du N. O., de sonder fréquemment et de serrer la côte pour ne pas se sous-venter.

La force et la chaleur de l'harmattan vont en augmentant jusqu'à midi, 1 heure ; quelquefois ce vent souffle assez fort pour obliger à prendre un ris, même deux : vers 2 ou 3 heures, la brise du large ou de N. O., lui succède et nettoie le ciel de ses nuages poudreux. Son souffle, plus modéré, tout en rafraîchissant l'atmosphère, permet alors de rétablir les voiles hautes. Bien que les malades atteints de la dysenterie souffrent beaucoup de ce vent brûlant, il n'en est pas moins un bienfait pour le Sénégal, où il dessèche les débris de végétaux et d'animaux accumulés dans les marais par les pluies de l'hivernage. Souvent les nuages de poussière que l'harmattan soulève dans le désert et chasse devant lui viennent couvrir d'une teinte rougeâtre les voiles des bâtiments qui longent la côte, et déposent à bord des insectes, des sauterelles, provenant des oasis du Sahara.

Tornades.

En fin de mai, les vents de N. et l'harmattan cessent pour faire place à des brises moins régulières d'O. dites brises du large et entremêlées de calmes ; ces brises sont variables

du S. S. O. à l'O. N. O. En juillet, les tornades, ou orages violents, soufflent de temps en temps depuis l'E. N. E. jusqu'au S. E. avec accompagnement de foudre, d'éclairs et de pluies diluviennes ; la tornade est précédée de calme que vient interrompre le bruit lointain du tonnerre ; bientôt dans ce lointain se dessine, sur un fond gris, un grand arc noir dentelé, qui accumule lentement les nuages et marche ensuite avec une grande vélocité. Il est prudent, quand donne la tornade, de l'attendre vent arrière sous très-petite voilure. J'engage même, si l'on est sur un petit fond et auprès de terre, à laisser tomber l'ancre avant qu'elle souffle. Il devient presque impossible, en effet, de manœuvrer les voiles sous ces torrents de pluie pour suivre les sautes de vent qui accompagnent ou suivent d'ordinaire ces violents orages. En fin d'octobre les vents de N. et l'harmattan recommencent d'ordinaire à souffler, et indiquent la fin de cette saison fatigante et malsaine, connue sous le nom d'hivernage.

Lorsque, après un fort ras de marée, le chenal si variable de la barre du fleuve se trouve avoir un gisement N. et S., il arrive alors que les bâtiments de commerce sont obligés d'attendre que la saison des vents d'O. leur permette de donner dans le fleuve. J'en ai vu rester ainsi des mois entiers à veiller ce moment devant Saint-Louis. Parfois encore la fréquence des ras de marée les force à attendre presque aussi longtemps que les pilotes puissent leur faire signal d'appareiller pour donner dans les passes. Un remorqueur à vapeur serait donc d'une grande utilité pour le commerce de Saint-Louis, s'il pouvait couvrir ses frais.

MARÉES ET COURANTS.

L'influence des marées se fait sentir à 2 et 3 lieues des côtes de Saint-Louis. Le flot porte généralement au N. O., le jusant au S. et S. S. O., avec une vitesse d'un mille devant Guet-N'dar, et de 2 milles devant la barre, quelquefois même davantage, à l'époque des nouvelles et pleines lunes.

Etablissement du port.

L'établissement de Saint-Louis est à 10 heures 1/2 ; celui de la barre, telle qu'elle est située maintenant, à 8 heures 1/2.

Dans la saison des vents de N., les courants descendent généralement la côte avec une force moyenne de 0^m 8 à 0^m 9. Quelquefois leur rapidité augmente jusqu'à près de 2 nœuds :

bien que disent les instructions anciennes, leur action rapproche de la côte tout en prolongeant cette dernière parallèlement. Il arrive aussi parfois que cette action est nulle, même qu'elle renverse et porte au N. ; je l'ai remarqué surtout après que l'harmattan avait soufflé pendant plusieurs jours consécutifs.

Dans l'hivernage, la direction des courants est plus variable encore, par suite des variations de la brise elle-même : ainsi, après les tornades et les vents du S. ou S. O. d'une certaine durée, il faut s'attendre à voir les courants renverser et porter au N. Au mouillage de la barre, on subit nécessairement l'influence, mais sans direction très-fixe, tantôt du flot tantôt du jusant. La durée de ce dernier au bas du fleuve est presque double de celle de la marée montante. Pendant l'hivernage surtout, les eaux de la mer deviennent jaunes et bourbeuses à l'embouchure du fleuve ; elles sont très-poissonneuses tout le long de la côte.

ROUTE DE SAINT-LOUIS A GORÉE.

L'amiral Roussin, dans ses Instructions, indique le S. 40° O. comme direction d'une ligne droite tirée de la barre de Saint-Louis à la pointe des Almadies ; mais, la barre ayant beaucoup descendu depuis cette époque, je n'engage pas les navigateurs à subordonner leur route à ce relèvement. Il m'est d'ailleurs arrivé, ainsi qu'à beaucoup de capitaines, en partant le soir de Guet-N'dar, plus N. de 6 milles que la barre de 1818, de me trouver le matin assez près des Mamelles en mettant le cap, non au S. 58° O., qui est le S. 40° O. corrigé, et presque le S. O. 1/4 O., pas même à l'O. S. O. 1/2 S., mais à l'O S. O. Aussi, bon nombre de capitaines mettent-ils le cap même à l'O. S. O. 1/2 O., afin de n'être pas portés dans la baie d'Yof, où la profondeur des eaux peut rendre la position difficile, si l'on s'y trouve acculé de calme, avec ras de marée, ainsi que cela est arrivé à deux navires que j'ai vus récemment s'y perdre. Cela seul prouverait que les courants, ainsi que je l'ai dit, ne longent pas parallèlement la côte, mais la coupent un peu obliquement, et conséquemment y portent plus qu'on ne l'a avancé. Dans la saison des vents de N., j'engage donc, en appareillant de Guet-N'dar, à ne pas gouverner plus S. que l'O. S. O. ; cette direction fera attaquer les Mamelles du Cap-Vert à distance convenable, et n'exposera pas à les dépasser sans les voir, autre inconvénient qu'il importe d'éviter, à cause des difficultés que l'on éprouverait ensuite à remonter jusqu'à





Michel sculp.

Les Manilles vues à l'E. N.E. à 4 milles de distance.

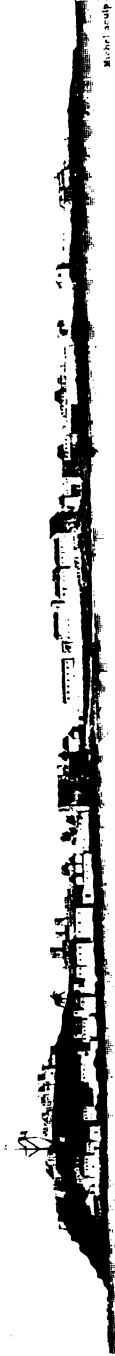
E. Buret, Guillaume del.



Michel sculp.

Les Îles Madeleine rangées par tribord le cap au N.O. $\frac{1}{4}$ N.

E. Buret, Guillaume del.



Michel sculp.

Île et ville de Gorée vues du mouillage, effaçant le grand baobab de Dakar par la pointe Nord, referée à l'O. N.O. *par mètres, S. V.*

E. Buret, Guillaume del.

Sorte dans la saison des vents de N. C'est ainsi que j'ai vu beaucoup de navires, manquant leur atterrissage des Mamelles, venir attaquer le cap de Naze au lieu du Cap-Vert, et n'arriver à Gorée, en luvoyant contre vent et courant, que 13 à 16 heures plus tard.

Les Mamelles.

Les petites Mamelles, indiquées par les mêmes instructions, ne sont que des dunes de sable peu différentes de celles qui se voient le long de la côte; je ne les indique donc pas comme remarquables. Ce sont des dunes de sable d'une forme conique très-prononcée, et en cela elles diffèrent des autres mamelons que l'on aperçoit depuis Saint-Louis jusqu'au Cap-Vert, lesquels sont séparés par des ondulations de terrains sablonneux bien moins tranchées; elles sont au nombre de trois; on ne pourra les confondre avec les grandes Mamelles en remarquant que ces dernières sont bornées et entourées de terres cultivables, tandis que les petites Mamelles ne sont que du sable pur autour de plaines de même espèce. Mais il est impossible de les apercevoir en atterrissant au large des Almadies; ce n'est guère qu'en s'enfonçant dans la baie d'Yof, soit en redescendant Saint-Louis ou y remontant qu'on pourra les apercevoir. Plusieurs navigateurs, étrangers aux localités, ont d'ailleurs été trompés par cette double indication, et, ne pouvant distinguer ces petites Mamelles, ont cru les voir en apercevant les grandes, les vraies Mamelles, celles qui dominent et servent de sommet principal au massif de terres de la presqu'île du Cap-Vert.

Presqu'île du Cap-Vert.

Ces deux mamelons, fort élevés comparativement, seront les deux premières terres que l'on apercevra en venant attaquer le Cap-Vert. Les personnes peu habituées à la stérile monotonie des terres du Sénégal seront surprises de cette appellation, si elles viennent reconnaître le Cap-Vert de janvier en juillet. La presqu'île tout entière n'offre guère, à cette époque, qu'une végétation languissante, que des arbres dépouillés de feuilles ou de bruyères grisâtres. Mais, après avoir été fécondée par les pluies de l'hivernage, la végétation prend un aspect qui contraste surtout avec les dunes de sable qui s'étendent de la barre de Saint-Louis à la baie d'Yof. Le côté N. de cette presqu'île forme la baie peu prononcée connue sous le nom de baie d'Yof. Dans le fond de cette baie est un petit îlot de ro-

ches qui, jeté à 1/3 de mille au large de la côte, se lie à elle par une chaîne de récifs en grande partie sous l'eau. Les villages d'Yof sont établis sur la plage et vis-à-vis l'îlot.

La côte de cette presqu'île opposée à la gorge qui la lie à la grande terre est découpée par plusieurs pointes et petites baies. La première de ces pointes est celle des Almadies ; c'est la plus N. et la plus O. La seconde est le Cap-Vert proprement dit, auquel succède, après deux ou trois autres intermédiaires, une pointe plus avancée appelée cap *Manuel*.

Pointe des Almadies.

Lorsqu'on se tient près de terre, en venant du N. O., on ne tardera pas à apercevoir les deux rochers principaux de la chaîne de récifs qui prolonge la pointe des Almadies : l'un d'eux, et c'est presque le plus O., vu dans certaines positions, a la forme d'un cube à peu près régulier. Cette chaîne de récifs, quand on la prolonge par le N. et le S., fait suite à une pointe de terre qui se mamelonne en deux ou trois monticules partant des Mamelles : ces récifs s'étendent au plus à 1 mille 1/2 au large, et l'on peut, de temps fait, ranger à 1/2 mille le brisant le plus O. Mais de calme, et quand la mer est grosse, il est inutile, souvent dangereux, de s'en approcher ainsi, à cause de la nature rocailleuse du fond, qui offre d'ailleurs un grand brassiage. Les Almadies sont à craindre, surtout de nuit et par temps de brume ; la mer y est presque toujours grosse, surtout dans la saison des vents de N. et des ras de marée.

Si, en prenant connaissance des Mamelles, on les relève dans le S., même dans le S. E., il faudra naturellement faire encore de l'O. et du S., suivant la distance de terre, jusqu'à ce qu'on ait dépassé le méridien de la pointe extrême des Almadies, que l'on contourne ensuite suivant le temps régnant. Si on les relève dans l'E. du monde, on pourra gouverner sur elles pour se rapprocher de terre et prolonger ensuite, à petite distance, les Madeïnes et le cap Manuel.

Le Cap-Vert.

Après la pointe des Almadies, vient le Cap-Vert proprement dit, moins O. qu'elle cependant : c'est un massif de terre coupé à pic, et qui semble être la base des Mamelles.

Les Madeïnes.

Les Madeïnes sont trois îlots de roches déserts et blanchis

par la fiente des oiseaux. L'un d'eux, le plus grand, offre des excavations naturelles et abruptes ; il est le plus souvent inabordable ; les deux autres sont des rochers tout à fait inaccessibles.

Si l'on serre la terre de près en atterrissant, on verra surgir les Madeleines à l'horizon en dehors du cap Manuel ; en dedans, au contraire, si l'on double très au large la pointe des Almadies.

Wakam.

Depuis le Cap-Vert proprement dit jusqu'au cap Manuel, la côte s'abaisse et se découpe en plusieurs baies, dont l'une renferme le village de Wakam et quelques cases de pêcheurs. Mais les terres s'élèvent ensuite à partir d'un massif de tuf jaunâtre qui précède le cap Manuel, et dont les falaises bien tranchées s'aperçoivent de fort loin, surtout en atterrissant du S. Bien que la partie E. des Madeleines ne soit pas saine, il y a passage, louvoyage même, pour des navires d'une certaine grandeur entre les Madeleines et la terre. Une barre, sur laquelle il y a de 4 à 8 mètres d'eau, relie les brisants de l'E. des Madeleines à la ligne de hauts-fonds qui part des pointes du continent situées en regard. Quant à la partie O. des Madeleines, on peut la ranger de très-près sans danger. Après avoir dépassé les Madeleines d'abord, puis le cap Manuel, on apercevra l'île de Gorée.

Cap Manuel.

Le cap Manuel est une terre basaltique de moyenne hauteur, coupée brusquement et fort saine. Il ne se trouve à ses pieds qu'une petite roche, presque à le toucher, et qu'on peut ranger elle-même de fort près, la sonde rapportant de 20 à 25 mètres dans son voisinage.

Atterrissage du Sud.

Si l'on atterrit en venant du S., on apercevra de loin et avant l'île de Gorée, s'il brume, les taches jaunâtres qui entrecourent les terres assez abruptes et rocailleuses situées à l'O. et à l'E. du cap Manuel. Ce dernier est d'apparence sombre ; mais, comme on l'a vu plus haut, la pointe qui est dans le N. N. O. de ce cap, coupée aussi de façon abrupte, est sillonnée de grandes bandes jaunâtres superposées obliquement. Les terres

de cette pointe et du cap Manuel forment un massif plus élevé que celles qui fuient dans le N. E., et vont former la pointe Dakar, mélangée aussi de taches jaunâtres : ces taches ne sont autre chose que cette espèce de tripoli bon au nettoyage du cuivre, et pour lequel Gorée est renommée ; c'est son seul produit en effet.

En atterrissant par le S., on aura nécessairement à louvoyer dans la saison des vents du N., et, dans ce louvoyage, on aura à lutter contre un courant de près d'un nœud en moyenne, et portant dans le S.

ILE DE GORÉE.

Sur les hautes basaltes de la partie S. de Gorée s'élève une formidable citadelle dont les murailles s'apercevront tout d'abord. Un mât de pavillon, planté sur une des batteries, signale à la rade et à l'île le nombre et l'espèce des navires en vue. Un feu de port, semblable à celui de Saint Louis, que j'ai fait placer sur le point culminant de la citadelle, peut guider pour venir chercher le mouillage de nuit. La ville s'élève sur la partie centrale et N. de cette île, laquelle est, au contraire, fort peu élevée.

Après avoir doublé le cap Manuel, près duquel s'élève un baobab isolé, on serrera le vent autant que possible pour gagner le mouillage de Gorée. Dans ces parages, le vent soufflant généralement du N. E. depuis octobre ou novembre jusqu'en mai, il est rare que l'on puisse mettre le cap sur la pointe S. de l'île, en tenant le plus près du vent. Il est plus rare encore, excepté pendant l'hivernage, que l'on puisse passer entre l'île et la grande terre. On prolongera donc sa bordée babord amures dans la baie de Gorée, jusqu'à ce qu'on puisse prendre le mouillage au deuxième bord ou au quatrième, suivant qu'on préférera se rapprocher plus ou moins des terres qui forment la grande baie de Gorée et qui sont d'ailleurs fort saines. L'on peut également louvoyer dans le canal que forment Gorée et la presqu'île du Cap-Vert ; mais les courants contraires agissent plus violemment dans ce passage, où l'on ne trouve pas moins de 15 à 16 mètres d'eau. Les abords de l'île de Gorée offrent une ceinture de rochers élevés et abruptes, et de gros cailloux noircis et roulés par les lames, qui la rend inaccessible aux canots, excepté dans une petite anse située vers la partie E.

PLAN DE L'ILE ET DE LA VILLE DE CORÉE.

Levi par ordre de M. le Capitaine de V. E. B. de Villaines, Gouverneur du Néoual et dépendances.

- A. Gouvernement.
- B. Quartier réservé ou en construction.
- C. Casernes.
- D. Hôpital.
- E. Prison.
- F. Bâtiments.
- G. Bureau d'administration.
- H. Bureaux de la station.
- I. Dépôt de charbon.



Ces abords sont d'ailleurs fort sains ; seulement, dans la partie O., une barre de brisants s'étend au large à une distance de 200 mètres environ. Quelques petites roches se remarquent aussi dans la partie S. E., au pied des hautes terres sur lesquelles s'élève la citadelle ; mais elles en sont à peine éloignées d'une cinquantaine de mètres.

Mouillage.

Bien qu'il y ait mouillage partout dans la baie de Gorée, on distingue deux mouillages, l'un dans l'E., l'autre dans le N. ou le N. N. E. de l'anse du débarcadère. Le premier est plus commode dans la saison des vents du N. pour les communications des capots avec la terre, lesquelles peuvent alors toujours se faire à la voile ; mais la tenue y est peut-être moins bonne. A ce mouillage on efface complètement le canal, et la pointe de Dakar, dont il sera parlé tout à l'heure, est elle-même quelquefois effacée par la pointe N. de Gorée.

Si l'on est ainsi mouillé aux approches de l'hivernage, il faut se hâter de changer de position et de prendre le mouillage du N. Les instructions anciennes prescrivent d'y ouvrir d'une voile la pointe du N. de Gorée et le cap Manuel. Peut-être est-ce à peine suffisant dans la saison des vents S. E. pour être sûr de pouvoir donner dans le canal, si l'on chasse ou casse ses amarres dans une tornade. Les caboteurs de Gorée sont habitués à mouiller dans l'anse ; il est fort difficile de les assujettir au mouillage extérieur pendant l'hivernage, malgré les sinistres dont plusieurs d'entre eux sont annuellement les victimes.

On aperçoit du mouillage les deux Mamelles du Cap-Vert, qui s'élèvent par-dessus les terres de la presqu'île, entre la pointe Dakar et la pointe Bel-Air dont il va être parlé plus bas.

Ressources.

Toutes restreintes que soient les ressources de Gorée, ce n'est pas moins un point de relâche précieux pour la station d'Afrique particulièrement, et en général pour les navires qui, se rendant dans les deux Indes, se voient dans la nécessité de faire de l'eau en route. L'eau se fait dans un réservoir au fond de l'anse de Hann. Elle demande à pourrir quelque temps dans les caisses avant d'être bonne ; on l'obtient à grand-peine des adjudicataires de la fourniture ; mais une ou deux citernes vont incessamment en faciliter le transport et l'embarquement.

La viande fraîche, pour les équipages, s'y trouve en abondance ; quant aux provisions de table, elles y deviennent de plus en plus rares.

Les magasins de la station peuvent venir en aide à des avaries dans la mâture, et la baie de Hann offre toutes facilités pour un abatage en carène de novembre en juin. Gorée est également dépôt de vivres et de combustible pour la station d'Afrique ; elle est désignée comme devant être ultérieurement une des escales de la ligne transatlantique de Rio-Janeiro.

Population. — Garnison. — Citadelle.

La population de Gorée, resserrée dans la partie habitable de cet îlot, monte à soixante-dix Européens et à cinq mille trois cents indigènes, dont quatre mille libres et treize cents captifs.

La garnison, composée d'une compagnie d'infanterie et d'une section d'artillerie, devra nécessairement prendre un développement plus considérable après l'achèvement de la citadelle qui domine la ville, et qui ne contiendra pas moins d'une cinquantaine de bouches à feu : il s'y trouve deux spacieuses citernes.

Bien que le sommet du plateau de basalte où l'on a bâti cette citadelle ne soit pas, à beaucoup près, aussi élevé que l'indique M. l'amiral Roussin dans ses Instructions, puisqu'il n'est que de 33 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'obliquité des feux qu'elle lancera nécessitera d'autres batteries rasantes sur la pointe du N. et sur la place : on va les y construire incessamment,

On va relier également la défense de Gorée à celle de la presqu'île, en établissant des batteries sur les pointes Manuel, Dakar et Bel-Air.

VENTS, MARÉES ET COURANTS.

De novembre en juin, les vents habituels sur la rade de Gorée sont les brises assez régulières de N. E. D'ordinaire, le vent fraîchit depuis le lever du soleil jusqu'à deux ou trois heures de l'après-midi ; puis il mollit le soir assez habituellement. La pesante chaleur de l'harmattan ne se fait, pour ainsi dire, pas sentir au mouillage de Gorée ; ce vent n'influe que sur la direction de la brise journalière, qui souffle alors plus franchement de l'E. N. E. dès le matin, mais mollit générale-

ment vers midi ou une heure ; l'harmattan cesse ordinairement de souffler en avril, époque à laquelle les vents halent plus fréquemment le N. Dans la saison, dite saison sèche, les communications sur rade exigent de bonnes embarcations, à cause du clapotis des lames que soulèvent les brises fraîches.

A la mi-mai arrivent les calmes, brises-folles ou vents de N.O., précurseurs de l'hivernage et des tornades, lesquelles se déclarent d'ordinaire à la mi-juin.

Pendant l'hivernage, les brises sont variables, entremêlées de calmes, d'orages, de pluies et de tornades de la partie de l'E. ou du S. E. ; parfois, les brises de S. O. y soufflent aussi avec force. Les premières tornades se font sentir du 20 au 30 juin et finissent en octobre.

L'action des marées est sensible à Gorée ; l'établissement est à 7^h 20^m du matin. La mer y marne de 1^m 60 cent. dans les nouvelles et pleines lunes, et 0^m 65 cent. dans les mortes eaux ; aux équinoxes, la montée de la mer augmente de 10 centimètres.

Dans la baie de Gorée, les courants sont soumis, près de terre, à l'influence des marées ; mais à quelques milles au large ils portent généralement au S. avec une rapidité de 7 à 8 dixièmes de mille par heure ; aussi, pour remonter du cap de Naze à Gorée, le louvoyage est-il plus long qu'on ne s'y attend tout d'abord.

Il arrive cependant, mais ce cas est rare, que les courants remontent au N. ; leur vitesse est alors moindre. Dans l'hivernage, l'action des courants est très-variable, et subordonnée, comme d'ordinaire, à la direction des vents qui ont soufflé avec le plus de force et de durée. Après des tornades et des vents de la partie du S., il faut donc s'attendre à les voir remonter au N.

DAKAR.

Pointe et anse Dakar.

Dans le N. du cap Manuel et à l'O. de la pointe N. de Gorée, se voit un autre cap, coupé presque à pic et présentant des taches jaunâtres, comme en est parsemée toute cette côte, à partir du Cap-Vert : c'est la pointe Dakar, qui tire son nom des trois villages nègres bâtis près d'elle et au fond de l'anse qu'elle forme avec la pointe Bel-Air. Les embarcations qui veulent se rendre à ces villages doivent attaquer la pointe Dakar, puis la

prolonger à une trentaine de mètres. Elles arriveront ainsi devant une très-petite anse où les embarcations peuvent communiquer facilement le cul à terre en mouillant sur un grappin. Un gros caillou sous l'eau, situé un peu à gauche du milieu de cette petite anse, est la seule roche à éviter.

Villages de Dakar.

Un sentier assez rapide conduira au premier des villages de Dakar, celui où réside le chef indigène de la presqu'île du Cap-Vert, indépendante du Cayor, grâce au protectorat de la France et à la lutte qu'elle a soutenue contre le Damel ou chef du Cayor. On voit encore sur la gorge de la presqu'île la petite muraille en pierres sèches, derrière laquelle se sont retranchés les guerriers de la presqu'île pour repousser courageusement l'armée du Damel. Les deux autres villages sont situés à petite distance du premier.

Pointe Bel-Air. — Banc de Hann.

Après la pointe Dakar, les falaises rocailleuses se coudent pour former l'enfoncement de l'anse Dakar, et à ces falaises succèdent peu après des dunes de sable pur. Un baobab ou arbre du pays assez remarquable s'élève au point où le terrain change ainsi brusquement de nature ; puis en contournant le fond de l'anse Dakar, et avançant vers l'E., on remarque de nouveau que le terrain change d'aspect, et qu'aux falaises peu élevées de sable, recouvertes de brousses, succèdent des terres rocailleuses et recouvertes d'un peu de terre végétale rougeâtre : ce sont les terres de la pointe Bel-Air, qui sépare l'anse Dakar d'une seconde anse mieux fermée qu'elle, et appelée anse de Hann ; toutes deux sont très-poissonneuses. Un baobab très-élevé et tout à fait remarquable s'élève sur cette pointe Bel-Air, et un peu à gauche de ce baobab on remarque une petite plantation de parkinsonias, arbustes toujours verts. Le cimetière des habitants de Gorée se voit lui-même à peu de distance à l'O. de ce petit bois ; il est enclos par une muraille blanche qui le fait reconnaître d'assez loin. L'extrémité de la pointe Bel-Air se termine par quelques récifs qui, après s'être étendus au large visiblement, laissent un passage pour les bâtiments moyens, et vont se rejoindre dans l'E. à un banc connu sous le nom de banc de Hann ; les cartes l'établissent comme distant d'un mille de la pointe elle-même, et recouvert de 6^m 70 d'eau. J'en ai fait faire la vérification.

Anse et aiguade de Hann.

L'anse de Hann, qui se creuse dans le N. de la pointe Bel-Air, forme, avec le fond de la baie d'Yof, la gorge de la presqu'île du Cap Vert.

En dedans de la pointe Bel-Air, cette anse offre un abri pour les carénages ; elle est d'autant plus précieuse pour les caboteurs, que l'eau, dans cet endroit, se retirant à marée basse à une assez grande distance, ils peuvent y assécher leurs œuvres vives, et y faire les petites réparations qui ne nécessitent pas un halage à terre. En contournant le fond de l'anse, on ne tarde pas à rencontrer une petite rivière ou marigot, dont les eaux alimentent une aiguade, close de murs, qui fournit aux besoins des bâtiments de la rade et de la ville de Gorée.

Jusqu'à ce qu'une citerne flottante, mouillée près du rivage, puisse, à l'aide d'une pompe aspirante et foulante, puiser son eau directement dans l'aiguade, cette dernière ne pourra suffire à des demandes d'eau nombreuses et pressantes, à cause des lenteurs et des difficultés qu'on éprouve à remplir et transborder les barriques d'approvisionnement¹.

Village de Hann.

A petite distance de l'aiguade, se voit le village de Hann ; c'est en quelque sorte une petite colonie des habitants de Gorée, qui viennent volontiers y passer quelques mois de bonne saison et cultiver des jardins potagers. Aussi les ressources végétales qu'offre la relâche de Gorée proviennent-elles presque toutes des jardins de Hann, que féconde le voisinage du marigot dont on vient de parler.

M'Bao. — Cap des Biches.

Depuis le village de Hann jusqu'au cap des Biches, les terres, assez uniformément basses et sablonneuses, sont couronnées d'une ligne de broussailles, dont quelques palmiers viennent de temps en temps varier la languissante végétation. Dans l'interval, on n'y remarque que les trois villages de Charroy, M'batal et M'bao ; ce dernier s'élève près d'un étang renommé pour ses chevrettes. Après M'bao, l'on aperçoit, à petite distance dans le S., la pointe, assez élevée comparative-ment et plus boisée, nommée cap des Biches, que des dunes de

¹ Cette citerne existe maintenant.

sable blanc, couronnées de brousses, rendent assez reconnaissables. Une chaîne de récifs s'étend du pied de ce cap à environ une encablure au large ; sur la ligne de ces récifs, la sonde accuse au large un peu de diminution dans le brassage. Après le cap des Biches, le sable cesse de se mêler aux brousses et arbres de la côte qui se montre plus boisée. Entre le cap des Biches et le village de Rufisque, mais presque devant ce village, se voit un plateau de roches éloigné d'une encablure de la côte, et en dedans duquel passent souvent les petits caboteurs. Ces roches sont, en partie, blanchies par la fiente des oiseaux de mer. Une petite pointe, terminée par d'autres roches, succède : c'est celle qui ferme au S. la petite anse de Rufisque et sépare les deux villages entre eux.

Rufisque.

On peut donc aller attaquer ce mouillage de Rufisque sans crainte, et y jeter l'ancre par 8 ou 10 mètres de fond de bonne tenue. Les embarcations, après avoir chenalisé au milieu des roches qui ferment l'anse, communiquent facilement avec le village de Rufisque, dont les plaines, riches de gibier, sont renommées parmi les chasseurs.

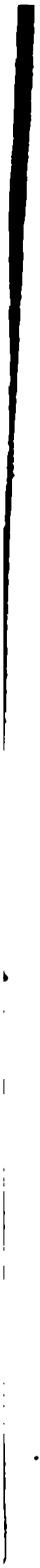
Bargney.

Entre Rufisque et le cap Rouge viennent les villages de Bargney, bâtis en partie sur la côte, en partie dans l'intérieur. C'est un peu dans le S. de ce village et sur la plage qu'on aperçoit les amas de belles pierres blanches qui servent pour certaines maçonneries de Gorée. Le débarquement en canot est difficile, le plus souvent même impossible dans tous ces villages, Rufisque excepté.

Les terres depuis Bargney se développent sur deux plans et sont très-boisées. Parmi les arbres du littoral, il s'en trouve d'une nature différente, et dont les touffes épaisses conservent leur verdure en toute saison.

Hyenne.

On remarquera sans doute qu'un peu dans le S. de Bargney la côte se mamelonne plus inégalement ; sur le revers S. du plus élevé de ces mamelons s'aperçoivent les villages épars de Hyenne. Un petit marigot, qui ne communique plus avec la mer, se voit un peu avant d'arriver à ces villages.

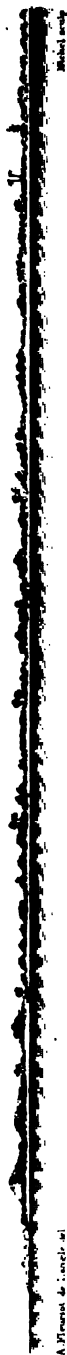




A. D'Anvers de l'ouest, lat.

Michal senly

Le Cap de Naze, vu dans le S.E. à un mille de distance.



A. D'Anvers de l'ouest, lat.

Michal senly

Vue des terres de Gaboroo et de Portudal, ce dernier village restant à l'E. N.E. à 2 milles.



A. D'Anvers de l'ouest, lat.

Michal senly

Vue de S^{te} Marie-Bathurst dans la Gambie, prise du mouillage de la rivière.

Cap-Rouge.

Presqu'immédiatement après le mamelon de Hyenne, succèdent les falaises rougeâtres et abruptes du cap Rouge. Dans cette partie de la côte, le littoral change de nature et d'aspect, et présente des terrains rocailloux et rougeâtres au lieu de dunes de sable.

N'Yangol. — Toubab-Guialo et N'dayan.

Les villages, ou plutôt les hameaux épars composant le village de N'yangol, s'élèvent sur le revers S. du cap Rouge. A ce dernier succède le village de Toubab-Guialo sur le revers N. d'une falaise un peu moins élevée et moins rougeâtre que le cap Rouge, avec lequel on la confond quelquefois; erreur que l'on évitera en remarquant que ce dernier est le plus N. des deux.

Sur le revers S. de cette falaise se trouve le village de N'dyogap : ce village ne s'aperçoit pas du large ; mais devant lui se voient quelques cailloux noirs jetés sur la plage, qui se prolongent, en brisant au large, à 1/2 encablure environ.

On remarque, à partir de ce point, que les terres changent momentanément d'aspect jusqu'au cap de Naze, et sont presque exclusivement couvertes de fourrés d'arbres, dont plusieurs conservent leur verdure toute l'année.

Popaguim.

La pointe basse de N'dayan succède ensuite ; les récifs qui la prolongent brisent à 1 mille 1/2 environ au large. Cinq ou six villages de ce nom s'élèvent au N. et au S. de cette pointe. Le village de Popaguim succède ensuite : il s'élève sur une alaise taillée à pic et de couleur jaunâtre, qui précède les grandes falaises rouges du cap de Naze lui-même.

Devant Popaguim, se dessine une petite anse, où les communications sont assez faciles quand la brise ne souffle pas du large.

Cap de Naze.

Le cap de Naze succède à cette anse : il paraît plat et coupé à pic dans certaines positions, et principalement quand on le voit du S. ; dans d'autres, au contraire, son extrémité anguleuse affecte une forme particulière dont il tire sans doute son nom, et qu'on remarque en venant de loin ; mais en s'approchant de lui, cette découpure disparaît totalement. Des falaises

jaunâtres, entrecoupées de taches rouges, achèvent de lui donner un aspect remarquable : il est complètement dénudé à son sommet ; on peut jeter l'ancre à son pied par 8 mètres de sable fin. Depuis Gorée jusqu'à ce cap, le littoral forme une grande baie, qu'il est facile de contourner sans danger sur une ligne de sondes de 11 à 13 mètres, et même moins, si l'on veut serrer la terre de très-près.

Pointe Saumone.

Depuis le cap de Naze, les terres s'abaissent insensiblement jusqu'à la pointe Saumone. Elles sont fort boisées en arrière-plan, et présentent sur le bord de la mer une plage sablonneuse surmontée d'une ligne assez régulière de végétation et d'arbustes.

Guerreiro.

Avant la pointe Saumone, on rencontre les villages de Guerreiro, reconnaissables à quelques roches noires qui interrompent l'uniformité de la plage sablonneuse. On communique avec la terre en franchissant une barre, quelquefois difficile, près de rochers noirs qui sont enfoncés dans le sable de la plage. On peut jeter l'ancre devant Guerreiro par 7 à 8 mètres de fond de sable fin, bonne tenue, à environ 1 mille de terre.

Rivière Saumone. — Pointe de Gaboroo.

Après Guerreiro, on aperçoit, en descendant la côte, la pointe basse en dedans de laquelle coule la petite rivière Saumone, près du village de ce nom, et, au delà de cette pointe, la pointe plus avancée de Gaboroo. Cette dernière se termine par une ligne de roches hors de l'eau et sous l'eau, liées elles-mêmes à un banc de sable et de coquilles, qui s'étend à 1 mille au large. Des amas de gros cailloux continuent à se voir épars de distance en distance sur la plage. L'un de ces amas de cailloux est jeté sur la pointe de la rive droite de la rivière Saumone, et peut servir à la faire reconnaître.

Village de Gaboroo.

Le littoral, à partir de Saumone, se montre plus boisé. Sur la pointe même de Gaboroo est le village de ce nom, auquel succèdent les dix ou douze villages de Portudal, groupés sur un carré de 2 à 3 milles.

En continuant à descendre la côte, on remarque de gros ro-

chers jetés au large de la plage jusqu'à environ deux encablures : ils indiquent la position des villages de Portudal.

L'on peut mouiller par le travers de ces rochers relevant le cap de Naze, au N. ; on est au mouillage de Portudal à 1 mille $\frac{1}{2}$ au large par 6 ou 7 mètres de fond. Dans les villages peuplés de Portudal, les caboteurs et traitants de Gorée traitent du miel et des peaux en quantité comme dans tous les villages de cette côte.

Banc d'Amboroo.

La côte continue à se montrer basse et boisée en se dirigeant au S. vers Amboroo, éloigné de 5 à 6 milles de Portudal. Des amas de cailloux se voient de temps en temps sur la plage. Les villages d'Amboroo sont établis au milieu d'une petite ause dont les pointes se terminent par des roches qui couvrent et découvrent au large. Le banc dit d'Amboroo, redoutable seulement pour d'assez grands navires, a environ 1 lieue d'étendue de l'E. à l'O., et 2 lieues du N. au S. Ses accorés sont à 3 lieues de la côte ; c'est donc au delà de cette distance de terre qu'un grand navire, se rendant directement au S., doit établir sa route après avoir quitté le cap de Naze ; si la sonde lui rapporte de 15 à 18 mètres, il sera suffisamment loin du banc. Mais les petits bâtiments passent entre ce banc et la terre, et même sur sa partie N., où il y a 6 à 8 mètres d'eau ; il n'y a à éviter que les plateaux de la partie S. Quand on atterrit du large, cette queue de banc est à veiller, surtout si la brume est assez épaisse pour cacher la terre : elle s'étend jusque par le travers du marigot de Fasna, entre les pointes Sereine et Gucque.

Villages de Warang. — Rivière Baleine.

A environ deux lieues au S. du village d'Amboroo, s'aperçoivent ceux de Warang. Entre ces deux pointes, un amas de rochers noirs se détache de la plage sablonneuse et indique la position de la petite rivière Baleine, après laquelle vient un marigot situé au S. de celle-ci, puis Warang.

Pointe Sereine. — Pointe de Gucque.

Après Warang, la côte, uniformément basse et couronnée de broussailles, prend une direction plus rapprochée du S. jusqu'à la pointe Sereine, qui en est à 5 milles environ. Dans l'intervalle se voient le village et la pointe basse de Yannin. La pointe Sereine succède à cette dernière ; elle est plantée de

grands baobabs qui peuvent servir à la faire reconnaître de loin. C'est à partir de la pointe Sereine que l'eau diminue de profondeur jusqu'à la pointe Faduque; à 3 et 4 milles de terre, depuis la pointe Sereine, la sonde n'accuse guère que 4^m 9 et même moins sur certains plateaux, entre la pointe Sereine et la pointe Gucque. A partir de cette dernière pointe, il faut même être à 4 et 5 milles de terre pour trouver autant de fond.

Le marigot de Fasna coule entre ces deux pointes, mais il a son embouchure plus rapprochée de la pointe Gucque que de la pointe Sereine.

Pointe et village de Joal.—Village de Faduque.

Les terres se creusent en baies plus profondes jusqu'aux falaises blanchâtres de la pointe Gucque, qui précède celle de Joal, près de laquelle s'élèvent les quatre villages de ce nom. Une petite rivière, appelée rivière de Joal, mais portée sur quelques cartes sous le nom de rivière Fayous, sépare les villages de Joal du village de Faduque, bâti au S. de la pointe de la rive gauche. Le mouillage de Joal est par le travers de cette rivière praticable seulement pour des embarcations pendant la saison sèche, mais assez profonde pour de grands caboteurs dans la saison des pluies : elle est renommée pour ses huitres, comme toutes les petites rivières de cette fraction du cap.

Après avoir doublé la pointe de Gucque, la sonde indiquera encore une diminution dans le brassage ; aussi, les abords de Joal sont-ils par là rendus assez difficiles, surtout à marée basse. Les caboteurs sont obligés d'y mouiller par 1^m 60, s'ils veulent être assez près de terre pour communiquer facilement. Les bâtiments de moyenne grandeur y sont mouillés par 5 mètres et 6^m 5, s'ils veulent s'y trouver à 4 et 5 milles de terre.

Joal, ancien comptoir français, est peuplé par des habitants issus originellement de Gorée : aussi sont-ils presque tous chrétiens. La mer y marne de près de 2 mètres dans les grandes marées : l'établissement y a été observé de 2 heures 1/2.

Pointe et village de Palmarin. — Pointe de Diacoulia.

De Joal à Palmarin, la côte est coupée par deux petites rivières ou marigots qui viennent déboucher à la mer : l'une d'elles prend le nom de Faduque et l'autre de rivière Goussau-Gué. A 2 milles de cette rivière s'avance la pointe de Palmarin, reconnaissable à des baobabs plantés en grand nombre, et

au S. desquels sont bâtis les villages de ce nom : l'un est dans l'intérieur des terres. Après avoir dépassé Palmarin, on longera des dunes sablonneuses recouvertes de brousses jusqu'au mamelon qui forme la pointe de Diacouladya : on remarque qu'à partir de la pointe de Faduque, l'eau augmente un peu de profondeur ; la sonde accuse une profondeur de 2 mètres de plus à la même distance de terre devant Palmarin, et 3 mètres de plus devant Sangomar.

Pointe de Sangomar.

Après la pointe de Diacouladya, on ne voit plus guère qu'une dune de sable sans végétation aucune : c'est la longue et sablonneuse pointe de Sangomar, qui est en même temps la rive droite de la rivière Salum et la pointe N. O. de la grande baie où débouche la Gambie ; elle a un certain rapport, par sa nature et son gisement, avec la pointe de Barbarie qui forme la rive droite du Sénégal. Quand on atterrit du N., comme il m'est arrivé de le faire, après avoir côtoyé tout le littoral qui précède, on peut jeter l'ancre le soir par le travers de cette pointe, si l'on doit se disposer à donner le lendemain matin dans la Gambie.

Anciens droits de la France sur cette fraction de côte.

D'anciens traités confèrent à la France le droit de souveraineté sur toute la portion de côte que l'on vient de parcourir depuis le Cap-Vert, souveraineté qui s'étend jusqu'à six lieues dans l'intérieur.

Rivière Salum.

Pour donner dans la rivière Salum, il faut d'abord contourner le banc qui se trouve au S. O. de la pointe de Salum ; puis, dans la saison des vents du N., on serrera le vent pour commencer un louvoyage qui se fera à très-petits bords, quand on sera dans les passes de la barre ; elles sont fort étroites et profondes de 2 1/2 à 3 brasses (4^m à 4^m 9) à marée haute : ce louvoyage continuera pour remonter la rivière, qui court au N. pendant 10 à 12 milles avant de se répandre ensuite dans le N. E. On ne manquera pas de remarquer qu'en commençant le louvoyage en dehors de la barre, la sonde rapportera plus de fond sur les accores des bancs de l'O. que sur ceux de l'E. Du reste, pour donner dans cette rivière, j'engage à prendre un pratique, à cause de la mobilité des bancs de la barre.

GAMBIE.

L'entrée de la Gambie est accessible à de grands navires, même à des frégates bien chenalées, au milieu des bancs qui obstruent sa vaste embouchure. Cette rivière n'ayant pas de barre, les bancs ont naturellement une mobilité moindre, bien qu'il leur arrive cependant de se modifier; les terres de la grande baie où débouche la Gambie étant d'ailleurs très-basses et très-difficiles à reconnaître, à l'exception de celles du S., j'engage les grands navires à ne donner dans les passes qu'avec un pratique de la localité ou un des bons patrons de Gorée. Je ferai remarquer toutefois que ces patrons, habitués à entrer dans la Gambie avec de petits navires, ne font pas toujours la distinction nécessaire entre les diverses espèces de chenaux que les bancs font entre eux; quelques-uns même ignorent l'existence du plateau qui sépare le chenal du N., ou celui des grands navires, du chenal moins profond du milieu, et cela par suite du brassage, suffisant pour les caboteurs, du plateau qui sépare ces deux passages: aussi, après avoir indiqué la route à faire pour venir chercher un pilote en atterrissant, vais-je entrer dans quelques détails sur la position des bancs et des passages qu'ils forment entre eux.

Atterrissage du Nord. — Ile aux Oiseaux. — Nature générale du fond.

Si l'on atterrit en venant du N., par exemple en quittant le mouillage pris la veille au soir près de la pointe Sangomar, on gouvernera au S. ou S. 1/4 S. E., suivant la distance où l'on est de terre, jusqu'à ce qu'on ait aperçu par bâbord une terre basse recouverte de quelques buissons et sortant à peine de l'eau; c'est l'île aux Oiseaux, aussi plate que les terres qui l'avoisinent: comme elle est, par suite, assez difficile à distinguer d'une certaine distance, malgré le mât de pavillon qui s'élève à son milieu, et qu'elle est environnée de bas-fonds, souvent on préfère, même en venant du N., rectifier sa position en courant un bord au S., du côté du cap Sainte-Marie, pour chercher les fonds de sable qui sont sur l'accote des bancs du milieu et des bancs de Sainte-Marie; en général, et c'est une indication précieuse, surtout pour le cas où l'on serait obligé de donner dans la Gambie sans pilote, la sonde rapporte du sable sur les accotes des bancs et de la vase dans les passes: on doit donc se disposer à virer de bord dès que le sable pur est indiqué par le plomb de sonde. Naturellement je ne signale cette remarque

qu'à titre d'indication générale, pouvant d'ailleurs présenter des exceptions.

On doit donc sonder avec soin, et des deux bords, dès qu'on se trouve à l'E. de la ligne qui joindrait la pointe de Sangomar au cap Pelé. La position une fois rectifiée, on peut continuer à courir, la sonde à la main, jusqu'à ce qu'on relève le mât de pavillon de l'île aux Oiseaux dans le N. E. du compas, puis on pourra laisser tomber l'ancre, par 8 mètres de fond, à 2 ou 3 milles de l'île, pour attendre le pilote.

Atterrissage de l'Ouest. — Cap Pelé. — Cap Sainte-Marie.

Si l'atterrissage se fait de l'O., on ne pourra manquer d'apercevoir les terres assez hautes du cap Pelé, remarquables par des taches rousses qui témoignent de l'aridité du sol rocailleux de ce cap. A mesure qu'on s'approchera on apercevra d'autres taches semblables à peu près, intermédiaires entre ce cap et le cap Sainte-Marie, dont les terres, plus basses mais boisées, ne tarderont pas à se reconnaître elles-mêmes à une grande maison blanche servant d'hôpital et bâtie sur son extrémité N.

Le cap Sainte-Marie a ceci de particulier que la côte, après avoir couru au N. E., depuis le cap Pelé jusqu'à son pied, y change de gisement et court à l'E. S. E. pour aller former la pointe gauche de l'entrée de la Gambie. Après avoir rectifié sa position sur ces terres, on courra sur l'île aux Oiseaux par 6 ou 8 mètres, jusqu'à ce qu'on relève le mât de pavillon de cette île dans le N. E. du compas : on sera ainsi de nouveau en position d'attendre les pilotes.

Dans le cas où, en faisant route de l'O. sur le milieu des bancs, la sonde rapporterait du sable pur, il faudrait rectifier sa position pour s'assurer que l'on n'est pas, comme je l'ai dit, sur la lisière de ces bancs dont il va être parlé tout à l'heure, auquel cas on modifierait sa route en conséquence.

Atterrissage du Sud, île et banc du cap Pelé.

Si l'on atterrit en venant du S., on aura à se mettre plus N. que le cap Pelé pour doubler les récifs et le banc (improprement appelé Sainte-Anne) qui sont situés dans le N. N. O. à 3 ou 4 milles de ce cap, dont ils devraient porter le nom ; ces récifs couvrent et découvrent, et le banc de sable qui les environne s'étend à 2 ou 3 milles à l'O. A 1 mille du banc on trouve 8 à 9 mètres, puis 11 ou 12 mètres à mesure qu'on s'en

éloigne. La mer y brise constamment et par suite y conserve une teinte sale et jaunâtre qui indique le voisinage des hauts-fonds.

Ce banc une fois doublé, on gouvernera pour longer la côte comprise entre le cap Pelé et le cap Sainte-Marie, et on les relèvera de manière à venir, comme il est dit précédemment, se mettre en position de prendre les pilotes de l'île aux Oiseaux.

Bancs et plateaux de la Gambie. — Banc Rouge.

Il y a deux bancs et deux plateaux ou petits bancs qui obstruent l'entrée de la Gambie. Le premier de ces bancs, en venant du N., est le banc Rouge, dont la lisière est environnée de brisants que l'on aperçoit facilement, et souvent même lorsqu'il ne se détache encore à l'horizon que quelques arbres des terres plates de la grande baie où vient déboucher la Gambie. L'île aux Oiseaux surgit de ce banc dont elle n'est pour ainsi dire que le sommet bas et aplati.

On ne trouve que 5 mètres à 1 mille et 6^m 6 à 2 milles de l'accore de ce banc, qui tire sans doute son nom de la teinte des eaux remuées par les brisants dont il se compose, bien que cette teinte ne soit pas des plus tranchées.

African-Knowl. — Middle-Ground ou banc du Milieu.

Le banc Rouge, fort étendu, est séparé de la tête du banc de Sainte-Marie par le plateau de l'*African-Knowl* et le plateau du *Middle-Ground* ou banc du Milieu. Ces deux plateaux sont recouverts par 3 à 5 mètres d'eau, ils ne se voient donc pas briser comme le banc Rouge et le banc de Sainte-Marie, dont il va être parlé plus bas.

Passage du Nord ou du banc Rouge.—Passage du Milieu ou de Middle-Ground.

Le vrai chenal des grands bâtiments est dans le passage peu étendu qui sépare le banc Rouge de l'*African-Knowl* ; la sonde y rapporte presque toujours 10 et 12 mètres ; on peut lui donner le nom de passe du banc Rouge. Entre l'*African-Knowl* et le *Middle-Ground* se trouve un second passage dans lequel la sonde rapporte 6 et 8 mètres, et qu'on peut appeler passage du Milieu ou du *Middle-Ground*. Le *Middle-Ground* est plus considérable que le petit plateau de l'*African-Knowl* : son étendue est de 2 milles environ de l'E. à l'O. et de 1 mille du N. au S.

Passage du Sud ou du banc de Sainte-Marie. — Banc de Sainte-Marie.

Un troisième passage, de 1/2 mille d'étendue et d'une profondeur de 5 ou 6 mètres, sépare le Middle-Ground du banc de Sainte-Marie, qui est d'une étendue de 5 milles du N. au S. du compas, et de moins de 1 mille dans toute sa largeur. Aussi est-on obligé, quand on vient virer sur le cap Sainte-Marie, de remonter plusieurs milles au N., si l'on veut dépasser le parallèle de la tête du banc dont l'extrémité S. vient mourir près de la pointe de Bathurst, laissant un passage pour les caboteurs entre elle et cette pointe.

D'après ce qui précède, un grand bâtiment devra préférer la passe du N. ou du banc Rouge. S'il était obligé par les circonstances de donner sans pilote et surtout à l'aide des cartes anglaises, il devrait sonder constamment d'un bord à l'autre, observant bien la nature du fond, qui est, comme je l'ai dit, généralement de vase dans le creux des passes et de sable aux approches des bancs. Il rectifierait sa position à l'aide de fréquents relèvements; un grand arbre de reconnaissance, dont la tête est en boule et s'aperçoit presque aussitôt que l'île aux Oiseaux, par le parallèle de la crique Jinnack, pourra servir comme remarque pour s'élever au N. des plateaux qui séparent les deux grands bancs et gagner les fonds de la grande passe. Autrefois un second mât de remarque avait été planté sur l'île aux Oiseaux, mais il a disparu. Les amers sont donc rares et difficiles à prendre sur ces terres basses et encore noyées, alors qu'il serait important de bien les reconnaître pour chenal convenablement. Le flot et le jusant portent d'ailleurs avec tant de rapidité sur les bancs, qu'il serait difficile de déterminer des caps fixes pour établir la route: la sonde est donc la plus grande ressource dans un cas pareil; elle vient plus en aide encore que les relèvements.

L'African-Knowl une fois doublé, le chenal devient plus facile à suivre pour gagner, le long des terres de Bar, l'entrée de la rivière proprement dite, laquelle compte 2 milles d'étendue entre la pointe de Bathurst d'un côté et la pointe de Bar de l'autre.

Dans la saison des vents de N. surtout, on n'a plus qu'à laisser arriver successivement sur la ville de Bathurst, en suivant une ligne de fond de 14 à 16 mètres.

Mouillage des bâtiments qui ne veulent pas entrer en rivière.

Les bâtiments qui ne veulent pas donner dans la Gambie

doivent venir mouiller par 8 mètres entre le cap Sainte-Marie et la tête du banc de ce nom ; ils sont alors à 2 lieues de la ville de Bathurst, et à 2 milles 1/2 dans le N. E. ou N. N. E. du cap lui-même.

Ville de Bathurst. — Mouillage.

La ville anglaise de Bathurst a été bâtie assez récemment sur la pointe qui termine la rive gauche de la Gambie à son entrée, laquelle pointe est elle-même, comme nous avons vu, un prolongement du cap Sainte-Marie. Cet établissement est beaucoup moins considérable et aussi d'une importance moindre que celui de Saint-Louis. Une batterie, assez peu redoutable, croise ses feux avec une seconde batterie établie à la rive opposée sur la pointe de Bar. Il s'y trouve rarement plus d'une compagnie d'infanterie en garnison. Le plateau de terre où a été élevée la ville est entouré d'une flaque d'eau qui se transforme en marais et rend ce séjour très-malsain.

Le mouillage des bâtiments de guerre est par 18 à 20 mètres dans l'E. du mât de pavillon ; par les fonds de 10 à 12 mètres, on n'est qu'à quelques encablures de la plage : c'est le mouillage des bâtiments marchands. L'établissement de la rade est à 9 heures ; la mer y marne de 2 mètres ; le courant du jusant est plus fort de 1 mille que celui du flot et dépasse 3 milles dans les grandes marées,

Albréda.

Le petit comptoir français d'Albréda, enclavé dans les possessions anglaises, se trouve à 5 lieues plus haut que Bathurst et sur la rive droite de la rivière. Pour s'y rendre vent sous vergue, le chenal est facile ; mais, si on louvoie dans la rivière, il faut un pratique pour virer à temps sur les bancs de la pointe aux Chiens et ceux que l'on rencontre près de la pointe qui précède immédiatement le comptoir d'Albréda. Ces derniers sont mêmes semés de roches, où il m'est arrivé de perdre une ancre. On peut jeter l'ancre devant Albréda à petite distance par 10 mètres, relevant le mât de pavillon de la maison du résident dans le N. N. E.

Il n'y a ni fort ni garnison à Albréda. Les quelques Européens français qui s'y trouvent sont sous la sauvegarde des couleurs françaises que les bâtiments de guerre vont faire respecter de temps en temps. Le résident est choisi parmi ces Européens.



M. de la Roche

Vue de l'établissement français d'Albareda (Gambie) relevant le mât de pavillon du résident au N. E. (10 mètres, S. V.)

M. de la Roche



M. de la Roche

Ilot des Alcatras vu dans le N. E. à 12 milles de distance.



M. de la Roche

Vue des terres avoisant le Cap Verge, relevant ce cap au S. E. (2 E. la sonde rapportant 15 mètres, S. C. 04)

M. de la Roche

Les ruines du fort Saint-James se voient sur l'îlot de ce nom, situé presque au milieu de la rivière, à 2 milles plus haut qu'Albréda. C'était l'établissement central du commerce anglais avant la construction de la ville de Bathurst.

En quittant la Gambie pour continuer à descendre la côte, on prolongera, après avoir franchi les passes, le cap Sainte-Marie et le cap Pelé, dont il a été déjà parlé. On remarquera entre ces deux caps une grande tache rougeâtre précédemment signalée, et qui est à 1 mille 1/2 environ du village bâti sur une éminence boisée entre deux caps.

Cougniour et rivière Caton.

Les terres au S. du cap Pelé changent d'aspect à mesure qu'on s'en éloigne ; elles vont en s'abaissant, sont très-boisées et interrompues de distance en distance par des bouquets d'arbres qui, de loin, ressemblent à autant d'îles et entre lesquels se découpent des entrées de petites rivières ou marigots. Une baie assez arquée, mais peu profonde, indique la position de Cougniour et de la rivière Caton. Le village de Cougniour est à 2 milles dans l'intérieur, comme aussi celui de Caton qui est plus S.

Rivière Saint-Pierre.

La rivière Saint-Pierre succède à la rivière Caton. Elle est plus profonde, et dans certaines parties on trouve 3^m 3 d'eau sur la barre.

Rivière Sainte-Anne.

La rivière Sainte-Anne, à peu près aussi profondé, succède à la rivière Saint-Pierre.

On doit longer cette côte basse et boisée sur des fonds de 8 mètres, si l'on veut se tenir en dehors des bancs de brisants que forme l'entrée de ces diverses rivières.

Marigot aux Hultres et marigot Dyogué.

Pour se maintenir à ce brassiage, on ne sera pas à grande distance de terre jusqu'aux environs de Cougniour ; mais plus bas cette distance augmentera par suite des bancs de brisants qui s'étendent au large des entrées de rivières. Le marigot aux Hultres et celui de Dyogué, qui succèdent, coupent les terres de Filé Dyogué dont la pointe S. forme l'extrémité de la rive droite de la Casamance.

Ces marigots se jettent dans cette rivière à l'époque de la saison des pluies.

Rivière de Cazamance. — Brisants du Nord. — Brisants du Sud.

L'embouchure de la Cazamance forme une grande baie qui se développe entre les terres basses de Dyogué courant au N. sur la rive droite, et les terres plus élevées de Guimbering courant à peu près au S. O. sur la rive gauche. Deux grands bancs principaux obstruent cette espèce d'entonnoir et s'étendent à environ 6 milles au large de l'entrée de la rivière proprement dite. Ces deux bancs ne laissent entre eux qu'un passage très-étroit, de 5 à 6 mètres de profondeur, et dans lequel on ne doit chenaler que la sonde à la main. L'un deux, connu des caboteurs sous le nom de banc ou brisant du N., est situé à la partie N. de cette passe et va s'étendre jusqu'à Dyogué, laissant un petit passage pour les caboteurs entre lui et cette île. On l'appelle passe de Dyogué. Le second, appelé brisant du S., s'étend depuis Guimbering jusqu'à l'entrée de la rivière, laissant également une petite passe entre lui et les terres de cette rive, mais que les caboteurs hantent très-rarement : on l'appelle passe de Guimbering. Ce banc s'étend de 1 mille 1/2 plus à l'O. que le banc du N.

Indications pour donner dans les passes de la Cazamance. — Cap et village de Guimbering. — Pointe nord de Guimbering. — Île Dyogué.

A l'exception de Guimbering, les terres de la Cazamance sont basses et par suite difficiles à reconnaître. Les brisants d'ailleurs s'étendant fort au large, un pratique serait indispensable, surtout avec des navires de moyenne grandeur, pour les bien faire reconnaître et attaquer convenablement. Comme il peut arriver toutefois que les circonstances obligent à y entrer sans pilote, je vais donner quelques indications qui pourront dans ce cas servir utilement, surtout si on a déjà fréquenté les localités. On remarquera d'abord que la partie la plus O. de Guimbering est la plus élevée ; c'est celle où est bâti le village ; on s'efforcera d'y apercevoir quelques taches blanchâtres formées par le sable, au milieu desquelles on voit çà et là de gros arbres isolés, communément appelés bois de Remarque. On remarquera ensuite que du cap Guimbering la terre court au N. E. pendant 3 milles, rétrécissant, comme nous l'avons dit, l'entrée de la rivière, et se terminant à ce gisement par la pointe plantée de palmiers que j'appelle pointe N.

de Guimbering; c'est aussi la pointe de la rive gauche de la rivière. Si les vents dépendent du N. comme cela arrive le plus souvent, on a dû venir prendre connaissance de l'île Dyogué, se tenant par des fonds de 6 à 8 mètres : les terres de cette île sont vertes, basses et plantées de plusieurs palmiers qu'on aperçoit sur le bord de la mer. En continuant à descendre la côte on ne doit pas tarder, par temps clair, à apercevoir aussi le bois de remarque de Guimbering; on gouverne dessus, toujours par le même fond, jusqu'à ce qu'on ait reconnu la tête des brisants du N.; mais il faudrait être un peu plus S. que ces derniers avant que le moment soit arrivé de venir sur bâbord.

Ce moment sera indiqué lorsque les hauts palmiers de la pointe N. de Guimbering, dont il a été parlé ci-dessus, seront vus en dehors de ces brisants. Alors on commencera à arrondir, se maintenant sur des fonds de 5 à 6 mètres; l'on gouvernera tout à fait sur les palmiers de cette pointe quand la pointe de Dyogué, formant l'extrémité de la rive droite de la rivière, sera vue par la tête des récifs qui se voient les premiers après les brisants voisins de Dyogué. On sera alors sur la barre, où la sonde rapportera de 5 à 6 mètres à marée haute, si l'on a bien chenalé. Une fois en dedans de la tête des récifs du N., on peut rallier ces récifs et les prolonger par 10, 12 et 15 mètres; on est alors dans le chenal, et l'on a à peu près le cap ouvert d'une voile de la pointe de Dyogué.

La principale difficulté consiste donc à bien attaquer la tête des brisants du N. Il ne faut pas les arrondir de trop près au N. et à l'O., car on s'y échouerait sur des fonds de moins de 3 mètres, comme il m'est arrivé avec une canonnière. D'un autre côté il ne faut pas non plus descendre trop S. pour les contourner à cause des petits fonds voisins des brisants du S., et sur lesquels s'est échouée une autre canonnière.

Il importe donc de gouverner et sonder avec la plus grande attention en ce moment, et surtout de s'efforcer de bien reconnaître les terres et les brisants, ce qui n'est pas sans difficulté quand on les voit pour la première fois; la barre une fois franchie, on continue à suivre le chenal, où la sonde rapporte 12 à 13 mètres sur la lisière et en dedans des brisants du N.; on ne tarde pas à découvrir le mât de pavillon de prise de possession planté à 3 milles au-dessus de la pointe N. de Guimbering dans l'intérieur de la rivière : si l'on veut mouiller à Dyogué devant les maisons françaises qui s'y élèvent, on rallie

la rive E. de cette île verte et boisée ; l'on peut laisser tomber l'ancre par 13 et 14 mètres très-près de terre et un peu au-dessous du marigot qui découpe l'île pour se jeter à la mer. On a laissé à droite un marigot qui sépare Carabane de Guimbering et forme entre ces îles une espèce d'anse convenable pour entreprendre des réparations de navires ; il faut, si l'on veut y entrer, se défilier des petits fonds que l'on trouve dans la partie S. de l'île Carabane. Si au lieu de franchir vent sous vergue on a eu des bordées à courir dans les passes, ces bordées doivent être tellement répétées qu'il convient de louer sans basses voiles, avec un navire carré, et d'envoyer vent devant dès que la sonde rapporte 4 mètres.

Île Carabane.

Carabané, située sur la rive gauche au-dessus de Guimbering, est, comme Dyogué, une île qui appartient à la France ; les deux rives de la Cazamance ont été successivement acquises à cette puissance, jusques et au delà de l'établissement de Sedhiou ; on peut laisser tomber l'ancre par le travers des maisons françaises de Carabane, bâties 2 ou 3 milles plus haut que l'extrémité S. de cette île.

Fort français de Sedhiou.

L'établissement français de Sedhiou est situé à environ 30 lieues au-dessus de l'embouchure de la rivière. C'est une dépendance du Sénégal ; on y a bâti un fort joli fortin flanqué de bastions et défendu par des canons. La garnison se compose d'une cinquantaine de soldats commandés par un officier. La rivière de Cazamance est très-poissonneuse et accessible à de grands navires jusqu'au barrage de Piedras, qui est à peu près intermédiaire entre le fort de Sedhiou et le village de Siquinchor, situé lui-même à une dizaine de lieues au-dessus de l'embouchure. Après Piedras les fonds, qui se sont maintenus à 6, 8 et 10 mètres, tombent à 2^m 30. Dans le cas où l'on se verrait obligé de naviguer sans pilote entre Dyogué et Sedhiou, je donne ci-dessous les renseignements transmis par le lieutenant de vaisseau Leps, qui a fait, d'après mes ordres, l'hydrographie de cette partie de la rivière.

RENSEIGNEMENTS DONNÉS SUR LA NAVIGATION INTÉRIEURE DE LA
CARAMANCE, PAR LE LIEUTENANT DE VAISSEAU E. LEPS.

Banc de Vangaran.

Pour se rendre du mouillage de Dyogné au milieu du chenal qui sépare le banc de Vangaran de la rive gauche de la rivière, la route est directe; il faut gouverner à l'E. 11° N. du monde; on passe alors par des fonds de 15 à 18 mètres; le banc de Vangaran commence sur la direction de la rivière Itou à la montagne de Cagnut. Il est peu éloigné de la rive droite de la rivière; ce banc, très-long, mais peu large, se termine à la direction de la rivière Nioumoun à la montagne du Cagnut; il offre deux passages qui se réunissent devant la rivière Itou et devant Nioumoun. La passe du N. est la plus petite en largeur, quoique ayant le même fond que l'autre, on y trouve toujours de 8 à 10 mètres d'eau; dans ce passage il faut veiller le travers de la pointe d'entrée de la rivière Vangaran, qui s'avance un peu. En venant de Nioumoun à Bayancassar, j'ai remarqué que tenant la pointe d'Itou par une coupée qui est au-dessus de Bayancassar, on se dirige dans le chenal par des fonds de 9 à 10 mètres, et que aussitôt qu'on ouvre ces deux points, au contraire, on tombe sur le banc et on ne trouve plus que 3 à 4 mètres. A l'aide de la sonde qu'on doit toujours avoir à la main, on n'a rien à craindre, en venant de suite sur bâbord ou sur tribord, suivant le cas.

Grand canal. — Pointe Aubac. — Terre de Thiong.

Le grand canal ou canal du S. se trouve entre la rive gauche et le banc: il est plus large que l'autre. La terre qui joint la pointe du Cagnut à la première pointe de Saint-Georges, pointe saillante qui forme au N. la première courbure de la Caramance, est plate; à une assez grande distance on ne trouve que 3 et 4 mètres de profondeur; entre ces fonds et le banc on navigue par 8, 10 et 12 mètres d'eau dans le chenal; en remontant la rivière il faut gouverner au N. 5° à 10° E. du monde, jusque par le travers de Nioumoun à Cagnut, c'est-à-dire jusque par le travers de la tête du banc: alors on gouverne plus au N., sur une pointe avancée qu'on aperçoit très-bien finissant la rive droite et qu'on nomme *pointe Aubac*. Il faut, dans ce passage, côtoyer le banc jusque par 6 mètres de profondeur, de préférence au côté gauche de la rivière qui, comme

je l'ai dit, est très-plat et va se joindre à une autre banc très-avancé qui commence en avant de la pointe Saint-Georges et s'avance par le travers de la pointe Aubac jusqu'au milieu de la rivière. Aux abords de ce banc on ne trouve, pendant un long espace de chemin, que 4 à 5 mètres, et 1 mètre seulement à toucher. Le canal, dans ces parages, se trouve très-près de la pointe Aubac et de la terre Thiong que l'on voit au N. formant une ligne sensiblement E. et O. à l'œil. En partant de la pointe Aubac, on se dirige sur la terre E. de Thiong, et on navigue par des fonds de 14 à 20 mètres ; c'est un des endroits les plus profonds de la rivière. J'ai cru remarquer dans ces parages qu'on se maintenait dans des fonds au-dessus de 5 mètres, tant qu'on ne fermait pas les deux montagnes de Cagnut et de Samatite, et qu'au contraire on tombait de suite sur le banc aussitôt que l'on fermait un peu ces deux montagnes.

Banc Saint-Georges.

Ce banc, dont une partie se découvre à basse mer, doit être évité avec soin, en ce qu'il se prolonge beaucoup plus au large qu'on ne le suppose, en sorte qu'en sortant, soit du petit, soit du grand passage de Vangaran, il faut venir de suite accoster la rive droite de la rivière et en passer à petite distance ; cette côte n'offre que des bancs très-peu étendus et presque à toucher terre : l'un est auprès de la petite rivière Aubac, l'autre auprès de l'entrée de la rivière Gambie, formée par la pointe de Thiong, pointe nommée *Diamate*, et le prolongement de la terre Aubac. Auprès de la terre qui fait la pointe E. de la terre de Thiong, et par suite de la rive droite de la rivière de ce nom, j'ai trouvé, jusqu'à toucher terre, 18 mètres d'eau. De cette pointe à la pointe Saint-Georges, lorsqu'on sort du chenal, on trouve de 5 à 6 mètres d'eau. Les sondes que j'ai faites dans ces parages m'ont indiqué qu'il est préférable de se tenir un peu au large plutôt que de trop accoster la terre de Saint-Georges : cependant il ne faut pas pour éviter un mal tomber dans un plus grand.

Pointe Saint-Georges. — Banc de Dyougout.

De la pointe E. de l'entrée de la rivière Thiong, rivière qui se trouve au N. de la pointe du milieu des trois qui portent le nom de Saint-Georges, et la plus N., un banc de vase s'étend jusqu'à la pointe Dyougout qui se trouve dans l'E. de la troisième pointe Saint-Georges, reconnaissable par les grands arbres qui la couvrent. Ce banc embrasse presque la

moitié de la rivière ; à son accore on trouve de 7 à 9 mètres d'eau. On le distingue généralement par une ligne de couleur différente, démarcation de l'eau vaseuse qui le couvre d'avec celle, plus claire, qui coule dans le chenal. Aussitôt qu'en s'approchant de ce banc la sonde rapporte moins de 6 mètres, il faut s'en éloigner, le fond diminuant assez rapidement et sautant de 6 à 3 et 2 mètres. Le banc, dans les grandes marées, est en grande partie à sec ; dans les marées moyennes il reste de 0^m 50 à 0^m 60 d'eau dessus. Ce banc prend les quatre cinquièmes de l'entrée de la rivière de Thiong, qui n'offre qu'un passage peu large, mais dans lequel on trouve 8 et 10 mètres d'eau, et qui est à toucher la rive droite de cette rivière.

De la pointe N. au cap Saint-Georges, à la troisième pointe de ce nom, s'étend, sur la rive gauche de la Cazamance, un petit banc qui n'offre que peu de dangers en ce qu'il se trouve tout à terre. Par le travers de la troisième pointe Saint-Georges, le fond est assez grand : j'ai trouvé 4 et 5 mètres presque à toucher les pieux placés dans la vase par les habitants pour faire des pêcheries. Cette troisième pointe de Saint-Georges est très-reconnaissable par de hauts palmiers et plusieurs baobabs qui la couronnent et dont quelques-uns sont espacés.

Pointe de Dyougout.

La pointe de Dyougout, sur la rive droite, se distingue par un bois noir assez épais qui se trouve un peu dans l'O., à petite distance de cette pointe, et qui de loin fait croire à un second avancement de la terre, un peu plus élevé que le premier.

Rivière Cayanole.

Dans le S. E. environ de la troisième pointe Saint-Georges, et dans le S. O. à peu près de la pointe Dyougout se trouve une rivière nommée Cayanole, assez grande et communiquant avec Cachéo. La rive droite de cette rivière se dirige dans l'E. et forme la rive gauche de la Cazamance, jusqu'à une pointe nommée Samis dans le N. E. de la pointe Dyougout. Pour se rendre de Saint-Georges à la pointe Samis, il faut suivre la côte de Saint Georges pour éviter le banc de Dyougout dont j'ai déjà parlé, et qui, prenant naissance à la rivière Thiong, ne se termine qu'à la pointe Dyougout : ensuite on se tient à peu près au milieu du chenal, entre la côte gauche de la Cazamance et le banc qui se trouve indiqué de distance en distance, par

des morceaux de bois échoués dessus. Ce chenal n'est pas très-large, mais cependant la Vigie a pu y louvoyer en montant et descendant la rivière, le vent s'étant trouvé contraire. Il faut avoir constamment la sonde à la main, et lorsqu'on approche, soit du côté de la terre, soit du côté du banc, des fonds de 5 mètres, il faut virer de bord immédiatement. Dans toute la rivière les bancs sont accores, en sorte qu'aussitôt qu'en louvoyant on a dépassé le plus profond du lit de la rivière et que le fond commence à diminuer, il faut se préparer à virer et envoyer par 5 et 6 mètres ; autrement si on attendait, ou si en virant on culait, on verrait ce fond diminuer immédiatement. Quelquefois, dans l'espace d'une longueur de canot, j'ai eu des différences de 2 à 3 mètres auprès des bancs.

En continuant à remonter la rivière, il faut, aux approches de la pointe Dyougout, ranger cette pointe d'assez près vers l'embouchure de la rivière, puis après se délier de toute la partie de côte de droite de Cazamance, et où se rencontrent les rivières Leudoc et Elana. Cette terre, dans la position où l'on se trouve, se termine par une pointe basse nommée Lana, suivant la carte de M. Thoyon ; cette pointe paraît faire le prolongement d'une autre un peu plus haute ; vis-à-vis et sur la rive gauche, une pointe ronde est la pointe Samis. Ici la rivière prend la direction du S. E. jusque par le travers de la pointe Lana.

Banc des marigots Leudoc et Lana. — Banc Batinière. — Pointe N'bring.

Le banc qui avoisine la partie N. E. de la rive droite se prolonge très-au large, jusqu'à la ligne qui joindrait la pointe Lana à la pointe de Dyougout. Ce banc assèche en partie à mar basse et n'a guère à la pleine mer que 1^m 1/2 et 2 mètres, en sorte que les embouchures des deux marigots Leudoc et Lana sont obstruées, et les embarcations seules, en profitant du flot, peuvent y entrer. Tant qu'on ne se mettra pas en dedans de l'alignement des deux pointes Lana et Dyougout, on n'aura rien à craindre de ce banc. La partie opposée, qui commence à la pointe Samis jusqu'à une petite rivière qui se trouve dans le S. O. de la pointe Lana, est très-accore ; à toucher les nombreuses pêcheries établies sur le bord on trouve 3 et 4 mètres d'eau. La route, pour se trouver au milieu du canal dans cette partie, est de suivre la ligne qui joindrait la pointe Dyougout à la pointe Batinière, massif rond qu'on aperçoit au pied de grands arbres qui semblent plantés sur une colline et qui indiquent l'emplacement des villages N'bring. A partir de

la petite rivière qui se trouve dans le S. E. de la pointe Samis, commence un banc qui se prolonge jusqu'au delà de la pointe Batinière, sur la rive gauche de la Cazamance ; ce banc, comme presque tous ceux de cette rivière, assèche dans quelques-unes de ses parties à mer basse, et n'a guère que 1^m 1/3 ou 2 mètres au plus à la pleine mer. Il faut donc alors fréquenter la pointe Lana : on passe dans cette direction par des fonds de 9 à 11 mètres. On peut ranger la terre après la pointe Lana, à très-petite distance ; on y trouve, comme à la pointe Samis, une grande quantité d'eau. Vis-à-vis la pointe Batinière, une pointe avancée que l'on distingue très-bien, après avoir doublé le cap Lana, indique le commencement d'un banc très-long qui entoure toute la pointe que forme la rive droite, dans le coude que présente la rivière ; cette pointe est nommée par quelques-uns pointe N'bring, étant en regard des villages de ce nom. Il faut ici revenir sur la rive gauche, le banc de Batinière devenant de moins en moins large. Les fonds dans ce canal sont de 11 à 12 mètres au milieu de la rivière ; on trouve 5 à 6 mètres à petite distance des deux bancs. On passe devant plusieurs petits marigots auprès desquels sont bâtis des villages. Dans cette position, il faut fréquenter de préférence la rive gauche pour contourner le banc de la pointe N'bring. Après avoir dépassé la pointe Batinière, et en remontant, on aperçoit un enfoncement dans lequel se trouvent deux petits marigots, dont le plus S. conduit à un des villages de N'bring. Un peu plus loin, à mesure qu'on avance, un troisième marigot conduit aussi aux grands massifs d'arbres sous lesquels sont bâtis les villages.

Rivière N'bring.

C'est dans celui-ci, nommé particulièrement rivière N'bring, que l'on entre quand on veut aller aux villages. C'est un petit chenal tortueux, dans lequel les embarcations peuvent entrer à la pleine mer. On arrive à un espace plat et planté de riz, où l'on met pied à terre et que l'on traverse pour se rendre aux villages. Toute la pointe qui forme la rive droite de la Cazamance, dans cette partie, est entourée d'un banc plat auprès duquel il ne faut pas venir par des fonds moindres que 4 mètres : on peut au contraire fréquenter de très-près la rive gauche. J'ai louvoyé avec *la Vigie* dans cet endroit, et à toucher la rive gauche j'ai trouvé 3 mètres d'eau. J'ai viré par 6 mètres à très-petite distance de terre.

Un quatrième marigot, que l'on aperçoit, conduit, comme la petite rivière de N'bring, aux villages de ce nom. Mais il y a ici beaucoup moins d'eau que dans l'autre, et la distance pour se rendre aux villages est beaucoup plus grande. Ici encore la rivière de Cazamance change de direction ; elle se dirige à peu près au N. E. La pointe qu'on aperçoit sur la rive gauche porte le nom de *Siquinchor*, quoiqu'elle soit bien encore loin de cet établissement ; mais deux pointes portent ce même nom, comme trois autres forment le total nommé plus haut pointe Saint-Georges. La Cazamance, dans cet endroit, a diminué de largeur, mais les deux rives en sont accores. Le fond des deux côtés était le même (on trouve 3 et 4 mètres près de terre), le chenal est à peu près au milieu des deux terres. On se dirige de préférence pourtant vers la rive droite, auprès d'un petit massif d'arbres qui indique l'entrée de la rivière Jacoubel.

Pointe Siquinchor.

A la première pointe avancée de la rive gauche, pointe Siquinchor, commence à peu de distance de terre, un petit banc qui contourne presque sans interruption jusqu'à l'établissement portugais de Siquinchor. Sur la rive droite on peut passer à toucher presque la pointe d'entrée de la rivière Jacoubel : c'est là que se trouve le chenal dans lequel la sonde accuse de 9 à 16 mètres. Ce chenal est très-près de la rive. Sur la direction de l'entrée de gauche de la rivière Jacoubel, à la première pointe Siquinchor, commence un banc très-grand, qui ne laisse que deux passages fort peu larges. Celui du N. qui est celui que l'on fréquente le plus, est très-profond ; on y trouve de 12 à 15 mètres jusqu'à une petite rivière nommée Finiam. Le fond diminue beaucoup plus lorsqu'on s'éloigne un peu de terre, que l'on ne doit pas craindre de ranger de très-près.

L'autre passage, que j'ai sondé avec mon canot, est près de la rive gauche de la Cazamance ; il est très-sinueux et offre peu de points de remarque, si on excepte quelques morceaux de bois échoués de distance en distance, ou quelques pieux ou branches d'arbres plantés par quelques navigateurs, marques du reste fort précaires. Je n'ai pas trouvé dans ce canal, fort peu large, moins de 3 mètres d'eau ; j'en ai trouvé 7 et 8 auprès de la seconde pointe de Siquinchor, en remontant dans le grand canal. Ce passage est peu fréquenté, en ce qu'indépendamment de ce qu'il n'abrège pas la route, on n'y peut

passer que vent sous vergues, et que même dans ce cas un faux coup de barre pourrait causer des accidents.

Marigot Finiam.

Lorsqu'on est arrivé, en remontant la Cazamance entre la petite rivière Finiam et la deuxième pointe de Siquinchor, on est sensiblement hors du banc. Ici la côte s'incline vers le S. E. Il faut continuer à ranger de très-près la rive droite, jusque vis-à-vis un petit marigot que l'on nomme, comme la petite rivière déjà rencontrée, Finiam, à cause de sa proximité avec la pointe de ce nom. Une autre pointe qui se prolonge davantage porte le nom de Djanni. A la pointe Finiam commence un petit banc qui entoure la pointe de Djanni, et sur lequel se trouve fort peu d'eau. Il faut donc alors traverser la rivière et gouverner, en arrondissant sur bâbord, sur l'établissement de Siquinchor qui paraît dans le S. E. environ. On passe alors par des fonds de 7 à 9 mètres. A mesure qu'on approchera l'établissement, jusqu'à ce qu'on soit par le travers du mât de pavillon, il ne faudra pas trop approcher la rive gauche, pour éviter un autre petit banc qui s'avance du reste peu au large. Devant Siquinchor, la côte est très-accore, jusqu'au point où la rivière prend une direction vers le N. E., point reconnaissable par un massif de palmiers peu éloigné de la rive. J'ai passé très-près de terre, toujours par 6 et 7 mètres d'eau. Le banc qui est à la pointe Djanni, sur la rive droite, s'avance peu au large. Vis-à-vis Siquinchor se trouve un petit marigot qui porte le nom de rivière Djanni; il est assez profond et très-sinueux.

Signé E. LEPS,
Lieutenant de vaisseau.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LA CÔTE DE SÉNÉGAMBIE.

Saisons.

Sur la côte de la Sénégambie, il y a deux saisons distinctes : la saison sèche et la saison des pluies.

Vents.

La saison des pluies, dite *hivernage*, commence en mai entre la Gambie et la Cazamance. Elle se fait sentir près d'un mois

plus tard à Gorée, où les premières tornades, comme on l'a vu, ne soufflent guère avant la fin de juin. Elle remonte enfin jusqu'à Saint-Louis, qui n'en ressent l'influence que dans la première quinzaine de juillet. C'est généralement en novembre que lui succèdent les brises fraîches de la partie du N. sur cette côte. Ces brises dépendent plus au moins de l'E. ou de l'O., suivant les localités et les heures du jour ; mais il est rare qu'elles soufflent de l'O. pur à Saint-Louis avant le mois de mai, et alors elles varient jusqu'à l'O. S. O., le S. O. même. Au bas de la côte, au contraire, ces brises d'O. ou brises du large sont peu fréquentes, même avant cette époque.

Quant à l'*harmattan*, il règne et souffle surtout avec force par le travers des terres sablonneuses qui sont au N. du Cap-Vert ; au S. de ce cap, il n'est plus aussi fatigant.

Courants et marées.

On a vu que les courants descendaient généralement la côte pendant la saison sèche aux environs du Sénégal avec une vitesse de 8 à 9 dixièmes, quelquefois de 1 mille à 1 mille 1/2 à l'heure ; mais qu'une partie de cette vitesse portait assez en côte pour qu'on en tint compte. Si l'on veut être soumis à toute l'influence des courants, il faut s'éloigner à 2 ou 3 lieues au large ; plus près de terre, on est plutôt soumis à celle des marées, auxquelles il est difficile d'affecter une direction bien fixe.

L'*harmattan* et le règne des vents de S. O. viennent, comme on l'a vu, renverser cette direction : aussi, en toute saison, fera-t-on bien de subordonner ses calculs de courant au vent qui aura soufflé avec plus ou moins de force les jours précédents.

Aspect des terres.

L'aspect des terres varie depuis Saint-Louis jusqu'à la Cazamance. D'une aridité purement sablonneuse depuis le fleuve jusqu'au Cap-Vert, la côte offre une certaine apparence de végétation sur cette presqu'île et en dedans des caps rougeâtres qui en bordent toute la partie O. et S. Depuis Dakar jusqu'au Cap-Rouge, c'est du sable couronné d'une ligne de verdure et de quelques palmiers. Du Cap-Rouge au cap de Naze, ce sont encore des pointes abruptes et rougeâtres, mais qui commencent à se boiser. Elles deviennent basses de plus en plus, mais toujours boisées, à partir de ce cap ; leurs rives, à peine hors de l'eau, laissent apercevoir tantôt des bouquets

d'arbres, tantôt des broussailles verdoyantes, jusqu'à ce qu'enfin le sable pur, qui s'étend de Diacoulia à la pointe Sangomar, vienne reproduire la mûe aridité des dunes de Saint-Louis.

Fonds.

Les fonds m'ont paru, du N. au S. de la côte de Sénégambie, suivre la règle à peu près générale, c'est-à-dire augmenter ou diminuer proportionnellement, suivant la hauteur des terres voisines. Ainsi, près des terres assez élevées de Gorée, et surtout du Cap-Vert, les sondes sont comparativement considérables ; elles sont moyennes près du littoral qui s'étend de Dakar jusqu'à Amboroo, et n'accusent plus qu'un faible brassiage devant les côtes basses de Portudal, Joal, etc.

Brumes.

Les brumes, sur la côte de Sénégambie, ne se dissipent généralement que vers sept ou huit heures du matin ; elles sont plus fréquentes et plus intenses pendant la saison des vents du N., et durent parfois des jours entiers dans le cours de cette saison. Elles sont rares pendant la saison des pluies. L'har-mattan, comme on l'a vu, soulève aussi, sur les terres sablon-neuses, et chasse au large une brume épaisse, qui n'est d'ordi-naire qu'une grande quantité de tourbillons de poussière tellement fine, tellement ténue, qu'ils semblent de vrais nuages. C'est surtout le long du littoral du Sahara, et de Saint-Louis au Cap-Vert, que ce phénomène est remarquable.

CHAPITRE II.

COTE DES BISSAGOS, COMPRISE ENTRE LE CAP ROXO ET LES ILES DE LOS ¹.

NOTA. Dans ce chapitre les relèvements, les gisements de la terre, la direction des courants, des vents, sont ceux du monde.

Les routes indiquées sont celles du compas. Variation en 1847 : 19° 30' N. O.
Les brassiages sans indication de marées sont ceux de la basse mer.

Cap Roxo.

A partir de la rive gauche de la Cazamance, la côte courant au S. E., sur une étendue de 9 à 10 milles, présente une suite de collines boisées d'une assez belle élévation, conservant une hauteur à peu près égale. La plus au N. de ces hauteurs est celle de Guimbering, la plus au S. se nomme cap Roxo. Après ce cap, la côte que l'on avait parcourue en venant du N. se coude considérablement vers l'E. jusqu'aux îles de Los ; au S. est le vaste et dangereux archipel des Bissagos : on peut donc considérer le cap Roxo, qui termine la côte de Sénégambie, comme une des limites du continent africain. Il est remarquable par une dune de sable blanc d'une médiocre élévation, couronnée d'arbres à son sommet ; les terres qui paraissent ensuite s'abaissent tout à coup et se dirigent à l'E. 30° S., formant une courbe peu prononcée. L'établissement y est à 8 h. 45^m, la montée de l'eau de 3 mètres environ.

Baie du Massacre.

De Guimbering au cap Roxo, la côte est partout à son pied garnie d'une ligne de brisants, et, dans un point où elle forme en se courbant la petite baie du Massacre, à 4 milles 1/2 du cap, elle présente une plage d'une couleur rougeâtre ; c'est probablement à cette particularité qu'est dû le nom de Roxo, donné à la pointe S. de la terre.

¹ Tout le chapitre relatif à la côte des Bissagos a été rédigé par M. Ch. Philippe de Kerhallet, capitaine de frégate, qui en a recueilli les éléments durant une longue navigation sur cette portion de côte.

Village de Cabrose. — Cap Barella ou Falulo. — Village de Barella.

Le cap Roxo est prolongé par un banc de 1 mille d'étendue dans la direction du S. E., et qui abrite le petit enfoncement situé en face du village de Cabrose, bâti dans l'E. et près du cap même. Il est accore, et on peut l'approcher à 2 milles de distance par des fonds de 8^m à 6^m 5. La côte au S. offre une longue plage de sable blanc qui se termine au cap Barella, dune peu élevée, mais signalée par de grands arbres situés un peu dans l'E., et par les rochers rougeâtres qui garnissent son pied. A l'E. du cap, qui, prolongé 1 mille au S. par des brisants, abrite une petite baie peu profonde, on voit un village du même nom.

Criques de Nikooyack et de Soobijack.

Au N. du cap Barella, on trouve les criques ou marigots de Nikooyack, située à 2 milles, et de Soobijack, située à 4 milles.

Pointe de Jufung. — Village de Jufung.

A partir du cap Barella, la côte, sablonneuse à son pied, s'abaisse de plus en plus en courant dans la même direction E. 30° S., jusqu'à la pointe de Jufung à l'embouchure du Rio-Cacheo. Devant cette pointe, à peine sensible par la courbure que fait la rive du Rio-Cacheo, se trouve le village du même nom, à 1 mille 1/2 dans l'intérieur des terres.

Pointe Bolola. — Village de Bolola.

De la pointe Jufung la côte court en s'arrondissant, à peu près E. et O. jusqu'à la pointe Bolola, près de laquelle, dans le N., se trouve le village du même nom, sur une crique assez considérable nommée dans le pays crique Caton ou de Ziguinchor, et qui, dit-on, communique avec la Cazamance, près du comptoir de ce nom.

Bois de Jufung et de Bolola.

Entre la pointe Jufung et celle de Bolola, il existe deux touffes de grands arbres, remarquables et isolées : l'une, nommée bois de Jufung, est à l'E. de la pointe de ce nom ; l'autre, désignée sous le nom de bois de Bolola est dans l'O. de cette dernière pointe. Elles servent de remarques pour donner dans les passes d'entrée du Rio-Cacheo.

Rio-Cacheo. — Établissement portugais de Fariaba. — Comptoir et fort de Cacheo.

On pourrait à notre avis considérer comme extrémités des rives d'embouchure du Rio-Cacheo, le cap Roxo au N., l'île Cayo au S.; la vaste baie comprise entre ces deux pointes, distantes de 39 milles environ, est obstruée de bancs et de hauts-fonds dangereux, occasionnés par les violents courants qui sortent de ce fleuve, navigable jusqu'au village de Fariaba, à 90 milles de son embouchure, point où existe un établissement portugais et devant lequel on trouve encore 3^m 2 de profondeur. La navigation de ce fleuve jusqu'à ce point, la barre étant franchie, présente peu de dangers; les Portugais y possèdent encore le comptoir de Cacheo, protégé par un fort aujourd'hui en mauvais état. On rencontre aussi sur la rive gauche de ce fleuve le village de Godas et la ville de Bator. Le comptoir de Cacheo est également sur cette rive, à 14 milles de la pointe Bolola.

Les bancs d'embouchure du Rio-Cacheo laissent entre eux d'étroits et sinueux canaux, d'une navigation impossible pour d'autres que des bâtiments caboteurs. Ceux-ci s'y engagent journellement pour suivre la côte. Pour tout autre bâtiment, il sera facile d'éviter ces bancs en venant du cap Roxo chercher les Bissagos, s'il observe de se tenir toujours à l'O. du méridien de ce cap, limite la plus occidentale de tous les bancs du Cacheo.

Nous parlerons d'abord des bancs du N., ceux qui sont situés sur la rive droite. Ce sont : le banc de Coimbra, les brisants de Falulo, de Barella, et de Jufung.

Nous décrirons après les bancs du S., ceux qui sont placés sur la rive gauche du Cacheo. Ce sont : les brisants et bancs de Jatte, le plateau de Garamas, le banc de Mata.

Nous terminerons par les bancs du centre, se composant du Grand-Parcel de Cacheo, des brisants et des bancs de ce nom, des brisants de Catchops et enfin du banc de Santo-Domingo.

Cela fait, nous donnerons les routes à suivre pour entrer dans le fleuve.

Banc de Coimbra.

Le banc le plus au N. se nomme banc de Coimbra; il a 2 milles 1/2 d'étendue de l'E. à l'O. Sur ce plateau situé N. et S. du cap Roxo, à 5 milles de distance, les fonds varient depuis 5^m 7 jusqu'à 3^m 6. La nature du fond est sable gris; à son accore on trouve de 6^m 5 à 8^m 1 de profondeur.

Brisants de Falulo. — Brisant de Barella.

Ces brisants sont situés au S. 5° E. du cap Roxo, à 9 milles 1/2 de distance, dans la partie occidentale. Ils ont 5 milles d'étendue de l'E. à l'O., en y comprenant le brisant de Barella. Sur quelques points il ne reste que 1^m 6 et le banc ne marque pas toujours. Sur les autres parties les fonds varient depuis 4^m 9 jusqu'à 3^m 2; leur nature est sable et coquilles: on trouve à son accore des fonds de vase très-variables sautant de 10^m à 3^m 2 surtout à la partie de l'O. A sa partie de l'E. sur un fond de 0^m 8 nommé brisant de Barella, la mer brise toujours et de tout temps. Ce brisant reste au S. 30° O. du cap Barella, à 6 milles 1/2 de distance. Ces deux bancs, comme les brisants de Jufung, ne sont pas portés sur la carte française des Bissagos de 1830.

Brisants de Jufung.

Les brisants de Jufung sont séparés des brisants de Barella par un canal de 4 milles environ de largeur, où la sonde rapporte de 6^m 5 à 4 mètres. Ils sont situés sur la partie S. du plateau de petits fonds qui, partant du cap Roxo, prolonge toute la côte jusqu'à la pointe Jufung, avec laquelle ces brisants sont à peu près E. et O.

Ils sont divisés en deux groupes placés sur une ligne E. 1/4 N. E. et O. 1/4 S. O. dans une étendue de 3 milles 1/2 environ. Les extrémités E. et O. assèchent sur une petite étendue. Sur les autres parties, on trouve des fonds de 1^m 6 à 0^m 4. La nature de ces bancs est sable gris et coquilles. Ils sont accores surtout à la partie du S. O., où l'on trouve des fonds de 6^m 5.

Les brisants de Falulo, de Barella et de Jufung forment la limite N. de la première passe d'entrée du Rio-Cacheo, nommé canal Direct.

Cap Mata.

En face de la pointe Bolola, se trouve le cap Mata, à la rive gauche du Cacheo et à la distance de 5 milles. Ici les arbres recommencent à garnir le pied de la côte, qui court N. et S. environ jusqu'à l'île Cayo.

Ile Garamas. — Ile et rivière de Jatte. — Bancs et brisants de Jatte.

L'île Garamas se trouve au S. du cap Mata, à 5 milles de distance; puis la côte se creuse légèrement et l'on rencontre

l'embouchure de la rivière de Jatte, qui coule au N. de l'île de ce nom contiguë à celle de Cayo. Devant l'embouchure de la rivière de Jatte, il existe des bancs dont partie assèche, et des brisants qui s'écartent de la côte sur une ligne E. et O. avec l'embouchure, à la distance de 9 milles; leur extrémité occidentale est à peu près sur le méridien des bois de Jufung, à 12 milles de distance; on trouve à leur accore de l'O. et du S. de 4 mètres à 4^m 9, sable.

Les brisants et bancs de Jatte se relieut dans le N. au plateau de Garamas, qui garnit toute la rive gauche dans cette partie et s'étend au large de l'île de ce nom à 8 milles 1/2, se terminant à l'O. sur le méridien de la pointe Jufung. Les accores de ce plateau ne marquent pas, bien qu'on n'y trouve que 3^m 2 à 2^m 4. Sa nature est vase et sable vasard.

Plateau de Garamas.—Banc de Mata.

Il est séparé du banc plus au N. nommé banc de Mata par une fosse large de 1 mille 1/2 du N. au S., où l'on a de 4^m 9 à 6^m 5. Le banc de Mata, dont la pointe occidentale est sur le méridien du bois de Jufung, court dans une étendue de 6 milles du S. S. O. à l'E. N. E. vers le cap Mata, dont son extrémité orientale est à 2 milles 1/2. Il n'y a pas cependant de passage entre ce banc et le cap au S. duquel assèche un grand banc de vase, lors de la basse mer. Sur ce banc on ne trouve que 1^m 6 ou 0^m 8, bien que d'ordinaire il ne brise pas.

Nous avons décrit les bancs du N. et ceux du S., nous allons maintenant parler de ceux du centre. La direction principale de ces derniers est de l'O. 15° S., à l'E. 15° N.

Grand-Paracel de Cacheo.

Le Grand Paracel de Cacheo, dont un seul point, le banc de Cacheo, assèche, mais dont plusieurs parties brisent, principalement sur le méridien du cap Barella, a du N. au S. 6 milles 1/2 et 11 milles de l'E. à l'O. Les différents plateaux et bancs qui le composent sont séparés par des fosses où l'on trouve des profondeurs variables, mais en général de 6^m 5 à 9^m 7 dans ces fosses; la nature du fond est de la vase. Les bancs sont sable gris mêlés parfois de coquilles.

Plateau du N. de Cacheo. — Banc de Cacheo. — Brisants de Cacheo.

Le plateau du N. comprend le banc de Cacheo, qui assèche dans une étendue de 1/2 mille. Il a 2 milles d'étendue de

l'E. à l'O. Il reste au S. 10° O. du cap Barella à 13 milles de distance.

Puis les brisants de Cacheo, désignés sur la carte française sous le nom de brisants de Falulo. Le plus au N. de ces brisants, qui marque toujours, est à 10 milles 1/2 du cap Barella et sur son méridien ; les fonds y varient de 1^m 6 à 0^m 4, sur une étendue de 4 milles de l'E. à l'O. Un peu au S. de ce premier brisant, à 1 mille environ, il en existe un second qui termine au S. avec le banc de Cacheo le plateau du N. du Paracel de Cacheo.

Le plateau du S. se compose de deux bancs : le plus à l'O. a une étendue de 8 milles de l'E. à l'O. Le fond y varie de 4^m 9, à 3^m 2, fond de sable. Il brise parfois dans une longueur de 4 milles.

Il est séparé du banc à l'E., nommé brisants de Catchops, par une fosse de 1 mille 1/2 d'étendue de l'E. à l'O., où l'on trouve de 6^m 5 à 9^m 7, fond de vase. Sur le brisant on trouve de 3^m 2 à 4^m 0.

Banc de Santo-Domingo.

Le banc de Santo-Domingo, qui prolonge dans l'E. le Grand-Paracel de Cacheo que nous venons de décrire, commence près de la partie orientale des brisants N. de Cacheo, dont il n'est séparé que par de petits fonds de 3^m 5 à 2^m 4. On pouvait donc à la rigueur considérer ce banc comme appartenant au plateau N. de Cacheo. Il ne brise pas d'ordinaire, mais on n'y trouve que des fonds de 1^m 6 à 0^m 4. Il court à l'E. 25° N. des brisants de Cacheo dans une étendue de 8 milles 1/2 ; son extrémité orientale est sur le méridien de la pointe Bolola.

Canal direct du Cacheo. — Barres.

Les bancs du centre divisent en deux l'embouchure du Rio-Cacheo, et laissent pour y pénétrer deux canaux : l'un, au N., est nommé canal Direct ; l'autre, au S., est désigné sous le nom de canal S. O.

Le premier est formé par les accores du N. du Paracel de Cacheo, les brisants de ce nom et ceux du banc de Santo-Domingo, à droite en entrant ; à gauche par les accores S. des brisants de Falulo, de Barella et de Jufung.

Il présente deux barres à franchir pour donner dans la rivière ; elles offrent des fonds de 3^m 2 à 4^m 0. La première se trouve en face de l'extrémité orientale des brisants de Jufung et va

rejoindre le banc de Santo-Domingo. La seconde est N. et S. de la pointe Bolola à l'extrémité même du banc de Santo-Domingo, et rejoint en la traversant le banc de la rive gauche de la crique Zinguinchor, nommé plateau Caton, en face de Bolola.

Canal du S. O.—Barre.

Le canal S. O. est limité à l'E. par les brisants de Jatte dans sa partie S., par le plateau de Garamas et le banc de Mata ; à l'O. par les brisants de Catchops, à son entrée par les brisants de Cacheo, puis l'accore orientale du banc de Santo-Domingo.

La barre, où l'on trouve 4^m 9 à 3^m 2, se trouve entre le banc de Mata et la partie S. du banc de Santo-Domingo.

Routes par le canal Direct.

Pour donner dans le canal Direct, on viendra reconnaître les brisants de Falulo et l'on gouvernera de manière à les ranger dans le S. à petite distance, par des fonds de 9^m 7, le cap à l'E. 9° 30' S. ouvrant de 2° sur bâbord le bois de Jufung : on viendra à cette route reconnaître les brisants de Jufung, dont on longera les accores par des fonds de 6^m 5 à 4^m 9, et 8^m 1 ; et quand on ramènera le cap Barella au N. 38° O., la pointe Jufung au N. 40° E., on aura franchi la première barre. On gouvernera alors à l'E. 19° 30' S., jusque sur le méridien de la pointe Bolola. Dès qu'on y arrivera, on gouvernera de manière à ouvrir de 18° le cap Mata sur bâbord pour franchir la seconde barre, qui a 2/3 de mille de largeur, on devra se défier des courants de flot qui sont violents, et dès que la barre sera franchie, on trouvera des fonds de 8^m 1 et 9^m 7, qui sont ceux du canal. Il suffit alors pour chenaler de se maintenir au milieu de la rivière ; le fond est vase.

Routes par le canal du S. O.

Pour donner dans le Rio-Cacheo par ce canal, généralement préféré par les pilotes, on viendra se mettre E. O. des brisants de Jatte par la latitude de 12° N., et l'on viendra reconnaître les brisants de Catchops par des fonds de 8^m 1, la route sera alors directement sur les grands arbres de Bolola, au N. 36° E. Se défiant du courant de flot qui porte environ au N. 55° E. du monde et jette sur les bancs à droite, on fera à cette route 8 milles 1/2, et l'on arrivera à l'accore S. de la barre qui a 1 mille 1/2 de largeur. Là le courant de flot porte à l'E. 10° N.

et l'on doit s'en défier beaucoup. Après avoir franchi la barre quand on ramènera le cap Mata au N. 81° 30' E. et la pointe Bolola au N. 48° E., on fera route à l'E. 1° S. pour chenal dans la rivière, dont on viendra ainsi prendre le milieu à l'alignement des pointes Bolola et Mata.

Courants, marées et établissement.

La direction générale des courants est celle des rives dans le canal Direct, mais tendant néanmoins à porter sur l'une ou l'autre suivant la marée. Il faut en veiller attentivement l'effet dans la passe du S. O. où il n'en est pas ainsi, et où sa direction varie, comme nous l'avons indiqué, jetant à droite avec le flot et à gauche avec le jusant, sur les bancs.

Le courant atteint une vitesse de 2 milles 5 à 3 milles à l'heure. La mer marne de 2^m 5 à 3^m 2 à l'entrée du Rio-Cacheo, l'établissement est de 9^h 45^m à l'entrée, près la pointe Bolola.

Je suis entré sur le Rio-Cacheo dans de grands détails : cette rivière est, je crois, peu fréquentée jusqu'à présent et les bancs de son embouchure peu connus. Les navigateurs devaient par suite rencontrer beaucoup de difficultés et de danger dans sa fréquentation. Un pilote portugais qui s'y rendait souvent, et que j'ai eu occasion de connaître à Bissao, m'a fourni une partie des renseignements qui précèdent et que j'ai lieu de croire très-exacts.

Routes du cap Roxo à l'île Cayo.

D'après les détails qui précèdent, quand on partira du cap Roxo, le relevant à l'E. du monde, qu'on en sera à 8 milles de distance par des fonds de 10 à 11^m vase, et qu'on voudra entrer dans l'archipel des Bissagos par le N., il faudra gouverner au S. S. O. ou S. S. O. 1/2 O. l'espace de 20 milles environ, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on ait atteint le parallèle de 12° 0', en se maintenant par les mêmes fonds de 11 et 13^m, vase bleuâtre ou noire, puis alors courir directement sur l'île Cayo pour la reconnaître, cette île étant l'extrémité N. du grand canal des Bissagos, nommé aussi canal du Rio-Géba.

Tout l'espace qu'on laissera à bâbord à cette route est rempli par des bancs jusqu'à la terre ; un seul marque et brise toujours, c'est celui de Cacheo.

Avant de décrire le Rio-Géba, nous ferons quelques remarques générales assez importantes.

La première observation est que sur la côte que nous avons

• décrite jusqu'ici, les sondes sont assez uniformes, mais la profondeur est peu considérable. De Guimbering au cap Roxo, des fonds de 6^m 5 à 9^m 7 mettent à peu près à 2 ou 3 milles au large. Ceux de 11 à 13 mètres vous placent à peine à 10 milles de terre. Dans le S. du cap Roxo, les mêmes fonds existent à la même distance des bancs du Rio-Cacheo ; puis à une petite distance dans le S. S. O., on rencontre peu après les bancs du N. des Bissagos.

Une seconde remarque importante consiste dans la nature du fond rapporté par la sonde. Dans tous les canaux qui séparent les bancs situés au N. O. de l'archipel des Bissagos, l'on trouve seulement de la vase molle verte, noire ou bleuâtre, sans aucun mélange. Ce n'est qu'aux approches des bancs que l'on rencontre du sable gris, sable vasard, mêlés parfois de coquilles brisées ou pourries ; l'on sera donc sûr d'être dans un canal toutes les fois qu'on aura un fond mou, dans lequel le plomb s'enfoncera sans difficultés, et l'on sera d'autant plus au milieu qu'il pénétrera plus profondément. Si le fond durcit, ce sera une preuve qu'on approche d'un banc et l'on devra dans ce cas revenir immédiatement chercher le fond mou. La vase domine depuis Roxo jusqu'à Cayo, et l'on peut mouiller partout.

Dans les routes du cap Roxo à l'île Cayo, la sonde rapportera constamment de la vase, et les fonds ne varieront guère que de 11^m à 13^m, jusque par le parallèle de 12° ; ils se maintiendront ainsi sans variation bien sensible lorsqu'on commencera à courir sur l'île Cayo, puis ils diminueront lentement et par gradation jusqu'à 9^m 7 et 8^m 1, mais pas au-dessous. Si donc à cette route, et avant d'être en vue de l'île Cayo, il arrivait qu'on rencontrât des fonds de 6^m 5, il serait probable qu'on est trop au N. de cette île, et il faudrait revenir plus vers le S. pour rectifier la route altérée par les courants, et pour bien attaquer l'entrée du canal de Rio-Géba, en évitant le banc qui de Cayo remonte le long de la côte O. de l'île de Jatte et s'écarte au large de 7 à 8 milles. A l'accote de ce plateau, la sonde accuse 6^m 5 et 4^m 9, mais les fonds tombent rapidement ensuite.

Avec des bâtiments de dimension moyenne, on peut raccourcir la route précédente en venant du cap Roxo prendre connaissance des bancs de Falulo ou de Cacheo, pour de là gouverner sur l'île Cayo, après avoir contourné les bancs les plus S. Le plus petit fond que l'on trouvera sera de 6^m 5, mais je crois la première route plus convenable, car il est surtout préférable de se mettre promptement en latitude du grand canal : les sondes à

peu près uniformes, la nature constante des fonds de vase, donneront une sécurité bien plus grande par cette route que par toute autre, d'autant que les courants sont violents dans cette partie de la côte, et soumis aux marées d'une manière plus ou moins régulière.

Marées et courants.

Aussitôt qu'on a passé dans le S. du cap Roxo, on ressent les marées. Dans le Rio-Géba, elles sont tout à fait régulières.

Entre le cap Roxo de l'île Cayo, le flot porte au S. E. et le jusant au N. O. avec une vitesse qui varie depuis 1 mille 1/2 jusqu'à 2 milles à l'heure. Je l'ai même observé de 3 milles dans une syzygie et dans l'hivernage. Chaque marée dure environ 6 heures; mais le courant ne prend que graduellement les deux directions indiquées, et ce n'est que 1 heure ou 1 heure et demie après le reversement qu'il y est franchement établi.

Les marées suivent une loi progressive le long de la côte de Sénégambie, depuis Gorée jusqu'à la partie N. de l'archipel des Bissagos.

Ainsi à Gorée, elles sont faibles de 0^m 60 à 0^m 90; le courant sur rade est peu sensible.

Vis-à-vis l'embouchure de la Gambie, elles sont de 1^m 9 à 2^m 0. Le courant au large est de 8/10 de mille à 1 mille à une distance de 10 à 12 milles de terre. L'établissement est 10^h 45^m.

A la hauteur de la Cazamance, on trouve 2^m 2 à 2^m 5 pour les marées avec un courant de 1 mille 1/2 à 2 milles, à peu près à la même distance; c'est seulement à cette distance que les marées sont tranchées le long de la côte de Sénégambie: plus au large la direction générale du courant est le S., quelques degrés vers l'E. ou vers l'O.

Par le parallèle du banc de Cacheo, à 7 ou 8 milles dans l'O., les marées sont de 2^m 5 à 3^m 2; dans les syzygies, le courant de 1 mille 1/2 à 2 milles 1/2 et même 3 milles à l'heure; l'établissement est de 9 heures.

Sur le parallèle de l'île Cayo, à 40 milles au large, la mer marne de 3^m 5, et l'établissement est de 9^h 15^m.

Sur le méridien de la même île, à l'entrée du Rio-Géba, le courant atteint une vitesse de 2 milles à 2 milles 6/10; l'établissement a été trouvé de 11 heures; la différence de niveau est de 3^m 2 à 4^m 2 dans les grandes marées.

Sur le méridien des îles Ancoras, l'établissement a été trouvé de 11^h 15^m, différence de niveau 3^m 2 à 4^m 2: cette observation

a été, ainsi que la précédente, faite durant l'hivernage. La vitesse du courant était de 2 milles 1/2 à 3 milles.

A Bissao, l'établissement de la marée est de midi 30 minutes. La mer y marné de 4^m 0 à 4^m 5; le courant y atteint 3 milles de vitesse.

Dans les autres parties des Bissagos, les marées sont à peu près les mêmes que celles de Bissao, surtout dans le canal oriental dont nous aurons à parler plus tard. Seulement, l'établissement varie suivant qu'on est plus ou moins enfoncé dans l'archipel. Ainsi, à l'île de Miel, il est de 10^h 30^m; à l'île Polon, de 10^h 0^m; aux Alcatras, de 9^h 30^m. Nous avons cru devoir réunir et grouper ici les remarques sur les marées de l'archipel des Bissagos, pour n'y plus revenir dans le courant de la description; mais nous parlerons successivement des courants et des vents généraux suivant les localités que nous parcourrons.

Courants dans le Rio-Géba.

Nous commencerons, par suite, en indiquant ceux particuliers au Rio-Géba.

En général, dans les canaux de l'archipel, et particulièrement dans le Rio-Géba, les courants alternatifs des marées suivent le gisement principal des rives. Seulement, ils éprouvent de légères modifications vis-à-vis les cours d'eau qui s'y jettent et qui l'alimentent. Nous n'entrerons pas dans tous ces détails, et nous nous bornerons à signaler que, de l'île Cayo à la pointe Diombé, le flot porte à l'E., le jusant à l'O. environ. Ces directions se font sentir même lorsqu'on est un peu à l'O. de l'île Cayo, à l'ouverture du Rio-Géba.

De la pointe Diombé à Bissao, le flot porte l'E. N. E., et le jusant à l'O. S. O. La plus grande vitesse que nous ayons observée a été de 3 milles dans la belle saison.

Vents généraux dans le Rio-Géba.

Les vents suivent aussi généralement la direction des terres, et se modifient suivant la direction du canal. Soufflant de l'O. S. O. à l'O. le long du Rio-Géba, ils deviennent S. O. à peu près sur la rade de Bissao. Seulement le matin, ils reprennent plus vers le N. et soufflent quelquefois N. N. E. et N. Dans l'hivernage, ils passent au S.-E., dans les tornades comme sur toute la côte, puis reprennent du S. O. à l'O.

Dans la saison pluvieuse, ils soufflent sans discontinuer du

S. O. au N. O. par l'O., et sont parfois très-violents, surtout dans les mois de juillet et d'août. Les tornades donnent dans le mois de juin principalement. La saison d'hivernage commence à la fin de mai et finit au milieu de novembre.

Nous terminerons par une remarque générale assez importante. C'est qu'en venant chercher l'embouchure du Rio-Géba, il sera toujours préférable de fréquenter les bancs du Rio-Cacheo, ou bancs du Nord, plutôt que ceux des Bissagos, dont le plus occidental est désigné sous le nom de brisants de l'O. Les premiers, se terminant en pente assez douce, donnent le temps d'apercevoir qu'on les approche, par la diminution progressive de la sonde.

Les seconds, au contraire, sont extrêmement accores, et ne vous laissent pas le temps de reconnaître que vous avez dévié du chenal. Ils sont aussi, par leur nature, peu propres aux mouillages.

Fonds et sondes du Rio-Géba.—Fosse de grands fonds.

On peut, à la rigueur, mouiller partout dans le grand canal de Rio-Géba. Le fond de vase molle, noire ou bleuâtre, offre une excellente tenue. Le brassiage partout varie depuis 21 mètres jusqu'à 9^m 7 sans saut brusque, sauf à l'accore des bancs du S. et dans une fosse de 15 milles d'étendue, de l'O. à l'E., dont la limite du N. est écartée de 2 milles 1/2 environ de la côte de l'île de Bisis, près des îles Ancoras. On y trouve des fonds variables de 22^m à 36^m sable vasard mêlé de gros graviers ou de cailloux ferrugineux. La partie occidentale de cette fosse est N. et S. avec l'embouchure de la rivière Sainte-Catherine, ou Porto-Novo de la carte de 1830, et à la distance de 2 milles à l'E. des brisants de Carashe. Sa partie orientale est sur le méridien de la pointe Diombé. Cette fosse a 3 milles du N. au S. dans sa plus grande largeur. On doit éviter d'y mouiller.

Quelle que soit la direction du vent, on peut toujours donner dans le canal du Rio-Géba, ou en sortir, à l'aide des marées. Le louvoyage y est long et facile. Seulement on remarquera que, de même qu'à son entrée à l'O. de Cayo, on devra de préférence hanter les îles de la rive droite plutôt que celles de la rive gauche. Les îles du N., bien que prolongées par des bancs, sont beaucoup plus saines, et, sauf quelques pointes s'étendant peu loin par des roches, la nature de ces bancs est sable vasard ou vase molle.

Les îles du S. au contraire sont avoisinées par des hauts-fonds très-accorés le plus souvent, qui les prolongent au loin et sont extrêmement dures.

Route pour donner dans le Rio-Géba.—Rochers dans l'E. de Cayo.

Après ces diverses remarques sur le Rio-Géba ou grand canal, revenons aux routes à suivre pour y pénétrer. Nous avons indiqué précédemment celles à faire pour venir du cap Roxo reconnaître l'île Cayo. Cette île est la pointe N. d'entrée du grand canal.

Dès qu'on en aura eu connaissance, on gouvernera de manière à se mettre E. et O. de sa pointe S., remarquable par une touffe d'arbres assez élevés, ressemblant de loin à un mame-lon conique. Il sera même prudent de la relever à l'E. quelques degrés N., pour éviter l'accoré S. du plateau de petits fonds qui s'en écarte à 5 milles $\frac{1}{2}$ dans l'O. et rejoint au N. les brisants de Jatte. On pourra sans crainte ranger l'île Cayo à petite distance, dès qu'on approchera de son méridien. Cette partie de l'île est saine jusqu'à 1 demi-mille de la côte, et on y trouvera des fonds de 9^m 7, 8^m 1 et 6^m 5, vase molle, si on veut venir y prendre mouillage. Dans ce cas, il ne faudra pas s'en approcher trop du côté de l'E., ni se placer sur le parallèle de la pointe S., car il existe dans cette partie trois roches basses recouvertes à la marée haute, à la distance de 2 milles $\frac{1}{2}$ de l'île.

Île de Cayo.

L'île de Cayo n'est séparée de celle de Jatte que par un étroit canal, fond de sable, et guéable à la basse mer.

Vue de l'O. ou de l'E., à 4 ou 5 milles de distance, elle se présente comme trois îlots séparés, dont le plus élevé est celui du S. Lorsqu'on approche, on ne tarde pas à reconnaître que ces îlots sont réunis par un plateau commun de roche sur lequel ils sont assis, et dont les parties dénudées de sol végétal sont, à la haute mer seulement, recouvertes par des flaques d'eau sans profondeur.

Le sol de Cayo est bas et sablonneux, ressemblant à du terrain, mêlé de roches siliceuses. Elle ne doit son élévation qu'aux arbres épais dont elle est couverte, élévation qui permet, de beau temps, de la reconnaître à 14 ou 15 milles. Il est difficile d'y aborder du côté de l'O. et du S., mais son accès dans l'E. est facile. L'île Cayo n'est habitée que momentanément.

ment par des noirs des îles voisines, principalement de l'île de Jatte, qui y viennent, dans la saison, récolter l'huile de palme qu'elle fournit en abondance.

L'aspect de cette île est celui que présentent toutes celles dont la réunion compose l'archipel des Bissagos. Leur rivage est en général de sable blanc mêlé de rochers rouges ou noirs, recouverts de laves scorifiées et mélangées parfois de terres crayeuses d'un beau jaune ou d'une teinte rouge-sang. La plupart sont prolongées par de grands bancs de vase molle et infecte, mêlée de sables charriés par les courants, et qui contribuent à rendre l'archipel malsain. Toutes sont très-boisées, et cette riche végétation est une preuve incontestable de la vigueur et de la fertilité de ce sol d'alluvion.

Embouchure du Rio-Géba.

L'embouchure du Rio-Géba, entre l'île Cayo au N. et l'île Carashe au S., a 15 milles de largeur. Cette embouchure est divisée en trois canaux, par des bancs sur lesquels il reste fort peu d'eau. Tous sont étroits du N. au S., et courent dans la direction du lit du fleuve.

Banc de Cayo.

Le premier de ces bancs, et le plus au N., est le banc de Cayo. Il se compose de deux plateaux. L'un d'eux, sur lequel on trouve de 4^m 9 à 3^m 2, est distant de l'île Cayo de 4 milles. Sa partie centrale reste sur le méridien de cette île. Sa nature est du sable vasard, et il a 3 milles de l'E. à l'O.

L'autre plateau du banc de Cayo git aussi, dans sa partie centrale et culminante N. et S., avec la pointe S. de l'île Cayo, et il en est éloigné de 6 milles. Les fonds y varient de 4^m 9 à 1^m 6. Ces deux plateaux sont séparés par une fosse très-étroite dans certains endroits, où l'on trouve de 15 à 18 mètres d'eau.

Je n'ai jamais vu briser le banc de Cayo, ni découvrir aucune de ses parties, bien qu'on m'ait dit que quelques points asséchaient dans les très-grandes marées.

Première passe d'entrée.

Le meilleur des trois passages, pour donner dans le Rio-Géba, est celui compris entre ce banc et l'île Cayo. Les fonds y varient de 9^m 7 à 14^m vase. Il suffira, pour y donner, de longer la côte S. de Cayo, à 1 mille de distance.

Banc de Carashe.

Le banc de Carashe est situé 2 milles plus au S. que le précédent. Il se compose aussi de deux plateaux courants sur une ligne E. et O., dans un espace de 8 milles, et interrompu par un fossé de 1 mille de large, dans lequel les fonds varient de 16 à 9^m 7.

Le premier de ces plateaux, le plus à l'O., formé de sable blanc et coquilles, et de 1 mille d'étendue à peu près, du N. au S., ne marque pas. On y trouve des fonds de 4^m à 3^m 2. Il est extrêmement accore, et l'on trouve 21 mètres fort près de lui.

Le second plateau, qui a 6 milles de l'E. à l'O., découvre dans une étendue de 4 milles environ, et brise sur tous ses points. Les parties de ce banc qui sont recouvertes ne le sont que par 3^m 2 ou 0^m 8 d'eau à la basse mer. Le milieu de la partie qui assèche reste au S. 21° 50' E. de la pointe de Cayo, à 9 milles de distance. La limite de l'O. des bancs de Carashe et de Cayo serait sur la ligne qui joindrait la pointe S. de Cayo à la pointe O. de l'île Carashe, située 6 milles plus S. que le banc qui reçoit son nom.

Deuxième passe.

La seconde passe d'entrée serait celle formée par les deux bancs précédents. Le fond y est sable vaseux, la profondeur considérable, et pas moindre que 18 mètres. Mais cette passe est dangereuse et peu praticable, parce que les bancs sont très-accorés l'un et l'autre, et que la sonde n'indiquera pas à temps, par sa diminution, qu'on a quitté le véritable chenal. Il vaut mieux en tout cas rallier le banc de Carashe qui brise d'ordinaire, que le banc de Cayo. J'ai mouillé dans ce passage en entrant dans le Rio-Giêba.

Troisième passe.

Cette passe serait comprise entre l'île Carashe et le banc de ce nom. Elle a 3 milles et demi d'étendue du N. au S.; le fond y est variable depuis 11 mètres jusqu'à 22. Mais les sondes sont très-irrégulières, et l'on rencontre quelques plateaux dans sur lesquels on trouve seulement 6^m 2, sans que leur approche soit nullement indiquée.

Bancs de l'Ouest.

On aura eu vuette à draper sur la limite N. des plateaux extérieurs des Bissagos. Arrière les bancs de l'O. jusqu'à l'île

Carashe, et de plus à éviter un grand plateau dont plusieurs points assèchent, et qui brise d'ordinaire.

Les brisants de l'O. sont un petit plateau qui marque toujours. A son accore, les fonds varient de 10 mètres à 6^m 5; sur le plateau même on trouve de 3^m 2 à 4^m 9.

Brisants de Warang.

Le second plateau cité plus haut a 7 milles d'étendue, sur une ligne E. N. E. et O. S. O. Sa partie centrale, où l'on trouve de 3^m 2 à 4 mètres, git de la pointe O. de Carashe au N. 60° O. à 15 milles de distance. Ce banc, sur la carte de 1830, est désigné sous le nom de brisants de Warang, nom donné par M. l'amiral Roussin, à la partie O. de l'île Carashe, qu'il a prise à tort pour une île séparée.

Je suis entré dans le Rio-Géba une seule fois par cette passe, mais je n'engage pas à la choisir. La plus commode et la plus sûre est sans contredit la plus au N., entre Cayo et le banc de ce nom.

Iles Carashe et Corbelle.

L'île Carashe, et un peu plus S. l'île Corbelle, sont très-basses, et c'est à peine si de Cayo on distingue les arbres qui les recouvrent.

Routes de Cayo aux îles Ancoras. — Ile de Jatte et île de Bisis. — Pointe Bisis.

En partant du méridien de Cayo, à 1 mille de distance, la route sera le S. 30° E. du compas, jusqu'à ce qu'on soit par le méridien de la pointe E. d'embouchure de la rivière Sainte-Catherine (Porto-Novo de la carte de 1830), qui sépare l'île de Jatte de l'île de Bisis ou Booseese, en faisant communiquer entre eux le Rio-Géba et la rivière de Jatte; ou bien l'on fera 12 milles à cette route, puis on mettra le cap directement sur la plus S. des îles Ancoras, remarquable par un grand arbre isolé placé à son sommet, ou en la tenant un peu ouverte par bâbord, si l'on craint, à cette route, d'être porté par le courant de manière à trop rapprocher la pointe Bisis, partie la plus S. de la côte en face des îles Ancoras. Ces îles basses sont parfois, à cette distance, confondues avec la côte même de Bisis. On pourra donc gouverner sur la pointe Ancoras un peu ouverte par bâbord. La pointe de Bisis ou Booseese, extrémité O. de l'île de ce nom, est prolongée au large par un

banc de roche et un grand plateau de vase qui s'en écarte à peu près de 2 milles dans le S., en contournant la côte de l'île Bisis jusqu'aux îles Ancoras et la pointe de ce nom, extrémité orientale de l'île Bisis.

Banc de Sainte-Catherine.

Dans la route indiquée précédemment depuis Cayo, on laissera sur la gauche tous les bancs qui garnissent la côte depuis cette île jusqu'à la rivière Ancoras, et de plus un plateau séparé que je nommerai banc de Sainte-Catherine, situé à 3 milles et demi au S. de la pointe terminant la rive gauche d'entrée de cette rivière, banc sur lequel on trouve de 4^m 9 à 4^m de profondeur. Il est signalé au reste à son accore, par des fonds qui diminuent graduellement de 11 mètres à 6^m 5. Il court E. et O. sur une étendue de 3 milles.

Rivière Sainte-Catherine.

Les pointes des deux rives de la rivière Sainte-Catherine sont l'une et l'autre garnies de bancs qui brisent ou découvrent de basse mer. Cette rivière, qui va rejoindre par le N. celle de Jatte, a une embouchure de 5 milles de largeur. Les fonds y sont très-variables, mais ils deviennent très-faibles au point de jonction de la rivière de Jatte. Elle n'est fréquentée que par des caboteurs.

Village de Bisis. — Pointe, rivière et îles Ancoras.

De la rivière Sainte-Catherine, la côte court 6 milles au S. 55° E. environ, jusqu'à la pointe de Bisis, près de laquelle s'élève un village du même nom. De cette dernière, la côte court directement 3 milles à l'E. jusqu'à la pointe Ancoras, reconnaissable à de longues dunes d'un sable très-blanc, situées un peu dans l'Ouest, et par les trois îles de ce nom situées au S. La pointe Ancoras est l'extrémité de la rive droite d'une assez large rivière qui prend indifféremment le nom de rivière Ancoras ou de Bisis. Cette rivière se jette aussi, vers le N., dans la rivière de Jatte, et sépare l'île de Bisis de l'île de Bissao plus à l'E.

Pointe Diombé.

La pointe de la rive gauche de cette rivière se nomme pointe Diombé ou Biombé. Les deux pointes sont éloignées de

près de 6 milles l'une de l'autre, mais elles sont garnies de bancs de vase ou sable vasard qui assèchent en partie, en rendant fort étroite l'entrée de la rivière Ancoras.

Bancs et brisants de Corbelle, Casegut, Formose, etc.

En suivant la route indiquée, en partant de l'île Cayo, on évitera sur la droite, les bancs et les dangers groupés dans la vaste baie ou enfoncement, formé par les îles Carashe, Corbelle, Kaniobe, da Punta, Casegut et Formose, îles de l'archipel des Bissagos.

Dans le cas où l'on viendrait à louvoyer dans cette partie du Rio-Géba, il faudra, pour éviter tous ces dangers du S. observer de n'y jamais entrer dans l'alignement de la pointe N. de Carashe par celle du N. de Formose; la ligne qui joint ces deux pointes est la limite extrême des dangers les plus N., lesquels, disposés pour la plupart dans la direction du canal, conservent fort peu d'eau et brisent même quelquefois à basse mer.

L'île Carashe et l'île Casegut sont parfois visitées par les caboteurs; mais il s'y fait peu de commerce, et les noirs de ces îles sont très-enclins au pillage.

Mouillage en dehors des îles Ancoras.

Si l'on veut prendre mouillage près des îles Ancoras, on pourra laisser tomber l'ancre par des fonds de 16 à 14 mètres dans la belle saison, sur le méridien de la factorerie située sur la plage, à peu près à mi-distance des pointes de Bisis et d'Ancoras. Dans la mauvaise saison, on prendra des fonds de 19 à 21 mètres sur vase et cailloux. On y a bonne tenue.

Îles Ancoras.

Les îles Ancoras, au nombre de trois, sont situées à la rive droite, et près de l'embouchure de la rivière de ce nom, fréquentée seulement par les caboteurs qui y vont chercher un abri dans la mauvaise saison, et qui, par-là, plus rapprochés de la terre, trouvent plus de commodités pour leur chargement.

Ces îles¹ sont formées de bouquets d'arbres implantés dans

¹ J'ai dressé un croquis de mouillage hors et entre ces îles, ainsi que de l'entrée de la rivière Ancoras.

des amas de sable et de débris de tout genre, accumulés sur des plateaux de roches volcaniques ferrugineuses de couleur brun rouge qui leur servent de base, et sont assez étendues sous l'eau.

Mouillage entre les îles Ancoras.

Les caboteurs, pour pénétrer dans la rivière Ancoras, passent d'ordinaire entre l'île de l'O. et celle du S., se tenant précisément à égale distance de ces deux îles. Ils viennent ensuite ranger de près la pointe E. de la troisième, et prennent mouillage en dedans de la pointe Ancoras. Cela me donna l'idée d'explorer l'entrée de la rivière ainsi que ce passage, et, en 1846, je vins mouiller avec l'*Amarante* entre les trois îles, relevant :

L'arbre de l'île S., au S. 23° 30' O.
— l'île O., au S. 79° 00' O.
— l'île E., au N. 74° 30' O.
La pointe Diombé, au S. 79° 30' E.

J'avais à ce mouillage un fond de vase molle ou sable vaseux, par 13 mètres. Dans le canal et depuis le mouillage extérieur indiqué ci-après, la sonde me rapporta successivement, en gouvernant comme il est dit plus haut, droit entre les deux premières îles, 17, 19, 26, 28, 32, 29, 26, 24, 19, 16 et enfin 13 mètres. Le passage entre les deux îles est très-étroit, d'un quart de mille au plus. Le louvoyage n'y est pas possible, car les bancs de roches qui servent d'assise aux îles sont très-accores. La sonde serait insuffisante pour en indiquer à temps l'approche. Avec faible brise et un jusant, je me laissai, pour sortir, dériver au courant.

Le mouillage indiqué plus haut était à peu près le centre d'une fosse circulaire de 460 mètres de rayon. Les fonds y varient de 13 mètres à 6^m 5, puis sautent brusquement à 3^m 2 et 1^m 6, roche. Dans l'E. de cette fosse, on rencontre un grand banc de vase qui ferme en partie la rivière d'Ancoras, et qui, partant du S. de la pointe de ce nom, vient, en rasant l'île la plus N. d'assez près, se terminer à l'île Sud d'Ancoras.

Sur ce banc l'on ne trouve que 0^m 8 à 2^m 4 de profondeur, et la passe, pour pénétrer dans la rivière, est entre la pointe E. de l'île N. et ce banc. Le fond y est peu considérable, variant de 3^m 2 à 4^m 9. Mais au delà de l'île, et vis-à-vis la pointe Ancoras, on trouve 6^m 5 dans la rivière. Le flot porte au N. E., le jusant au S. O., avec une vitesse que j'ai trouvée de 3 milles à l'heure dans ce passage.

Rivière Ancoras.

Outre ce canal d'entrée, la rivière Ancoras a une assez large embouchure, entre la pointe Ancoras et la pointe Diombé, distantes de 5 milles. Mais la passe d'entrée a peu d'étendue, rétrécie qu'elle est à l'E. par le banc de sable vassard dont nous venons de parler, et qui prolonge à l'E. les îles d'Ancoras du N. et du S., puis par le banc de la pointe Diombé qui court de l'E. à l'O. et assèche en partie. La passe entre ces deux bancs n'a donc que 1,226 mètres. Son gisement est à peu près N. et S., avec une île située au milieu de la rivière, et que l'on voit du Rio-Géba. Elle a une barre qui ne brise pas et sur laquelle on trouve 4^m 9 à 6^m 5 de profondeur. Après l'avoir franchie, on rencontre des fonds variables de 8^m 1 à 13 mètres. De la barre, le chenal court à peu près N. N. E. jusqu'à la hauteur de l'île qui partage en deux la rivière, et on doit la laisser sur bâbord en montant au delà. C'est là que s'est terminée notre exploration de cette rivière fréquentée seulement par des caboteurs.

Au mouillage dans la belle saison, je relevais :

La pointe Bisis.....	N. 40° O.
L'île Orientale.....	N. 52° E.
La factorerie.....	Nord.
L'île du Sud.....	N. 72° E.

A ce mouillage, on sera à 1 mille 1/2 de distance de la factorerie, et à un 1/2 seulement du grand banc de vase sur lequel le fond varie de 2^m 4 à 3^m 2, et qui s'étend depuis la pointe Bisis, longe la côte, et rejoint les îles de l'O. et du N. d'Ancoras, qui lui servent de limites dans cette partie.

La côte de Bisis, depuis la pointe de ce nom jusqu'à la factorerie, est garnie de palétuviers, mais depuis ce point jusqu'à la pointe Ancoras, elle présente une belle plage sablonneuse blanche qui, de haute mer, est facilement abordable. Lors de la basse mer, une partie assez étendue du plateau de vase qui la prolonge en pente très douce, assèche et réunit la côte aux îles Ancoras qui en sont le plus rapprochées par un gué où il ne reste que 0^m 4 au plus d'eau. Cette vase est molle et rend difficile la communication du large avec la plage dès la mi-marée. On peut cependant traverser assez aisément sur une chaussée naturelle de roches située à peu près en face de l'île occidentale. Cette dernière est très-basse et formée de deux plateaux de roches réunies à basse mer, mais dont les sommets seulement ne sont pas recouverts à la haute marée.

Ressources au mouillage d'Ancoras.—Aiguade.

L'aiguade, consistant seulement en pipes enfoncées dans le sable du rivage, fournit cependant une eau potable. Elle est établie en face de la factorerie, appartenant à un Portugais de Bissao. Les villages de Bisis fournissent des poules, des œufs, du lait, des bœufs à bon compte, des moutons, des cabris, des cochons à bon marché. On s'y procure des oranges, des citrons, des bananes, quelques légumes, entre autres, une espèce de haricot. Les bois voisins, d'une admirable végétation, offrent une grande variété d'espèces utiles à la charpente ou à la construction. La chasse y est facile et presque toujours abondante en gazelles, pigeons, tourterelles et perdrix. Les îles Ancoras sont couvertes d'huîtres et de coquillages; mais on se procure, comme dans tout l'archipel des Bissagos, difficilement du poisson. Le fond, toujours de vase, est peu convenable; aussi n'est-ce que dans le S. de l'archipel et à ses abords de l'extérieur, qu'on peut pêcher considérablement. Sur les fonds de sable principalement, la pêche est extrêmement abondante.

Le mouillage de Bisis est, sans contredit, le meilleur point de relâche de l'archipel des Bissagos, pour les bâtiments, même sans en excepter Bissao, où tout est beaucoup plus cher.

Aux deux villages de Bisis, il existe deux banacous importants pour la traite des esclaves, dont ce point était un actif foyer.

Population.

Les gens du pays, qui sont de la tribu des Mandiagos, ont un naturel doux et affable. Il est facile de nouer avec eux des relations amicales, et je n'ai jamais eu qu'à m'en louer. Le premier village est à 1 mille de la pointe Bisis; c'est celui du vieux chef. Le second, celui habité par le roi, est plus enfoncé dans les terres; un sentier charmant vous y conduit à travers les bois. Toutes les terres des environs sont basses et noyées lors de l'hivernage; elles offrent une richesse de végétation extraordinaire. On y cultive beaucoup de riz et du manioc.

Routes des îles Ancoras, à l'établissement de Bissao. — Pointe Saint-Martin, baie et rivière de ce nom.

En partant du mouillage indiqué précédemment, la route sera l'E. 25° S. du compas, durant 13 milles 1/2 environ jusque par le méridien de la pointe Saint-Martin, extrémité de la ri-

vière du même nom sur la rive gauche. La pointe Saint-Martin est peu remarquable.

Banc de Saint-Martin.—Banc de Formose.

On parera, en gouvernant ainsi ; au N. : Les bancs qui prolongent dans l'O. et le S. la pointe Diombé, et s'en écartent dans cette dernière direction d'un demi-mille ; ceux qui obstruent la baie formée par la côte de l'île Bissao, entre la pointe Diombé et la pointe Saint-Martin ;

Le banc de Saint-Martin, plateau qui a 2 milles de l'E. à l'O. et 1/2 mille du N. au S., sur lequel les fonds varient de 4^m 9 à 1^m 6. Il reste, de la pointe Saint-Martin au S. 48° 30' O., et de la pointe Diombé S. 76° 30' E. Il court dans la direction du lit du fleuve.

Au S. on évitera : Le petit banc de Formose, plateau d'un mille d'étendue, sur lequel on trouve 3^m 6 et 4^m 9'. Il est à peu près au milieu du Rio-Géba, cependant plus près de l'île Formose que de la rive droite. On relève de ce banc la pointe Diombé au N. 20° E., la pointe N. de Formose au S. 40° E. Cette dernière pointe en est distante de 3 milles 8/10.

Iles des Perroquets.

On dépassera à cette même route les ilots des Perroquets, petit groupe composé de quatre ou cinq îles boisées, dont partie se trouve sur un plateau de vase et sable qui assèche de basse mer sur quelques points. Ce plateau, recouvert dans d'autres parties par des flaques d'eau assez profondes, est d'une étendue considérable de l'O. à l'E. Sa limite du N. trace dans cette partie la rive gauche du Rio-Géba ; sa limite orientale dessine à droite l'entrée du canal Oriental, ou petit canal par lequel on descend au S. des Bissagos.

Banc des Perroquets. — Ile Areas.

Au N. de ce plateau, et séparé par une fosse d'un mille 3/4 d'étendue du N. au S., dans laquelle les fonds varient depuis 11^m jusqu'à 6^m 5, se trouve le banc des Perroquets, dont plusieurs parties assèchent. Ce banc, dirigé de l'E. à l'O. dans une étendue de 4 milles 1/2, n'a que 1 mille du N. au S ;

¹ Suivant la carte anglaise de l'archipel des Bissagos publiée en 1847 par l'*Hydrographic Office*, il n'y a qu'une brasse anglaise (1^m 8) sur le sommet de ce banc.

sa partie occidentale git à peu près N. et S. avec la pointe St-Martin. Sa partie orientale se réunit au grand plateau des Perroquets, qui remonte ensuite vers le N., jusque sur le parallèle de l'île Arcas, île qui indique à gauche l'entrée du petit canal dont nous parlerons plus tard. Le banc des Perroquets, distant de 5 milles 1/2 de la pointe Saint-Martin, est formé de sable et gravier. Il est très-accore du côté du N., où l'on trouve depuis 11^m jusqu'à 6^m 5, puis le fond manque brusquement. Il vaut donc mieux, dans cette partie, rapprocher la rive droite, dès qu'on aura dépassé le banc de Saint-Martin.

Du méridien de la pointe Saint-Martin, on mettra le cap à l'E. jusqu'à ce qu'on arrive par celui de la pointe Bernafel; c'est-à-dire qu'on fera 11 milles 1/2 environ à cette route. Depuis la pointe Saint-Martin jusqu'à celle de Bernafel, la côte se creuse assez fortement; mais elle est saine dans cette partie qu'on peut rapprocher sans crainte à moins de 2 milles. Elle est partout garnie d'un plateau de vase qui assèche de basse mer. Un peu à l'O. de la pointe Bernafel, il existe une touffe d'arbres élevés assez remarquables, que l'on appelle arbres de Saint-Martin.

Pointe et banc de Bernafel.

La pointe Bernafel est prolongée vers le S. par un banc de rochers d'une étendue de 1 mille 1/2. Dans son méridien, on devra donc la doubler à distance convenable. Elle est peu facile à reconnaître, vu l'uniformité de la côte; mais elle est N. et S. exactement avec les brisants O. de l'île Arcas, que l'on voit parfaitement d'ordinaire.

Île Bourbon.

Du méridien de la pointe Bernafel, on mettra le cap sur une petite île boisée, nommée île Bourbon. Cette île, prolongée vers le S.-O. par un petit banc, est accore dans sa partie de l'E. à 800 mètres de laquelle on pourra passer par des fonds de 13^m.

Île Sorcière.

De là, on mettra le cap entre l'île Sorcière, vis-à-vis de Bisso, et cet établissement, ralliant la côte de préférence à l'île qui est contournée par un plateau de petits fonds, et on viendra jeter l'ancre devant le comptoir par un fond de vase de 9^m à 8^m 1, un peu dans le S. de la ligne qui joint le fort à l'île Sorcière.

On peut indifféremment passer dans le N. ou dans le S. de

l'île Bourbon pour se rendre à Bissao. On trouve au N. des fonds de 6^m 5 à 10 mètres, et le passage, bien qu'étroit, est sans danger.

Plateau de Bourbon.

Dans l'E. 15° S. de l'île Bourbon, il existe un petit plateau sur lequel les fonds varient depuis 4^m 9 jusqu'à 2^m 4 fond de vase. Son point central est distant de 3 milles de l'île Bourbon ; son accore occidental l'est de 2 milles. Ce plateau est situé à peu près au milieu du Rio-Géba, et c'est pour l'éviter qu'on doit rallier à petite distance l'île Bourbon, lorsqu'on vient au mouillage de Bissao ou qu'on le quitte.

Bissao.

La rade de Bissao est formée dans le cours du Rio-Géba, entre la côte S. de l'île de Bissao et l'île Sorcière, dans le S. O. de laquelle l'île Bourbon est à 3 milles 1/2. Le mouillage y est parfaitement sûr dans toutes les saisons. La mer y est toujours belle, et le fond y présente une excellente tenue. Si on y affourche, on le fera N. E. et S. O., directions du flux et du reflux, afin que dans les tornades qui soufflent surtout du S. E. les ancres travaillent en même temps. Je n'ai jamais mouillé qu'une seule ancre sur la rade de Bissao.

Fort de Bissao. — Aiguade.

Le fort portugais qui protège l'établissement forme un carré dont chaque angle est flanqué d'un bastion. Il est bâti à 200 mètres de la plage, sur une petite élévation qui la domine ; trois de ses côtés regardent la campagne, l'autre bat le fleuve et le mouillage. Chaque côté présente une longueur de 200 mètres ; le mur de revêtement a 10 mètres de hauteur au-dessus du fossé : il est en fort mauvais état. Quelques pièces de douze, montées sur affûts en fer, sont les seules susceptibles de service. Une fortification, commencée sur l'île Sorcière en face, devait compléter le système de défense du mouillage. En 1846, après l'attaque du fort par les populations indigènes, on a établi une muraille qui encoint l'établissement depuis le bastion du S.-O. jusqu'au-delà de l'aiguade située à 600 mètres au S. de ce bastion. Cette muraille près la plage est flanquée d'une petite tour surmontée de quelques pierriers. Le gouverneur du comptoir est un lieutenant-colonel, et la garnison, composée d'une cinquantaine de soldats, est commandée par un capitaine et deux lieutenants.

Ressources, commerce.

Indépendamment de l'eau et du bois, on trouve à Bissao des bœufs, quelques cabris, des cochons, quelques volailles, du riz, du maïs, des ignames, quelques fruits, tels que des oranges, des citrons, des bananes, quelques légumes et du poisson de médiocre qualité.

Le principal commerce de Bissao consiste en riz, arachides, en cuirs verts, bois, etc. Dans les criques du haut du Rio-Géba, on a découvert des bancs d'ambre jaune assez considérables. Ignore si on en a commencé l'exploitation. Il y a peu de culture dans le Rio-Géba, et à Bissao même, la traite des esclaves trouve encore un foyer actif, bien qu'il n'en soit plus l'entrepôt, ce qui nuit considérablement à l'exploitation de ce sol si riche et si fécond.

On construit et on répare à la plage de Bissao d'assez grands navires caboteurs. On peut s'y échouer sans danger sur la vase ; des débarcadères y facilitent la descente assez difficile par leur assèchement à basse mer.

Les populations qui habitent la rive droite du Rio-Géba forment trois tribus :

Mandiagos. — Village de Bioum.

Les Mandiagos, qui possèdent depuis l'île Cayo jusqu'à la rivière Saint-Martin. Cette grande tribu se divise en deux peuplades gouvernées chacune par un roi. L'une s'étend depuis Cayo jusqu'à la pointe Diombé : le roi réside à Bisis. L'autre commence à la pointe Diombé et possède jusqu'à la rivière Saint-Martin : le roi réside à Bioum, sur la crique de ce nom. La rivière Ancoras sert de limite naturelle à ces deux peuplades;

Papels. — Rivière d'Otok. — Village de Bandish.

Les Papels, qui sont répandus depuis la rivière Saint-Martin, dans l'île de Bissao, jusqu'à la rivière d'Otok, située à l'E. de l'établissement de Bissao. Le roi réside à Bandish, village bâti à 1 mille 1/2 du fort et dans l'O ;

Balantes. — Comptoir de Géba. — Biaffares.

Les Balantes, peuplade qui commence à la rivière d'Otok et habite le haut du fleuve. Cette dernière population est la plus riche et la plus commerçante ; aussi les Portugais se sont-ils réservé le monopole de la navigation du fleuve jusqu'à l'établis-

sement de Géba, à 60 milles de Bissao, leur centre commercial dans cette partie qui, par un embranchement, communique avec le Rio-Cachéo au comptoir de Farinha.

La population sur la rive gauche, en face des Balantes, est celle des Biaffares.

Quant aux îles de l'archipel qui sont peuplées, elles sont indépendantes et régies par des chefs ou rois particuliers ; elles se font souvent la guerre pour se procurer des esclaves, et viennent même parfois attaquer les populations de la rive droite pour ce motif.

Historique abrégé de l'établissement français de Bissao dans son origine.

Les Français ont eu un établissement dans l'île de Bissao, dès l'année 1685. Ce comptoir, n'ayant pas prospéré, fut détruit, puis rétabli par le chevalier Brue, directeur de la compagnie du Sénégal en 1700, après un traité d'alliance conclu avec le roi de Bissao. Une polémique s'engagea à ce sujet entre la compagnie du Sénégal et la cour de Portugal, et amena l'abandon du fort portugais, qui fut rasé en 1703. Les Français restèrent donc seuls à cette époque établis dans l'île de Bissao. Ce dernier établissement, n'ayant pas eu plus de succès que les précédents, fut à peu près abandonné par la suite. J'ignore depuis quelle époque les Portugais en ont repris possession et d'après quelles conventions ; mais leur comptoir est aujourd'hui dans l'état le plus languissant et le plus misérable, malgré ses relations assez fréquentes avec les îles du cap Vert.

Au delà de Bissao, le lit du Rio-Géba se rétrécit beaucoup, et la navigation est rendue difficile par le grand nombre de bancs qui obstruent son cours : ils ne laissent pour remonter qu'un étroit et sinueux canal, où la profondeur est très-variable et parfois très-faible. Il ne serait donc accessible qu'à de petits bâtiments, et d'ailleurs sa navigation est interdite aujourd'hui aux étrangers.

Petit Canal, Canal Oriental ou de Rio-Grande.

Le canal de l'E., qui traverse les Bissagos, prend indifféremment ces trois noms.

L'archipel des Bissagos, coupé de l'E. à l'O. dans sa partie du N. par le canal du Rio-Géba ou grand canal que nous venons de décrire en détail, l'est aussi dans sa partie de l'E. par un second canal dirigé du N. au S., qui vient tomber dans le fleuve nommé Rio-Grande, au S. de l'île Bulama.

Ce second canal, auquel nous donnerons néanmoins, dans toute sa longueur à travers l'archipel, le nom de canal Oriental ou de Rio-Grande, permet d'en sortir ou d'y entrer par le S., et peut être considéré comme l'embouchure du Rio-Grande sur l'Océan. On l'appelle aussi petit canal, par opposition à celui du Rio-Géba.

Le canal Oriental s'embranche avec celui du Rio-Géba, à la hauteur de l'île Arcas.

La limite occidentale, en le prenant du N. au S., est formée par le plateau des Perroquets, qui s'étend à l'E. des îles de ce nom, et descend au S. à l'île de Gallinas ; par l'île de ce nom, les bancs qui la joignent aux îles des Porcs, et enfin par l'île Cagnabac.

La limite orientale est formée par les bancs et l'île d'Arcas, et ceux au S. qui la joignent à l'île Balama. Coupée à la pointe S. O. de cette île par l'embouchure du Rio-Grande, elle reprend à l'île Mantère ou Bosessame, puis descend par une ligne non interrompue de bancs et de récifs jusqu'à l'île de Jombère.

Première branche.

À cette hauteur, le canal principal se divise en deux branches : l'une conservant le nom primitif de canal Oriental, et courant au S. O. $1/4$ S., est la plus large et la plus considérable ; elle a pour limite de l'O. une partie de l'île Harang ou Orango et des bancs qui l'entourent. La pointe S. E. de cette île, remarquable par quelques taches jaunées, se nomme cap Caméléon ou cap Jaune : elle est entourée et prolongée dans le S. 30° O. par une chaîne de récifs ayant 10 milles de longueur, et qui limitent dans cette partie le canal.

La limite de l'E. est formée par un plateau de 16 milles d'étendue du N. au S., sur lequel, parmi plusieurs bancs de sable qui assèchent des brisants et des hauts-fonds dangereux, on remarque les îles Cavale, de Miel, Dutailis et Polon, la plus S. de l'archipel. Ce plateau a 7 milles dans sa plus grande largeur de l'E. à l'O.

Deuxième branche.

La seconde branche, à laquelle je donnerai le nom de branche de Jombère, se présente à la hauteur de cette île qui en forme le côté oriental avec les bancs et les récifs qui la prolongent et s'étendent 6 milles au S.

L'autre côté du canal est formé par la partie orientale du plateau de Cavale, de Miel et de Polon, cité précédemment.

Les bâtiments prennent indifféremment les deux branches ; mais la première, vu sa largeur, convient beaucoup mieux aux grands bâtiments : elle a environ 6 milles. Dans ma navigation à travers les Bissagos, j'ai cependant fréquenté plus habituellement la seconde, bien qu'elle soit fort étroite, de 1 mille à 1 mille 1/2 de largeur. On y rencontre aussi, à la hauteur de Jombère et de Cavale, une chaussée ou barre sur laquelle, à basse mer, on ne trouve que 6^m 5 à 4^m 0 de fond.

Avant de décrire en détail le canal Oriental, nous ferons, comme pour le Rio-Géba, quelques remarques générales sur la navigation.

Vents.

Les vents sont le plus souvent faibles dans ce canal ; ils tombent d'ordinaire vers le soir et cessent à peu près dans la nuit, pour ne reprendre que vers onze heures ou midi ; ils s'élèvent le plus souvent du S. S. O. au N. N. O., par l'O., et se rapprochent bientôt après de la direction des terres, ce qui facilite en général la descente du canal ou son trajet.

Marées.

Les marées, comme dans le Rio-Géba, sont régulières ; le flot porte principalement vers le N., suivant le gisement des côtes, le jusant vers le S. Seulement, il arrive quelquefois qu'entre la pointe S. de l'île Cagnabac et l'île Cavale, le flot se dirige à l'E. N. E., le jusant à l'O. N. O. ; puis ils reprennent dans les deux branches la direction des rives jusqu'à leur sortie. La mer marne de 4^m 0 à 4^m 9 ; le courant varie de force suivant la largeur et la profondeur du canal ; sa vitesse ne dépasse guère 3 milles dans les grandes marées.

A l'île de Miel, l'établissement est de 10 heures 20 minutes ; à l'île Poloy, il est de 10 heures 10 minutes.

Sondes et nature du fond.

Les sondes du canal Oriental sont extrêmement variables, et dans plusieurs de ses parties, elles atteignent jusqu'à 56 mètres. J'ai même trouvé jusqu'à 102 mètres fond de sable sur quelques points du canal en face de Cagnabac. Depuis l'île Arcas jusqu'à l'île Bulama, la nature dominante du fond est de la vase. Depuis Bulama jusqu'à la sortie par le S., la vase devient plus rare, le sable domine mélangé avec des coquilles ou du gravier. Près de Mantère, on trouve quelquefois du sable rougeâtre.

Tous les bancs qui garnissent les deux côtés du canal, la plupart formés de sable dur, parsemés de roches ferrugineuses, sont extrêmement accores, et l'on ne peut se fier seulement à la sonde pour les éviter. Il faudra donc, en outre de ce moyen, assurer constamment sa position par des relèvements successifs et répétés, surtout quand on sera obligé de louvoyer, ce qui nous est arrivé quelquefois.

On comprend que nous ne donnerons pas ici des instructions pour ce cas, la direction du vent rendant les routes trop variables ; nous parlerons seulement de celles à faire pour traverser le canal avec le vent favorable ainsi que la marée ; nous terminerons ces observations en disant qu'il est prudent, vers la fin de la marée, d'être en position d'atteindre un plateau de petits fonds pour y jeter l'ancre, à moins que la brise ne soit bien portante et qu'on puisse refouler le courant contraire. Dans tout l'archipel des Bissagos, on ne navigue guère qu'avec la marée favorable et très-rarement de nuit. Cette prudence est surtout indispensable pour les grands bâtiments.

Routes de Bissao au canal Oriental.

Lorsque l'on quitte le mouillage de Bissao, entre cet établissement et l'île Sorcière, il est avantageux, si l'on veut faire route pour le canal Oriental, d'appareiller un peu avant la fin du flot. Celui-ci porte à l'E. N. E., le jusant à l'O. S. O., avec une vitesse de 3 milles. Le vent étant favorable, aussitôt dérapé on fera route au Sud, de manière à doubler dans l'E. à bonne distance l'île Bourbon, par des fonds de 14^m 6 à 16 mètres de haute mer.

Quand on sera sur le parallèle de l'île Bourbon, la route sera du S. S. O. au S. O., suivant la force du courant, de manière à conserver l'île Bourbon au N. 30° E. du monde, durant 8 milles 1/2 environ, ou jusqu'à ce qu'on relève la pointe N. de l'île Arcas à l'E. du monde.

On sera alors à l'ouvert du canal Oriental, ayant à tribord l'extrémité du plateau des Perroquets, sur lequel de basse mer il reste 3^m 6 à 4 mètres ; à bâbord, les bancs de l'île Arcas, qui marquent d'ordinaire.

Il est bon d'arriver à ce point avec la primeur du jusant, et l'on aura alors 10 mètres à l'accore des deux bancs d'entrée, tandis que dans le canal les fonds varieront de 16 à 19 mètres fond de vase.

Ile Arcas.

Dès qu'on aura ramené à l'E. la pointe N. de l'île Arcas et celle de Bernafel au N. 9° E., la route sera le Sud à peu près, ou bien le cap sur la pointe N. de Gallinas, qu'on aperçoit parfois à cette distance : on conservera ainsi les fonds de 15 à 16 mètres ; mais ils diminueront sensiblement dès que l'on montera sur l'accore de l'un ou l'autre banc, ce que l'on vérifiera par des relèvements. Comme nous l'avons dit, il existe, dans l'O. de la pointe Bernafel et à peu de distance une touffe d'arbres remarquables par la hauteur, et nommés arbres de Saint-Martin. En se mettant dans l'alignement formé par cette touffe et la pointe O. de Bulama, et gouvernant sur la pointe même, on suivra la meilleure direction pour parcourir cette partie du canal Oriental.

Récifs et plateau de l'île Arcas.

L'île Arcas est prolongée dans l'O. par un récif qui brise d'ordinaire, et s'en écarte de 1 mille 1/2, puis par un plateau dont la limite est à 3 milles 1/2 de la pointe de l'O. Sur ce plateau, on trouve à basse mer 4^m 9 et 3^m 2 sable vasard, le fond diminuant assez graduellement jusqu'à l'approche des récifs. On pourra donc observer une légère diminution dans les fonds, lorsqu'on courra pour arriver sur le parallèle de la pointe S. de l'île Arcas, si en donnant dans le canal on rallie d'un peu près ce plateau ; mais ils reviendront bientôt à 15 et 16 mètres comme précédemment. Il est, au reste, préférable de hanter le plateau d'Arcas, plutôt que celui des Perroquets, où les fonds plus durs sont plus inégaux et les accores moins bien signalés.

Chaussée et Roche du N. E.

On continuera la route entre le S. et le S. 1/4 S. E., et peu après avoir dépassé dans le S. la pointe S. d'Arcas, les fonds augmenteront et accuseront bientôt à cette route 21 mètres et 23 mètres pour retomber très-rapidement à 13 mètres, 9^m 7 et 6^m 5, suivant la marée, alors qu'on relèvera la pointe S. d'Arcas au N. 51° E. Mais, avant d'être à ce relèvement, on aura probablement aperçu par tribord la roche du N. E., récif assez étendu, découvert à basse mer et qui brise ordinairement à la haute mer : il a été en outre balisé en 1847. On sera alors sur une espèce de chaussée ou de barre, de 1 mille 1/2 de largeur du N. au S., qui joint, en traversant le canal Oriental, le rocher du N. E.

appartenant au plateau des Perroquets, aux bancs du S. O. de l'île Arcas.

Cet écueil reste, de la pointe S. de cette île au S. 55° O. environ à 5 milles 1/2 de distance.

Bancs S. O. de l'île Arcas.

La direction de la chaussée est à peu près N. E. et S. O. Les bancs S. O. de l'île Arcas forment, dans cette partie, le côté E. du canal. Ils ne brisent pas toujours, et se prolongent dans l'E. jusqu'à la côte, dans le S. jusque vers l'île Bulama, sur la pointe O. de laquelle on mettra le cap dès qu'on sera sur le parallèle de la roche N. E. Près de ce rocher, le moindre fond est de 4^m 5.

A cette route, les fonds augmenteront dès qu'on aura franchi la limite S. de la chaussée, et l'on ne trouvera plus que des fonds de 30 à 40 mètres dans le canal jusque par le travers de l'île Bulama. Ce n'est qu'en approchant sa pointe de l'O. qu'on aura ceux de 25 mètres à 16 mètres. Mais à 1 mille 1/2 de distance, et à l'O. de cette pointe, on devra gouverner à peu près au milieu de la passe qu'elle forme avec l'île de Gallinas, jusqu'à ce qu'on l'ait dépassée dans le S. Alors, si on veut mouiller devant Bulama, on serrera la côte dans le S. de la pointe O. qui, bien que garnie de rochers, est saine; on dépassera le poste portugais établi à peu de distance, et l'on viendra jeter l'ancre sur le plateau de sable et vase qui la prolonge assez loin dans l'O. par une pente très-douce, mais qui est très-accore du côté du canal, relevant la pointe O. de Bulama au N. 41° O. du monde, sur la ligne qui joint la pointe S. de cette île avec la pointe N. de Gallinas, par 9^m 7 sable vasard. C'est le point que l'on atteint d'ordinaire dans la première marée de descente.

Aiguade et factorerie de Bulama.

On sera en face de l'aiguade située sur la plage même et à petite distance d'une factorerie appartenant à un négociant de Bissao. L'eau de Bulama, fortement chargée de parties ferrugineuses, est néanmoins passable quand elle a reposé quelque temps. On est long à la faire, car on la puise seulement dans des trous creusés à la plage.

Une quarantaine de noirs, la plupart esclaves, habitent la factorerie et font quelques cultures de manioc, de maïs et de bananes. Ils font aussi quelques échanges avec les naturels des îles voisines. On s'y procure, avec quelques difficultés, des volailles, des cochons, des citrons et quelques oranges.

Le poste portugais, établi près la pointe O. de l'île, hisse son pavillon au passage des bâtiments, et se compose de quelques cabanes entourées d'une palissade, qui servent de demeure à cinq ou six soldats commandés par un sergent.

L'île de Bulama, ainsi que celle de Gallinas, présente, comme toutes celles de l'archipel, une riche végétation, sur un sol dont la base, formée de cailloux siliceux et ferrugineux mélangés d'un argile jaunâtre, est recouverte d'une couche de terreau épaisse de 0^m 3 à 0^m 5. On y rencontre plusieurs espèces de bois utiles ou recherchés.

Île Gallinas.

L'île de Gallinas est peuplée, et le roi habite un village situé à sa partie N. Cette pointe est prolongée par un long banc de roche qui découvre et longe la côte orientale. La côte N. O. paraît se relier au plateau des Perroquets, qui présente des inégalités, ou plutôt est coupé par des fosses assez profondes, bien qu'inaccessibles dans cette partie pour des bâtiments.

Rio-Grande.

La côte S. de l'île Bulama forme la rive droite d'embouchure du Rio-Grande, dans l'intérieur duquel de forts navires peuvent remonter assez loin. Nous reviendrons ci-après, dans un article à part, sur la navigation de ce fleuve, pour ne pas interrompre la description du canal oriental.

Pointe Tomboli.

De la pointe O. de l'île Bulama, la route de descente sera le S. 15° E., sur la ligne qui joint cette pointe avec la pointe S. de l'île Mantère nommée pointe Tomboli. On évitera ainsi les bancs S. E. de Bulama, qui assèchent en grande partie à mi-marée, ainsi que le pâté de roches situé E. et O. de la pointe du S. O. On traversera l'embouchure du Rio-Grande, se défiant du courant qui porte N. E. au flot et S. O. au jusant, avec une vitesse de 2 milles 1/2 à 3 milles.

Bancs du S. E. de Gallinas.

De l'autre côté on longera, à 1 mille de distance, l'accore des bancs au S. E. de Gallinas, dont plusieurs assèchent à mi-marée et laissent à découvert plusieurs grands plateaux de roches. L'accore E. du plateau de Gallinas, partant du milieu

de la côte orientale à la pointe S. de laquelle existe un petit îlot boisé détaché de la pointe, court au S. 50° E. l'espace de 5 milles 3/10 environ.

Banc de l'île des Porcs.

Là il se coude brusquement à la rencontre de la ligne qui joindrait la pointe N. de Gallinas à la pointe Tomboli, avec celle qui joindrait la pointe N. E. de Cagnabac à la pointe la plus E. de Bulama, en face, à peu près, du milieu de l'embouchure du Rio-Grande; puis il se dirige au S. jusque sur le parallèle de la pointe Tomboli, où il rejoint le banc de la plus E. des îles des Porcs, dont il est séparé par une fosse de fonds variables de 16 à 20 mètres.

Le banc de Gallinas, dont nous venons de parler, est fort à craindre. Les fonds à son accore sautent brusquement de 24 mètres à 9^m 7. Au coude qu'il fait dans sa partie la plus à l'E., il ne découvre pas, et la sonde accuse de 4^m 9 à 5^m 3, fond de roche, à la basse mer. Plusieurs autres points au S. du coude découvrent et présentent çà et là des plateaux de roches, dont quelques-unes sont à fleur d'eau.

On continuera la route indiquée dans l'alignement de Tomboli jusqu'à ce qu'on ramène au N. la pointe S. de Bulama.

Sondes. — Nature du fond. — Île et bancs de Mantère.

En général, à la route précédente, on ne trouvera pas de fonds à 30 mètres, dans cette partie du canal. La profondeur très-variable depuis 28 mètres, qui est le plus petit brassiage atteint jusqu'à 54 mètres. La nature du fond sera sable et coquilles ou vase et coquilles; mais en approchant des bancs de Mantère, on trouve du sable pur et les fonds diminuent plus graduellement jusqu'à 13 mètres. On fera bien de ne les pas approcher par moins de 16 mètres, car on sera très-près de leur accore, où les fonds tombent brusquement à 3^m 2 ou 4^m 9.

Ces remarques et le gisement indiqué pour la route, puis le relèvement au N. de la pointe S. de Bulama, la feront facilement éviter. Les bancs de Mantère sont formés de sable dur, dont quelques endroits sont rougeâtres. Ils assèchent en partie à la basse mer et près de la pointe Tomboli; dans le S., on remarque un plateau de roche qui brise d'ordinaire.

Aussitôt donc que la pointe S. de Bulama restera au N., on mettra le cap sur la pointe de Cagnabac, nommée pointe Barel,

située à quelques milles plus S. que la pointe N. E. de cette île. On pourrait encore gouverner S. 17° O. environ, jusqu'à ce qu'on relève à l'O. l'île la plus orientale des Porcs, îlot boisé, et la pointe Tomboli à l'E. Sur cette route, les sondes varieront depuis 26 jusqu'à 40 mètres, fond de sable et gravier ou sable rougeâtre.

Dès lors, la route sera le S. O. 1/2 O. environ, veillant le courant, pour rallier le plateau de petits fonds qui longe la partie E. de l'île Cagnabac.

Iles des Porcs.

On dépassera ainsi à droite le groupe nommé Iles des Porcs, qui sont au nombre de douze, dont les principales sont : Babag, Chiouga, Corette et Rioubane; groupe au milieu duquel on peut pénétrer en contournant dans le S. l'île de Cagnabac et entrant dans le canal formé par la rive occidentale de cette île d'une part, et les rives orientales de Babag et Chiouga de l'autre.

Ile Cagnabac. — Pointe Barel. — Baie de Manel. — Ile Pomp. — Baie du Diamant.

Toute la côte E. de l'île Cagnabac est saine et l'on peut la ranger d'assez près par des fonds de 9^m 7 à 16 mètres. Sa partie du N., courant quelques milles N. et S. jusqu'à la pointe Barel, présente de belles plages de sable blanc, couronnées de grands arbres et interrompues çà et là par des plateaux de roches noirâtres où s'implantent des palétuviers. La pointe Barel, élevée d'environ 20 mètres, est très-accore, coupée à pic et d'une couleur rougeâtre. Au S. de cette pointe, la côte forme une baie assez profonde, appelée baie de Manel, interrompue par une pointe avancée, près de laquelle se trouve un îlot détaché sur un banc de sable qui découvre à basse mer et qu'on nomme Ile Pomp. On ne devra pas s'enfoncer dans cette baie ni dépasser la ligne qui joindrait la pointe Barel à la pointe S. de l'île Cagnabac; le fond en dedans manquerait tout à fait, si l'on voulait y aller prendre mouillage. Mais il est préférable, sauf dans la saison des tornades, de jeter l'ancre au N. de la pointe Barel, devant l'enfoncement sablonneux nommé baie du Diamant, relevant la pointe Barel au S. 20° O., et la pointe S. de l'île orientale des Porcs, au Nord, par un fond de 13 mètres, sable.

Récifs de Mantère à Jombère.—Ile Church.—Canal de l'île Church.

La limite du canal oriental, en face de l'île Cagnabac, est formée par une ligne non interrompue de récifs et de dangers, sur lesquels la mer brise parfois, et qui relie entre elles les îles de Mantère et de Jombère ; plusieurs parties assèchent de basse mer. Ces récifs sont d'autant plus redoutables qu'on trouve à les toucher des fonds de 16 à 10 mètres. J'en ai parcouru en canot la plus grande partie. Ce sont des bancs de sable dur, assis sur des plateaux de roches, dont quelques sommets débordent çà et là et laissent entre eux des fonds très-variables.

Un peu au N. de Jombère et de la petite île de Church, située près de sa pointe Nord, le récif présente une coupure qui donne accès dans un canal très-étroit, circulant dans l'E. de l'île Jombère, et permettrait de débouquer au S. de l'archipel des Bissagos. La partie N. de ce canal est formée par le récif même, la partie du S. par le plateau de l'île Church et la côte orientale de Jombère. Il présente des fonds variables de 9^m, 7 à 13 et 16 mètres ; mais il ne peut convenir qu'à de très-petits bâtiments, à cause de son peu de largeur. Il est, du reste, à peu près impraticable, vu la difficulté de reconnaître son entrée sur le canal oriental. Je l'ai traversé en canot.

Nature du fond et sondes.

Le long de Cagnabac, les fonds diminuent d'une manière assez graduelle depuis le milieu du canal, où ils sont variables de 32 à 52 mètres. Leur nature est généralement sable, gravier et coquilles ou gravier.

Je n'ai point vu d'aiguade à Cagnabac, mais des filtrations dans le sable portant des traces ferrugineuses. En y creusant, on trouverait sans doute de l'eau potable, du même genre que celle de Bulama.

Population de Cagnabac. — Ressources.

L'île de Cagnabac, l'une des plus grandes de celles qui bordent le canal Oriental, est aussi une des plus élevées. Sa plus grande élévation est dans la partie du S. Elle offre des terrains sablonneux, ferrugineux et volcaniques, comme toutes les autres. Elle est très-peuplée, surtout du côté de l'O. Les naturels y sont, d'après ce que l'on dit, d'un naturel méchant et perfide ; cependant, nous n'avons pas eu l'occasion de faire cette remarque. Ils sont plutôt défiants, et marchent toujours armés. Les femmes de Cagnabac portent un costume fort sin-

gulier; elles s'entourent les reins d'une ceinture faite avec les feuilles d'un palmier particulier, qu'elles teignent en brun rougeâtre, et de laquelle pendent plusieurs rangs de feuilles découpées en rubans minces et étroits, qui leur tombent à peu près aux genoux. Dans la saison froide, elles se couvrent la gorge avec une ceinture semblable passée autour du cou, et s'en mettent une troisième sur la tête. Ce bizarre costume n'est adopté, à ma connaissance, que dans cette île.

Les boutons de métal sont une monnaie courante dans le pays; et ceux de nos habits étaient un objet de convoitise très-grande, surtout pour les femmes, qui cherchaient sans cesse à s'en emparer à notre insu.

On trouve dans cette île des bœufs, des cochons et quelques volailles. Le village du roi est situé dans l'intérieur, à 2 milles de la plage. La défiance, l'amour du vol, sont les penchants les plus décidés que j'aie remarqué parmi ces populations essentiellement pillardes, mais peu courageuses.

Routes de Cagnabac à Cavale.

Du mouillage indiqué précédemment, à Cagnabac, on longera la côte, puis on reviendra graduellement prendre à peu près le milieu du canal, quand on sera E. et O. avec la pointe Barel, de manière à s'en placer à 1 mille 1/2 environ. La route alors sera le S. 50° O., se défiant des courants qui, bien que suivant en général la direction du canal, portent cependant sur l'une ou l'autre rive, selon la marée, dès qu'on a dépassé dans le S. l'île Cagnabac. Là, quelquefois le flot porte E. N. E., et le jusant l'O. S. O., jusqu'à ce qu'on ait atteint le milieu de l'île Cavale. Le courant est très-violent.

J'ai trouvé jusqu'à 102 mètres, fond de sable, dans quelques parties du canal entre Cagnabac et Cavale.

Deux branches alors se présentent pour la sortie des Bissagos. Nous prendrons d'abord celle à l'O. de Cavale, l'une des îles du plateau qui divise en deux l'embouchure du canal oriental,

1^{er} débouquement. — Canal Oriental ou de Rio-Grande.

Cette première branche qui, comme nous l'avons déjà dit, conserve le nom primitif de canal Oriental, par sa largeur, la profondeur qu'on y trouve, doit être la seule adoptée par les grands navires. J'ai dit plus haut que, par le parallèle de la pointe Barel, on ferait route au S. 50° O. On tiendra cette

route jusqu'à ce qu'on relève au S. la pointe N. de l'île Cavale. On sera alors à 2 milles $\frac{1}{4}$ de distance du banc de sable qui prolonge cette île dans le N. et dont une grande partie assèche. On mettra alors le cap au S. 58° O., et, quand à cette route on aura fait 28 milles, on sera hors des Bissagos.

Ile et banc de Cavale.

Dans ces routes, on laissera sur sa droite un petit plateau qui brise le plus souvent et sur lequel les fonds varient de $3^m 2$ à 4 mètres. Il est accore, et l'on trouve près de lui, dans le N., 26 mètres, dans le S. des fonds de 13 à 15 mètres. Il est situé à l'E. 24° N. du cap Caméléon et à 5 milles de distance. Il est donc préférable de rallier, dans cette partie, le banc de l'île Cavale, qui est accore, et dont on peut passer à 2 milles, sans crainte.

Cap Caméléon ou cap Jaune. — Récif du cap Caméléon.

Le cap Jaune ou cap Caméléon, pointe S. E. de l'île Harang, qu'on verra par tribord, est une terre médiocrement élevée, prolongée dans l'E. par des hauts-fonds, qui s'en écartent à 2 milles $\frac{1}{2}$. Dans le S., un récif, d'une étendue de 10 milles, qui court du S. 30° O. au N. 30° E., brise le plus souvent, bien qu'on y trouve des fonds variables de 2 mètres à $3^m 2$. Il forme le côté occidental du canal dans cette partie, et on évitera ce banc dangereux en gouvernant, comme nous l'avons dit, au S. 58° O., se tenant à peu près au milieu du canal.

Ile Harang.

Vue du S., à une certaine distance, l'île Harang paraît comme deux îles séparées. C'est qu'à partir du cap Caméléon, la côte S., courant d'abord vers l'O. durant 5 milles, remonte brusquement dans le N. pour former une vaste baie, large à son entrée de près de 5 milles; puis la côte, redescendue au S. sur le parallèle du cap Caméléon, reprend sa direction vers l'O. pour se terminer par une pointe basse.

Baie du S. de l'île Harang.

La baie de l'île Harang, profonde de 6 ou 7 milles, est divisée en deux par une île assez considérable, prolongée au S. par des bancs de sable qui assèchent. Dans l'intérieur, les fonds varient de $9^m 7$ à $3^m 2$; mais toute la partie S. de l'île Harang, depuis le cap Caméléon jusqu'à la pointe de l'O., est garnie d'un récif qui s'en écarte de 2 ou 3 milles, et n'en permet

pas l'approche. Cette île est la plus grande de l'archipel des Bissagos ; elle est habitée.

Bancs de Polon.

Dans la route de débouquement S. 58° O., on parera sur la gauche les bancs du plateau de Cavale et de l'île de Miel, prolongés vers l'O., à 4 milles 1/2 de cette dernière. Enfin, ceux de l'île Polon, au N. E. de laquelle on aperçoit le grand banc de sable, parsemé de roches, qui assèche à mi-marée, et se nomme Banc Rouge.

Les bancs au N. O. de Polon s'en écartent à 4 milles 1/2. Ils laissent, dans leur partie du S., une fosse où l'on trouve de 6^m 5 à 4^m 9, par laquelle on peut approcher le plateau qui entoure cette île à 1 mille 1/2, en ayant soin de se maintenir exactement sur le parallèle de la pointe N. de Polon, lorsqu'on veut rapprocher ainsi cette île.

Île Polon.

Les bancs S. de Polon descendent 5 milles plus S. que le parallèle de cette île. Les fonds y varient de 2^m 0 à 4^m 3. La nature du fond, sur quelques points, est sable vasard ; mais plus généralement sable dur. Cette île, la plus S. de l'Archipel, est fort petite, de 1 mille d'étendue environ, dans tous les sens. Son rivage est garni de rochers, qui en rendent l'accès difficile. Elle est très-boisée. Placée au S. des Bissagos, elle indique, avec l'île d'Arcas, au N., l'étendue de l'Archipel, dans le sens du méridien.

Sondes et nature du fond.

Dans le canal de débouquement que nous venons de décrire, les fonds varieront de 16 mètres à 34 mètres. Leur nature sera en général sable mélangé de graviers, de coquilles, et rarement de vase. La direction du courant alternatif des marées, régulières encore dans cette partie, est N. E. pour le flot et S. O. pour le jusant.

2° débouquement. — Canal de Jombère. — Chaussée ou barre.

Revenons maintenant en arrière pour décrire la seconde branche par laquelle on peut sortir des Bissagos. Celle-ci, que j'ai nommé canal de Jombère, est fort étroit et ne convient, je crois, qu'à de petits navires. Le louvoyage n'y est pas possible, ou du moins, il est très-dangereux.

A la hauteur de la pointe Barel, si on veut prendre ce débouquement, on fera le S. 40° O., gouvernant à peu près sur

la pointe S. de l'île Cavale, jusqu'à ce qu'on relève à l'E. la pointe N. de l'île Jombère. Il faudra se défier beaucoup des courants de jusant qui, à la hauteur de Cavale, portent avec force vers l'O. S. O. Les courants de flot portent à l'E. N. E. Les fonds qui, à cette route, se seront toujours maintenus au dessus de 13 mètres, tomberont alors à 6^m 5 et 4^m 9 de basse mer, lorsqu'on sera sur le parallèle de la pointe O. de Jombère. On arrivera alors sur une chaussée qui, traversant le canal, réunit les bancs qui assèchent autour de Cavale, au grand banc de roches qui entoure et prolonge vers le N. O. la pointe O. de Jombère. Cette chaussée a, du N. au S., une étendue variable, depuis 3/4 de milles jusqu'à 1 mille 1/2, suivant qu'on la coupera plus ou moins à l'O. de Jombère. On trouve, dans son milieu, 8^m 1, et à l'accore de chacun des bancs, 4^m 9; puis le fond manque tout à coup.

Dès qu'on aura les petits fonds, et qu'on sera au gisement indiqué de la pointe O. de Jombère, la route sera le S. 13° E. ralliant de préférence le plateau de Jombère, bien qu'il soit roche, quand on sort avec le jusant; avec le flot ce serait le contraire. Le plateau de Jombère est très-accore, et l'on a, à le toucher, des fonds de 6^m 5 à 11 mètres, dans certains points; mais comme nous l'avons dit, il ne faut pas le rallier de trop près. La route indiquée fera tenir le cap à peu près sur le milieu du canal qui sépare l'île Jombère de l'île de Miel.

Aussitôt qu'à cette route on relèvera au S. la pointe N. de l'île de Miel, on la ralliera en dépendant; le courant suit alors la direction du canal, au milieu duquel on aura des profondeurs de 16 à 22 mètres, fond de sable; mais elles diminueront rapidement, dès qu'on approchera le plateau qui contourne la pointe N. de l'île de Miel, qu'il ne faut pas approcher trop, avant de l'avoir dépassée dans le S. Ce plateau prolonge toute la côte E. de l'île de Miel, en s'étendant à une assez grande distance.

Si l'on veut y mouiller, après avoir dépassé au S. la pointe N. de l'île de Miel, on longera la côte et on viendra jeter l'ancre par un fond de 13 mètres, sable vasard, relevant :

La pointe S. de Jombère, au..... N. 35° E.
La pointe N. de l'île de Miel, au..... N. 32° O.

* Ces relèvements indiquent bien un point de mouillage signalé par une ancre sur la carte de l'amiral Roussin; mais si on les porte sur la carte des Bisagos, publiées en 1847, par l'amirauté, d'après les travaux d'Owen, Roussin et Belcher, ils se trouvent sur le banc de la côte de l'île de Miel en un point où est indiqué un fond de 1/2 brasses anglaise (0^m 9). B. D.

Quand on part de Bissao, la première marée mène d'ordinaire à Bulama, la seconde à Cagnabac et la troisième à l'île de Miel. Il faut donc quatre marées pour sortir par ce débouquement.

Ile de Miel et Ile de Jombère.

L'île de Miel et l'île de Jombère sont inhabitées ; seulement, sur la première, les noirs des îles voisines viennent, dans la saison, recueillir l'huile de palme qu'elle fournit abondamment. Son abord est facile dans la partie où nous avons indiqué le mouillage ; elle y offre deux belles plages sablonneuses, interrompues par des masses de rochers ferrugineux.

Roche dangereuse de l'île de Miel.

Devant la pointe S. de la baie assez prononcée que fait la plage en face du mouillage indiqué, il existe une roche dangereuse, qu'on devra éviter avec soin, lorsqu'on le quittera pour faire route vers le S. Elle ne découvre pas, même à la basse mer, et ne marque presque jamais que par un léger remous. Sa distance à la pointe en face de laquelle elle est située, est de 1/3 de mille ; elle reste à peu près E. et O. de cette pointe¹.

Du sommet de cette roche, placée dans l'alignement de la pointe S. de Jombère par la pointe S. de l'île de Miel, on relève :

La pointe N. de l'île de Miel..... N. 23° - O.
La pointe O. de Jombère..... N. 2° 30' E.

La roche se relie à la pointe par un petit banc qui contourne au S. l'île de Miel. Sur cette île, on ne trouve, dans la saison sèche, que des mares d'une eau saumâtre, situées dans sa partie S. O.

La tenue sur le plateau du mouillage est bonne ; mais dans la saison des tornades, il présenterait peu de chasse et pourrait devenir dangereux.

Routes pour débouquer.

Quand on quittera le mouillage indiqué, on s'écartera un peu de la plage pour faire route de manière à relever au N. 35° O., la pointe N. de l'île de Miel, pour parer la roche indiquée plus haut. Dès qu'on sera E. et O. avec la pointe devant

¹ Sur la carte que nous venons de citer, la roche dont il est ici question est indiquée de manière à faire croire qu'elle découvre. En outre, elle est plus au large, à 1 mille 1/3 de la pointe la plus E. de l'île de Miel. De sa position, la pointe N. de cette île reste au N. 45° O. et la pointe O. de Jombère au N. 10° O.
B. D.

laquelle elle est placée, et à peu près au milieu du canal, on fera route au S. 20° O., veillant bien l'effet du courant et les brisants au S. de l'île Jombère, récifs qui courent de la pointe S. de cette île au S. du monde et découvrent à deux tiers de marée.

Récif au S. de Jombère.

Les récifs de Jombère, après avoir contourné la partie occidentale de cette île, descendent à peu près directement au S. 1/4 S. E. de la pointe O. sur une étendue de 7 milles. J'ai parcouru en canot ce brisant dangereux formé de roches madréporiques et ferrugineuses, qui marque toujours de basse mer, mais seulement avec forte brise, lors de la haute mer. Dans les autres circonstances, il est indiqué par un remous. Il est dangereux, parce que à son accore on trouve de haute mer 16 mètres, de basse mer 12 mètres, puis les fonds tombent brusquement à 4^m 9 et 1^m 6 dans les intervalles des têtes de roche. Le fond est très-irrégulier.

J'ai dit plus haut qu'on ferait route au S. 20° O. ou au S. 10° O., suivant qu'on voudra s'écarter plus ou moins des bancs au N. E. de l'île Polon.

Sondes, nature du fond. — Courants.

Du mouillage de l'île de Miel, les fonds varieront à cette route depuis 13 mètres jusqu'à 34 mètres, leur nature sera sable ou rarement sable vasard. Les courants reprennent la direction générale N. E. avec le flot, S. O. avec le jusant, dès qu'on est au S. de l'île de Miel.

Banc Rouge au N. E. de Polon. — Plateau de Polon.

A cette route on laissera sur tribord le grand banc nommé banc Rouge, vu la couleur du sable qui le forme. Nous l'avons indiqué précédemment dans le premier débouquement. Il assèche à mi-marée et présente çà et là des plateaux de roches ferrugineuses noirâtres. Sa direction est N. E. et S. O. dans une étendue de 4 milles, et sa partie N. E. est à peu près sur le méridien de l'île de Miel. Sa pointe de l'E. est très-accore, et on y trouve depuis 11 jusqu'à 24 mètres. Au S. de ce banc commence le plateau de Polon, sur lequel les fonds varient de 6^m 5 à 3^m 2 très-irrégulièrement. On se maintiendra facilement en bonne route dans cette partie par des relèvements.

La même route fera laisser sur la gauche les récifs de l'île

Jombère, continués dans le S. et dans l'E. par des plateaux sillonnés de fosses plus ou moins profondes et plus ou moins étendues. Cette partie n'est point encore explorée, non plus que la partie du continent en face, à laquelle ces plateaux ont l'air de se réunir.

Dans le S. ils viennent se relier à ceux des Alcatras et du Conflict-Reef, au N. desquels se trouvent les bancs du Rio-Compony. L'entrée de cette dernière rivière est obstruée de bancs et d'une navigation difficile. Elle n'est fréquentée que par de petits navires.

Tous les bancs dont nous venons de parler laissent entre eux des canaux dans lesquels les caboteurs d'un faible tirant d'eau peuvent s'engager pour sortir ou pour entrer dans l'E. des Bissagos, mais impraticables à des bâtiments d'une certaine dimension surtout avec l'état actuel de l'hydrographie dans ces parages.

A la route précédemment indiquée depuis le banc rouge, les fonds ne seront pas au-dessous de 26 mètres dans le canal. Leur nature est sable.

Plateau et bancs de l'Elisabeth.

Dans une des mes sorties des Bissagos, je voulus vérifier l'existence du banc indiqué sous le nom de banc de l'Elisabeth. Je retrouvai d'abord le plateau le plus au N. où les fonds varient de 6^m 5 à 4^m 9 et situé au S. 48° E. de la pointe S. de l'île de Miel à 4 milles 7/10 de distance de cette pointe. Je relevai de ce plateau.

La pointe E. de Jombère.....	N. 3° 45' O.
La pointe N. de Polon.....	S. 72° 30' O.

J'avais 6^m 5 fond de sable blanc à ce relèvement. Ce plateau d'un mille d'étendue du N. au S. est formé de sable dur. La sonde ne m'a point rapporté de roche. Il est isolé, et à son accore les fonds varient de 16 à 19 mètres.

De ce point faisant route au S. 5° E., je trouvai à 5 milles de distance les premiers plateaux du banc de l'Elisabeth, vu en 1743 par la tartane de ce nom.

Si l'on considère comme banc toutes les parties ne portant pas 16 mètres de profondeur, le plateau de l'Elisabeth serait compris entre le méridien de 17° 59' et celui de 17° 49', et entre les parallèles de 10° 59' et 10° 39'. Dans cet espace il existe plusieurs points où la sonde ne rapporte que 3 mètres à 4^m 9, à côté

de 13 ou 15 mètres. Le premier de ces sommets, le plus au N., court N. E. et S. O. dans une étendue de 4 milles, et son extrémité S. O. est sur le méridien de la pointe E. de Jombère dont il est éloigné de 16 milles. Il est formé de sable blanc dur et l'on y trouve de 7^m 3 à 4^m 9.

Je n'ai vu briser aucune des parties du plateau que je viens de décrire et qu'on fera prudemment d'éviter en sortant des Bissagos. Quand je le reconnus, la mer était belle, bien que la brise fût fraîche et qu'il y eût quatre heures de reflux ; mais il est possible que les plateaux de l'Elisabeth marquent dans les gros temps et à la basse mer. Il est séparé du plateau des Alcatras par une fosse d'une étendue de 8 milles du N. O. au S. E., dans laquelle le fond varie de 11 mètres à 30 mètres. Sa nature est sable blanc ou gris mêlé rarement de vase ou de gravier.

Brisants du S. E. des Bissagos. — Brisants de la Bayadère.

La route au S. 10° O. ou au S. 20° O. fera laisser sur la gauche tous les plateaux dont je viens de parler, et, quand à cette route on relèvera à l'O. l'île Polon, on pourra faire le S. 35° O. durant 14 milles ; on sera alors sur la ligne qui joindrait les brisants du S. E. des Bissagos, aux îlots des Alcatras, points extrêmes du canal Oriental. Dans cette partie, la nature du fond sera le plus souvent du sable blanc fin mélangé de coquilles brisées, de vase ou de gravier, le sable dominant toujours. Mais une remarque à faire, c'est que parmi les fonds que nous venons d'indiquer, on rencontre parfois du sable verdâtre. Cette observation est unique dans tout l'archipel des Bissagos. La sonde variera de 18 mètres à 33 mètres.

Les brisants de la Bayadère sont distants de 5 milles des brisants du S. E. dont ils restent au N. 61° 30' O. du monde.

De ce point, l'accore extérieur des Bissagos court à peu près sur une ligne qui serait le N. O. si elle ne formait une courbe peu prononcée, dont la convexité est tournée vers l'O., pour rejoindre au N. les brisants de l'O., dont nous avons parlé en décrivant le Rio-Géba. La partie située à l'E. de la ligne qui joindrait les brisants du S. E. à ceux de l'O. n'est pas explorée suffisamment et paraît jusqu'ici n'être pas navigable, bien qu'il y existe, sans doute, des canaux par lesquels l'intérieur des Bissagos serait accessible à de petits navires. Mais des pâtés de rochers, des hauts-fonds, des brisants, rendraient toujours ces passages fort dangereux, outre la difficulté d'en reconnaître

l'entrée. La partie extérieure à cette ligne est suffisamment connue pour qu'on puisse la prolonger en général dans toute son étendue du N. au S., par des fonds de 18 mètres sans danger.

Les deux canaux que nous venons de décrire précédemment, et qui se coupent presque à angle droit près de l'île Arcas; sont les deux seuls fréquentés d'ordinaire et sont les limites de l'E. et du N. de l'archipel des Bissagos, bien qu'ils n'aient pas en réalité le continent pour une de leurs rives. L'archipel des Bissagos se compose donc seulement des îles en grand nombre situées au S. O. de l'angle formé par eux.

Cet archipel, examiné dans son ensemble, pourrait être considéré comme un vaste plateau de sables et de vases charriés par les cours d'eau voisins, repoussés et amassés par les mouvements des marées, et trouvant une assise solide sur des roches de nature volcanique et ferrugineuse, qui les fixent et les maintiennent. Les îles couvertes aujourd'hui d'une vigoureuse végétation, quelques bancs, seraient les points culminants de ce plateau, laissant entre eux des canaux ou des fosses plus ou moins profondes, parfois impraticables, qui donnent issue au trop plein des fleuves voisins et subissent l'effet alternatif de la marée.

Dernière remarque.

Il va sans dire que la navigation dans ces canaux exigera l'emploi constant de la sonde, le mouillage, dans le cas de marée contraire, sauf avec une brise bien portante, beaucoup de prudence, à cause des bancs et des courants; mais de plus, je pense que des bâtiments de grandeur moyenne ne devront jamais y naviguer de nuit.

Une remarque à faire est encore celle-ci, c'est que, dans les deux canaux, les eaux sont fréquemment colorées, surtout dans l'hivernage; mais, néanmoins, les bancs et leurs approches sont presque toujours signalés par une coloration en jaune, plus vive que partout ailleurs, et surtout à la basse mer. Il existe aussi près d'eux des remous assez faciles à remarquer.

Après la sortie du canal oriental, il sera prudent de courir quelque temps au S. O. pour se mettre en position, suivant la route qu'on devra tenir, de doubler facilement dans le S.; à l'O., les brisants du S. E.; à l'E., les Aleatras et le plateau du Conflict-Reef, si on doit attaquer la côte dans cette partie.

Nous reviendrons, en parlant des îles de Los, sur les routes à l'extérieur des Bissagos, en partant du cap Roxo.

Rio-Grande.

Nous allons parler maintenant de la navigation du Rio-Grande, que nous avons rejetée ici, pour ne pas interrompre la description du canal oriental.

L'embouchure du Rio-Grande, sur le canal oriental, est formée au N. par l'île Bulama et les bancs qui la contournent, au S. par l'île Mantère et les bancs qui la prolongent.

L'embouchure du fleuve est profonde dans une étendue de 1 mille 1/2 à 2 milles. Les fonds y sont irréguliers, mais pas au-dessous de 13 mètres, dans le canal. Leur nature dominante est vase; leur diminution assez graduelle permet, dans quelques parties, de pressentir l'approche des bancs sur les deux rives, bancs dont quelques points assèchent même.

On ne doit donner dans le Rio-Grande qu'avec le commencement du flot.

Courants.

Le courant du canal oriental, qui porte au N. avec le flot, au S. avec le jusant, dévie de cette direction générale, à l'embouchure du Rio-Grande, pour suivre la direction des rives du fleuve. Ainsi, le flot porte N. E., le jusant S. O.; il sera donc prudent, avec le premier, de donner du tour aux bancs S. de Bulama, avec le second, à ceux qui sont à l'O. de Mantère et de l'île Bosessame, plus au N.

Routes pour donner dans le Rio-Grande.

Pour donner dans le Rio-Grande, soit qu'on vienne du N. ou du S. par le canal oriental, on se portera d'abord sur la ligne qui joint la pointe Tomboli avec la pointe O. de Bulama, et l'on fera route sur cette ligne, jusqu'à ce qu'on relève la pointe S. de Bulama au N., ou la pointe N. E. de Cagnabac au S. 40° O.

La route d'entrée sera alors le N. 51° E., le cap à peu près sur la pointe E. de Bulama, durant 7 milles 1/2. Dans cette route, les fonds varieront depuis 40 jusqu'à 15 mètres; on a presque toujours les vents portant pour donner dans le Rio-Grande.

Après avoir fait 7 milles 1/2, on se trouvera près d'un petit banc de sable et roche qui brise à basse mer. Il reste dans sa partie de l'O., un rocher toujours découvert sur le méridien de la

pointe E. de Bulama, à 1 mille 1/4 de distance¹. Il y a passage entre ce banc, qui a 1 mille d'étendue de l'E. à l'O., et l'accroissement des bancs de Bulama; on y trouve de 15 à 16 mètres d'eau, mais le passage est étroit.

Port Beaver.

En face de ce banc, la terre forme une pointe assez obtuse, et l'on voit le fleuve se partager en deux branches. L'une, courant au N., conserve le nom de Rio-Grande, et donne accès dans une crique de l'île Bulama, située à sa côte E., que l'on appelle assez improprement port Beaver.

La branche nommée Rio-Grande a été explorée dans une étendue de 8 à 10 milles, et jusque-là le fond est considérable, et pas moindre que 9^m 7. Elle se bifurque encore vis-à-vis la pointe N. E. de Bulama. Le cours principal se dirige au N. E., le second au N. O. L'on assure qu'il communique avec le Rio-Géba, un peu au N. de l'île Arcas, et qu'il permet le passage des caboteurs.

Rio-Bololé. — Pointe des Grands-Arbres. — Ile Bissagua.

Le Rio-Bololé est la seconde branche du Rio-Grande. Sa direction principale est l'E. N. E. Quand on sera auprès du petit banc signalé précédemment à la route du N. 51° E., on mettra le cap à l'E. 2° N., si on veut donner dans le Rio-Bololé. Les fonds à cette route seront fort grands, et pas au-dessous de 19 mètres; on fera à cette route 8 milles, en se maintenant au milieu du canal, et alors on gouvernera au N. 61° E.; 6 milles à cette dernière route conduiront près de la pointe nommée des Grands-Arbres, dans l'île Bissagua, où l'on peut mouiller, relevant N. et S. la pointe de ce nom, par 16 mètres, fond de vase.

A ce mouillage, on voit, se dirigeant vers le N., un marigot considérable; mais le véritable Rio-Bololé court à l'E., en décrivant quelques sinuosités, l'espace de 20 milles environ jusqu'aux factoreries.

Quelques voyageurs prétendent que le Rio-Bololé est navigable dans un cours de 150 lieues; nous doutons que cette assertion soit vraie; mais il est certain que ce fleuve est un des plus

¹ Sur le plan du port Beaver levé dans l'expédition du capitaine Owen, on a indiqué à la partie O. de ce banc et sur le méridien de la pointe E. de Bulama un petit banc de sable avec des croix, ce qui semblerait annoncer que la partie O. de ce banc n'est qu'un banc de sable qui brise.

considérables de cette partie de la côte d'Afrique, et que son cours supérieur, près de sa source, n'est qu'à quelques journées de marche du cours supérieur du fleuve de Gambie.

Factoreries du Rio-Bololé.

Le fond très-inégal du chenal offre une profondeur partout de plus de 16 mètres, jusqu'après de la factorerie française qui existait sur la rive gauche, près du village de Bololé, à 16 milles environ de la pointe des Grands-Arbres. Là, on trouve de 10 mètres à 3^m 2 d'eau, et, un peu au delà de la factorerie française, le Rio-Bololé devient un grand cours d'eau, assez profond et assez étroit, sauf dans la saison des pluies. Au même point, il existait autrefois des factoreries anglaises et portugaises détruites en 1845.

Navigation dans le Rio-Bololé.

J'ai remonté jusqu'à ce point ; il suffit, pour éviter tout danger, de se maintenir au milieu du fleuve, ne fréquentant point les pointes dans les détours, la plupart d'entre elles étant prolongées par des roches assez accores. Il n'existe à ma connaissance aucun banc dangereux, depuis la pointe des Grands-Arbres jusqu'à la factorerie, au-dessous de laquelle on trouve 6^m 5, fond de vase molle. On remonte avec la brise favorable d'ordinaire, bien qu'elle mollisse vers le soir, jusqu'à dix heures du lendemain matin ; vers le jour, on a quelquefois une légère brise de l'E., peu durable.

Mais la descente est plus difficile. Le louvoyage est presque impossible, depuis la factorerie jusqu'à la pointe des Grands-Arbres ; il est préférable de se laisser dériver à la marée, gouvernant avec les avirons de galère ou des canots. On pourra profiter quelquefois de la fraîcheur de l'E. ou du N. E. qui règne le matin.

De la pointe des Grands-Arbres, le louvoyage, bien que restreint, est possible ; il ne faudra pas cependant approcher trop les rives qui sont, en quelques endroits, extrêmement accores, non plus que les pointes des Marigots.

Les berges du fleuve sont basses, garnies de palétuviers à leur pied et rendues inabordables en plusieurs points à mer basse, par des bancs de vase molle, assis sur des plateaux de roches ferrugineuses, dont on aperçoit çà et là les sommets. Mais un peu au delà de ces terrains d'alluvion, les rives du fleuve s'élèvent en petites collines dépouillées, dans beaucoup d'endroits, de leur riche végétation, soit par les abattis considé-

rables de bois qui font le principal commerce du fleuve, soit par suite du feu mis dans les hautes herbes, lorsqu'on prépare les terres en culture.

Outre les bois de construction qu'on tire du Rio-Bololé, on y commerce encore de riz, de miel, de cire, de mil, de cuirs et d'arachides.

De nombreux nids de termites, névroptères qui pullulent dans ce sol, dévorent les semences qu'on lui confie et le sillonnent de sentiers souterrains innombrables. Ces insectes sont un véritable fléau. Leurs nids offrent parfois, par leur forme conique et leur agglomération, l'aspect d'un village de noirs. Je n'ai rencontré aucun village sur les rives mêmes du fleuve; tous sont au bord des criques et à l'intérieur.

Près de la factorerie française est le village de Bololé, et à 1 mille 1/2 plus à l'intérieur celui de Souléman, roi des peuplades voisines.

Le Rio-Bololé est la limite naturelle entre les populations Biaffaires, qui s'étendent de la rive droite jusqu'au Rio-Géba, et celles des Nalous qui, de la rive gauche, s'étendent jusqu'au Rio-Nuñez, et au delà, vers le S. Un sentier conduit du village de Bololé à celui de Rappace, situé sur la rive droite de ce dernier fleuve.

La navigation du Rio-Bololé, pendant la nuit, est fort difficile, surtout à cause du grand nombre de marigots qui se jettent dans le cours principal, et que l'on peut confondre avec lui.

Après cette exploration du Rio-Bololé, nous allons reprendre la description de la côte.

Depuis la hauteur de la pointe S. de l'île Mantère jusqu'à l'entrée du Rio-Compony, dans une étendue de 47 milles environ, la côte est aujourd'hui entièrement inconnue. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les caboteurs cependant la fréquentent journellement; il existe donc entre les plateaux qui l'avoisinent des canaux par lesquels on peut atteindre l'archipel des Bissagos, ou en sortir; mais je crois peu probable qu'ils puissent être convenables pour de grands navires.

Les accores seuls de ces plateaux sont connus, et nous en parlerons en donnant les atterrages du Rio-Nuñez, l'un des fleuves les plus importants par son commerce et l'un des plus fréquentés de la côte occidentale d'Afrique. Nous reprendrons nos routes au moment des débouquements de l'archipel des Bissagos.

Rio-Nuñez. — Atterrages.

Lorsque l'on vient de l'O. chercher l'embouchure du Rio-Nuñez, il est prudent, dès qu'on aura atteint le méridien de 17° 45' de longitude, pour éviter les plateaux des Alcatras et du Conflict-Reef qui garnissent la partie occidentale du bassin où se jettent les rivières Compony, Kassagoua, Nuñez et Capatchez, de se maintenir entre le parallèle de 10° 0' et celui de 10° 11' qui est celui du cap Verga; puis de faire route à l'E. 19° 30' S. sur ce cap, jusqu'à ce qu'on en prenne connaissance. Cette mesure est surtout nécessaire dans la saison de l'hivernage, où règnent les vents de S. O. et d'O. S. O. qui amènent beaucoup de pluie, une grosse mer, et rendent difficile la reconnaissance des terres, presque toujours enveloppées de brume. Les terres hautes sont alors, au contraire, faciles à distinguer.

Si l'on sort de l'archipel des Bissagos par le canal oriental, il sera avantageux, dans la belle saison, de venir reconnaître les Alcatras, avant de descendre au S. et de se mettre en latitude du cap Verga. Il sera inutile, dans ce cas, de se placer plus S. que ce cap; on pourra même attaquer directement le Rio-Nuñez, en contournant cependant, à bonne distance, les bancs des Alcatras et du Conflict-Reef.

Iles Alcatras. — Ile du Naufrage.

Les Alcatras forment un groupe situé dans le S. 54° E. de l'île Polon, à 25 milles de distance. On peut apercevoir l'île principale à 10 ou 12 milles.

Elles sont au nombre de cinq ou six. Quelques-unes ne sont que des rochers dépouillés de toute végétation. Elles sont en général entourées de brisants et de hauts-fonds. Leur abord, même en canot, n'est pas toujours facile. Sur les principales, nommées île du Naufrage et île Alcatras, on trouve une grande quantité d'oiseaux de mer qui y font leurs nids dans la saison, et viennent chaque soir en troupes nombreuses y chercher un asile.

Le plateau qui entoure ces îles a 7 milles du N. E. au S. O. et à peu près 5 milles de l'E. à l'O. Il est accore et l'on tombe brusquement de 16 et 13 mètres à 8 mètres et 2^m 4. On ne doit pas l'approcher à moins de 1 mille 1/2.

Courants et marées.

Le courant de flot aux environs des Alcatras porte au N. E.

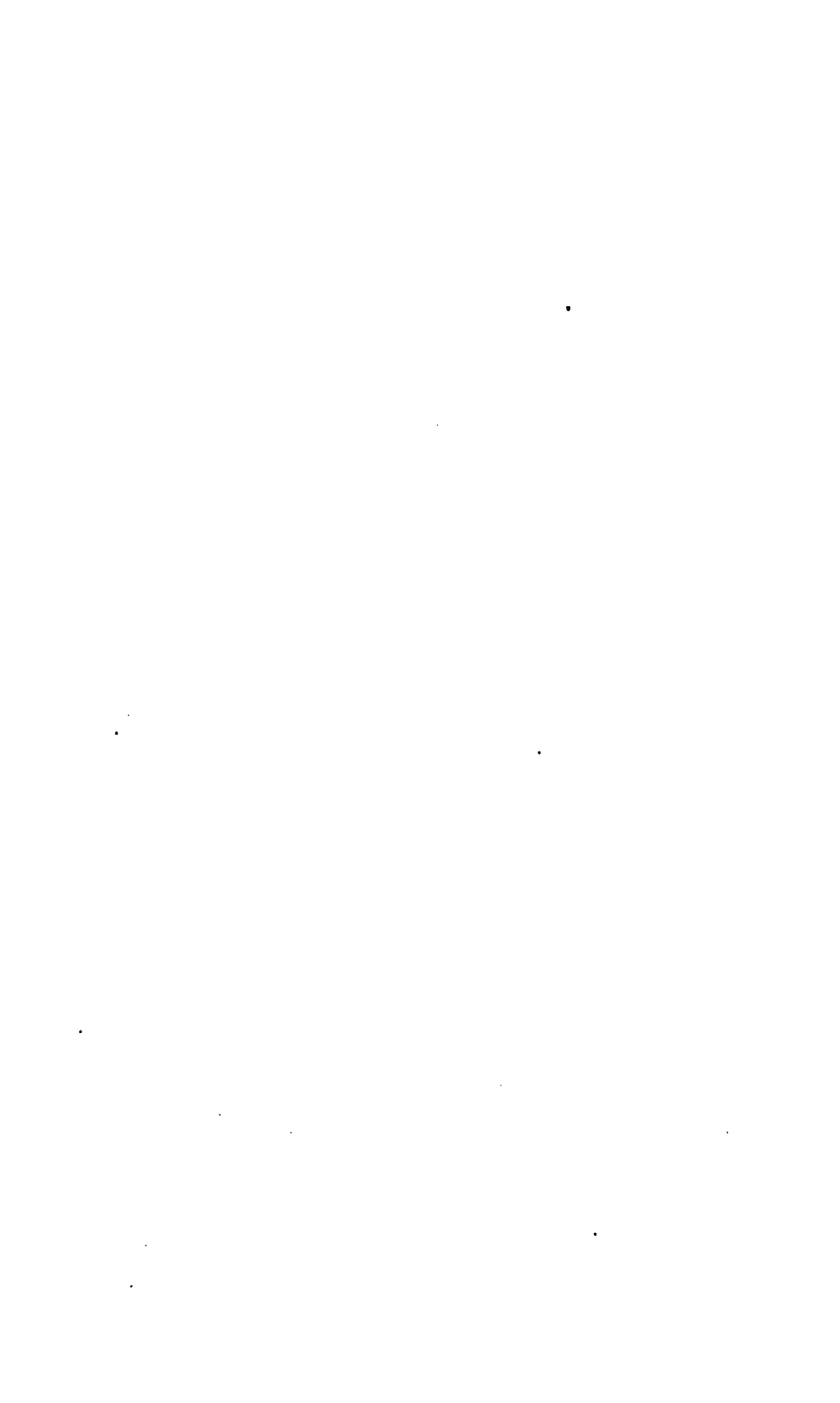


Entrée du Rio Nunez

Hauts terre de l'Apikoum

La terre de Sand-Bar du Rio-Pongo vue dans le N. E.

Les terres de Sierra-Leone vues du large, le Cap Sierra-Leone restant au S. E. à 8 milles de distance.



ou N. N. E., le jusant au S. O. ou S. S. O., avec une vitesse de 2 milles au moins à l'heure. La mer y marne de 4 mètres à 4^m 6. L'établissement de la marée est de 9^h 30^m environ.

Fond de sable blanc.

Aux approches du plateau des Alcatras et du Conflict-Reef, et entre leurs méridiens extrêmes principalement, le fond dominant est du sable blanc fin et brillant. Ce fond est dur ; quelquefois il se mélange de coquilles et de petits graviers. Le sable blanc pur annonce l'approche du plateau, et cette remarque peut quelquefois être utile. De plus, dans toute cette partie et au S. de l'embouchure du Rio-Grande ou canal oriental, on rencontre, sous la couche peu épaisse de sable qui la recouvre, une couche de roche volcanique blanchâtre, dans laquelle la lance de sonde n'entre qu'avec difficulté, et ne tient pas. Ce fait a lieu fréquemment.

Conflict-Reef ou Bâche.

Le Conflict-Reef, nommé Bâche sur les anciennes cartes, est un vaste plateau de sable et de bancs de roches isolés. De la partie la plus S., située par 10° 22' de latitude N. et 17° 24' 30" de longitude E., son accore S., qui présente plusieurs découpures vers le N., court à l'O. 10° N. l'espace de 11 milles. Il se dirige ensuite vers le N. et remonte vers le plateau des Alcatras, dont il est séparé par un canal ou fosse, ayant au S. 13 milles de largeur, se rétrécissant graduellement vers le N. jusque sur le parallèle des îles Alcatras, où il n'a plus que 4 milles de large. On trouve dans cette fosse de 30 à 13 mètres.

La pointe S. O. du Conflict-Reef reste au S. 50° E. de la pointe S. du plateau des Alcatras.

Ce plateau dangereux se compose de plusieurs groupes d'îlots rocaillieux de récifs et de brisants.

Une basse située par 10° 16' 26" N. et 17° 25' 25" O. est séparée du plateau du Conflict-Reef par un canal assez profond où les fonds varient de 16 mètres à 8^m 1, canal qui est large du N. au S. de 5 milles, et dans lequel on peut passer sans danger. Sur ce petit plateau du S. de 1 mille d'étendue au plus, le fond est de 3^m 6 à 6^m 5. Je ne l'ai jamais vu briser, sa nature est sable et gravier.

Rio-Compony.

Dans les environs du Conflict-Reef les fonds sont très-iné-

goux. Vers le N. il rejoint les plateaux et les bancs du Rio-Compony. Ce fleuve, dont l'entrée principale dirigée du S. au N. paraît fort large, est tellement obstruée par des bancs et des brisants, qu'elle n'offre qu'un étroit canal où les fonds varient de 6^m 5 à 16 mètres, d'une navigation excessivement difficile et dangereuse. Les deux autres bouches situées à l'E. et à l'O. sont à peine praticables pour des caboteurs.

Rivière Kassagoua.

La rive gauche du Rio-Compony, en descendant vers le S., se coupe pour donner passage à une seconde rivière nommée Kassagoua, dont le canal d'entrée, dirigé aussi du S. vers le N. et limité par des bancs, est obstrué par des hauts-fonds. Il est fort étroit, et les fonds y varient de 4^m 9 à 9^m 7. La pointe de la rive gauche de cette rivière, qui se bifurque peu loin de son embouchure, se nomme pointe Kembuto. Elle est en même temps l'extrémité de la rive droite du Rio-Nuñez.

Lorsque l'on vient du S. chercher le Rio-Nuñez, on ira naturellement attaquer le cap Verga dans l'O. duquel il faudra se tenir à 10 ou 12 milles pour éviter les plateaux et les dangers qui dans toute cette partie garnissent la côte.

Cap Verga.

Le cap Verga est une terre basse et noyée qu'on ne voit qu'à très-petite distance, mais dans l'intérieur on aperçoit une chaîne de montagnes assez élevées qu'on peut du large reconnaître à 20 ou 25 milles. La plus élevée et la plus reculée dans l'intérieur est la montagne du N. De cette montagne la chaîne court à peu près au S. 20° O. en s'abaissant graduellement à mesure qu'elle s'approche du cap, dont la dernière hauteur est distante de 1 mille 1/2. Un peu à l'E. de cette dernière, il en existe une seconde détachée qu'on n'aperçoit que lorsqu'on relève le cap de l'E. vers le N.

Ici nous allons encore abandonner la description de la côte pour entrer dans le Rio-Nuñez et en décrire le cours. Nous la reprendrons ensuite au cap Verga, pour descendre vers le S.

Bancs de Verga.

Du cap Verga, la côte remonte au N. N. O. l'espace de 15 milles. Là se trouve l'entrée d'une rivière nommée Cappatchez, signalée par une assez large coupure dans les terres.

Sur une étendue de 7 milles au N. en partant du cap Verga,

la côte est garnie de brisants et de bancs dont le plus N. s'écarte à 2 milles de la plage. La plupart brisent ou découvrent à basse mer. Il y a aussi quelques rochers.

Brisants au large et plateau de Verga.

Au large du cap Verga, par sa latitude et à 9 milles de distance, on rencontre l'extrémité d'un plateau étroit, sur lequel on trouve des fonds variables de 2 mètres à 4^m9. Il remonte vers le N., où il se rejoint au grand plateau de Verga qui contourne toute la côte, offrant des fonds de 1^m6 à 4^m9. Ce point de jonction est signalé par des brisants qui dans leur partie N. restent au N. 40° O., dans leur partie S. au N. 50° O. du cap Verga. Je leur ai donné le nom de brisants de Verga, et j'ai désigné sous le nom de plateau de Verga le vaste amas de vase et de sable qui s'étend au large de la côte, depuis le cap Verga jusqu'au Rio-Cappatchez.

La bande étroite ou la chaussée dont nous venons de parler divise en deux la baie formée par la côte comprise entre l'île Gonzalez et le cap Verga. Tout cet enfoncement est obstrué d'une part au N. par les bancs qui s'étendent au S. de l'île Gonzalez, de l'autre part à l'O. par le plateau de Verga.

Rio-Cappatchez.

L'on ne devra donc s'enfoncer dans cette baie que lorsqu'on voudra entrer dans le Rio-Cappatchez, rivière peu large et peu profonde. Pour y pénétrer, il faudra contourner dans le S. le banc de Gonzalez et passer entre deux bancs qui brisent sur chaque rive, puis gouverner au milieu de la rivière. Elle n'est fréquentée que par des caboteurs. Il s'y fait cependant un assez grand commerce de sel.

Île Gonzalez. — Banc et plateau de Gonzalez.

De l'embouchure du Rio-Cappatchez, la côte prend brusquement la direction de l'E. à l'O., l'espace de 6 milles. Sa partie O. est formée par la côte de l'île Gonzalez (Young Gonzalez des cartes anglaises, que les pilotes, par corruption, prononcent *Diogouzal*). La pointe du S. de cette île doit être regardée comme l'extrémité de la rive gauche du Rio-Nuñez à son embouchure.

L'île Gonzalez est séparée de l'île plus au N. nommée île Botten et des îles à l'O. par un étroit canal praticable seule-

ment pour des canots ou des pirogues. Elle est couverte de grands arbres et garnie d'une ceinture de palétuviers comme toute cette partie de la côte, qui leur doit principalement son relief, formée qu'elle est de terrains d'alluvion.

Banc et plateau de Gonzalez.

L'île Gonzalez est prolongée à sa pointe S. par un banc de sable et coquilles brisées, mêlés de madrépores et de coraux, qui court S. O. à peu près et découvre dans une longueur de 1 mille 1/2, lors de la basse mer : d'autres bancs de même nature garnissent toute la côte jusqu'à Rio-Cappatchez et forment la partie culminante d'un vaste plateau composé de sable vasard, cailloux roulés, coraux et madrépores, qui s'étend à 8 milles au S. de la pointe Gonzalez, et qui, dans certaines parties, s'avance à 4 milles plus à l'O. que le méridien de cette pointe. Sur ce plateau, auquel j'ai donné le nom de plateau de Gonzalez, les fonds varient depuis 0^m 8 jusqu'à 4^m 9, sans transitions. Quelques parties assèchent même dans les grandes marées.

Roches et brisants de Gonzalez.

Au centre il existe un pâtre de roches qui découvrent à mer basse et brisent de haute mer. Deux de ces roches restent toujours découvertes même lors des grandes marées et peuvent signaler l'approche de ce dangereux plateau. Elles restent au S. 30° O. à 4 milles de la pointe Gonzalez.

Quelques brisants au S. et au N. de ces roches marquent parfois lorsque la brise est fraîche. Il faut donc éviter avec soin le plateau de Gonzalez lorsqu'on attaque le Rio-Nuñez dans le S. de la pointe de l'île de ce nom. On ne doit pas la rapprocher dans l'O. à moins de 5 milles, tant qu'on ne sera pas par sa latitude. On peut contourner le plateau de Gonzalez par des fonds de 7^m 3, et l'on aura à cette distance des fonds de sable vasard mêlé de coquilles pourries. Mais les fonds sautent brusquement à son accore.

Sondes, nature du fond.

En remontant du cap Verga, lorsqu'on veut donner dans le Rio-Nuñez, on reconnaît facilement le chemin fait au N. par des relèvements successifs des hauteurs, qui signalent le cap Verga. Dans les parages du Rio-Nuñez, la nature dominante du fond est de la vase noirâtre ou sable vasard mélangé de coquilles pourries. On trouve çà et là des plateaux de roche de peu d'éten-

due. Les sondes sont très-irrégulières et leurs variations quelquefois très-brusques, mais, sauf sur les bancs, on aura toujours de 6^m 5 à 16 mètres. Aucune loi précise ne peut être assignée dans les accroissements ou les diminutions du fond, non plus que pour les changements de qualités qu'on observe souvent.

Marées. — Courants.

L'établissement de la marée à l'entrée du Rio-Nuñez est de 9^h 45^m ou 10^h. La mer y marne de 4^m 5 dans les petites marées, de 5^m 3 dans les grandes. Les courants varient du N. N. E. au N. E. pour le flot, du S. S. O. au S. O. pour le jusant. Ils atteignent dans leur maximum de vitesse 3 milles à l'heure. Les marées sont régulières aux environs et dans l'intérieur du Rio-Nuñez; le courant dans le fleuve suit la direction des rives.

Vents.

Les brises de terre et de mer alternent dans les parages du Rio-Nuñez. Il conviendra donc de mouiller quand le vent manquera, dans la crainte d'être dépalé par les marées. Cette même précaution est indispensable, toutes les fois qu'on subit l'influence des marées, dans la fréquentation de ces parages.

Rive gauche du Rio-Nuñez, depuis l'île Gonzalez jusqu'à la pointe Dapierre. — Iles Bénari et Botten.

De la pointe O. de l'île Gonzalez, la rive gauche du Rio-Nuñez prend la direction du N. l'espace de 6 milles, et se termine par une pointe nommée Dapierre, couronnée d'arbres assez élevés qui la rendent remarquable. Entre ces deux pointes la côte est interrompue par l'embouchure de plusieurs mari-gots peu ou point apparents du large, suivant la position, et qui dessinent quelques îles dont les deux principales sont celles de Botten et plus au N. celle de Bénari, dont la pointe Dapierre est, comme nous l'avons dit, l'extrémité N.

Population du Rio-Nuñez.

Dans les îles Bénari et Botten on trouve deux villages du même nom, habités par des tribus des Bagas, population répandue sur les deux rives du Rio-Nuñez, à la partie inférieure de son cours.

Les Nalous en habitent la partie centrale, et les Landoumans le cours supérieur.

Pointe Bencer.

La pointe N. de l'île Botten (nommée Broat sur quelques

cartes) prend le nom de Bencer. Elle est peu saillante et peu remarquable. Elle se distingue surtout par une plage sablonneuse qui la prolonge à l'O., en formant un banc à l'extrémité duquel on remarque quelques rochers. La mer y brise d'ordinaire et le banc assèche à basse mer.

A la hauteur de la pointe Bencer, le plateau de petits fonds qui, depuis l'île Gonzalez remonte le long de la côte, s'étend à 2 milles au large, et continue à suivre celle-ci vers le N. jusqu'à la pointe Dapierre, en diminuant graduellement de largeur. Il ne s'écarte que de 1/2 mille vis-à-vis cette dernière pointe.

Quelques brisants signalent plusieurs parties de ce plateau, qu'on doit, pour entrer dans le Rio-Nuñez, tenir par tribord. Il forme le côté E. du chenal d'entrée.

Pointe Kembuto, rive droite du Rio-Nuñez.

Quand on sera à la hauteur de l'île Gonzalez, on pourra rallier la rive gauche à 2 milles de distance à peu près, gouvernant de manière à conserver au N. du monde une pointe que l'on apercevra dans cette direction. Cette pointe, couronnée d'arbres et bien détachée, dans cette position, est la pointe Kembuto ou Bouffo, dans l'île du même nom, extrémité de la rive droite du Rio-Nuñez, comme nous l'avons déjà dit.

Pointe de l'Alouette. — Banc et plateau de Kembuto.

A droite de cette première pointe et moins teintée, on en reconnaîtra une seconde aussi couronnée d'arbres et que nous avons nommée pointe de l'Alouette. La pointe Kembuto, extrémité S. de l'île de ce nom, entourée à l'E. par le Rio-Nuñez, à l'O. par la rivière Kassagoua, est prolongée dans la direction du S. 30° O. par un banc de sable vasard mêlé de coquilles et de madrépores, d'une étendue de 2 milles. Il découvre à basse mer. Ce banc est lui-même contourné par un plateau de petits fonds qui descend 2 milles plus S. encore et remonte ensuite vers le N. pour former le côté E. d'entrée de la rivière Kassagoua.

Il est important de ne pas confondre les brisants du banc de Kembuto avec ceux de l'île de Sable dont nous parlerons ci-après, et qui se trouvent à peu près à la même hauteur dans l'E. de cette pointe.

La pointe Kembuto peut, comme nous l'avons dit, servir à indiquer la passe d'entrée du Rio-Nuñez. Il faudra pour cela la maintenir au N. du monde et même quelques degrés vers l'E.

dès qu'on sera en latitude de l'île Gonzalez. Cet amer ne peut cependant être adopté d'une manière absolue, vu les modifications que les courants peuvent apporter dans la configuration des bancs.

L'entrée du Rio-Nuñez se dessine bien alors entre la pointe Dapierre et la pointe Kembuto, sur un espace de 4 milles qui, vu de l'île Gonzalez, paraît dégarni de tout danger. Il n'en est pas ainsi.

Grand plateau de l'île de Sable.

A mi-distance à peu près de ces deux pointes, sur le parallèle de la pointe Kembuto et le méridien de la pointe Dapierre, est la partie centrale et culminante d'un vaste plateau formé de sable, sable vasard et coquilles, qui, d'une part, remonte vers le N. et va rejoindre la rive droite du fleuve par une suite de bancs de roches et de hauts-fonds, en laissant peu de passage sur cette rive pour donner dans le fleuve; qui, de l'autre, se prolonge considérablement dans la direction du S. 30° O., 7 milles environ jusque vers le parallèle de la pointe Bencer.

Île de Sable.

La partie toujours découverte de ce plateau, même dans les plus grandes marées, aujourd'hui banc de sable sans nulle trace de végétation, se nomme l'île de Sable. Sa pointe N. est située à la rencontre du parallèle de Kembuto avec le méridien de Dapierre à peu près. Nous lui avons trouvé la position astronomique ci-indiquée. La partie de ce banc dans le S. découvre sur une étendue de 2 milles et couvre à la marée. Le reste du plateau, signalé çà et là par des brisants, surtout à son accore de l'O., ne découvre pas.

Ce vaste plateau divise ainsi le Rio-Nuñez en deux branches, l'une à l'O., entre la pointe Kembuto et l'île de Sable, impraticable pour des bâtiments moyens; l'autre à l'E., entre l'île de Sable et la pointe Dapierre; c'est le seul et véritable chenal d'entrée du Rio-Nuñez.

De petits caboteurs pourraient cependant pénétrer dans le fleuve en côtoyant la rive droite; mais il sera prudent d'arriver sur les bancs qui ferment le passage dans le N., avec au moins une demi-marée. Mais on n'aura par suite aucun avantage à agir ainsi.

Chenal d'entrée du Rio-Nuñez, et routes de Gonzalez à Dapierre.

Le véritable chenal est donc formé à l'E. par le banc qui longe la côte depuis Gonzalez jusqu'à Dapierre, à l'O. par la limite orientale du plateau de l'île de Sable dont la pointe S. est à peu près sur le parallèle de la pointe Bencer. Il y a 1 mille de distance entre ces deux bancs. C'est la largeur du canal lors de la basse mer.

L'île de Sable, bien que toujours découverte et formée d'un sable jaunâtre, est basse, et l'on n'en a connaissance d'ordinaire qu'après être entré dans le chenal. Il est donc important de fixer sa position par des relèvements pour être sûr de donner entre les deux bancs indiqués, à la route précédemment tracée. Dès que l'on approchera du parallèle de la pointe Bencer, tenant le cap sur la pointe Kembuto, laissant à gauche le banc de l'île de Sable, les fonds seront très-variables; mais il n'existe pas de barre réelle à l'embouchure du Rio-Nuñez.

Dès qu'on sera au N. de la pointe Bencer et entre les bancs, les routes seront variables, mais généralement du N. 50° E. au N. 55° E., jusqu'à ce qu'on ait en vue l'île de Sable, et suivant la force du courant qui porte dans cette partie du Rio-Nuñez N. E. avec le flot, S. O. avec le jusant. A la hauteur de la pointe Dapierre, il suit le canal.

A cette route, on tardera peu à voir l'île de Sable. Les abords de l'E. sont assez accores, et dans cette partie du canal, il vaut mieux s'en rapprocher que de hanter la rive gauche sur laquelle on voit briser les bancs dangereux situés au N. de la pointe Dapierre, fermant le marigot ou rivière de Caméchade.

Fosse dans le canal d'entrée du Rio-Nuñez.

Les fonds que l'on trouvera seront généralement vase et coquilles ou sable vasard et coquilles, et pas au-dessous de 5^m 7 à 6 mètres dans le canal. On remarquera seulement qu'un peu au S. de la pointe Dapierre, commence une fosse qui occupe à peu près le milieu du canal et remonte jusque sur le parallèle de la pointe S. de l'île de Sable, fosse dans laquelle les fonds varient de 10 à 15 mètres; elle a peu de largeur de l'E. à l'O. et décrit quelques sinuosités. La nature du fond est en général vase.

Brisants de Dapierre. — Marigot ou rivière de Caméchade.

Un peu plus N. que la pointe Dapierre, il existe un premier plateau de roches, qui laisse un étroit passage, par lequel on

peut, en rasant la pointe même, entrer dans un grand marigot ou rivière nommée Caméchade. Les deux rives de ce marigot sont garnies de vastes plateaux de sable et vase qui assèchent de basse mer. Ce premier passage entre le récif et la pointe Dapierre offre des fonds de 1^m 6 à 2 mètres.

Pointe, banc et village de Talibouche. — Village de Confim.

Quelques roches de ce premier plateau découvrent à basse mer et brisent presque toujours. Il est séparé d'un second plateau plus N. et de même nature par un étroit canal où la mer brise lorsqu'elle est basse, bien qu'on y trouve des fonds de 2^m 4 à 2^m 8. On peut encore entrer dans le marigot de Caméchade en passant entre ces deux plateaux. Le plus au N., dont quelques roches veillent également, va rejoindre un grand banc de sable découvert à basse mer, et auquel j'ai donné le nom de banc de Talibouche, du nom de la pointe et du village situés à la rive droite du marigot de Caméchade et à son entrée. Un peu plus loin sur cette même rive, on trouve le village de Confim.

Pointe de l'Amarante. — Pointe du Zèbre. — Premier bassin du Rio-Nuñez.

De la pointe Dapierre, la rive gauche du Rio-Nuñez se creuse profondément en une baie où se trouve l'entrée du marigot cité plus haut. Elle reprend à se diriger vers le N. à la pointe de Talibouche jusqu'à celle de l'Amarante, bouquet d'arbres assez apparent, situé en face à peu près de l'île de Sable. De là, elle continue à courir dans cette direction jusqu'à la pointe du Zèbre, qui termine sur cette rive le premier bassin du Rio-Nuñez.

Pointe des Trois-Gros-Arbres. — Pointe de la Malouine. — Village de Taboucane.

Quand on sera arrivé à la hauteur de la pointe Dapierre, et même avant de l'atteindre, on verra à peu près par le méridien de l'île de Sable trois touffes d'arbres, voisines l'une de l'autre, mais remarquables par leur isolement. Je les ai nommées les Trois-Gros-Arbres, parce que de loin elles en ont l'apparence. Elles sont situées sur la rive droite qui se creuse légèrement en ce point, puis revient vers l'E. former la pointe de la Malouine où le Rio-Nuñez est étranglé entre elle et celle plus N. du Zèbre. Près des Trois-Gros-Arbres est le village de Taboucane, qui appartient aux Bagas.

Le bassin extérieur du Rio-Nuñez, que nous venons de dé-

rière, a 7 milles de longueur entre la ligne qui joindrait la pointe Kembuto à la pointe Dapierre, et celle qui joindrait celle de la Malouine à celle du Zèbre. Sa largeur entre les deux premières est de 4 milles et n'est plus que de 1 mille entre les deux dernières.

Les détails que nous venons de donner nous ont forcément détournés d'indiquer la route à faire pour remonter le Rio-Nuñez.

Chenal d'entrée. — Routes depuis la pointe Dapierre jusqu'au second bassin du Rio-Nuñez.

Nous avons tracé la route de Gonzalez à la pointe Dapierre. A la hauteur de cette dernière, il sera préférable, pour chenalier, de longer l'île de Sable, dont les abords sont accores et où l'on trouvera de 8^m 4 à 6^m 5. Mais, dès qu'on viendra à rapprocher la pointe N. de l'île de Sable et avant qu'on soit sur son parallèle, il faudra s'en écarter et se placer précisément sur la ligne qui joint la pointe Dapierre à la pointe de la Malouine ou un peu dans l'E., puis gouverner ainsi pour traverser le premier bassin du Rio-Nuñez.

Bancs du Nord de l'île de Sable.

A cette route, on évitera à gauche :

D'abord, les hauts-fonds et les bancs de roches situés au N. de l'île de Sable, et qui font partie du grand plateau dont cette île n'est qu'un des sommets apparents.

Ces bancs de roches madréporiques, quelquefois d'une teinte ferrugineuse, au nombre de trois, sont sur le méridien de la pointe N. de l'île de Sable. Plus à l'O., un grand banc de sable isolé reste à découvert lors de la marée basse. Ils laissent entre eux d'étroits passages praticables pour de très-petits navires, mais que je crois toujours fort dangereux. Le plus au N. est à 2 milles de la pointe N. de l'île de Sable.

Banc de Tabouctane. — Roche des Trois-Gros-Arbres.

Ensuite, le banc de Tabouctane sur la rive droite en face des Trois-Gros-Arbres. Sur ce banc, on trouve, de 2^m 8 à 1^m 6, fond de vase dans quelques endroits. Il se prolonge jusqu'à la pointe de la Malouine au N., et vers le S. jusqu'aux brisants N. de l'île de Sable.

En face des Trois-Gros-Arbres, il existe sur ce banc une

roche isolée sur laquelle, de basse mer, il ne reste que 1^m 0.
De cette roche on relève

La pointe de la Malouine..... N. 33° E.
Le plus O. des Trois-Gros-Arbres..... N. 40° O.

Banc de l'Amarante.

On parera sur la droite, au gisement indiqué :

Les bancs et les récifs de la pointe Dapierre, et plus au N. le banc de l'Amarante. L'on y trouve pour moindre fond 3^m 2. Sa partie la plus à l'O. est sur le méridien de la pointe de la Malouine.

Dans le chenal, les fonds varieront depuis 5^m 3 jusqu'à 10^m, fond de vase ou de sable vasard. Quand on approchera la pointe de la Malouine, il suffira pour s'y maintenir de prendre le milieu du canal jusqu'à la hauteur de la pointe du Zèbre. On entrera ainsi dans le second bassin, ou bassin intérieur.

Deuxième bassin du Rio-Nuñez. — Pointe Française. — Marigots de Manap, de Nagout, de Tesagoua.

Après l'étranglement qui comprime le Rio-Nuñez entre la pointe de la Malouine et celle du Zèbre, les rives divergent de nouveau et forment un second bassin dont la plus grande longueur est de 10 milles depuis la pointe de la Malouine jusqu'à Victoria, et la plus grande largeur de 2 milles 1/2. Sa direction est à peu près le N. 30° E. Il reçoit un grand nombre de marigots. Le premier, à la rive droite près la pointe Française, bouquet d'arbres assez élevé, à 1 mille au S. de l'île Longue, est la limite du pays des Bagas et des Nalous sur cette rive. Plus au N. est le marigot de Manap, en face de l'île Longue, puis celui de Nagout, enfin celui de Tesagoua, près de Victoria. Quelques-uns de ces marigots communiquent, dit-on, avec les rivières de Compony et de Kassagua, situées au N. O.

Marigots de Capéka, de Canczas. — Villages de Canounqué, Camécoulou et Canczas.

Sur la rive gauche, un peu au N. de la pointe du Zèbre, est le marigot de Capéka, près l'embouchure duquel se trouve le village de Canounqué.

Plus au N., celui de Canczas, qui sur cette rive sert de limite aux Bagas et aux Nalous. A son embouchure est le village de Camécoulou, et un peu plus loin, sur un embranchement, celui

de Canczas. Un troisième marigot, dont j'ignore le nom, est encore placé sur cette rive un peu plus N. que l'île Longue dont nous allons parler.

Île Longue ou du Diable. — Banc qui la garnit dans l'Est. — Pointe Tébé.

A 3 milles au N. 26° E. de la pointe du Zèbre, se trouve une île couverte d'arbres et bordée de mangliers, qui partage de nouveau le fleuve en deux bras. Cette île a 1 mille d'étendue du S. au N. et 1/2 mille de largeur. Sa direction est le N. 20° E. Elle est entourée d'un banc qui assèche en partie aux abords de l'île, mais qui garnit tout le bras du fleuve jusqu'à la rive gauche. Il descend au S. jusqu'à la pointe du Zèbre par une limite irrégulière, et remonte au N. jusqu'à la pointe Tébé en face de Victoria, diminuant de largeur au fur et à mesure qu'il s'en approche. On nomme cette île : île Longue ou île du Diable.

Banc de la Fine.

E. et O., à peu près avec la pointe S. de l'île Longue, et au S. de l'embouchure du marigot de Manap, il existe à la rive droite un banc dangereux de sable et roches, qui s'en écarte à 600 mètres et a 1/2 mille de longueur. Ce banc rétrécit beaucoup le chenal formé dans cet endroit par lui et le banc qui prolonge l'île Longue au S. Je lui ai donné le nom de banc de la Fine, ce bâtiment y ayant échoué dangereusement. Il est assez accore.

Routes pour chenaler depuis la pointe du Zèbre jusqu'à Victoria.

Après cette description indispensable du deuxième bassin, revenons aux routes à faire pour le traverser.

Lorsqu'on sera arrivé à la hauteur de la pointe du Zèbre et qu'on sera à mi-distance de chaque rive, on gouvernera sur la pointe S. de l'île Longue, se maintenant sur la ligne qui joint cette pointe à celle de la Malouine. Quand, à cette route, on sera sur le parallèle de la pointe Française, on mettra le cap sur la pointe N. de l'île Longue, la tenant un peu ouverte par tribord, de manière à se maintenir à peu près à égale distance de l'île Longue et de la rive droite, jusqu'à ce qu'on soit par le parallèle de sa pointe S. On aura alors doublé le banc de la Fine.

On se maintiendra ensuite au milieu du canal jusqu'à ce qu'on atteigne la pointe du N. de l'île Longue, et l'on pourra alors mettre le cap sur Victoria, côtoyant ainsi la rive droite.

Pour donner dans le canal entre le banc de la Fine et l'île Longue, il sera prudent peut-être de se faire précéder par un canot léger qui indiquera la passe. On y trouve de 7 à 8 mètres; mais sa nature sable doit être cause de nombreuses variations par sa mobilité et le violent courant qui existe dans ce passage, dont il suit la direction. Il n'a que 1/4 de mille de largeur lors de la basse mer.

Sauf les petits bâtiments, je n'engage pas à tenter de nuit ce passage. Aux routes indiquées précédemment, les fonds seront variables, mais pas au-dessous de 4^m 9. Leur nature est, en général, sable vasard ou vase.

Victoria (village et factorerie).

Victoria est une factorerie américaine près du village Nalous du même nom. Lorsqu'on approchera de ce point, et dès qu'on commencera à ouvrir le marigot de Tesagoua qui se dirige vers l'O., il faudra s'éloigner un peu de la rive droite pour éviter le petit plateau de vase situé à l'embouchure de ce marigot, et rallier de préférence la pointe Tébé. Si l'on mouille devant Victoria, il faudra le faire un peu dans l'E. de cette pointe, la relevant à peu près au S. 10° O. au milieu du fleuve, ou bien encore sur la ligne qui joint la pointe Tébé à la factorerie, par 6^m 5 à la basse mer; fond de vase.

A 2 milles de Victoria, dans les terres, se trouve le village qui est aujourd'hui la résidence du roi des Nalous.

Plateau de Victoria.

Le second bassin du Rio-Nuñez se termine à Victoria, comptoir qui appartenait autrefois à un homme de couleur des États-Unis, nommé M. Skelton. Victoria présente une plage sablonneuse et quelques rochers ferrugineux qui rendent, de haute mer, le débarquement facile. Cette plage se prolonge en pente douce assez loin sous l'eau, de manière à former devant ce point dans l'O. un plateau de petits fonds assez étendu et qui barre principalement le marigot de Tesagoua. Il faut donc mouiller au milieu du fleuve. Celui-ci se divise à Victoria en deux bras; l'un, dirigé à l'O. N. O., va, dit-on, rejoindre la rivière Caria-Fari et les rivières du N. O. C'est le marigot de Tesagoua. L'autre bras, se dirigeant d'abord à l'E., est le Rio-Nuñez, qui commence à décrire des sinuosités que nous allons suivre jusqu'à sa source.

Sa largeur diminue considérablement à Victoria, où elle n'est plus que de 1/2 mille. Le chenal est au milieu du fleuve; l'on doit, dans cette navigation, veiller avec soin l'effet des courants, pour n'être pas jeté sur les pointes. Il y porte généralement, et atteint une vitesse de 3 milles à 3 milles 1/2 à l'heure.

Villages de Duplomb, Contchoucou et de Cavéqui.

En partant de Victoria, on rencontrera peu après, sur la rive gauche, le village de Duplomb, où se trouve une factorerie située sur un petit marigot; puis, sur la rive droite, 1 mille plus haut, ceux de Contchoucou et de Cavéqui, où réside le vieux chef des Nalous.

Village de Gama-Saint-Jean.

Les fonds dans le canal varieront entre 8^m 1 et 6^m 5; leur nature est vase molle. Après qu'on aura fait quelques milles, la sonde accusera des fonds durs, et rapportera une espèce de ciment rouge, ressemblant à de la brique pilée; bientôt elle signalera des roches. On sera alors sur le point d'arriver au village de Gama Saint-Jean, qui s'élève sur la rive gauche du fleuve.

Banc de Gama-Saint-Jean.

Devant ce village, un banc de roche dangereux obstrue la plus grande partie du lit du fleuve, et, si la marée et le vent ne sont pas favorables, il sera prudent et même indispensable à de forts bâtiments de mouiller en aval pour attendre le moment favorable de franchir le banc.

Le danger de ce passage se complique de la sinuosité qu'y fait le fleuve. La pointe saillante à la rive droite, en face à peu près du village, est garnie d'un petit plateau de roches qui découvrent seulement à basse mer. On l'évitera en gouvernant d'abord au milieu du canal; puis sur le village même, en ralliant la rive gauche, de manière à écarter cette pointe et à la doubler; mais alors, il faudra revenir brusquement chercher la rive droite dès qu'on aura bien ouvert les deux grands bœbabs plantés dans le village, sur le bord du fleuve. On prolongera alors la rive droite à un tiers d'encablure de distance environ, jusqu'au coude suivant que fait le fleuve. On trouvera de 3^m 2 à 4^m 0 dans le chenal.

On évitera ainsi le grand banc de roche qui garnit la rive

gauche, depuis le village en amont duquel il s'étend, jusqu'au coude suivant du fleuve. Il occupe environ les deux tiers de sa largeur et ne découvre pas ; quelques têtes de roches sont seulement recouvertes par 0^m 8 à 1^m 6 d'eau, à basse mer ; les autres parties du banc sont signalées par de forts remous.

Le courant, vis-à-vis le village de Gama Saint-Jean, jette en travers du banc de la rive gauche avec le flot. Il jette avec le jusant, sur la pointe de la rive droite où existent aussi des roches. Il sera donc bon d'essayer de franchir, seulement lorsque la marée aura perdu de sa force, ou quand on aura une brise assez portante pour ne pas craindre d'être pris de calme, et par le renversement de la marée avant d'avoir franchi la passe dans laquelle il n'y aurait pas d'évitage possible, s'il arrivait qu'on fût contraint d'y mouiller.

Il sera nécessaire, avec une faible brise, de se faire gouverner par des canots remorqueurs, et la nuit, d'être précédé par une embarcation légère qui, en chantant les sondes, facilitera au moyen d'un feu la route du navire.

Village et marigot de Caniope.

En face de la pointe O. du banc de Gama Saint-Jean, sur la rive droite, on voit deux criques. Le village de Caniope, résidence de Lamina, l'un des principaux chefs Nalous, se trouve sur ce cours d'eau auquel il donne son nom. Du fleuve, on n'aperçoit pas le village, caché au milieu des arbres qui garnissent partout les rives du Rio-Nuñez. Le marigot de Caniope va aboutir en amont au delà et tout près du village de Rappace.

Village de Kassacobouly. — Etablissement de la marée.

Deux milles plus loin on rencontre, sur la rive gauche, le village de Kassacobouly, autrefois résidence de Salifou, dernier roi des Nalous, village détruit en 1844 par les Anglais.

Le fleuve, près de ce village, fait un double coude ; en face du village même, bâti sur une berge élevée de 14 mètres, et en amont, il existe une pointe saillante remarquable par quelques palmiers ; il en part un banc qu'il faut éviter, d'autant plus qu'il est formé de roches ; des plateaux de vase s'étendent également dans cet endroit, sur la rive gauche, en face du village. Ces deux bancs rendent fort étroit le passage qui se trouve à peu près à mi-distance des rives. Depuis Gama Saint-Jean jusqu'à ce passage, les fonds varieront de 4^m 9 à 6^m 5 ; mais

dans le passage même, ils seront, à basse mer, de 3^m 2 à 2^m 0. Il ne faut donc passer qu'avec la marée convenable pour le tirant d'eau.

L'établissement de la marée est de 11^h 45^m à Kassacobouly.

Catégoumat (factorerie).

Au delà de Kassacobouly, les fonds de 4^m 9 à 5^m 3 reprendront, et l'on verra peu après, sur la rive droite, la factorerie de Catégoumat au sommet d'une berge assez élevée; c'est le seul établissement agricole qui existe dans le Rio-Nuñez. Il est dirigé par un Français, M. Auguste Santon. On y cultive surtout des arachides ou pistaches de terre, plante oléagineuse.

Pointe de Tambalamba. — Village de Somna.

Peu après, on doublera la pointe de Tambalamba, et, continuant sa route, on passera devant le village de Somna, premier village sur cette rive, appartenant à la population des Landoumans. Il s'y fait quelques cultures de riz, d'ignames et de manioc. De ce côté, la limite du pays des Nalous et des Landoumans est un peu en aval de ce village, habité principalement par des esclaves.

Village et factorerie de Rappace.

On tardera peu après à atteindre le village de Rappace ou Rappas, dernier village des Nalous sur la rive droite, près duquel est établie la belle factorerie anglaise, appartenant autrefois à M. Poreter, et maintenant à M. Bicaise. Le marigot de Caniope, qui vient de nouveau se jeter dans le fleuve un peu en amont de cette factorerie considérable, est, sur cette rive, la limite du pays des Nalous et des Landoumans.

Banc de Rappace.

Devant la factorerie même de Rappace, le fleuve est obstrué par un banc de roches de même nature que celui de Gama Saint-Jean. Il garnit la rive gauche à partir du coude que fait le fleuve en aval de la factorerie, se prolonge à l'E. de celle-ci et barre en amont toute la largeur du fleuve dans un court espace, après qu'on a passé devant les bouches du marigot de Caniope les plus à l'E.

Sur ce point, il n'offre que 1^m 6 d'eau à basse mer; c'est le

plus petit fond que l'on rencontre dans le chenal. Quelques roches rougeâtres situées près de la pointe de la rive gauche, en face de la factorerie, découvrent à basse mer. On devra donc, pour franchir ce banc dangereux, attendre la marée favorable et longer la rive droite, où s'élève la factorerie devant laquelle un débarcadère commode a été construit. On peut mouiller en aval de ce débarcadère, à peu près au milieu du fleuve ; la factorerie restant vers l'E. 15° ou 20° N.

Village de Wákaria.

Le Rio-Nuñez, après Rappace, se rétrécit graduellement, mais il n'offre plus de danger jusqu'à Wákaria, où sa profondeur est de 3^m 2. Ce village est bâti sur la rive gauche, à 10 milles environ de Rappace. Il suffit pour chenalier de se tenir au milieu du fleuve ; les fonds varieront depuis 6^m 5 jusqu'à 4^m 9 ; leur nature est vase molle.

Village de Candoumat. — Pointe de Beauconfet.

Dans cette route, avant d'arriver à Wákaria, on verra sur la rive gauche les deux villages du grand et du petit Candoumat, peu après Rappace ; on dépassera la pointe nommée Beauconfet et plusieurs marigots dont l'un, appelé Grand marigot, présente à son embouchure quelques rochers ; il est à la rive gauche, en amont de la pointe précédente.

Le village de Wákaria, résidence de Sarah, dernier roi des Landoumans, a été détruit en 1846, lors des guerres civiles entre les tribus, guerres qui se sont élevées après sa mort. Devant ce village, quelques roches qui se prolongent peu sous l'eau veillent à la rive gauche et servent de débarcadère. On est obligé de s'amarrer à quatre devant ce point, le fleuve n'offrant pas assez de largeur pour permettre l'évitage à des bâtiments moyens. Il est rare au reste que les navires remontent jusqu'à ce point ; ils ne vont guère que jusqu'à Rappace, où on leur apporte, par de grandes pirogues, les denrées du haut du fleuve. On trouve en face de Wákaria, de 3^m 2 à 4^m 9, fond de vase. Au delà de ce village, les fonds varient irrégulièrement de 3^m 2 à 4^m 9 et 1^m 6 ; il n'y a donc que de petits bâtiments qui puissent remonter le Rio-Nuñez pour amortir dans les bassins de Kassacy, de Manduria ou de Boqué.

Le Karkandy ou Karcandy. — Village de Kabatafin.

C'est à Wákaria que commence le territoire désigné sous le

nom de Karcandy, qui s'étend jusqu'à la source du Rio-Nuñez, partie la plus riche et la plus commerçante du fleuve, soumise il y a quelques années encore à payer tribut à l'Almamy du Fouta-Dyalon. C'est dans le Karcandy que sont établis presque tous les comptoirs européens.

A l'intérieur et à un jour de marche d'homme, se trouve le village de Kabatafin, résidence du vieux chef des Landoumans.

Village de Kassacy et banc.

En se rendant de Wákaria à Boqué ou Boké, dernier village du Rio-Nuñez et entrepôt de son commerce, on trouve Kassacy, village sur la rive gauche et en aval duquel un banc de roche presque à découvert de basse mer barre toute la largeur du fleuve.

Village de Manduria.

En amont du même point, à 1 mille 1/2 environ, il existe un barrage de même nature, avant qu'on arrive à Manduria. Il faut, pour franchir ces barrages, qui gardent à peine assez d'eau pour porter un canot, attendre la marée convenable, et l'on pourra atteindre les bassins de Manduria et de Boqué, où les bâtiments peuvent amortir par 1^m 6 à 2^m 0, sur un fond de vase.

A Kassacy et à Manduria, on trouve plusieurs comptoirs anglais et français.

Village de Boqué. — Marigot de Battafon.

Le village de Boqué, l'un des plus considérables du Rio-Nuñez, est situé au confluent de ce fleuve avec le marigot de Battafon. Il se trouve au penchant du plateau formé par les montagnes dans lesquelles le Rio-Nuñez prend sa source. Il est le point central de son commerce et le rendez-vous des caravanes de Foulahs, de Mandingues, de Boundouanquis et de Sarracolets qui viennent par le Fouta-Dyalon.

Rivière Tiguilinta.

Le territoire des Landoumans, jadis serfs de l'Almamy, s'étend à l'E. jusqu'auprès de la rivière Tiguilinta, qui coule dans le Fouta-Dyalon à deux journées de marche de Boqué et se jette dans le Rio-Nuñez, à ce qu'on dit.

On traite toute l'année à Boqué, mais les caravanes s'y rendent principalement en février, mars, avril, mai, juin et juillet. Il ne vient dans les autres mois, le plus souvent, que des marchands d'or ou d'ivoire.

Descente du Rio-Nuñez.

Pour descendre le Rio-Nuñez, les instructions sont celles précédemment données. On profitera des jusants, en armant les avirons de galère, ou se faisant remorquer par les embarcations. Il sera prudent d'avoir dans la chaloupe une ancre à jet et un grelin, prêts à mouiller et à éloigner en cas d'échouage ou pour le prévenir. La mer baisse avec une telle rapidité que, dans ces circonstances, on ne saurait agir trop vivement pour se remettre dans le canal; cette précaution m'a été d'une très-grande utilité plusieurs fois dans les Bissagos et le Rio-Nuñez. Dans ce fleuve surtout, bien que les rives soient garnies de plateaux de vase, elles sont assez accores dans leur pente, pour faire craindre à des bâtiments fins de chavirer à la marée perdante ou de ne pas se redresser à temps avec le flot.

Il faudra toujours mouiller à la mer étable basse et profiter de la primeur du jusant, pour passer les trois principaux bancs que nous avons signalés comme dangereux.

Si la brise est bien établie, on devra en profiter. Partant de Rappace, on sortira généralement en trois ou quatre marées, en agissant comme il est indiqué; mais lorsque les marées de jusant seront dans l'après-midi, on sera plus long à sortir à cause des brises du large qui rendent la descente très-lente et quelquefois impossible dans le haut du fleuve, où l'on ne peut louvoyer, si elles sont très-fraîches.

Le louvoyage est possible dans le premier et le second bassin; on doit le faire avec prudence, la sonde sans cesse à la main, et ne jamais rapprocher les bancs par moins de 4^m 9.

Aspect général des deux bassins du Rio-Nuñez. — Premier bassin.

Toutes les terres des deux bassins sont plates et couvertes d'arbres; elles paraissent, en grande partie, formées de terrains d'alluvion, sillonnées par un grand nombre de cours d'eau de peu de profondeur, qui viennent alimenter le Rio-Nuñez et divisent le sol en un grand nombre d'îles, communiquant entre elles par le moyen de pirogues. Les terres de la rive droite du premier bassin sont pourtant nues à leur pied

et présentent des berges de quelque élévation, où l'on remarque des traces de sable jaunâtre ou de terres glaises.

Celles de la rive gauche n'ont de relief que par les arbres qui les recouvrent; les plages en sont basses, garnies d'une ceinture de mangliers ou de palétuviers qui interceptent la vue. C'est cependant de ce côté que l'on remarque les bancs de sable les plus étendus et des plages jaunâtres, mais on ne les aperçoit que lorsqu'on est très-rapproché de la côte; on trouve principalement ces plages depuis la pointe de l'Amarante jusqu'à l'île Gonzalez, puis de cette île au Rio-Cappatchez et vers le cap Verga.

Deuxième bassin.

Le bassin intérieur offre à peu près le même aspect; les deux rives s'y couvrent d'un rideau de palétuviers épais, interrompu parfois dans un court espace qui permet au regard de plonger sur de vastes plaines riches de verdure.

Dans tout le fleuve, la mer, en se retirant, met à découvert le long des rives un plateau de vase molle et puante qui contribue beaucoup à l'insalubrité du Rio-Nuñez.

Cours du fleuve.

Victoria présente une petite plage sablonneuse et quelques roches ferrugineuses; les berges de la rive droite sont bien marquées, celles de la rive gauche à peine indiquées.

En quittant Victoria, les palétuviers reparaissent, les berges du fleuve s'élèvent, surtout à la rive gauche où elles atteignent leur maximum de hauteur près de Kassacobouly; elles sont, en cet endroit, de 14 mètres au-dessus du niveau de la basse mer.

Au delà de ce point, elles s'abaissent; le rideau de palétuviers recommence jusqu'à Rappace; les hauteurs de la rive droite viennent en ce point mourir en pente douce au bord du fleuve. De Rappace on aperçoit les hautes montagnes qui séparent le Rio-Pongo du Rio-Nuñez, chaîne qui rejoint les hautes terres du cap Verga et est le premier échelon du Fouta-Dyalon.

Après Rappace, les rives garnies presque partout de palétuviers et de mangliers ne laissent que devant les villages ou les factoreries des endroits facilement abordables.

Les berges s'élèvent pourtant dans le Karcandy, et, en partant de Wakaria, on rencontre çà et là des couches de roches siliceuses qui garnissent les rives et traversent même le

lit du fleuve, y formant des bancs dangereux comme ceux de Cassacy et de Manduria.

Enfin, après Cassacy, les hauteurs où le Rio-Nuñez prend sa source et d'où il se précipite, simple ruisseau, en une cascade de 7 mètres de hauteur au milieu de roches siliceuses et ferrugineuses, commencent à apparaître, suivant les sinuosités du fleuve, et à limiter l'horizon.

Source du Rio-Nuñez.

La source du Rio-Nuñez est située à environ 8 milles du village de Boqué où le bassin offre déjà de 2 mètres à 2^m 5 de profondeur et où les petits bâtiments peuvent amortir.

Au delà de Boqué, les canots peuvent aller l'espace de 1 mille 1/2 à 2 milles; mais alors le lit est si peu profond, et semé d'un si grand nombre de roches, qu'on ne peut remonter qu'à grande peine, même avec des pirogues, lors de la basse mer.

Eau du Rio-Nuñez. — Aiguades.

Les eaux du Rio-Nuñez sont douces à basse mer, depuis juin jusqu'à décembre. Il convient de faire bouillir cette eau, qui n'est jamais très-bonne, avant de la donner en boisson aux équipages, à cause de la grande quantité d'animalcules qu'elle contient.

On fait de l'eau potable à Victoria, dans un puits éloigné de 1/4 de mille du rivage; on peut aussi s'en procurer auprès de presque tous les villages. Cette eau est, en général, d'assez mauvaise qualité, sans être cependant nuisible.

Climat.

Le Rio-Nuñez est excessivement malsain. Il est rare que les équipages des bâtiments qui y séjournent quelque temps n'y soient pas atteints par des fièvres typhoïdes très-graves. Dix jours composent la période ordinaire d'incubation. Les plus mauvais mois sont ceux de novembre et de décembre. Dans ces deux mois, les indigènes eux-mêmes subissent l'influence pernicieuse du climat. Il est donc prudent de ne pas fréquenter le fleuve durant ces deux mois, et surtout de n'y pas séjournier. Dans tous les cas, les bâtiments du commerce feront bien d'avoir à bord un certain nombre de noirs pour les travaux de chargement et de déchargement et le batelage dans la rivière. On se les procure aisément dans le fleuve.

Température.

La température du haut du fleuve est excessivement élevée et quelquefois insupportable par le manque de circulation de l'air. Le thermomètre, dans le jour, atteint d'ordinaire 32° centigrades, parfois 34° et 36°; il retombe beaucoup pendant la nuit, et descend communément à 17° ou 18°.

Brouillards.

Dans les mois de novembre et de décembre, un épais brouillard commence à se former vers 2^h du matin et se maintient jusqu'à 9^h ou 10^h. Ce brouillard froid, et pénétrant partout, apporte avec lui une odeur fétide. Il est, avec les vases découvertes par la marée, une des grandes causes d'insalubrité du fleuve dans cette saison. Il est moins fréquent et beaucoup moins dense dans les deux premiers bassins, où la circulation de l'air est beaucoup plus active et dans lesquels la brise de mer le rafraîchit et le purifie.

Factoreries du Rio-Nuñez. — Commerce.

On compte dans le Rio-Nuñez cinq factoreries françaises, trois anglaises, une américaine et une indigène, appartenant à Lamina de Caniope. Elles se partagent un commerce de 4 millions au moins de francs, dont les principaux articles sont en exportations : le café, les cuirs, l'or, l'ivoire, le riz, les arachides, l'indigo et un peu de cire; en importations : les étoffes, les cotonnades, la poudre, les armes, les verroteries et une prodigieuse quantité de sel.

On trouve dans le Rio-Nuñez un immense débit de cette dernière denrée. Les habitants du Fouta-Dyalon s'en servent pour la nourriture de leurs bestiaux et la préparation des cuirs; pour eux-mêmes, c'est un luxe que d'en mettre dans leurs aliments et un grand régal. Le sel est donc indispensable pour traiter avec eux.

Ressources du Rio-Nuñez.

On trouve au Rio-Nuñez des bœufs, des cochons, des cabris, des poules, etc.; en fruits, quelques oranges, citrons, bananes; en légumes, des ignames, du riz, du manioc, etc.

Nous avons déjà dit que les routes pour sortir du Rio-Nuñez sont, en sens inverse, celles indiquées pour y entrer; une fois hors du fleuve, on fera bien de courir au S. 50° O. ou au

S. 40° O. suivant la marée et la distance à laquelle on voudra se tenir de la côte, pour dépasser au S. le plateau et les bancs de Gonzalez, et venir se mettre en latitude du cap Verga.

Revenons maintenant à la description de la côte et descendons-la jusqu'aux îles de Los.

Plateau qui longe la côte depuis le cap Verga jusqu'aux îles de Los.

Le cap Verga, comme nous l'avons dit, est une pointe basse, entourée de brisants. Le plateau de Gonzalez, suivi du plateau de Verga, se continue au delà du cap et longe toute la côte jusqu'aux îles de Los, s'en écartant d'une manière irrégulière. On n'aperçoit cependant de brisants aux accores de ce plateau que ceux signalés au N. du cap Verga. La nature du fond y est généralement vase noire ou grise ou sable vasard, mêlés de coquilles pourries. Ce genre de fond ne se trouve, en général, qu'à 12 ou 15 milles de terre. Plus au large, le sable, qui est la nature dominante du fond, est tantôt mêlé de coquilles, tantôt de gravier. Cette remarque est importante lors des atterrages avec de la brume.

Cap Verga.

Lorsqu'on relève au N. 70° E. le cap Verga à 13 ou 14 milles de distance, on reconnaît deux petites hauteurs coniques, situées à 1 mille 1/2 plus N. que le cap même. L'une à l'E. est isolée et en forme de pain de sucre. Celle de l'O. est le commencement de la chaîne terminée dans l'intérieur par une montagne considérable présentant deux mamelons assez rapprochés, mais bien isolés. Cette montagne reste au N. 25° E. du cap.

Les deux mamelons du S. et ceux de la grande hauteur sont bien séparés, quand on relève le cap Verga au N. 10° O.

A partir du cap, et du côté de l'E., la côte se creuse assez profondément et forme une petite baie, au fond de laquelle on voit l'entrée d'un marigot peu considérable. Toute la côte est très-basse, couverte de bouquets d'arbres et d'arbustes, qui seuls lui donnent un peu de relief et prennent, à la distance de 7 ou 8 milles, l'apparence de petits mamelons. Elle offre le même aspect jusqu'à Sand-Bar, l'une des bouches du Rio-Pongo. De ce point, la côte change d'aspect et présente, rejetées dans l'intérieur, une suite de montagnes élevées, qui en rendent la reconnaissance facile. Nous en reparlerons, au fur et à mesure que nous descendrons la côte.

Rio-Pongo.

Le Rio-Pongo a plusieurs bouches, dont les deux principales et les seules fréquentées par les navires sont celles de Mud-Bar et celle de Sand-Bar (barre de vase et barre de sable).

Le delta qu'il forme, composé d'îles marécageuses ou de terrains bas et noyés dans la saison des pluies, exhalant à l'époque de l'assèchement des miasmes pestilentiels dont il est difficile d'éviter les effets pernicieux, ne doit pas être fréquenté dans les mois de novembre et décembre principalement, pour ce motif.

Mud-Bar. — Pointes Goro et Jilli.

La branche désignée sous le nom de Mud-Bar n'offre rien de remarquable qu'une large coupée dans les terres, garnies d'arbres un peu plus élevés que ceux de la côte au N. et au S.

La pointe du N. se nomme pointe Goro, celle du S. pointe Jilli. La passe pour donner dans le Rio-Pongo par cette branche est fort étroite et comprise entre deux bancs de vase sur lesquels la sonde ne rapporte que des fonds de 1^m 2 à 0^m 8. Entre ces deux bancs est la barre sur laquelle on trouve 2^m 7 de profondeur. De son milieu on relève le Mont-Mayoondée à l'E. 14° 30' N. et la pointe Goro au N. 48° O. Le banc du S. est sable vasard.

De ce point on naviguera le cap juste au milieu de la passe d'entrée large de 1 mille entre les deux bancs situés à chaque rive et qui découvrent de basse mer. Entre ces deux bancs, dans le chenal, la sonde rapportera 6^m 5 à 4^m 9, puis dans la rivière 4^m 9; mais les fonds sont irréguliers. On ne peut donc, avec des bâtiments d'un tirant d'eau de plus de 2^m 6, donner dans cette branche du Rio-Pongo qu'avec le flot et en sortir aussi avec la fin du flot ou la primeur du jusant, ce qui, vu les violents courants, rend cette navigation difficile. Il faut, en outre, franchir toute l'étendue du plateau qui s'étend 6 milles au large dans cette partie et n'offre que des fonds irréguliers de 4^m 9 à 3^m 2, et 2^m 6 sur la barre même. Le fond y est généralement vase et sa longueur est de près de 5 milles du S. 40° O. au N. 40° E.

Mont Mayoondée (hauteur, 400 mètres). — Ile Morora.

Le point de reconnaissance pour Sand-Bar est le mont pres-

que isolé appelé Mayoondée. Sa forme est celle d'un cône tronqué à pentes assez douces et allongées vers le pied de la montagne. Il est situé un peu dans l'intérieur des terres et reste au N. 70° E. de la pointe O. de l'île Morora, pointe qui porte ce nom et forme la rive gauche de Sand-Bar du Rio-Pongo. Quelques hauteurs plus N. et moins élevées s'aperçoivent également avec temps clair à une distance de 7 ou 8 milles de la côte.

Sand-Bar.

La passe pour pénétrer dans le Rio-Pongo est fort étroite et formée par deux bancs de vase sur lesquels la sonde ne rapporte à basse mer que des fonds de 1^m 2 à 0^m 8. Sand-Bar présente plus de profondeur que la précédente, mais le fond étant sable vasard et très-dur dans quelques endroits, elle est par suite plus dangereuse dans le cas d'un échouage. Le plateau général qui contourne la côte s'avance beaucoup moins au large devant Sand-Bar. Le fond le plus faible que l'on trouvera dans le chenal sur la barre même sera de 3^m 6.

La passe, large entre les deux bancs de 2 milles 1/2 environ, est partagée en deux par un banc situé dans son milieu. Ce banc, dont la direction est du S. 30° O. au N. 30° E., a 1 mille d'étendue sur ce gisement et 1 mille dans sa plus grande largeur de l'E. à l'O.

Du centre de ce plateau on relève : le Mont-Mayoondée au N. 47 30° E., et la pointe N. d'embouchure au N. 30° E. On y trouve des fonds de 3^m 2 à 1^m 6. Sa nature est sable gris dur.

Deux passes se présentent donc pour donner dans Sand-Bar. L'une à l'E. de ce banc, l'autre à l'O. La première offre moins de fond et est moins large; on préfère par suite celle de l'O.

Dans cette passe on franchira le banc du milieu en gouvernant de manière à relever au N. 51° E. la partie S. du Mont-Mayoondée. Après l'avoir dépassée et dès qu'on ramènera la pointe d'entrée du N. au N. 36° 30' E., on gouvernera de manière à ouvrir cette pointe de 5° sur bâbord, le cap à peu près sur le milieu de la passe d'entrée au N. 60° E., et l'on donnera ainsi entre les deux plateaux de vase qui garnissent chaque rive prolongée par des bancs de sable dur, gris ou jaunâtre, que coupent des flaques d'eau sans profondeur et dont quelques parties assèchent à la basse mer.

On doit hanter de préférence les bancs de la rive droite en tous cas et s'en tenir à petite distance pour chenaler. Le plus

rapproché de la pointe d'entrée de ce côté, E. et O. à peu près de la pointe Morora, porte un petit ilot couvert de broussailles et d'arbres.

Les fonds aux routes précédentes seront : en dehors de la barre de 4^m 9 ; sur la barre d'entrée de 3^m 6 à 4^m 0 ; après la barre franchie de 6^m 5 à 8^m 1, et des brassiages très-variables depuis 5^m 3 jusqu'à 16 mètres fond de sable que l'on trouve par le travers des pointes d'embouchure.

Dans l'intérieur de la rivière qui court l'espace de quelques milles au N. environ , en recevant un grand nombre de marigots, les fonds deviennent aussi variables depuis 8^m 1 jusqu'à 3^m 2. La nature du fond est le plus généralement vase.

Village de Bangalong. — Populations des Vagres.

A 6 milles de son embouchure, la rivière se bifurque ; l'une des branches court au N. O., l'autre au N. E. environ et conduit au village de Bangalong, situé à 10 milles dans l'intérieur et résidence d'un des principaux chefs du pays. Il s'y faisait et il s'y fait encore une grande traite d'esclaves. Les habitants sont de la tribu des Vagres, peuplade répandue depuis le cap Verga jusqu'au Rio-Pongo.

Ile et pointe Morora.

L'île Morora est très-boisée comme toute la côte, mais elle présente des arbres plus élevés dans le relèvement indiqué du Mont-Mayoondée. La pointe de la rive droite en face est moins élevée et de loin paraît coupée à pic. Celle de l'île Morora est plus arrondie et en pente douce.

En dedans de cette pointe on aperçoit l'entrée d'un marigot qui coule dans l'île Morora.

Rivière Dembia. — Mont Bira-Maya. — Mont Soumba (hauteur, 568 mètres).

De cette île la côte présente le même aspect, terre basse et boisée courant du N. O. au S. E. jusqu'à la rivière Dembia, signalée par une chaîne de montagnes rejetée dans l'intérieur, dont les deux principales extrémités de la chaîne sont le mont Bira-Maya au N., le mont Soumba au S. Cette chaîne décrit à peu près une demi-circonférence dont la concavité regarde l'O.

Le mont Soumba reste au N. 75° E. de l'embouchure de Dembia. Cette rivière, fréquentée seulement par de petits caboteurs, est divisée près de son embouchure en deux bras par une petite île. Elle n'offre que 1^m 2 ou 0^m 8 de profondeur.

Banc de Konebombe. — Ile de Konebombe.

De la rive gauche il part un grand banc de sable qui découvre à basse mer et s'avance 4 milles au large en contournant la côte O. de l'île Konebombe qui forme la rive droite de la rivière Sangareah.

Mont Kakulimah (hauteur, 970 mètres).

L'entrée de cette rivière est facile à reconnaître par la chaîne des monts Soozes, dont le plus élevé se nomme Kakulimah. C'est un pic conique à pentes rapides et d'une forme régulière jusqu'aux trois quarts de sa hauteur, excepté du côté du S. où il présente un appendice assez saillant. Cette montagne, isolée à l'extrémité S. de la chaîne, tranche parfaitement par sa masse sur les terres voisines, et se reconnaît facilement par sa hauteur. Elle est surtout apparente dans la saison pluvieuse, car lors de la saison sèche, comme nous l'avons dit, les brumes sont si épaisses et si fréquentes qu'on voit rarement d'une manière distincte les terres du continent, même à petite distance, sur toute la côte que nous avons décrite.

Rio-Sangareah. — Pointe Crick.

L'embouchure du Rio-Sangareah est fort large, 12 milles environ entre la pointe Konebombe au N. et la pointe Tumbo au S. Les deux rives sont garnies de bancs de vase considérables où les fonds varient depuis 0^m 8 jusqu'à 3^m 2. Dans le chenal, la moindre profondeur est de 2 mètres au N. de la pointe Crick. Dans les autres parties, elle varie de 3^m 2 à 3^m 6. La nature du fond est généralement vase.

La partie S. du canal est indiquée dans plusieurs parties par des brisants situés à l'accote du banc qui longe la rive gauche. Le premier et le plus N. reste au S. 6° 30' E. de la pointe Konebombe, extrémité S. de l'île du même nom, et il en est éloigné de 3 milles. On doit le laisser par tribord en entrant. On relève de ce brisant le mont Soumba au N. 27° E., le mont Kakulimah au N. 70° E.

Quatre milles plus S. et dans le même relèvement de la pointe Konebombe, il existe un second brisant dont un plateau de roche considérable reste découvert, même dans les plus grandes marées. Il est éloigné de 3 milles de la rive gauche qui, depuis la pointe nommée Crick jusqu'à la pointe Tumbo de l'île de ce

nom, est coupée par plusieurs marigots et garnie de grands plateaux de sable ou sable vasard, parsemés de roches qui découvrent à basse mer. Quelques-unes sont même presque toujours découvertes.

Pointe, île et village de Tumbo.

La pointe Tumbo, en face des îles de Los, est une pointe sablonneuse avec une belle plage blanchâtre, terminée à la mer par des roches d'une élévation médiocre, présentant un grand nombre de déchirures. Un petit plateau de roches isolées, découvrant à basse mer, l'entoure. Entre cette pointe et la pointe Crick, quelques hauteurs s'élèvent dans l'intérieur. La côte court de l'une à l'autre dans une étendue de 15 milles N. N. E. et S. S. O.

L'île Tumbo est séparée du continent par un étroit canal rempli de roches, qui est guéable à basse mer. Elle est couverte d'une riche végétation. Un petit village, portant le nom de Tumbo, est établi un peu dans l'E. de la pointe.

Devant la rivière Sangareah, le plateau de vase qui garnit toute la côte se prolonge bien au large, et l'on trouve des fonds de 4^m 9 à 11 milles de la côte. On devra rectifier sa position souvent par des relèvements en donnant dans la rivière, et sonder constamment. Le flot y porte E. N. E., le jusant O. S. O., avec une vitesse de 2 milles à 2 milles 1/2 à l'heure, à l'entrée. Il suit plus loin la direction des rives.

Routes pour donner dans le Rio-Sangareah.

Lorsqu'on relèvera le mont Soumba au N. 43° E., le mont Kakulimah au N. 73° E. par des fonds de 7^m 3 à 6^m 1, on gouvernera directement sur ce dernier en l'ouvrant un peu sur la droite de la pointe Crick, qui présente alors l'aspect d'une île isolée. Les fonds à cette route diminueront graduellement de 6^m 5 à 3^m 6. On fera ainsi 10 milles, laissant sur tribord le brisant le plus N. du banc du S., et l'on viendra relever au N. 20° E. le mont Soumba. Dès lors, la route deviendra le N. 70° E., laissant la pointe Crick un peu par tribord. Et quand on ramènera à cette route le mont Soumba au N., on sera à l'ouvert du Rio-Sangareah entre deux grands bancs de vase qui assèchent de basse mer. Pour chenaler alors, il suffit de se maintenir au milieu du canal par des fonds de 3^m 2.

Ile Coperah.

On parviendra peu après en face de l'île Coperah qui divise en deux le Rio-Sangareah. On en contournera la partie S. Le Sangareah est très-étroit dans cette partie, et, comme toutes les rivières de ce littoral, présente un grand nombre de marigots qui lui appartiennent ou se jettent dans son cours.

Marées. — Etablissement.

Sur la partie de côte que nous venons de décrire, les marées se font sentir ainsi qu'au S. de l'archipel des Bissagos, dans les environs du canal Oriental où elles sont régulières. Le flot porte en général au N. E. ou N. N. E., le jusant au S. O. ou au S. S. O., avec une vitesse de 1 mille à 1 mille 1/2, quelquefois plus, suivant les localités, et près de l'embouchure des grands fleuves, où la direction du courant subit parfois des modifications légères.

Sur la côte du Rio-Pongo, l'établissement est de 7^h 30^m.

Il m'est arrivé, étant au mouillage dans les mois d'octobre et de novembre devant le Rio-Pongo, de remarquer que, pendant plusieurs jours consécutifs, le courant fut constamment dirigé au N. E. et N. N. E., bien que la sonde indiquât parfaitement la marée par des augmentations ou des diminutions graduelles. Le courant ne reversait pas. Ce phénomène singulier se reproduisit plusieurs fois dans l'intervalle de ces deux mois.

Brumes.

Les brumes sont journalières dans l'arrière-saison sur la côte du Rio-Pongo, comme dans l'archipel des Bissagos. Elles sont très-épaisses et ne se dissipent que vers 10^h 1/2 ou 11^h du matin. On doit toujours naviguer la sonde à la main dans ces parages et consulter l'espèce du fond.

Saisons.

La belle saison, sur toute la côte que nous avons décrite depuis le cap Roxo, dure depuis le milieu de novembre jusqu'au commencement de mai; la saison pluvieuse, depuis le milieu de mai jusqu'au commencement de novembre.

Vents.

Dans la belle saison, on trouve beaucoup de calme dès qu'on

passé le parallèle S. des Bissagos et qu'on s'avance dans l'E., surtout le matin où l'on a quelquefois de petites brises de l'E., du N. E. et du N. N. E. près de la côte, brises qui s'élèvent avant le lever du soleil et durent jusque vers 9^h ou 10^h.

La brise du large, variable du S. O. au N. O. par l'O., ne commence guère que vers midi ou 1^h et fratchit jusque vers le coucher du soleil.

Cette dernière est généralement mieux établie et plus continue au N. et dans l'O. de l'archipel, où elle tourne souvent au N. O., au N. N. O., et même quelquefois au N.

Dans la saison pluvieuse, la brise souffle constamment du S. O. au N. O. par l'O. Elle est souvent très-forte et parfois dégénère en coups de vent. La mer alors devient très-dure et très-courte, par suite, dangereuse pour les petits bâtiments. La pluie est presque continuelle et tombe avec une remarquable abondance, surtout en juillet et août. Les tornades, qui donnent à la fin de mai ou en juin, cessent durant ces mois et reprennent au milieu de septembre jusqu'à la fin d'octobre. Il est rare cependant d'en avoir une chaque jour.

Dans le mois d'octobre, il y a toujours de l'orage sur la chaîne des monts Soumba et Kakulimah, comme sur les hautes terres du cap Verga. Il pleut parfois jusqu'en novembre, mais seulement par intervalles.

La fréquentation de la côte du Rio-Pongo durant les mois de juillet et d'août n'est pas sans danger, parce qu'elle ne présente aucun abri, sauf le mouillage aux îles de Los, contre les vents du S. O. Nous en parlerons ci-après. Les grands navires peuvent mouiller partout, et il est rare qu'ils ne le puissent faire sans danger. Les remarques précédentes sont utiles pour les bâtiments qui ont à fréquenter cette partie de la côte d'Afrique.

Haut-fond du Rio-Pongo.

Sur la carte à petit point des Bissagos, publiée en 1836 par le Dépôt général de la marine, on a marqué, N. et S. du cap Verga, sur le parallèle de 10° de latitude N., un haut-fond composé de deux plateaux séparés par une fosse de 16 milles d'étendue de l'E. à l'O.

Sur le plateau occidental, on indique un fond de 9^m 7; sur le plateau oriental, des fonds variables depuis 9^m 7 jusqu'à 3^m 2. J'ai voulu vérifier l'existence de ce banc. Je partis pour cela du mouillage de Sand-Bar, et je vins, en déterminant ma position par des relèvements des hautes terres, croiser sur

L'emplacement signalé. Je mouillai même sur la position marquée par des fonds de 3^m 2. Dans cette exploration, je n'ai pas trouvé moins de 13 mètres partout aux environs de ce banc et sur son emplacement. J'en conclurai donc qu'il n'existe pas ou qu'il ne doit pas être placé sur la carte d'une manière exacte, d'après la configuration de la côte et des hautes terres qui m'ont servi. La nature du fond dans la partie où est signalé le banc fut constamment sable gris ou rouge.

Je n'ai pu retrouver non plus un autre haut-fond marqué sur la même carte et portant 4^m 9 de profondeur, dans le S. 25° O. du Mont-Mayoondée, à 22 milles de distance.

Iles de Los.

Les îles de Los, nommées par plusieurs anciens navigateurs *Iles Idolos*, sont le point extrême de la côte que nous nous sommes proposé de décrire.

Elles forment un groupe de six îles, tant grandes que petites ; ce sont : à l'O., Tamara ; à l'E., *File de Los* ou *Factory*, l'*île Crawford* ou *Reema* entre les deux premières, l'*île Corail*, l'*île Blanche* et l'*îlot aux Cabris*. Les trois dernières ne sont que des rochers inhabités.

Île Tamara.

L'île Tamara est la plus grande des îles de Los. On peut, du large, l'apercevoir à 18 ou 20 milles. Elle se présente alors comme une suite de collines très-boisées et de moyenne hauteur, dont la plus élevée est celle du N.

Banc et plateau de l'Aréthuse.

Sa pointe N. se prolonge à 3/4 de mille par un banc de roche, assez haut sous l'eau, nommé *banc de l'Aréthuse*, du nom de la frégate anglaise qui s'y échoua en 1811. Ce fut sur ce même banc que se perdit plus tard la frégate française *le Rubis*. Il est accore, et l'on trouve tout près de lui 5^m 7 de fond.

Au N. 6° 30' O. de cette même pointe, à 3 milles de distance, il existe un plateau de peu d'étendue sur lequel on trouve de 4^m 9 à 5^m 3, fond de vase, lors de la basse mer. Je mouillai sur ce plateau dans l'intention de chercher le danger signalé sur la carte française de 1830 et porté sur la carte anglaise de William Woodville, à la date de 1777.

Cette recherche a été inutile. Je ne voudrais cependant pas affirmer qu'il n'existe pas ; aussi, lorsqu'on viendra attaquer les îles de Los par le N., devra-t-on passer à plus de 3 milles au N. de la pointe Aréthuse, ou à 1 mille 1/2 de cette pointe, pour éviter ce danger, qui, s'il existe réellement, serait un rocher de forme conique et par cela même plus redoutable.

Du plateau, je relevais

Le mont Kakulimah.....	N. 59° 30' E.
Pointe N. de Factory.....	S. 25° 30' E.
Pointe O. de Tamara.....	S. 21° 30' O.

La partie orientale de ce petit plateau est sur le méridien de la pointe Barrette. Il a 2 milles de l'E. à l'O., et l'on trouve à ses accores des fonds de vase de 6^m 5 à 8^m 1. Il peut se faire que sous la couche de vase qui le recouvre il existe un plateau de roche. Ce fait a lieu fréquemment dans l'espace au S. des Bissagos et dans les parages des îles de Los, où, sous le sable qui forme la qualité dominante du fond, on rencontre peu après une couche de roche volcanique blanchâtre où la lance de sonde n'entre qu'avec peine et ne tient pas¹.

La forme de l'île Tamara est une courbe irrégulière dont la concavité tournée vers l'E. offre plusieurs bons mouillages, où l'on trouve de 4 mètres à 8^m 1 d'eau. Le fond de 4 mètres est le plus faible que l'on rencontre dans le canal qui la sépare de l'île Crawford. Toute la côte E. présente un plateau peu étendu où les fonds sont de 1^m 6 à 3^m 2, et qui la contourne à quelques encablures.

Pointe Topsail. — Pointe Barrette.

Au centre de l'île, et à la pointe S. nommée Topsail, il existe quelques pâtés de roches très-rapprochés de la côte. L'une d'elles est couverte et brise de haute mer.

La pointe N. E. de Tamara se nomme pointe Barrette. Près de cette pointe il existe un village.

¹ Les îles de Los furent, en 1815, le théâtre d'un brillant fait d'armes. L'amiral Bouvet, alors capitaine de vaisseau commandant la frégate *l'Aréthuse*, y livra un sanglant combat à la frégate anglaise *l'Amélia*, supérieure en forces, et la contraignit à se retirer après des pertes considérables dans cette affaire, qui dura trois heures et demie, et à laquelle *le Rubis* ne put prendre part ; vu l'échouage qui entraîna sa perte.

La côte O. de l'île est saine, et l'on peut sans danger la prolonger à 1 mille de distance. Elle présente quelques pointes de roches où la mer brise. Sa nature rocailleuse rend difficile le débarquement de ce côté. La hauteur de la pointe N. de Tamara est de 155 mètres.

Mouillage entre Crawford et Tamara en venant du Nord.

On peut venir au mouillage de Tamara en passant dans le N. ou dans le S. de cette île. Avec le jusant on prendra la passe du N., avec le flot celle du S.

Lorsqu'on viendra du N. O., on gouvernera de manière à se mettre sur le méridien de la pointe de l'Aréthuse, à 2 milles de cette pointe. De là, on courra le cap directement sur la montagne à pic de la pointe N. de l'île Factory, veillant bien le courant qui porte au S. O., avec une vitesse de 2 milles au moins. On continuera cette route jusqu'à ce qu'on ramène à l'O. la pointe de l'Aréthuse, ou, l'une par l'autre, les pointes N. et S. de l'île Factory. On gouvernera alors sur le milieu de la passe, formée par la pointe Topsail et l'île Corail, pour venir jeter l'ancre en relevant la plus grande des hauteurs de Crawford, celle de l'O. au S. 32° E., par un fond de vase de 8^m 1.

Mouillage entre Crawford et Tamara en venant du Sud.

Deux passes s'offrent pour atteindre le même mouillage par le S. Elles conviennent à des bâtiments au-dessus de 4 mètres. La première est celle entre la pointe Topsail et la pointe O. de l'île Corail; elle est large de 1 mille. Les fonds y varient de 15 à 11 mètres entre ces deux pointes.

Première passe.

On viendra ranger de près la pointe O. de l'île Corail, le cap à peu près sur la grande hauteur de Crawford, près laquelle il existe une roche qui marque d'ordinaire. On continuera cette route jusqu'à ce qu'on soit E. et O. de la pointe Topsail, où brise aussi, à la distance de 1/3 de mille, une roche isolée, suivie au N. de deux autres qui sont toujours découvertes, et on se mettra à peu près à mi-distance de la pointe Topsail et de l'île Crawford, pour gouverner sur la pointe Barrette, et atteindre le mouillage. A ces routes, le moindre fond sera de 8^m 1.

Deuxième passe.

La deuxième passe est celle formée entre l'île Corail et l'île Blanche. Pour y donner, on se maintiendra 1/2 mille plus S. que l'île Corail jusqu'à ce qu'on atteigne le méridien de la grande hauteur de Crawford, afin d'éviter un plateau de roche qui marque d'ordinaire, et reste au S. 70° E. à 1/3 de mille de la pointe E. de l'île Corail. On gouvernera alors de manière à contourner la pointe O. de l'île Crawford à 1/2 mille, jusqu'à ce qu'on soit sur la ligne qui joint l'île Corail à la pointe Barrette, vers laquelle on mettra le cap pour atteindre le mouillage.

J'ai passé plusieurs fois dans le canal entre Tamara et l'île Crawford, mais je n'y suis jamais resté au mouillage. Celui que je crois préférable est dans l'E. de l'île Factory, à cause des ressources qu'il présente.

Île Crawford ou Rooma. — Fort anglais.

L'île Crawford, située au centre du groupe, était, il y a quelques années, occupée militairement par les Anglais. On voit encore sur cette île les ruines d'un fort et de casernes assez remarquables, ainsi que celles des logements destinés aux officiers et au commandant. Plusieurs pièces d'artillerie gisent encore aujourd'hui au pied des murailles écroulées, et les noirs de Factory et de Tamara viennent chercher dans les démolitions du bois et du fer à leur usage.

Aiguade.

Un puits, qui servait à la garnison, offre une aiguade abondante et d'un puisement facile. Il est creusé dans le roc à une profondeur de 5 ou 6 mètres; son ouverture a 3 mètres de circonférence; l'eau en est de bonne qualité.

Banc de Crawford.

L'île Crawford est prolongée dans sa partie du N. E. par un banc de sable, qui découvre en grande partie, lors de la basse mer, et par un plateau où l'on trouve 2^m 4 à 3^m 2, qui s'étend jusqu'à la côte O. de Factory, et ne laisse de passage qu'aux embarcations près de la partie N. de cette île.

Roches de Crawford.

Vis-à-vis la grande hauteur, à l'O. de Crawford, qui a 100 mètres d'élevation, il existe dans le N. un petit rocher toujours dé-

couvert à 131 mètres de la plage. Dans le S., en face du fort, il en existe un second distant de 70 mètres.

La roche couverte, qui brise d'ordinaire à la pointe S. O. de cette île, en est éloignée de 230 mètres dans le S. 37° O.

Mouillage entre Crawford et les îles de l'Est.

On peut encore mouiller dans l'espace compris entre Crawford et l'île Blanche, l'île aux Cabris et Factory. Dans cette espèce de baie, ouverte au S. O., et que, pour cette raison, il ne faudra pas prendre dans la saison où règnent les vents de cette partie, mais qui abrite bien des tornades, il n'existe aucun danger, et la route pour s'y rendre est des plus faciles. On observera seulement de ne pas s'enfoncer au delà de la ligne E. et O., qui passerait par la grande hauteur de Crawford. Jusque-là, les fonds seront de 6^m 5 à 8^m 1.

Île Blanche et île aux Cabris.

L'île Blanche et l'île aux Cabris sont toutes deux boisées et à rives rocailleuses et volcaniques. Les pointes en sont garnies de roches qui s'en écartent fort peu. Il n'y a point passage entre ces deux îles, qui n'en faisaient probablement qu'une seule anciennement. Le canal qui les sépare est rempli de roches qui brisent fortement, et a 184 mètres de largeur.

Il y a un bon passage entre l'îlot aux Cabris et la pointe S. de Factory. Ce canal, large de 600 mètres environ, offre des fonds variables de 8^m 5 à 3^m 2; il est au reste inutile d'y passer.

Île Factory ou de Los.

L'île Factory présente la forme d'un croissant, dont la concavité regarderait l'O. Cette île offre aujourd'hui quelques ressources. Le mouillage y est excellent dans l'E. sur un fond de vase, mais des bâtiments d'un tirant d'eau au-dessus de 4 mètres ne doivent pas, à basse mer, tenter d'y arriver par le N. Le plus petit fond dans cette passe est de 5^m 7. Il faut aussi, dans la saison des tornades, être muni de bonnes ancres et de bonnes chaînes. Le fond partout est vase mêlée de coquilles pourries.

L'aspect de Factory est le même que celui de Tamara; il offre une suite de collines très-boisées, dont la plus élevée, située à la pointe du N., que j'ai nommée pointe de l'Amarante, est en forme de pain de sucre, et atteint une élévation de 160 mètres. La montagne du centre n'a que 120 mètres.

Factorerie anglaise. — Ressources.

Au centre à peu près de l'île, au fond d'une petite anse sablonneuse, formée par les déchirements de la côte, s'élève la factorerie anglaise de M. Campbell, bâtie sur le penchant du coteau.

Cette factorerie est l'entrepôt du commerce avec les rivières voisines. Le principal consiste en arachides. On peut s'y procurer des bœufs, des moutons, des volailles, des citrons en abondance dans la saison ; on en trouve sur toutes les îles.

Aiguades. — Ilot du Goulu.

Un peu au N. de la factorerie il existe un petit village près duquel est une aiguade dont l'eau est bonne et facile à faire. Dans le S., près de l'îlot détaché, nommé ilot du Goulu, il existe un second ruisseau près d'un village ; il est peu abondant, mais l'eau est très-bonne.

Basse du Tonnelier.

Tout l'espace, compris entre l'île Factory et la côte, n'offre pas de danger apparent, sauf celui situé à la pointe S. de l'île Factory, écarté de 1/2 mille de la côte de l'île, et que l'on appelle la Basse du Tonnelier. C'est un plateau de roche fort accore, près duquel on trouve 11 et 13 mètres. Deux roches qui couvrent et découvrent à mi-marée signalent l'accore de l'O. ; il a 1/4 de mille d'étendue de l'E. à l'O., et à son extrémité orientale on trouve 4^m 9 roche, puis 11 mètres vase immédiatement après. Il y a passage entre la Basse du Tonnelier et l'île Factory ; les fonds y varient de 11 à 6 mètres. Les roches de ce danger brisent même à haute mer.

Banc de vase et de roche qui contourne la partie N. E. de l'île Factory.

Le mouillage est vis-à-vis la factorerie et le fond y est de 6^m 5 à 8^m 1.

En se mettant dans l'E. du méridien de l'îlot du Goulu, lorsqu'on viendra par le N., on parera le banc qui, dans cette partie, garnit la côte E. de Factory, et sur lequel les fonds varient depuis 1^m 6 jusqu'à 4^m 9, tantôt vase, tantôt roche. Ce plateau commence à peu près à la hauteur de la pointe N. de Factory et s'en écarte de 1,200 mètres vers l'E. On se mettra donc en position de relever l'îlot du Goulu au S. quelques

degrés vers l'O., et on fera route sur ce point. On jettera l'ancre quand on sera à peu près E. et O. de la factorerie.

La roche la plus E. et la plus S. de ce plateau est sur le méridien de l'îlot du Goulu et sur la ligne qui joint la factorerie avec la pointe la plus N. de l'île Tumbo ; on a 7^m 3 sur son sommet, et, sur une autre très-rapprochée, 3^m 2.

La passe du S., plus particulièrement convenable aux grands bâtiments, présente des fonds variables depuis 16 mètres jusqu'à 8^m 1 ou 6^m 5 au mouillage ; elle n'offre aucun danger, que le Tonnelier qui brise toujours. Dans la saison des vents de N. O., on est contraint de louvoyer dans cette passe et de mouiller par suite, pour étaler les jusants.

Pointe Tumbo.

Nous avons déjà parlé de la pointe Tumbo. Elle est prolongée par des roches, dont partie couvre et découvre à la marée; elles s'écartent peu au large et, dans l'O. S. O. de cette pointe, les fonds sont de 9^m 7.

Après la pointe Tumbo, la côte s'enfonce profondément et forme, devant les îles de Los, une baie considérable où se trouvent les rivières de Tannaney, Maneah et Morebiah ; mais cette baie, jusqu'à la ligne qui joindrait la pointe Tumbo à la pointe de l'île Matacong dans le S., est obstruée de bancs et de bas-fonds, où l'on trouve moins de 4^m 9 d'eau ; le fond est presque partout de la vase, sauf sur quelques bancs qui assèchent à l'entrée de la rivière Morebiah.

On peut faire, dans tous les cas, le tour des îles de Los sans danger ou passer entre Tamara et Crawford.

Marées, courants, établissement.

Les petites marées sont de 3^m 2, les grandes, de 4 mètres ; l'établissement à Factory est de 6^h 15^m ou 6^h 30^m.

Au large du groupe, le flot porte N. E. et N. N. E., le jusant S. O. et S. S. O. avec une vitesse de 1^m 5 à 2 mètres.

Entre Crawford et Tamara, le flot est généralement dirigé vers le N. E., le jusant vers le S. O.

Entre l'île Factory et l'île Tumbo, le flot porte N. N. E. et le jusant S. S. O. à peu près, suivant les contours de la côte orientale de Factory.

Dans le S. des îles, les courants reprennent la direction N. E. et N. N. E. avec flot, S. O. et S. S. O. avec jusant.

Au N. de Factory et de la pointe Tumbo, à l'entrée du Rio-

Sangareah, le courant de flot porte E. et E. N. E., le jusant O. et O. S. O.

On doit donc se défier beaucoup des courants autour du groupe des îles de Los.

Ces îles paraissent, comme celles des Bissagos, être aussi un produit volcanique : toutes présentent à leurs côtes des masses de roches ferrugineuses et vitrées, qui les protègent et en rendent parfois l'accès difficile ; une riche végétation les recouvre, et le sol en est très-fertile ; on y remarque quelques baobabs de grande dimension.

Ces îles passent pour saines.

Les gens du pays n'acceptent en échange de leurs denrées que de l'argent. Ils appartiennent à la tribu des Soozees, peuplades répandues depuis le Rio-Pongo jusqu'à la rivière Morebiah, où commencent celles des Mandingues. Les Soozees habitent plusieurs grands villages dans les environs du Mont-Kakulimah.

Les saisons aux îles de Los sont les mêmes que celles de la côte du Rio-Pongo.

Routes du cap Roxo aux îles de Los.

Nous avons, en parcourant la côte depuis le cap Roxo, décrit les routes qui conduisaient aux îles de Los, en traversant les canaux de l'archipel des Bissagos ; nous allons terminer en donnant quelques indications sur les routes à faire pour s'y rendre, en contournant les accores extérieures de cet archipel, et compléter les observations générales sur ces parages.

Lorsqu'on part du parallèle du cap Roxo à 20 milles à l'O. de ce cap, la route, pour se rendre dans le S., sera le S. S. O. jusqu'au parallèle de 11° 0' de latitude. Cette route sera passer à 10 milles dans l'O. des brisants de l'O., à l'embouchure du Rio-Géba, et mettra au large de tous les dangers.

Du parallèle de 11° lat. N. on mettra le cap au S. 25° E. jusqu'à ce qu'on atteigne celui de 10° 40' ou du plus S. des brisants du S. E. des Bissagos, dont on passera ainsi à 14 milles dans le S.

On gouvernera alors au S. 49° 30' E. à peu près sur les îles de Los, en les maintenant un peu dans le S.

Fonds.

Dans ce trajet, on ne devra pas trouver des fonds au-dessous de 15 ou 13 mètres, et ces fonds ne se rencontreront qu'en

face du canal du Rio-Géba un peu au N., et près des îles de Los, sur leur méridien. Dans toute la route, on les trouvera plus grands. Les plus considérables seront de 71 mètres, et on les aura entre le parallèle de 11° et celui de 10° 40' ; dans l'O. de l'archipel des Bissagos et partout ailleurs ils permettront de mouiller au besoin.

Les fonds seront vase jusqu'à ce qu'on ait atteint le parallèle des brisants de l'O. du Rio-Géba. Dès qu'on passera au S. de ce point, les fonds se dégageront de plus en plus de la vase, et peu après, ils n'en présenteront que de légères traces.

Leur nature deviendra bientôt du sable gris, sable blanc fin, sable gravier ou coquilles, jusqu'au parallèle de 10° 40'.

A la route indiquée depuis ce dernier parallèle, on trouvera les mêmes espèces de fonds jusqu'aux îles de Los, près desquelles seulement les fonds de vase reparaitront à 12 ou 16 milles de la côte; on trouve aussi parfois dans leurs parages des fonds de sable rouge, comme à la hauteur du Rio-Pongo.

On observera encore qu'entre les méridiens des Alcatras et du Conflict-Reef, la nature dominante du fond est sable blanc pur ou légèrement mêlé de coquilles brisées; c'est une remarque sûre pour reconnaître l'approche de ces dangereux plateaux. La route indiquée précédemment fait passer à 13 milles des dangers le plus S. du Conflict-Reef.

Aux accores de l'archipel des Bissagos dans l'O., les fonds, depuis 65 mètres, diminuent assez graduellement jusqu'à 16 mètres; on fera prudemment de ne pas approcher cette accore par moins de 18 mètres, car, sur quelques points, les fonds sautent brusquement de 16 mètres à 6^m 5 et 4^m 9.

Dans le S. de l'archipel des Bissagos, les fonds ne suivent aucune règle d'augmentation ou de diminution, ils ne sont jamais au-dessous de 19 mètres, sauf aux approches des bancs. Mais, à la route indiquée, on remarquera des variations brusques de 19 à 32 et 40 mètres, et réciproquement. Elle coupe en effet des plateaux qui, partant de l'embouchure du canal Oriental, rayonneraient sur divers points entre le S. O. et le S. E., plateaux séparés par des fosses de profondeur inégale, creusées sans doute par le mouvement des eaux de ce canal. On ne pourrait comparer mieux le fond de la mer dans cette partie, qu'à un champ divisé par des sillons.

Courants.

Quand on s'écarte du Rio-Géba où les marées sont réguliè-

res comme nous l'avons indiqué, pour se rendre dans le N. ou dans le S., les marées perdent bientôt cette régularité, et les courants n'ont plus rien de périodique, si ce n'est à une petite distance de la côte de Sénégambie, au N. du cap Roxo.

Au large de cette même côte, les courants n'ont rien de fixe, bien que le mouvement le plus général des eaux soit vers le S. avec une vitesse variable de 12 à 15 et 20 milles en 24 heures.

Mais si l'on passe dans le S., le fait est encore bien plus sensible, car on ne trouve plus de marée aux accores de l'archipel des Bissagos, dès qu'on est au S. du parallèle des brisants de l'O.

Aucun courant bien déterminé ne les remplace; seulement, par de nombreuses observations, j'ai reconnu que, comme sur la côte de Sénégambie, les différences S. sont le plus généralement de 10, 15 ou 20 milles en 24 heures, et quelquefois plus; puis les eaux, après avoir longé l'accore O. de l'archipel, se dirigent à peu près vers le S. E. lorsqu'elles en atteignent la partie S., jusqu'à l'ouvert du canal Oriental dans le voisinage duquel on retrouve les marées régulières, ainsi que nous l'avons dit précédemment, comme le long de la côte de Verga, du Rio-Pongo et aux îles de Los.

Mais, malgré la régularité des marées, on observe encore que depuis l'accore S. de l'archipel des Bissagos jusqu'aux îles de Los, il y a un mouvement général des eaux vers le S., qui, bien que peu sensible, est néanmoins très-appreciable.

Il faudra donc, dans les calculs de la route, faire entrer les considérations qui précèdent.

Le meilleur point de reconnaissance pour atterrir aux îles de Los est le mont Kakulimah.

Pour remonter des îles de Los à la côte de Sénégambie, soit par l'intérieur de l'archipel des Bissagos, soit par l'extérieur, il suffira de grouper les observations que nous avons données dans chaque localité, sur les vents et les courants qui règnent le plus généralement lors des diverses saisons.

Canaux intérieurs des Bissagos.

Nous avons déjà dit qu'il existait plusieurs canaux intérieurs par lesquels on pouvait pénétrer dans le centre même des Bissagos; un aperçu rapide de ces canaux complétera la description précédente que nous avons faite de l'archipel.

Premier canal intérieur.

Le premier canal intérieur ou le plus N. conduit du Rio-Géba au mouillage, près la côte occidentale de l'île da Punta et de Casegut, où l'on fait un peu de commerce.

Iles Una. — Iles Cooshe, Kaniobe, da Punta.

Ce canal a deux entrées sur le Rio-Géba : la première à l'O. de l'île Carashe, prenant pour en longer la côte, l'alignement des brisants de Warang à l'île Una, la plus occidentale. On naviguera ensuite dans un canal dirigé de l'O. à l'E., formé au N. par la côte S. de l'île Carashe et de l'île Corbelle; au S., par la côte N. des deux îles Una et les bancs qui les prolongent vers le N., la petite île Cooshe, la côte N. de Kaniobe, la côte O. de l'île da Punta, Casegut et Formose, et les bancs qui les garnissent.

Quand on aura contourné à bonne distance, dans l'O., l'île Carashe, la route, jusque sur le méridien de l'île Corbelle, sera à peu près l'E. 10° S., puis du méridien de cette île, l'E. 15° N. jusqu'au mouillage. Dans ces routes, les fonds varieront depuis 21 mètres jusqu'à 9^m 7. On jette l'ancre près la côte occidentale des îles da Punta et Casegut ou au N. de l'île Kaniobe.

Dans la seconde passe d'entrée on mettra, l'une par l'autre, la pointe O. de Kaniobe et la pointe O. de la petite île Cooshe, située au S. O. de la première. Sur le plateau de Corbelle, le moindre fond sera de 1^m 6; ce plateau a 4 milles d'étendue du N. au S.; puis on tombera dans les fonds de 15 à 16 mètres, qui sont ceux du canal; cette passe est entre l'île Corbelle à l'O. et les bancs de Casegut à l'E. Les courants suivent à peu près la direction des rives.

Deuxième canal intérieur.

Le deuxième canal intérieur conduit du Rio-Géba au mouillage, sur la côte occidentale de l'île Formose et au S. du groupe des îles des Perroquets et du plateau de ce nom.

Son entrée sur le Rio-Géba est la même que celle du précédent, dans l'O. de l'île Carashe.

Île Oula. — Île Orakan.

Formé au N., par la côte S. de Carashe et de Corbelle; les îles Una et le plateau qui les entoure, puis la côte N. de l'île Oula, au S., il se dirige entre cette dernière île et l'île

Cooshe dont on rasera de près la pointe S. E., se défilant du banc qui l'entoure et la prolonge vers l'O. N. O., et la laissant sur bâbord en entrant; sur tribord, on aura l'île Orakan.

Île Denna.

On passera ensuite entre l'île Kaniobe au N., les îles Orakan et Egoba au S., et continuant sa route, on laissera sur bâbord les bancs de la côte S. des îles da Panta et Formose, dont on longera l'accore; sur tribord, ceux dont la petite île Denna au N. E. de l'île Egoba, trace la limite N.; et enfin, du même côté, ceux de l'île Chionga, l'une des îles des Porcs.

Dans ce second canal, le plus grand fond sera de 21 mètres, le plus petit de 6^m 5. Il est très-étroit, principalement entre les bancs de l'île Oula et l'île Cooshe qu'il contourne dans le S., et où il faut ranger de près cette île de préférence.

Le second canal communique avec le premier, entre l'île Corbelle au N., et l'île Oula au S., et pourrait être considéré comme un embranchement de ce canal.

Il s'embranchement encore avec le troisième que nous allons décrire entre l'île Denna, les bancs qui la prolongent dans l'E., et l'île Chionga. On peut donc en réalité, par ces trois canaux, parcourir à peu près tout l'intérieur de l'archipel, et en visiter la plupart des îles.

Troisième canal intérieur. — Île Coxcombe.

Le troisième canal a deux entrées, l'une sur l'Océan, l'autre sur le canal oriental.

Il conduit également au mouillage sur la côte orientale de l'île Formose; la première entrée est une coupure assez large dans l'accore O. des Bissagos, entre la pointe S. O. de l'île Harang, et les bancs et brisants qui prolongent dans le S. O. l'île d'Oula. Elle offre des fonds variables de 18 à 11 mètres, et près de la pointe S. O. de l'île Harang, on en trouve même de 28 mètres. Pour donner dans cette passe, on se mettra par la latitude de 11° 0', et on fera route sur ce parallèle jusqu'à ce qu'on soit à 5 ou 6 milles de l'île Harang. On remontera ensuite vers le N. en contournant cette île dans l'O. à peu près à la même distance, et on donnera dans le canal formé au N., par la côte S. de l'île Oula, entourée de bancs qui rejoignent vers l'E. l'île Orakan. Au S. de celle-ci, s'étendent de grands

bancs qui assèchent à mi-marée et sont, à leur ancore S., signalés par un petit îlot boisé nommé Coxcombe, et quelques roches plus à l'E. ; on les laissera sur bâbord et on les longera à petite distance, ainsi que l'ancore des grands bancs qui prolongent vers l'E. les îles Orakan et Egoba, et limitent au N. le canal dont nous parlons.

Aussi, dans cette partie, faudra-t-il rallier de très-près l'île Chiouga qui limite le canal au S., et près de laquelle on a des fonds de 8^m 1 à 4^m 9 de basse mer ; on ralliera ensuite la côte occidentale de Formose, si on veut y prendre mouillage.

La limite S. de ce canal est formée par la côte N. de l'île Harang ; cette île est réunie à celle de Chiouga par un plateau dont l'ancore continue, entre les deux îles, la limite du canal, et ne permet pas, de ce côté, d'approcher l'île Babag.

Les fonds, dans le canal, sont partout considérables et pas au-dessous de 8^m 1, sauf près de Chiouga où, comme nous l'avons dit, on trouvera 4^m 9 ; mais il s'y trouve plusieurs petits bancs isolés et hauts-fonds dangereux parce qu'ils ne sont pas signalés dans leur approche par la diminution de la sonde ; plusieurs sont au milieu du canal, E. et O. à peu près avec l'île Coxcombe qu'il faudra rallier de préférence, se déssant toutefois du banc qui l'entoure.

La seconde entrée du troisième canal est située à la partie S. du canal Oriental sur le parallèle de l'île Polon, en contournant les récifs du cap Jaune ou Caméléon, et passant au N. du rocher de l'Etna, des brisants de la Bayadère et des brisants du S. E. des Bissagos. On longera de là la côte S. de l'île Harang et les récifs qui la garnissent à 3 milles de distance ; on contournera ensuite la pointe S. O. de cette île, pour remonter le canal que nous avons décrit précédemment. Les fonds ne seront pas au-dessous de 7 mètres dans cette seconde passe, jusqu'à la pointe S. O. de l'île Harang.

Quatrième canal intérieur.

Le quatrième canal intérieur est celui qui mène au milieu du groupe des îles des Porcs.

Il donne dans le canal Oriental, au S. de l'île Cagnabac, qui forme sa limite orientale avec les plateaux qui la prolongent dans le N., et qu'on vient contourner dans cette partie, pour prendre la ligne qui joint l'île Cavale à la pointe S. E. de l'île Babag. On gouvernera alors sur cette pointe et quand, à cette route, on mettra l'une par l'autre la pointe N. de Riou-

bane et la pointe S. O. de la petite île boisée qui est près d'elle un peu à l'E., on gouvernera sur la pointe N. de Rioubane en l'ouvrant de quelques degrés avec la pointe O. de la petite île.

Les fonds à ces deux routes varieront de 31 à 11 mètres, le plus petit fond qu'on rencontrera.

Mais dans ce canal il existe quelques hauts-fonds dangereux E. et O. d'un rocher situé près de la côte O. de Cagnabac, qui couvre et découvre et est à 1 mille 1/2 de la côte de cette île.

Il en existe encore un autre un peu au S. de la petite île située à l'E. de la pointe N. de Rioubane.

Ce canal communique avec le précédent par un passage étroit entre l'île de Harang et l'île Babag, canal qui présente entre ces deux îles de très-petits fonds de 1^m 6 à 3^m 2. Il est de plus divisé en deux par un îlot boisé qu'il faut laisser dans l'O. en passant, longeant ainsi le banc qui contourne l'île Babag et qui assèche de basse mer.

Nous ne donnerons pas plus de détails sur les canaux intérieurs des Bissagos, qui sont rarement fréquentés et par suite incomplètement explorés; mais nous avons cru utile d'en indiquer l'existence et d'en tracer les limites, car ces canaux, si difficiles à atteindre pour de grands bâtiments, et d'une navigation si dangereuse, sont facilement accessibles aux caboteurs qui, à la mi-marée, trouvent sur la plupart des bancs qui les forment ou les encomrent suffisamment de profondeur pour y passer sans danger, surtout avec la connaissance des localités.

C'est ainsi qu'ils peuvent franchir les bancs et plateaux des Perroquets, ceux au N. et au S. de l'île Gallinas, les plateaux qui joignent l'île Corbelle à l'île Casegut, pour y pénétrer et visiter les îles groupées dans l'intérieur de l'archipel, où parfois ils vont traiter.

SITUATIONS DE QUELQUES POINTS IMPORTANTS CITÉS DANS CETTE INSTRUCTION.
Marée, montée de l'eau, vitesse et direction des courants.

NOMS des LIEUX.	LONGITUDE.	LATITUDE.	Heures	MONTÉE	VITESSE	DIRECTION DES COURANTS et OBSERVATIONS.	
			de la marée haule.	de l'eau en mètres.	du courant en milles par heure.		
			h. m.	mètres.	milles.		
toxo.....	19° 5' 46"	12° 20' 50"	8 45	2,5 à 3,2	2 à 2,5. Le flot au S. E., le ju- sant au N. O.	Dans tous les parages indi- qués, les marées sont à peu près d'égale durée et les vi- tesses de flot et de jusant les mêmes. Il n'y a de vari- ations sensibles que dans le Rio-Géba et dans le canal oriental lors de la saison des pluies; les jusants alors l'emportent sur les flots de quelques dixièmes. Sur la côte je n'ai point observé de différence.	
arella.....	18 58 20	12 17 25					
e de Jufung...	18 51 25	12 12 10					
e Bolola.....	18 46 10	12 11 58	9 45	3,2	2,5 à 5. Le flot à l'E. N. E., le jusant à l'O. S. O.		
e O. des brisants Falulo.....	19 4 50	12 09 50					
nts de Jufung ntre des).....	18 56 00	12 11 50					
Mata.....	18 41 38	12 10 05					
e O. du plateau de Cachéo.....	19 05 35	12 07 40	9	2,5 à 3,2	1,5 à 2,5 et 3,0 Le flot		
nts de Cachéo..	18 56 40	12 06 50			E. N. E., le jusant O. S. O.		
e Occ. du pla u S. de Cachéo. nts de Catchops.	19 08 50 18 57 10	12 04 50 12 02 50	9	2,5 à 3,2	1,5 à 2,5 et 3,0		Flot. N. E.
ryo (Pointe S.). nts de l'O. (Bis- os).....	18 40 00 19 17 50	11 49 40 11 51 00	11	3,2 à 4,2	2,0 à 2,6 et 3,0	Jusant. S. O. à l'en- trée du Rio- Cachéo. O.	
ncoras du S... 18 25 02	11 44 15		11 15	3,2 à 4,2	2,6 à 3,0	E. N. E. N. N. O. et N. N. O.	
reas.....	17 55 18	11 51 29	midi 30	4,0 à 4,5	3,0		O. S. O.
alama pointe O. e du N. E.....	17 58 01 18 02 00	11 31 34 11 37 40	10 30	4,0 à 4,5 3,6 à 4,0	3,0 3,0		S. S. E. et S. S. E.
agnabac (pointe l).....	17 59 28	11 18 00			2,5 à 3,0		N. E.
olon.....	18 05 16	11 52 00	10	4,0 à 4,5	2,5 à 2,8		S. O. S. O.
nts du S. E. (Bis- os).....	18 28 00	10 40 00					N. E. et N. N. E. S. O. et S. S. O.
1 Naufrage....	17 42 15	10 57 00					
1 catras.....	17 41 10	10 58 00	9 30	4,0 à 4,6	2,0 à 2,5		
ici-Reef (pointe au S. du Con- -Reef.....	17 24 50 17 25 25	10 22 00 10 16 26					
1 erga.....	16 48 56	10 11 00					
onzalez (pointe Sable).....	17 01 30 17 02 00	10 28 00 10 56 48	10	4,5	3,0		
ria, factorerie. -Saint-Jean...	16 54 00 16 52 15	10 48 59 10 50 50	11	4,8	3,0 3,0		
cobouly.....	16 50 26	10 50 22	11 30	4,8	3,0		
ce, factorerie. ria.....	16 47 00 16 58 50	10 53 50 10 54 00	11 20	5,5	3,0 3,0		
.....	16 52 50	10 57 00	midi 30 1 30	5,5 5,6	3,0 3,0		
lar.....	16 55 50	10 02 00		3,2 à 3,6	1,5 à 2,0	N. E. et N. N. E. S. O. et S. S. O.	
Mayoondéc....	16 18 00	10 05 00				N. E. et N. N. E. S. O. et S. S. O.	
Bar.....	16 25 00	10 00 00		3,2 à 3,6	1,5 à 2,0		
Bira-Maya....	16 05 05	10 04 00					
Soumba.....	15 55 20	9 55 00					
Kakulimah... de l'Arèthuse.	15 46 10 16 08 00	9 45 50 9 50 50		3,2 à 4,0	1,5 à 2,0 et 2,5 à l'embou- chure du Sangareah.		
Los (la facto- rie).....	16 05 20	9 28 04	6 30	3,2 à 4,0	1,5 à 2,0		A l'ouvert du Sangareah le flot porte E. N. E. et E., le jusant O. S. O. et O. N. N. E. S. S. O.

CHAPITRE III.

COTE DE SIERRA-LEONE, OU COTE COMPRISES ENTRE LES ILES DE LOS ET LE CAP DE MONTE.

Ile et pointe Timbo. — Rivière Tannaney. — Rivière Mahneah.

La pointe continentale la plus voisine des îles de Los est la pointe Timbo, séparée d'une petite île qui porte ce nom par un canal semé de roches où des canots seulement peuvent passer à mer haute ; à partir de cette pointe, la côte se coude brusquement à l'E. N. E. pendant 6 à 7 milles, pour revenir ensuite au S. S. E., et former ainsi une baie assez prononcée, au fond de laquelle coule la petite rivière de Tannaney, accessible seulement à des embarcations : tout le fond de cette baie est obstrué par des vases qui en rendent la fréquentation difficile. La rivière Mahneah, qui succède à celle de Tannaney, est accessible à des caboteurs à marée haute ; mais des bancs de vase, qui découvrent à marée basse, se prolongent à plusieurs milles au large des deux pointes d'entrée et obligent à chenaler avec beaucoup d'attention ; pour y parvenir on relèvera la point O. d'entrée, et quand on la tiendra à l'E. N. E. $1/2$ N., à une distance de près de 5 à 6 milles, on gouvernera sur elle jusqu'à ce qu'on soit près du banc de vase qui est au S. O. de l'entrée de la rivière ; on prolongera alors les accores de ce banc, la sonde à la main, pour donner dans la rivière ; la marée de jusant y acquiert une vitesse considérable.

Rivière Morebiah. — Établissement du port.

L'entrée de la rivière Morebiah, que l'on rencontre ensuite, est plus étroite que celle de la rivière Mahneah, mais aussi plus profonde ; elle est, comme celle-ci, obstruée de bancs de sable au large des deux pointes de l'embouchure. Le chenal se coude

assez brusquement en donnant dans les passes ; pour se maintenir en bonne eau, en attaquant ces dernières, on pourra utiliser les remarques suivantes.

Je suppose qu'on atterrisse du large relevant l'entrée de la rivière à l'E. N. E., et que la sonde accuse une profondeur de 10 mètres, fond de vase noire : on sera alors à 8 ou 9 milles de terre, et l'île de Matacong devra se voir dans le S. E. 1/4 E. On continuera à courir sur l'entrée de la rivière, la sonde accusant une diminution progressive de fond, jusqu'à ce qu'elle rapporte 5^m 80 ; on sera alors à l'entrée de la passe, si la pointe E. de l'embouchure de la rivière se relève environ à l'E. 1/4 N. E. et le milieu de l'île de Matacong au S. E. 1/4 S.

On gouvernera ensuite au N. N. E. jusqu'à ce que ladite pointe E. reste à l'E. 1/2 S., et alors on se dirigera sur elle ; les bancs étendus qui avoisinent la partie du S. E. de la passe ne sont jamais que partiellement couverts ; quelques-uns restent à sec à marée basse, et à marée haute leurs accores ne sont pas très-difficiles à reconnaître ; dans le coude que forme la passe, la moindre profondeur est de 2 mètres à la fin du jusant, et l'on ne tarde pas d'ailleurs à retrouver 3^m 30 et plus quand on est dans le vrai chenal.

Après avoir doublé la pointe E. de l'entrée de la rivière on tombe sur des fonds de 6, 10, 12 mètres. L'établissement est à sept heures quarante minutes et la marée monte de 3 mètres 50 centimètres.

En continuant à remonter la rivière, où la sonde accuse toujours une profondeur de 8 et 10 mètres pendant plusieurs milles, on aperçoit sur la rive gauche une masse de rochers de granit très-remarquables, qui s'élèvent à une hauteur de 12 mètres environ et sont coupés en murailles abruptes : ces masses de granit se reliait à des montagnes de même nature, qui s'élèvent dans l'intérieur et varient l'uniformité des terres basses et boisées de ce littoral.

Ile de Matacong.

Si, au lieu de donner dans la rivière Morebiah, on a longé la côte sur la ligne de sonde de 6 à 8 mètres, c'est-à-dire à 6 ou 7 milles du littoral, on n'a pas cessé d'apercevoir la côte, toute basse qu'elle est, et l'on arrive devant la jolie petite île de Matacong.

Cette île est entourée de récifs et de bancs de sable de tous les côtés, et les caboteurs eux-mêmes ne peuvent guère en ap-

procher à moins de 2 milles ; elle est séparée du continent par un canal à fond vaseux, de 1 mille de large environ, mais qui assèche à marée basse.

L'île de Matacong est très-boisée ; une partie des terres cultivables a été défrichée par des colons de Sierra-Leone ; son sol dénote des traces de convulsions volcaniques, comme semblent l'indiquer, du reste, les masses de granit jetées isolément sur les plaines basses et marécageuses de ces parages ; un ruisseau coule sur les bords de l'île et donne un aspect encore plus riant à sa féconde végétation.

A partir de Matacong, les terres du littoral restent toujours basses et marécageuses, mais les montagnes de l'intérieur cessent de s'apercevoir distinctement ; les entrées de rivière deviennent plus difficiles à distinguer, et on ne peut guère les attaquer qu'avec une observation de latitude ou un point estimé dont on soit sûr.

Rivière Forecarreah.

A partir du même point, la côte, après avoir couru un peu à l'E. se coude tout à coup vers le N. pour former la rive droite de la rivière Forecarreah ; mais des bancs de sable qui s'étendent à plus de 3 milles au large empêchent de serrer la côte de près pour aller attaquer l'entrée de cette rivière, laquelle n'a pas moins de 2 milles de largeur : la rivière Forecarreah, barrée à quelques milles au-dessus de son embouchure, devient par cela même d'une médiocre importance ; pour donner dans cette embouchure, dont la moindre profondeur est 1^m 65 à marée basse, il faut d'abord ranger les bancs qui s'étendent à partir de la pointe O., mais le faire avec précaution, parce qu'ils sont accores ; ces bancs assèchent à mer basse.

Celui de ces bancs qui est le plus extérieur s'aperçoit assez facilement parce qu'il est toujours découvert, hormis à l'heure de la haute mer ; quand on l'aura reconnu, on pourra longer ses accores sur une ligne de sonde de 3 à 6 mètres, suivant la marée régnante, et, pour éviter de se jeter au milieu des fausses passes qui l'avoisinent, on aura égard aux indications que voici : on relèvera la partie la plus élevée de l'île Matacong, et on aura soin de ne pas la tenir dans l'O. du N. N. O. $1/2$ N. du compas, jusqu'à ce que la pointe O. de la rivière reste elle-même au N. 48° E. : on pourra alors se diriger sur l'entrée de la rivière avec sécurité, en rangeant de préférence les bancs de la rive droite.

Rivière Mellacorie.

La rivière Mellacorie, qui succède, fournit en grande abondance les bois de charpente expédiés en Angleterre par les commerçants de Sierra-Leone ; elle est plus facilement accessible que celles où l'on vient de pénétrer ; mais ses abords sont obscurcis de bancs qui s'étendent au large, et pour lesquels les indications qui suivent seront d'un grand secours.

Pointe Sallahtook. — Ile Yellaboi. — Rivière de Tannah.

On prolongera la côte sur la ligne de 10 mètres, conséquemment à 8 milles de terre environ, jusqu'à ce qu'on relève l'embouchure de la rivière à l'E. $1/4$ N. E. ; on gouvernera alors sur cette embouchure, et les sondes iront graduellement en diminuant jusqu'à 5 mètres à mer basse ; on tâchera alors de reconnaître la pointe Sallahtook, qui est la pointe la plus O. et la plus S. de l'espèce d'entonnoir que forme l'entrée de la rivière ; on remarquera que les arbres de cette pointe sont beaucoup plus élevés que sur les autres terres du littoral ; plus S. on apercevra l'île d'Yellaboi, et enfin, sur la rive droite, on s'efforcera de reconnaître la pointe la plus en dehors de la rivière de Tannah. Ces pointes une fois reconnues et relevées on sera en bonne position pour gouverner dans la passe si l'on relève la pointe Sallahtook au S. E. $1/2$ S. la pointe E. de l'île Yellaboi au S. $1/4$ S. E., et la pointe la plus en dehors de la rivière Tannah au N. 71° E. : on hantera de préférence la partie S. de la passe, à cause de la diminution graduelle du fond sur les bancs qui s'y trouvent, jusqu'à ce que l'on soit par le travers de la pointe Bellangsang, après quoi l'on pourra rallier la rivière Tannah et jeter l'ancre devant son entrée. De cette rivière, jusqu'aux comptoirs établis vis-à-vis l'île du Diable, il n'y a que 6 à 7 milles à parcourir par des fonds de 10 à 15 mètres ; la navigation y est facile, et les plateaux de roches qui se voient à mer basse au-dessus de Tannah sont les seuls dangers à éviter.

La rivière Tannah, qui se jette dans le Mellacorie, est plus petite que celui-ci, mais cependant navigable.

La nature molle du fond aux environs de la rivière Mellacorie permet de s'y échouer sans danger ; j'en excepte les récifs qui s'étendent à 1 mille $1/2$ dans le N. O. de la pointe Sallahtook, lesquels doivent être évités avec beaucoup d'attention, car ce sont autant de pâtés de roches.

Je donne ci-dessous la relation du lieutenant de vaisseau Laffon-Ladébat sur la rivière Mellacorie et les cours d'eau qui l'avoisinent, et dont cet officier a fait récemment l'hydrographie détaillée : tous les rumbs de vent qu'il cite sont corrigés de la variation de l'aiguille.

RELATION DU LIEUTENANT DE VAISSEAU LAFFON-LADÉBAT SUR LA RIVIÈRE MELLACORIE ET LES COURS D'EAU QUI L'AVOISINENT.

Entre la chaîne du mont Souzou et celle de Sierra-Leone se trouve un delta formé par les embouchures de neuf rivières. Les unes descendent des contre-forts du mont Souzou ; les autres, courant à angle droit avec la première, s'appuient à la chaîne de Sierra-Leone.

Les terrains d'alluvion qui forment les rives de ces nombreux cours d'eau sont susceptibles de donner des produits abondants et variés ; malheureusement des bancs nombreux et difficiles obstruent l'entrée de ces divers canaux, et ne livrent passage qu'aux bateaux de la plus faible dimension.

Rivière Mellacorie.

La rivière Mellacorie seule offre l'avantage d'être navigable dans un parcours de huit lieues marines, pour des navires tirant 4 mètres d'eau, limites que dépassent rarement les bâtiments de commerce. Mais ses abords et le chenal étroit compris entre les deux rives présentent de grandes difficultés ; je ne conseillerais à aucun capitaine de s'y aventurer sans pilote.

Atterrissage.

Pour aller chercher cette rivière en venant du N., il faut prendre connaissance des îles de Los ; de là on fera route de manière à apercevoir l'îlot Matacong ; il faudra, pour éviter les bancs, se maintenir au moins par des fonds de 8 mètres ; après avoir couru 7 milles au S. de Matacong, on fera route à l'E. S. E., et on ne tardera pas à apercevoir la pointe Sallah-took. Cette pointe, couverte de grands mangliers, paraît taillée à pic : quand la mer est basse, on voit une petite langue de sable s'étendre à son extrémité ; continuant à approcher, la sonde à la main, les terres de la rive gauche commenceront à se dessi-

ner, et, à la suite de deux ondulations qui forment les terres de Sallahtook, on apercevra comme deux petits mamelons qui se détachent : ce sont deux arbres énormes placés à la pointe Bellangsang.

Navigation dans les passes.

Quand on les relèvera à l'E. $1/4$ N. E., on sera à l'entrée de la passe par 6 à 8 mètres d'eau ; il faudra mouiller alors et envoyer chercher un pilote à Kakenslaye. Les nègres connaissent bien la rivière, mais ils comprennent peu la manœuvre d'un navire ; aussi, en entrant comme en sortant, il est indispensable de sonder continuellement, et d'avoir toujours les ancres prêtes à mouiller.

Jusqu'à l'embouchure de la rivière Tannah, on doit fréquenter de préférence la rive droite ; on peut passer très-près des brisants de ce côté. Après la rivière Tannah se trouvent des bancs dangereux, laissant entre eux une passe étroite ; leurs têtes sont marquées par deux troncs de mangliers. On peut passer à un quart d'encablure de ces deux balises. Après avoir doublé la balise de l'E. on doit ranger de très-près la rive gauche, soit qu'on veuille mouiller à Kakenslaye ou aller plus loin.

De Kakenslaye à l'île du Diable, le chenal tient toute la largeur de la rivière. En approchant de cette île, il faut ranger de nouveau la rive gauche ; la seule précaution à indiquer pour le reste du fleuve est de couper droit à l'autre rive, devant l'embouchure de tous les marigots. Quant au banc qui tient toute la largeur de la rivière, entre les pointes Sallahtook et Bellangsang, et sur lequel il ne reste que 3^m 30 d'eau dans les basses mers d'équinoxe, on ne doit le franchir qu'à mer haute ou à mi-marée, suivant le tirant d'eau du navire.

Rivière Tannah.

La rivière Tannah, qui se jette dans celle de Mellacorie, est un des bras de Forecarreah. Elle n'est pas navigable dans une grande étendue. Les négociants de Sierra-Leone y ont des traitants, qui expédient, presque chaque jour, des pirogues chargées de bœufs ; on y trouve les mêmes produits qu'à Mellacorie.

Après la rivière Tannah, le principal affluent du Mellacorie est la rivière Mauricania. On y trouve de grands villages, entre autres celui de Tameneh, où réside le Sanno ou roi des Boulams ; elle n'est accessible qu'aux bateaux. Les traitants an-

glais y font aussi quelques affaires, mais le principal commerce se fait à Mallagnia, dans la rivière Mellacorie.

C'est là qu'arrivent les caravanes qui viennent du Rio Pongo, du Rio-Nuñez, et même du Fouta-Foulah ; à Mallagnia, la rivière cesse d'être navigable. Les bateaux peuvent difficilement remonter jusqu'au village de Mellacorie, situé à 3 lieues de là. A partir de ce point, la rivière est à peine praticable pour les pirogues, et ses sources se trouvent, dit-on, 5 lieues plus loin. D'après tous les renseignements que j'ai recueillis, je crois pouvoir affirmer qu'aucun des marigots de la rive gauche ne communique avec les rivières Scarcies.

La contrée présente cet aspect uniforme qu'on rencontre presque partout à la côte d'Afrique. Les rives des différents cours d'eau sont bordées d'épais rideaux de mangliers, derrière lesquels se déroule un sol fécond recouvert de tout le luxe de la végétation tropicale. Des roches basaltiques viennent partout affleurer le terrain d'alluvion, sur lequel se font à peine sentir quelques ondulations ; ces roches et le terrain d'alluvion semblent constituer la masse générale du pays. Dans mes diverses excursions, je n'ai rencontré que deux bancs, très-minces et très-peu étendus, d'un calcaire fluviatile récent.

Signé LAFFON-LADÉBAT,

Lieutenant de vaisseau, commandant la goëlette la Mésange.

En continuant à descendre la côte sur une ligne de sonde de 8 à 10 mètres, c'est-à-dire à 6 milles de terre environ, on passe devant la petite île basse et marécageuse d'Yellaboi ; elle est couverte d'arbres, et surtout d'arbres élevés à sa partie O., ce qui ferait croire de loin que cette partie de l'île se termine par un rocher abrupte ; des plateaux de vase, qui découvrent à marée basse, l'entourent de tous les côtés.

Une petite rivière se décharge à la mer vis-à-vis cette île, et un comptoir s'élève sur la pointe O. de cette rivière ; on le nomme Sangahtook. Une autre petite rivière, du nom de Pahboycah, coule à 1 mille 1/2 plus bas que Sangahtook.

Ile Cortumo.

A 4 milles au-dessous de ce point se trouve l'extrémité N. de l'île, beaucoup plus grande, de Cortumo. Un vaste plateau de vase obstrue les abords de cette extrémité et s'étend à 2 milles au large de la pointe N. O. de l'île ; mais les abords de la

partie E. sont facilement accessibles en traversant le canal profond qui sépare l'île du continent.

Rivières Scarcies. — Etablissement du port.

Cette île se trouve à l'ouverture de la baie vaste, mais sans eaux profondes, que forment les embouchures des deux rivières Scarcies. Le chenal d'entrée de la Grande-Scarcies est entre l'île Yellaboi et l'île Cortumo, puis entre l'île Cortumo et le littoral ; ce chenal est large et profond, conséquemment accessible à de grands navires bien pilotés. Les bancs qui le forment sont accores, et, en choisissant l'heure convenable de la marée, des frégates même pourraient y pénétrer. Le chenal de la Petite-Scarcies n'est accessible qu'à de petits bâtiments, et encore en apportant beaucoup de soins dans le pilotage de leur route.

Les forts navires qui viennent dans la Grande-Scarcies charger du bois de construction, que ces parages fournissent en abondance, peuvent mouiller près de l'île Yellaboi dans le chenal, même pénétrer plus avant et jeter l'ancre, quoique avec difficulté, devant l'île Kahongkah.

Pour attaquer le premier de ces mouillages, on se mettra dans l'O. S. O. de la partie O. de l'île Yellaboi, que j'ai déjà indiquée comme la plus élevée de l'île : on gouvernera alors sur cette pointe O. jusqu'à ce que la sonde, qui accusera dans cette direction 12 à 13 mètres à 2 lieues de l'île, ne rapporte plus que 6 à 8 mètres par une transition assez brusque ; alors on mettra le cap sur la petite rivière d'Inglispah-Boycah, qui devra en ce moment rester à peu près dans l'E. 1/2 N. ; on gouvernera de manière à la tenir ouverte de la pointe la plus en dedans de l'île Yellaboi, jusqu'à ce que la pointe O. de cette île reste au N. 19° E. ; alors on pourra mettre le cap droit sur elle, et, longeant le banc de sable accore qui borde la partie S. de l'île, gouverner sur la pointe S. E. et y jeter l'ancre par 8 mètres de fond. La sonde, dans le chenal ainsi parcouru, n'aura pas rapporté moins de 2 brasses 1/2 à marée basse.

L'établissement est à 7 heures 10 minutes, et la montée de la mer de 3^m 50. Si l'on n'est pas dans la saison des pluies et des vents de S. O., qui occasionnent beaucoup de ressac à ce mouillage, un bâtiment peut y charger son bois par ses sabords-arrière de charge ; mais dans la mauvaise saison il fera bien, pour embarquer ainsi sa cargaison, de pénétrer plus avant dans

la Grande-Scarcies, et d'aller, comme je l'ai dit, mouiller devant l'île Kakongkah ; le chenal est difficile et tortueux : il sera indispensable de le marquer à l'aide de bouées. Du reste, presque toutes les passes des rivières que nous venons de parcourir, depuis les îles de Los, doivent être ainsi indiquées aux navigateurs s'ils veulent y entrer avec la certitude de ne pas s'y échouer. Les fonds sont d'ailleurs fort mous dans ces parages, et les échouages ne sont pas dangereux, mais font perdre beaucoup de temps. Je tiens d'officiers anglais une grande partie des renseignements donnés sur la fraction de côte qu'on vient de parcourir depuis les îles de Los.

Si, au lieu d'entrer dans les Scarcies, on a continué à descendre la côte, on arrivera devant les terres, de plus en plus basses, qui forment la rive droite de Sierra-Leone, laquelle rive contraste singulièrement avec la chaîne de hautes montagnes qui s'élèvent en massif sur les terres les plus O. de la rive gauche.

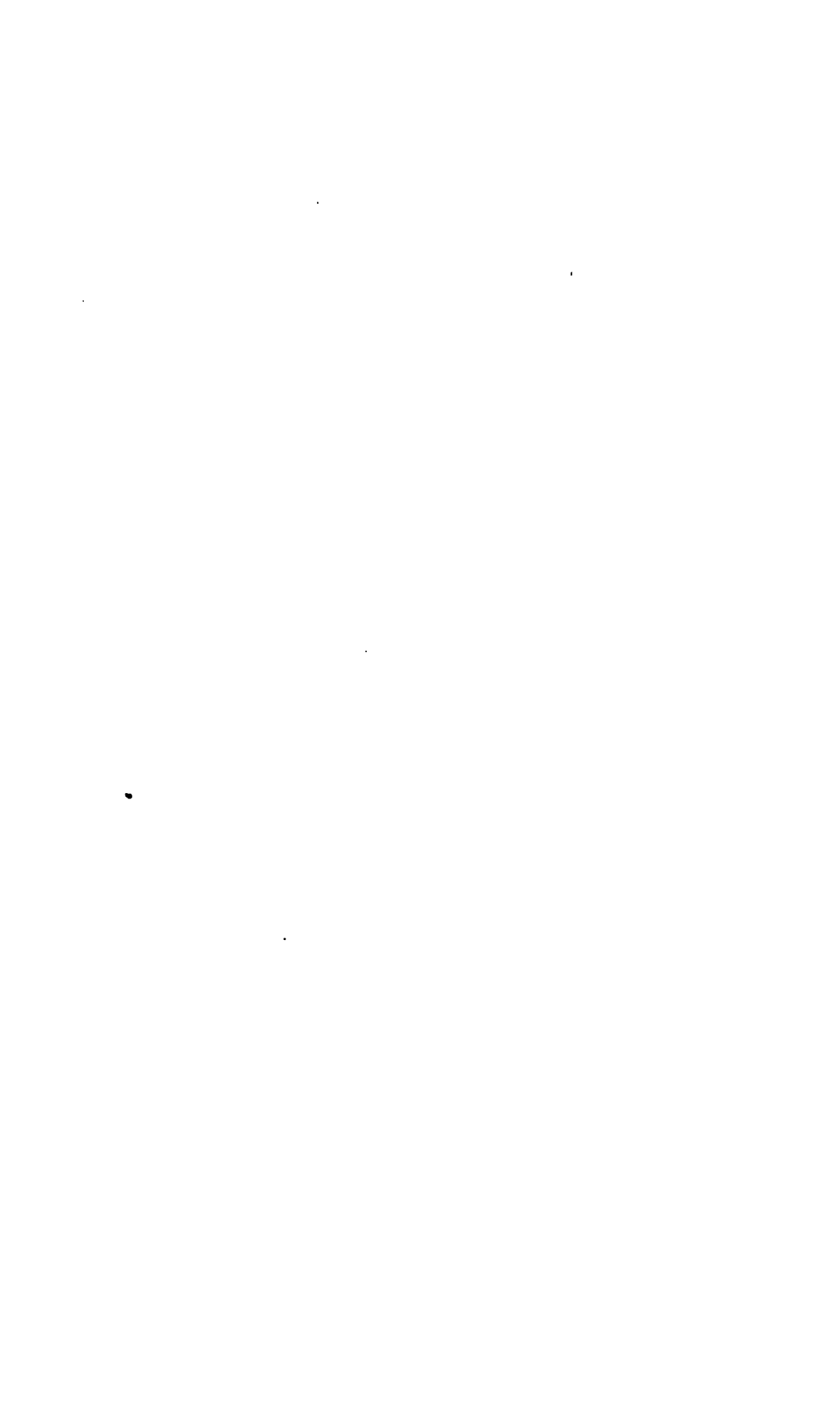
Roche Charpentier.

On peut, sans aucun danger venir attaquer en latitude le cap de Sierra-Leone, au large duquel il n'y a que la roche Charpentier à veiller ; cette roche brise continuellement, et découvre même à marée basse : elle est à environ 1 mille du cap et sur son parallèle : il y a passage entre elle et la terre ; facile à voir, et par suite à éviter le jour, elle n'est donc à craindre que de nuit ou de brume.

Cap Sierra-Leone.

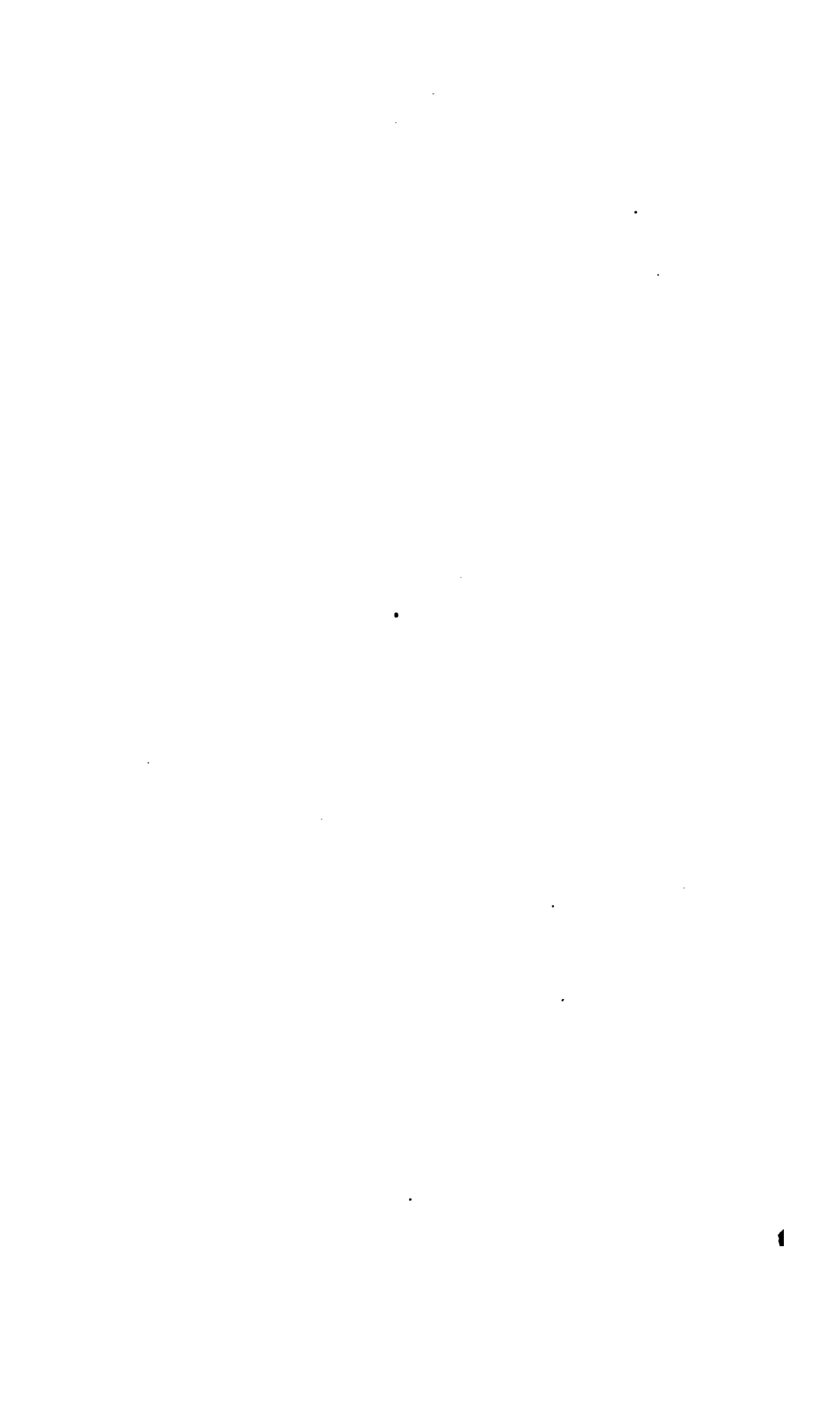
On remarquera que le massif des terres qui avoisine le cap Sierra-Leone est fort élevé, et se lie à une chaîne de montagnes au S. de la baie, laquelle chaîne a sans doute donné à la colonie anglaise ce nom d'origine portugaise ou espagnole ; le massif de ces hautes terres vient aboutir au cap Sierra-Leone, moins élevé lui-même, et planté de quelques palmiers à son extrémité. On remarquera que sur la plage, et dans le fond de la baie, peu prononcée, qui réunit le cap Sierra-Leone au cap False, il y a des palmiers semblables, espacés assez uniformément ; ces indications devront achever de fixer sur la position où l'on se trouve, et l'on pourra gouverner pour doubler le cap Sierra-Leone en laissant par tribord les brisants du Charpentier.

Le vent étant généralement de l'O. dans les parages de Sierra-



VILLE ET ENVIRONS DE L'ÉTABLISSEMENT ANGLAIS DE SIERRA-LEONE.





bâti sur les hauteurs fertiles et boisées qui s'élèvent en amphithéâtre autour de l'établissement anglais. Chacun de ces villages est dirigé administrativement par un agent anglais ; des missionnaires méthodistes y répandent les lumières de la religion chrétienne.

Population.

Dans la ville de Free-Town on compte 2 ou 3,000 personnes ; mais la population de l'établissement anglais monte à 40,000, assure-t-on, si l'on y comprend celle de tous les villages groupés autour de Free-Town, dans un rayon d'une quinzaine de milles.

La garnison se compose de 150 à 200 soldats noirs.

Un millier de Kroumanes, provenant de la côte des Graines, s'est établi temporairement à Sierra-Leone et habite un des faubourgs de la ville ; là, comme partout, ces matelots noirs sont d'une grande utilité pour les travaux de force à bord des navires, sur les quais ou dans les embarcations.

Les fortifications de Sierra-Leone n'offrent rien de remarquable : elles se composent d'un fort armé de cinq pièces de canon, et assez facile à escalader ; il est enfilé par les tertres environnants, et cependant son feu a beaucoup trop d'obliquité pour pouvoir nuire à des bâtiments sur rade ; la nouvelle batterie de l'E. serait plus redoutable pour ces bâtiments ; il en serait de même aussi peut-être d'une batterie rasante sans parapets, qu'on a jetée à l'O. de la ville, sur une pointe de la baie. La rivière de Sierra-Leone produit surtout en abondance de beaux bois de construction : une scierie, établie à une quinzaine de lieues au haut de la rivière, en facilite la coupe et le transport. Cette rivière n'a d'ailleurs qu'un cours assez restreint : aussi la domination britannique ne sort-elle guère du rayon de Sierra-Leone, et son influence y a-t-elle plutôt le caractère commercial et religieux que militaire.

Ressources.—Aiguade.

Il y a des ressources de toute sorte à Sierra-Leone : les bœufs, les moutons, les fruits, s'y trouvent en abondance et n'y coûtent pas très-cher.

L'aiguade est dans l'O. de la ville, au pied du faubourg des Kroumanes : c'est une fontaine dont les huit jets d'eau peuvent suffire facilement aux besoins de la rade ; l'eau en est excel-

Leone, on n'aura plus, une fois le cap Sierra-Leone doublé, qu'à prolonger à petite distance les trois petites baies formées par les pointes qui lui succèdent, et l'on ira jeter l'ancre devant la ville même de Sierra-Leone, par 16 ou 20 mètres, suivant la proximité où l'on veut se tenir de terre ; on s'affourchera ensuite pour le flot et le jusant.

Sans avoir d'ailleurs aucun rapport avec Saint-Louis du Sénégal, Sierra-Leone est, après cette ville, l'établissement européen le plus considérable de ces côtes.

Ville de Free-Town.

Cet établissement prend le nom de *Free-Town*, ou ville libre ; c'est, en effet, la première colonie anglaise où des noirs déportés aient été appelés à jouir de la liberté, après avoir été constitués en société de cultivateurs libres.

La ville est bien percée ; les rues sont larges, bien alignées et bien tenues ; les maisons ont généralement un étage, rarement deux ; elles sont bâties en pierres ferrugineuses, avec galerie, dont la charpente en bois monte jusqu'au premier étage, et l'entoure de tous côtés, en s'appuyant sur des piliers en maçonnerie ou même en fer.

L'hôtel du gouverneur de Sierra-Leone, et les casernes ou baraques, bâties sur des hauteurs qui dominent la ville, sont de grands bâtiments à deux étages, entourés également de galeries en bois dans leur pourtour.

Les toitures des maisons de Sierra-Leone sont en bardeaux de bois et inclinés de 35° pour donner un écoulement facile aux pluies diluviennes qui tombent à Sierra-Leone pendant l'hivernage.

Les cases des noirs sont carrées ou rectangulaires, et bâties en pierres ferrugineuses : elles sont recouvertes en feuilles de palmiers, et s'élèvent généralement au milieu d'un petit jardin entouré d'une tapade, soit dans les faubourgs de la ville, soit dans les villages voisins, ce qui donne à la population noire de Sierra-Leone un vernis d'aisance et de propreté assez rare sur le littoral africain.

Village de noirs libres.

Les villages voisins de Sierra-Leone sont peuplés de noirs libres importés dans la colonie ; le nom de Wilberforce, ce célèbre négrophile anglais, a été donné à l'un de ces villages,

15 lieues au large, se termine au cap Shilling, où les terres basses de la vaste baie de Yawry leur succèdent.

Cap Shilling. — Iles Bananes.

Ces montagnes semblent, comme celles de Sierra-Leone, les îles de Loss et les deux petites îles Bananes, des produits ferrugineux qu'une convulsion volcanique aura jetés jadis sur les terres basses de ces parages : les petites îles Bananes sont assez élevées et semblent le prolongement l'une de l'autre : elles sont très-boisées toutes deux. La plus grande, qui est la plus élevée, a dû être elle-même le prolongement du cap Shilling, avant qu'un bouleversement du sol ne vint ouvrir entre les deux un passage praticable pour des navires, mais rétréci par des îlots de roches.

Ressources.

Les îles Bananes sont entourées de récifs de tous les côtés, mais rapprochés de terre ; si l'on veut s'y procurer du bois et de l'eau, on peut jeter l'ancre de préférence dans le N. de la grande île par 8 ou 10 mètres ; une aiguade assez abondante se trouve dans la partie N. E., à 1 mille 1/2 du débarcadère ; il s'en trouve une également sur l'extrémité en regard du cap Shilling. Les noirs qui habitent ces îles sont d'ailleurs assez pauvres ; et l'on ne devra pas s'attendre à y trouver en abondance, soit des provisions de bouche, soit même les fruits qui leur ont valu le nom qu'elles portent.

Baie de Yawry.

Si l'on tire une ligne droite du cap Shilling à la pointe Tassa, qui en est éloignée de 18 milles, cette ligne sera la corde de l'arc très-prononcé qui forme la baie Yawry ; en dedans de cette corde, on ne trouvera guère que des fonds de 10, 8, 6, 5 mètres, et même moins, près de la plage ; mais en dehors est un magnifique plateau de mouillage où les fonds sont de 20 et 25 mètres. Ce plateau de mouillage est abrité, comme la baie de Yawry elle-même, à l'E. par le continent, au N. par les îles Bananes, au S. et au S. O. par la ligne étendue des hauts-fonds du banc Sainte-Anne.

La mer y marne de 4 mètres, et l'établissement est à six heures ; le courant y a une vitesse de 2 milles et une direction alternative comme celle des marées.

Pointe Tessa et îles Plantains.

La pointe Tessa est jointe à la plus grande des îles Plantains par une bande de récifs hors de l'eau et sous l'eau ; cette île est basse et boisée ; les caboteurs viennent jeter l'ancre devant la partie N. E. en chenalant à travers les rochers qui s'y trouvent en grand nombre ; d'autres gros rochers et chaînes de récifs entourent ces îles à plus de 2 milles au large dans l'O. et dans le S. E. ; on n'aperçoit guère les îles Plantains qu'à une distance de 9 à 10 milles.

Un bâtiment de grandeur moyenne pourra , après avoir doublé les îles Plantains, ou s'enfoncer dans le bras de mer qui s'étend à l'O. de l'île Sherboro, ou doubler les îles aux Tortues et laisser à sa droite les récifs les plus E. du banc Sainte-Anne ; mais ce dernier passage demande à être franchi avec beaucoup de précautions, à cause des variations subites et considérables que le plomb de sonde accuse sur les limites de ce banc comme aussi entre tous les hauts-fonds dont il se compose.

Îles aux Tortues.

Les îles aux Tortues sont des îles basses et sablonneuses détachées sans doute par la mer de la pointe Sainte-Anne, qui a donné son nom au vaste banc jeté entre les îles Bananes et l'île Sherboro, à une dizaine de lieues de la côte.

Cap et banc Sainte-Anne.

Ce banc est un assemblage de hauts-fonds et de plateaux plus ou moins recouverts d'eau, séparés les uns des autres par des canaux navigables, mais formant un véritable labyrinthe, d'où l'emploi continu de la sonde peut seul faire sortir le navire qui s'y est engagé : vers le milieu du banc, cependant, le canal est large, profond et facilement navigable ; on peut donc s'y aventurer après avoir bien rectifié sa position astronomiquement , si l'on s'est enfoncé dans les baies de Yawry et de Sherboro et que les circonstances de vent et de courants ne permettent pas d'en sortir par le passage du N. des îles Bananes.

Île de Sherboro. — Rivière de Shebar.

Après avoir dépassé les îles aux Tortues on prolonge la côte basse et boisée de l'île Sherboro, près de laquelle on éprou-

vera probablement l'effet d'un courant portant au N. avec force; on devra également se tenir en garde contre la pointe de Shebar et les bancs qui avoisinent l'entrée de cette rivière, plus O., assure-t-on, que les cartes anglaises les plus récentes ne l'indiquent. La mer brise avec fureur sur ces bancs; sans avoir pu contrôler positivement leur position astronomique, j'ai été du moins mis à même de pouvoir garantir que le courant de flot y porte avec une grande rapidité, qui en a peut-être rapproché des croiseurs d'une manière inattendue et a fait ainsi soupçonner leur position d'inexactitude.

Les bancs qui s'avancent à l'O. de la pointe Manna ou pointe extrême de la rive gauche du Shebar, resserrent beaucoup l'entrée de cette rivière et ne lui laissent guère qu'un demi-mille d'étendue; on trouve dans le chenal une profondeur de 3 mètres à mer basse.

Le mouillage devant cette rivière n'offre d'ailleurs aucune ressource, pas même celle d'une aiguade en dedans de la barre.

Cassi.

A partir de Shebar la côte continue à se montrer basse, droite et uniformément boisée; quelques villages sont épars çà et là, et entre autres celui de Cassi, remarquable par trois arbres plus élevés que les autres, ce qui l'a fait souvent prendre pour Gallinas, dont la reconnaissance est également un groupe de trois baobabs encore plus élevés et plus remarquables.

Rivière de Gallinas.

La rivière de Gallinas est renommée comme foyer actif de traite de noirs; c'est sur ses rives et non loin de son embouchure que le négrier espagnol Pedro Blanco cache ses cargaisons humaines dans des barracons ou hangars, pour les entasser ensuite sur des navires, fins voiliers, qui les embarquent et disparaissent en moins d'une nuit.

Excepté à l'époque des ras de marée, la barre n'est pas difficile à franchir en veillant les embellies, mais elle n'est accessible qu'à des caboteurs ou des embarcations; la rivière, après plusieurs sinuosités, remonte dans l'intérieur à travers des bois où le négrier Pedro Blanco cache ses esclaves, quand il craint qu'une descente des équipages des bâtiments de guerre n'ait lieu dans les baraques du littoral pour briser les fers de ses victimes.





J. Lamouroux del.

Les Baobabs de la Rivière de Gallinas dans l'E. + N.E. (par 10 mètres de fond de vase).



V. Duport Williams del.

Le Cap de Monte dans le S.E. + E. à une distance de 15 milles.

Le Cap de Monte dans l'Est à une distance de 10 milles.

Baobabs de Gallinas.

Cette fraction de côte est d'une telle uniformité, que les trois grands baobabs qui s'élèvent près de l'embouchure de la rivière Gallinas doivent être considérés comme une reconnaissance précieuse pour ce point ; en les observant attentivement, on remarquera que leur vaste branchage, à écorce dénudée, leur donne un aspect différent des arbres de Cassi ; et d'ailleurs, en se rapprochant du littoral, ce qu'on peut faire sans aucun danger, la distinction à établir entre ces arbres et ceux du reste de la côte deviendra encore plus facile.

En quittant Gallinas pour continuer à prolonger la côte sur une ligne de sonde de 15 à 16 mètres, c'est-à-dire à 1 mille 1/2 de terre environ, on apercevra devant soi le cap de Monte qui paraît détaché au large comme une île ; à mesure qu'on approchera de Manna le fond augmentera progressivement, et enfin on reconnaîtra le village et la rivière de ce nom à des blocs de rochers noirs jetés sur la plage ; ces rochers, fort rares sur toute la fraction de côte qui précède, font que l'on donne aussi à ce point le nom de Roc-Manna ; la rivière qui débouche près de Manna n'est pas grande, mais son entrée s'aperçoit bien.

Sugary.

L'on passe ensuite devant plusieurs villages ou factoreries établies dans les maisons de Sugary, et l'on est en position d'aller jeter l'ancre dans la baie du cap de Monte.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LA CÔTE DES BISSAGOS ET CELLE DE SIERRA-LÉONE.

La végétation, rendue si pauvre sur le littoral du Sénégal par le voisinage du désert, devient de plus en plus riche à mesure qu'on s'éloigne des plaines sablonneuses du Sahara : aussi sur ces fractions de côte reprend-elle toute sa puissance, tout son éclat, et le sol, fécondé six mois de l'année par des pluies diluviennes, y est-il des plus fertiles, même entre les mains indolentes des naturels ; d'un autre côté, les dépôts d'alluvions accumulés sur ces côtes basses et marécageuses, les archipels

non moins plats, non moins marécageux qui les avoisinent, les îlots de lave ou de nature ferrugineuse et basaltique jetés comme par hasard au milieu de tous ces terrains plats et boisés, donnent à ces deux fractions de côte un aspect tout particulier qu'on ne retrouve pas plus loin ; les vases qui s'étendent au large du littoral, et rétrécissent les passes et les canaux, contribuent ensuite à y rendre la navigation sinon dangereuse, du moins pleine de lenteurs et de difficultés, à cause des fréquents échouages auxquels on est exposé.

Saisons et vents.

La saison des pluies commence en mai et finit en octobre. Dans les mois de mai et de juin, les tornades donnent avec violence de l'E. au S. E. ; à ces tornades succèdent ensuite des pluies diluviennes jusqu'en septembre, époque à laquelle les tornades recommencent parfois, comme pour indiquer, par de violents coups de fouet, la fin de l'hivernage : les pluies sont plus fréquentes et plus abondantes dans les parages de Sierra-Leone que dans ceux des Bissagos. Les vents les plus ordinaires pendant cette saison soufflent près de terre du S. à l'O., et si faiblement, qu'ils font place dans l'après-midi à la brise de mer qui s'élève du N. O. ; au large de la côte, la brise de S. O. est mieux établie et le plus souvent même souffle alors bon-frais, parfois grand-frais.

La saison sèche commence en novembre et finit en avril ; les vents dominants sont alors des brises fraîches de N. N. O. et N. O. ; près de terre les brises alternatives de terre et du large se font sentir, celle de terre le matin et généralement faible, celle du large dans l'après-midi et mieux établie.

L'Harmattan. — Brumes. — Marées et courants.

L'harmattan, où vent d'E., se montre, pendant cette saison, par série de jours indéterminés ; sans être aussi brûlant qu'au Sénégal, son souffle est sec et fatigant près de terre, mais, au large, son principal inconvénient est d'être accompagné de brumes épaisses que la brise du large peut seule dissiper ; les premières séries d'harmattan sont parfois violentes, mais son souffle perd de sa force après le mois de janvier. Ainsi qu'il vient d'être dit, les brumes les plus épaisses ont lieu pendant les séries d'harmattan ; tous les matins, d'ailleurs, elles enveloppent ces fractions de côte comme le reste du littoral de l'Afrique occidentale, mais, à moins d'harmattan, elles se dis-

siptent assez généralement quand le soleil prend de la force. Chassés par la saison des tornades et des pluies, ces brouillards se montrent avec un accroissement de densité quand recommence la saison sèche ; ils produisent des effets de mirage parfois trompeurs, et tendant à faire croire la côte plus éloignée en apparence qu'elle ne l'est réellement. L'action des marées se fait régulièrement sentir dans les canaux des Bissagos, où elles acquièrent une vitesse moyenne de 2 milles par heure ; tout le long de ces fractions de côte, que découpent de grands golfes salés, la marée exerce naturellement une grande influence sur la direction habituelle des courants descendant la côte, mais, un peu au large, elle participe elle-même surtout de cette direction. C'est principalement à l'époque où règnent les brises de N. dans l'archipel des Bissagos qu'il devient difficile de remonter rapidement au Sénégal, en luttant contre ces brises fraîches et les lits de courant qui se précipitent dans le S. en débouchant de cet archipel.

J'engage alors à se tenir dans une zone de louvoyage éloignée d'une vingtaine de lieues du plateau central des Bissagos, et à profiter des moindres variations de brises, ne fussent-elles que d'un quart et demi, pour prendre de suite le bord le plus favorable à la route.

Mais, pendant la saison des pluies et les harmattans, on devra s'attendre à voir cette direction des courants se modifier et même se renverser.

CHAPITRE IV.

COTE DES GRAINES COMPRISE ENTRE LE CAP DE MONTE ET LE CAP DES PALMES.

Cap de Monte.

Le cap de Monte est un promontoire très-remarquable par son élévation, surtout après avoir quitté les terres basses de Sherboro et de Gallinas. Quand on descend la côte en partant de ce dernier point, le cap de Monte s'aperçoit déjà dans le S. S. E., et présente alors l'apparence d'une île : le principal sommet de ce cap est élevé de 300 mètres, et peut se voir d'une dizaine de lieues par un temps clair.

J'ai fait, avec l'assistance du lieutenant de vaisseau Fleuriot de Langlé et des officiers du *Nisus* et de la *Matouine*, le plan détaillé de la baie du cap de Monte.

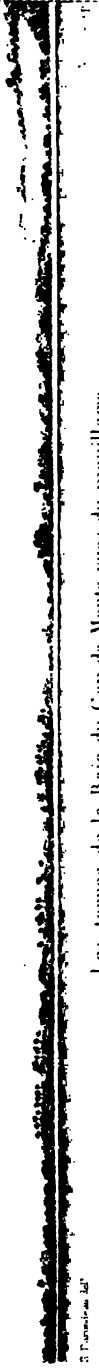
Aiguade.

On remarquera sur ce plan que l'aiguade se trouve près d'un arbre dit *fromagier*, avant la pointe extérieure du cap : c'est donc sous le cap même que j'engage à jeter l'ancre dans la bonne saison, c'est-à-dire d'octobre en mai, pour faire l'eau avec facilité ; on sera par 5 à 6 mètres de fond.

On enverra les chaloupes autant que possible le matin, parce qu'alors la barre de la plage, qui brise peu dans la belle saison, est encore plus belle que le soir, et permet d'embarquer et débarquer facilement les futailles en accostant à terre le cul de l'embarcation mouillée sur un grappin.

Rivière du cap de Monte.

La rivière du cap de Monte, qui se décharge dans le creux de la baie, est très-praticable dans la belle saison : à marée basse,



Les terres de la Baie du Cap de Monte vues du mouillage

3. P. 181. 182. 183.



A

Suite

Pointe-Croix de Cap au N. 14 S. E. — *Relevement du mouillage par 15 mètres, Sable fin.* — *Carre de l'Après au Sud* — *Carre de l'Après* — *Embarcadere de la Baie de l'E. S. E.*



Le Cap Mesurade dans l'E. 14 S. E. à 7 milles de distance.

1. 181. 182. 183.

la sonde rapporte 2 mètres sur la barre, et la montée de l'eau y est de 2 mètres. Les embarcations peuvent donc la franchir avec facilité en chenalant bien; mais elles devront, avant d'y pénétrer, s'assurer de l'heure de la marée, afin de n'avoir pas à combattre la violence des courants contraires; le jusant y acquiert une rapidité de deux nœuds, et souvent plus. Pour pénétrer dans cette rivière, comme dans la plupart des autres, j'engage donc à profiter du moment de la mi-marée montante: la barre change fréquemment, mais on reconnaît le passage à l'absence presque complète de brisants dans le chenal le plus profond; on n'a guère alors qu'une trentaine de mètres à franchir pour être en dedans des brisants. Le courant du flot porte du S. E. au N. O.; celui de jusant du N. O. au S. E., et, je l'ai déjà dit, sa vitesse dépasse souvent 2 milles à l'heure. De mai en octobre, on est exposé au cap de Monte à des grains violents, et même à des coups de vent de N. O. et de S. O. qui occasionnent un violent ressac dans la baie; il convient alors de prendre le mouillage de 20 mètres, afin d'avoir de la chasse et la faculté d'appareiller au besoin: c'est principalement à l'époque des nouvelles et pleines lunes que règnent ces vents violents.

Les courants portent dans la baie, en descendant la côte, avec une vitesse de 7 à 8 dixièmes par heure; pendant l'harmattan et la saison des vents de S., ils renversent là comme partout.

Ressources du cap de Monte.

Indépendamment des ressources en eau excellente et en bois, qu'offre la relâche du cap de Monte, il s'en trouve quelques autres en volaille, mouton, riz, légumes, que fournissent les villages et les factoreries européennes bâties au pied du cap, sur le bord de la rivière.

Rivière du Milieu.

Du cap de Monte au cap Mesurade, les terres, également basses, mais plus vertes et plus boisées, courent dans la direction du S. E. pendant une quarantaine de milles environ; la côte est bordée de sable blanc qui se détache du fourré de verdure. En la longeant à la distance de 2 ou 3 milles, on passera devant la rivière du Milieu, dont la trouée est à peu près le seul point de reconnaissance; elle est équidistante des caps de Monte et de Mesurade, ou à peu près, et c'est probablement ce qui lui a fait donner ce nom.

Rivière Saint-Paul. — Rivière Mesurade.

La rivière Saint-Paul lui succède ; puis, 4 ou 5 milles plus loin, dans le fond de la baie de Mesurade, la rivière de ce nom, puis enfin le cap Mesurade lui-même.

CAP MESURADE. MONROVIA.

Le cap Mesurade, moins élevé que le cap de Monte, peut s'apercevoir pourtant, de beau temps, de 7 à 8 lieues. Quand le cap reste au S. E., il a l'apparence d'une île, comme tous les promontoires plus élevés que la langue de terre qui les lie au continent : il conserve cette apparence d'île dans beaucoup de positions, vu du N. comme vu du S. ; dans certaines positions il semble coupé brusquement d'un côté et en pente douce de l'autre, mais la pente est cependant assez uniforme au N. et au S. ; s'il est plus rapide d'un certain côté, c'est du côté du bord de la mer.

Un arbre fort élancé et fort reconnaissable domine le promontoire lui-même ; il est situé près de la maison des guetteurs. Au pied du cap, et dans le N. E., a été fondé l'établissement américain de Monrovia par des hommes de couleur, exilés volontaires des États-Unis. Liberia est le nom que les colons donnent à tout le territoire de leur colonie ; Monrovia en est le chef-lieu.

Cet établissement se voit en partie du mouillage ; c'est une assez triste ville, formé de cases en bois, et dont le principal mérite est d'avoir des rues bien tracées.

Ressources.

On y trouvera quelques ressources pour y faire des vivres frais. On communique avec l'établissement de Monrovia de deux manières, soit en débarquant au pied du cap, où la lame permet presque toujours d'accoster le cul d'un canot mouillé sur son grappin, soit en se rendant au sein de l'établissement par la rivière de Mesurade elle-même. La rivière de Mesurade, qui se décharge à la mer en dedans de la baie, offre, comme celle du cap de Monte, une profondeur de 2 mètres dans le chenal à mer basse, et de 4 mètres à mer haute. En profitant de la marée montante pour y donner, on franchira facilement la barre, qui alors ne brise pas et conséquemment se distingue bien.

A
M. de la Baye

Terres de la Baie du Cap Mesurado vues du mouillage.

Arbres des Guebeues

Ville de Monrovia

Spinnaker

Suite

Redevient du mouillage, par 30 mètres, fond de sable noir.

Le mât de pavillon de la ville au S. E.

Le pointe sud-est du cap au S. E. 1/2 D.

Les arbres des Guebeues au S. 1/2 D.

M. de la Baye

Le Cap Mesurado à 4 milles dans l'E. 1/2 N.

B. D. de la Baye





Les marées y acquièrent une vitesse de 2 milles et plus, le flot portant du N. O. au S. E., le jusant du S. E. au N. O.

Après avoir terminé le plan du cap de Monte, nous avons fait, en 1842, l'hydrographie détaillée de la baie de Mesurade. Pour faire son eau rapidement, on peut mouiller près du cap dans la belle saison, par 8 à 10 mètres, de manière à rendre plus prompt l'embarquement de l'eau. Si l'on a de fréquentes communications à établir avec la ville, on peut mouiller plus en dedans et plus près de l'embouchure de la rivière. Enfin, si l'on n'a que peu de moments à passer, il suffit de jeter l'ancre dans le N. N. O. du cap par 13 mètres de fond.

Aiguades.

On peut facilement faire de l'eau sous les aiguades situées au pied du cap, à environ 100 mètres de la plage. Comme au cap de Monte, la chaloupe, mouillée le cul près du rivage, envoie à terre les barriques et tierçons pour être réembarqués pleins. J'ai fait ainsi 8 tonneaux d'eau en deux jours.

On pourrait encore faire de l'eau dans l'intérieur de la rivière de l'établissement, à l'aide de puits qui s'y trouvent creusés ; mais il serait possible que les possesseurs de ces puits exigeassent des frais ; il faudrait alors remonter plus haut et creuser des puits soi-même, ce qui rendrait les voyages très-longs.

En franchissant la barre de la petite rivière, il pourrait ensuite arriver quelque accident, et il faudrait, dans tous les cas, subordonner les voyages aux heures de marée. Je crois donc l'aiguade du cap préférable.

Le bois se fait facilement dans la rivière à l'aide des Kroumanes, dont on paye la main-d'œuvre bon marché dans la baie de Mesurade comme dans celle du cap de Monte. Le mouillage offre l'inconvénient d'un violent ressac pendant la mauvaise saison ; cette dernière peut être considérée comme durant de mai en octobre. Les brises habituelles de la baie, pendant la belle saison, sont les brises de terre ou de N. E. et celles du large de l'O. variable au S. O. ; dans les premiers mois de la belle saison, ces dernières ne sont pas encore de la partie de l'O. et de l'O. N. O., comme il leur arrive de souffler plus tard.

Dans la mauvaise saison le vent règne de la partie du S., S. O. ou S. E., tantôt par grains violents ou tornades ; tantôt ce sont des orages ou de violents coups de fouet de S. O. qui ont plus de durée.

Les courants descendent la côte, et portent dans la baie avec une vitesse d'environ 1 mille pendant la belle saison. Ils renversent aussi pendant la mauvaise, et à la suite de l'har-mattan, qui commence à souffler vers janvier dans ces para-ges.

Cap False.

Après avoir doublé le cap Mesurade, on passe devant une autre terre presque aussi élevée que le cap lui-même, et qui forme la pointe S. de la presqu'île de Mesurade : c'est le cap False ou faux cap de Mesurade. La côte comprise entre Mesurade et la rivière Junck est parfaitement saine ; elle peut se ranger à moins de 1. mille ; elle est verte, boisée, et par endroits d'une élévation moyenne.

Dans le voisinage de Red-Junck, rivière intermédiaire entre Mesurade et la rivière Junck, il y a des terres assez élevées et boisées, comme aux environs de Mesurade.

Rivière Junck.

L'entrée de la rivière Junck est difficile à reconnaître ; pour venir plus sûrement la chercher, on tiendra dans l'E. N. E. des montagnes de l'intérieur, dont la sommité affecte en deux endroits la forme d'une selle.

Cette selle, du reste, est entourée de hautes terres, qui se lient à elle au S. et au N. ; il ne faudra donc pas s'étonner, en descendant plus S., de voir cette forme de selle se renouveler parmi elles, sans que ce soit d'une manière aussi remarquable.

La sonde, en venant au mouillage de la rivière Junck, rapportant quelques fonds durs, il faut, pour y mouiller, se guider sur la selle, et dépasser les fonds de roches, que l'on voit briser à 1 mille de terre et au N. O. de son embouchure.

La rivière Junck est habitée par une petite colonie américaine dépendante de Liberia ; elle a son organisation intérieure modelée sur celle de Monrovia.

Si l'on franchit la barre, on doit le faire du côté de la rive gauche et sur la pointe de l'arbre dit *des pêcheurs*, où ceux-ci ont élevé leurs cases.

C'est aussi près de cette même pointe, et sur la plage qui l'avoisine, qu'il convient d'aborder avec des canots, le cul à la plage, si l'on ne passe pas la barre ; la mer y déferle beaucoup moins qu'ailleurs ; on pourra y juger de l'état de la barre avant de donner dans la rivière.



La Selle

Vue des montagnes de la Selle près la rivière Junk,
relevant la Selle dans l'E.N.E. à E. à 5 milles de distance.

Rivière Junk

Vue de la Selle et de l'entrée de la rivière Junk,
relevant cette dernière au N.E. pour 20 mètres de fond.

Falaises

Les Falaises blanches de Petit-Bassu
relevant au N. l'E.





Vue de l'établissement américain du Grand Bassa,
 regardant le mât de pavillon à 175 N. E. pour 15 mètres S. E.

Ed. Bauer, Wiesbaden, B.



Terres de l'Anse des Pêcheurs, autrefois Petit Dieppe, près le Grand-Bassa, vues du mouillage extérieur de l'anse.

E. Parmentier, St.

L'édifice égyptien de l'Anse.

Appareil

Pontons - Anse



Suite

Relevement du mouillage.

Le village égyptien de l'Anse au N. E. — Pontons - Anse de l'Anse au N. E. 1, 2, 3.

Rivière du Petit-Bassa. — Pointe Bassa.

Sur la rive droite, qu'habitent les Américains, on peut se procurer quelques provisions. A 1 mille plus bas que la rivière Junck coule la rivière du Petit-Bassa, toutes deux au N., et en dedans de la pointe dite *pointe Bassa*, qu'il ne faut pas confondre avec le Petit-Bassa, situé 9 à 10 milles plus bas.

Falaises blanches et rouges. — Petit-Bassa.

On passera ensuite devant des falaises blanches et rouges, qui sont situées entre cette rivière et le Petit-Bassa ; elles sont inclinées et semblent des éboulements du sol : elles s'aperçoivent d'assez loin pour pouvoir au besoin servir de points de reconnaissance ; après avoir dépassé ces falaises, on apercevra deux villages qui précèdent l'établissement américain du Petit-Bassa. Après avoir dépassé le Petit-Bassa et prolongé la chaîne de récifs qui s'étend à 1 bon mille au large dans le S. S. E., on passe devant deux ou trois villages, auxquels succède l'établissement américain du Grand-Bassa.

GRAND-BASSA.

Le Grand-Bassa est reconnaissable de loin aux grandes cases à l'euro péenne qu'y ont bâties les colons américains ; mais le groupe d'arbres que donnent quelques navigateurs comme bonne reconnaissance ne devient telle que lorsqu'on est très-près du Grand-Bassa ; confondus avec les autres arbres, ils ne se détachent et ne s'espacent également que vus du mouillage de la baie.

La grande maison du gouverneur, sur laquelle flotte un pavillon à peu près américain, est donc le meilleur point de reconnaissance ; à mesure que l'on s'approchera de la baie, le groupe de maisons qui l'entoure se détachera de plus en plus ; on pourra apercevoir aussi un grand arbre qui les domine, et dont la tête a la forme d'un parasol.

On peut venir mouiller, en gouvernant sur la maison du gouverneur jusqu'à ce que l'on ait aperçu la barre de la rivière Saint-Iean, et alors laisser tomber l'ancre plus ou moins près de la ville, suivant ce que l'on a à y faire.

Il y a quelques roches noires jetées dans le N. O. de la barre, à un demi-mille de la plage qui s'étend entre le rideau des sept arbres et l'embouchure.

Rivière Saint-Jean.

La rivière Saint-Jean partage la colonie américaine en deux villes ; Bassa proprement dit, où se trouve bâti le Gouvernement, est sur la rive gauche ; Edina est situé sur la rive droite.

La rivière Saint-Jean se partage en trois bras principaux, à 1 mille de la barre environ : l'un court dans l'E. après avoir contourné Bassa et en avoir fait une presqu'île ; il prend le nom de rivière *Benson*.

Un autre prolonge dans le N. N. O. la langue de terre où s'élève Edina, c'est la rivière Mackland, Un troisième remonte dans le N., c'est la rivière Saint-Jean elle-même, praticable pour de grandes embarcations ; sa barre peut être franchie avec facilité dans la bonne saison quand on veille le moment favorable.

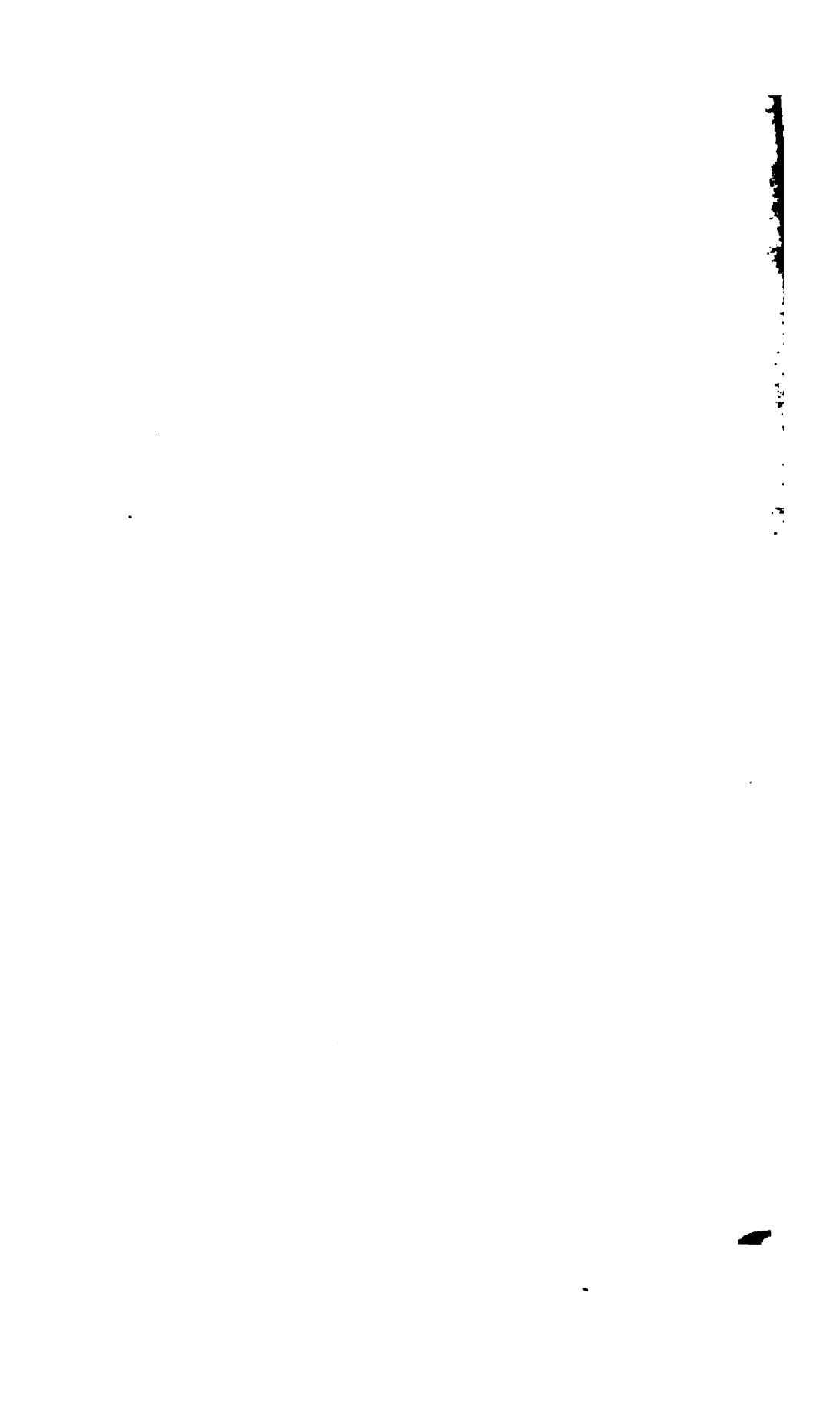
Ressources. — Bassa-des-Pêcheurs ou ancien Petit-Dieppe.

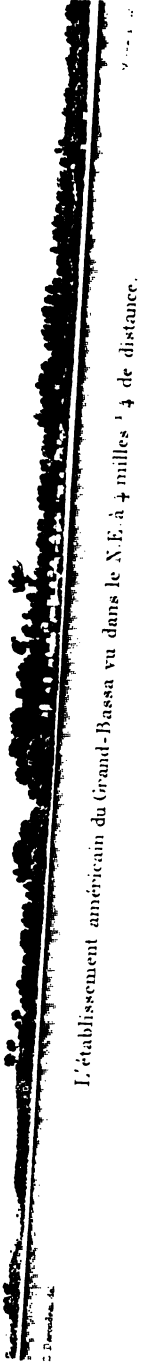
L'établissement du Grand-Bassa est dans le genre de celui de Mesurade ; on y trouvera à peu près les mêmes ressources en provisions. Après l'avoir dépassé, on peut jeter l'ancre à 1 mille plus bas, devant le Bassa-des-Pêcheurs ou l'ancien Petit-Dieppe, qui est à l'extrémité de la grande baie, peu arquée, où vient se jeter la rivière Saint-Jean ; cet arc est mieux prononcé près de la pointe rocailleuse dite pointe des Pêcheurs ; les récifs de cette dernière, en s'avancant à une ou deux encablures au large, forment une petite anse abritée qui est le village des pêcheurs.

Anse des Pêcheurs ou du Petit-Dieppe.

On peut venir chercher le mouillage de cette anse en setenant sur la ligne de 20 mètres, et se dirigeant sur quatre ou cinq arbres assez rapprochés, formant entre eux comme un rideau de peupliers. On laissera tomber l'ancre par 10 ou 12 mètres et même moins, si on le veut ; on pourra se rendre en canot à la plage, qui est abritée de la mer du large par des récifs, en chenalant au milieu de ces récifs, où il y a bon passage ; une petite rivière vient déboucher dans cette anse, et un sentier conduit au marigot, dans lequel on peut faire de l'eau ; mais cette opération est nécessairement lente, surtout dans la saison sèche.

Tous ces Bassas grands et petits ont été autrefois des établissements normands, comme l'indiquent d'ailleurs les appellations

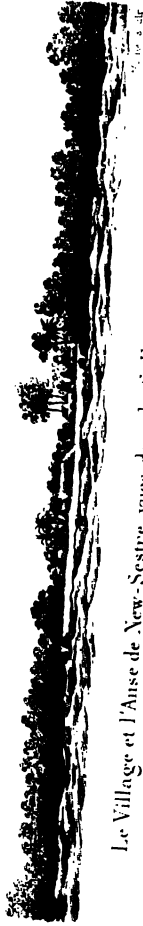




L'établissement américain du Grand-Bassa vu dans le N.E. à 4 milles 1/4 de distance.



La Roche Toboanée vue dans le N.O.



Le Village et l'Anse de New-Sestre vues dans le S.E. 1/4 E. à un mille de distance.



Terres de l'embouchure de la Rivière Grand-Cestos, autrefois Grand Dieppe, vues du mouillage, à un demi-mille de distance, relevant le grand arbre de reconnaissance à l'E. S.E. 1/2 Sud.

Arbre de reconnaissance

Embouchure de la Rivière

S. D'Ardevine del.

données par ces hardis navigateurs, et qui subsistent encore sur toute cette côte ; les mots grands et petits bassas, grand et petit Dieppe, ont résisté au patois mi-anglais mi-espagnol qui a envahi la côte O. d'Afrique. Aussi, les vieux souvenirs de la France m'ont rendu facile l'acquisition des terres de la rivière et de l'anse des Pêcheurs, acquisition que j'ai faite en 1842 au nom de la France, à cause de la facilité des communications, et en vue d'un dépôt quelconque de combustible ou de ravitaillement sur ce point.

A partir du Grand-Bassa la côte devient plus élevée, plus rocailleuse, et présente une chaîne de récifs souvent interrompue, mais qui oblige à sonder avec attention quand on veut mouiller par un fond de moins de 23 mètres, sans compromettre ses ancres.

Roche Tobocannée.

Après avoir doublé les récifs de la pointe de Cove, on aperçoit la roche Tobocannée, située à peu près devant le village de ce nom : elle est plate, peu élevée comparativement à sa largeur, et blanchie dans sa partie supérieure. Elle affecte dans certaines positions la forme d'une table.

New-Sestre.

Après avoir effacé la roche Tobocannée, au large de laquelle il y a encore un brisant à fleur d'eau, qu'on aperçoit très-bien par les arbres de Tobocannée, on peut laisser porter sur le mouillage de New-Sestre, dont l'amer principal est un groupe d'arbres assez élevés. A mesure qu'on se rapprochera, la sonde accusera des fonds moins durs, et on pourra laisser tomber l'ancre par 11 mètres, relevant la roche Tobocannée au N. O. 1/4 O.

Mont Tobacco.

Un point de reconnaissance assez remarquable pour ces parages est le mont Tobacco, duquel la roche dont nous avons parlé semble tirer son nom ; son sommet se compose de deux ou trois mamelons qui s'élèvent au-dessus des terres du littoral, assez peu hautes généralement. Il est sur le parallèle de New-Sestre et à 9 milles dans l'intérieur : aussi s'aperçoit-il du large le long de toute cette fraction de côte.

Il y a plusieurs villages à ce point de New-Sestre ou Young-Sestre, renommés comme foyers actifs de traite de noirs. On a

changé de place les établissements des négriers. J'ai visité l'un de ces établissements en détail, et j'en donne un croquis ci-joint : c'est une vue de l'intérieur des barracons prise au moment où les esclaves sont groupés en cercle dans la cour, et tenus de chanter et claquer des mains en mesure, sous le fouet d'un nègre dit barraconier ; c'est ainsi que les négriers cherchent à combattre l'influence du marasme et de la nostalgie sur ces malheureuses victimes, dont la mort leur semble peut-être une perte pécuniaire à éviter, mais rien de plus.

Trade-Town.

En continuant à longer la chaîne de récifs dont la roche Tobocannée est en quelque sorte la tête, on passe devant Trade-Town où de grands magasins en paille sont élevés près des cases du village.

Petit et grand Currow. — Timbo. — Manna. — Rivière de Grand-Cestos ou de l'ancien Grand-Dieppe.

En quittant Trade-Town, on passe successivement devant le petit et le grand Currow et Timbo. La ligne des récifs extérieurs, qui est interrompue devant ces villages, reparait au S. de Manna, dont les gros rochers noirs sont entourés de récifs qui s'éloignent à 2 grands milles de la côte. Ces gros rochers, aplatis, et coupés presque carrément sur les côtés, sont fort remarquables. Par le travers de Timbo, l'on a dû apercevoir dans le S. E. les magasins et cases en paille de la rivière Cestos ; on pourra en reconnaître l'entrée à deux grands arbres plantés sur la rive gauche de cette rivière, lesquels se détacheront l'un de l'autre à mesure qu'on dépassera les rochers de Manna. L'un de ces arbres surtout est fort élevé, très-touffu, et sert de remarque pour prendre le mouillage : on pourra laisser tomber l'ancre sur un bon fond, par 12, 13, 15 mètres, quand on sera sur son parallèle ; l'on tient alors les gros rochers de Manna entre le N. et le N. N. O., suivant le brassage que l'on a choisi pour laisser tomber l'ancre. On évitera de mouiller au S. du parallèle de cet arbre, afin de ne pas rencontrer les fonds de roche qui s'étendent jusqu'à ce parallèle, à partir de la chaîne de récifs du S. de la baie peu arquée de la rivière de Grand-Dieppe. Il y a une roche sous l'eau au large de cette chaîne de récifs, et d'autant plus redoutable, qu'elle ne brise que par moments : on débarque facilement sur le littoral, en dedans de ces récifs, pendant la belle saison.

Les arbres et le village de la rivière de Grand-Dieppe sont sur la rive gauche ; mais ce village est caché dans les bois. Près de lui se trouve une aiguade, où l'eau ne peut guère se faire qu'en puisant dans une mare à l'aide de barils de galère.

Dans certaines positions, l'entrée de la rivière pourrait être reconnue à trois monticules, dont deux sont bien plus grands que le troisième. La pointe de droite en entrant dans la rivière se termine par une chaîne de récifs, qui s'étendent au large et dans le S. E. à grande distance ; il faut cependant rallier les roches de cette pointe pour passer dans la partie la plus profonde du chenal. Auprès de celle de gauche en entrant s'étendent des bas-fonds sablonneux qui brisent fréquemment : son extrémité se termine aussi par des roches à fleur d'eau et croise la pointe de droite. L'entrée de la rivière ne devient donc bien visible qu'à mesure qu'on s'approche de la petite crique de la rive gauche.

Après avoir donné dans la rivière et laissé à la droite cette petite crique, on pourra en suivre le cours en remontant d'abord au N. E. ; la rivière est large et profonde de 6, 8 et 10 mètres, la barre, de 3 mètres. On laissera à droite le plateau de roches qu'on trouvera à fleur d'eau et à 3 ou 4 encablures de la barre : ces roches viennent se lier à la rive gauche. On trouvera du bois à brûler dans la rivière Cestos, et quelques ressources en provisions si l'on va faire des échanges dans le village même.

C'est à l'entrée de cette rivière de Grand-Cestos qu'existaient les établissements de Grand-Dieppe, fondés jadis par les marins normands, lesquels ont paru, comme on le sait, les premiers à la côte des Graines parmi les navigateurs européens.

Roche-Blanche. — Rock-Cestos. — Roche du Diable.

La chaîne des récifs, commencée à Tobocannée, continue à prolonger la côte, mais les rochers extérieurs deviennent plus gros et plus visibles : telles sont la Roche-Blanche, Rock-Cestos et la Roche-du-Diable. Cette chaîne de récifs s'interrompt de temps en temps pour laisser de grands passages aux navires qui veulent aller mouiller entre les grands rochers et la terre ; bien que ces roches soient généralement accores, comme elles s'étendent parfois à 2 milles au large, j'engage à ne pas prolonger cette fraction de côte à moins de 3 ou 4 milles de terre ;

on pourra ainsi se maintenir sur la ligne de 30 à 40 mètres environ.

Vus dans certaines positions, ces gros rochers ont la forme de coins de mire, dont la partie élevée est au S. pour les uns, au N. pour les autres ; mais cette apparence varie comme la direction où on les relève : généralement ils sont coupés carrément sur les côtés, aplatis dans leur partie supérieure, et blanchis par la fiente des oiseaux de mer.

Rivière Sangwin.

La rivière Sangwin, qui se voit après la Roche-du-Diable, offrira quelques ressources en provisions et en bois à brûler.

Baffou.

La baie de Baffou, qui lui succède, est assez bien abritée par le prolongement de la pointe de Baffou et des récifs qui l'avosinent. Les noirs de ces points ont une mauvaise réputation ; mais on peut toutefois y chercher et y trouver quelques ressources en bois, provisions, etc.

Sha-Rock ou l'Enfant Perdu.

Sha-Rock ou l'Enfant-Perdu est, après une interruption dans la ligne des récifs, la tête d'une nouvelle chaîne de roches qui se développe avec continuité depuis Tassou jusqu'au Grand-Butteau, puis cesse à partir de ce point et reparait ensuite devant Sinou à Bloo-Barra.

J'ai fait, avec l'assistance du lieutenant de vaisseau de Langle et des officiers du *Nisus* et de la *Malouine*, l'hydrographie détaillée de cette portion de côte, dont les appellations actuelles, Grand-Butteau (grande butte ou montagne), Petit-Butteau (petite butte ou montagne), indiquent, à n'en pas douter, que ces points furent jadis possédés par les navigateurs normands.

Pierre-Percée.

La rivière de Tassou se décharge à la mer presque vis-à-vis le Tassou-Rock, que nous avons nommé la Pierre-Percée : sa barre est difficile à franchir, et je n'engage pas à le tenter sans Kroumane pratique.

Le village qui est sur la rive droite est peu de chose ; ce point n'offrira donc guère de ressources qu'en bois à brûler. Une

Bois de Reconnaissance



Vue de la côte comprise entre la Rivière Tassou et l'Anse du Grand - Butteu ,
relevant le Bois de Reconnaissance au N.E. & E. et les Roches Quicha ou Cunictable à l'E. & S.E. par 27 mètres, fond de sable.

Hauts du Petit Butteu



Roches de Cunictable

Suite



Roche Sangwin vue dans l'E. S. E.



La Pierre-percée vue dans l'E. S. E.

Mébet sculp.

1

2

grande case en paille, mais à étage et bâtie à l'européenne, s'élève au milieu de ce village.

Mouillage.

On peut venir, dans la belle saison, mouiller en dedans de la Pierre-Percée, par 13 à 16-mètres de sable vaseux.

Petit-Butteau. — Bois de reconnaissance. — Roche Connétable. — Grand-Butteau.

Après avoir dépassé la rivière et la pointe de Tassou, on apercevra un rideau d'arbres assez remarquable, qui se développe au S. de cette dernière. Il indique la position d'un village insignifiant, Petit-Butteau, situé à 3 milles plus bas que Tassou : ce bois est la meilleure reconnaissance pour atterrir dans ces parages. On communique facilement avec le Petit-Butteau à l'abri des roches qui sont près du rivage. La roche dite *Connétable* est presque en regard de ce point, mais à 2 milles au large. A 3 ou 4 milles plus bas viennent les hameaux non moins insignifiants de Grand-Butteau : la côte se coude un peu dans cette partie, et va former, au pied d'une montagne assez élevée (sans doute la grande butte des Normands), une petite anse bien abritée par une pointe avancée que prolonge une petite chaîne de récifs : c'est l'anse des Pêcheurs ou du Grand-Butteau ; de nombreuses cases de pêcheurs s'élèvent sur cette pointe. On peut y communiquer très-facilement avec des canots ; c'est ce qui m'a décidé, en 1842, à faire encore au nom de la France l'acquisition de cette anse et des terres qui l'avoisinent jusqu'à la rivière Tassou, pour le cas où on jugerait nécessaire d'établir ultérieurement un dépôt de combustibles dans ces parages ; nos anciens souvenirs m'avaient d'ailleurs rendu cette tâche facile.

Mouillage.

Si l'on veut mouiller vis-à-vis ce point, on pourra laisser tomber l'ancre par 18 brasses de fond, relevant le grand arbre du village des pêcheurs dans le S. E.

Roche Champenoise.

Du reste, tous ces mouillages sont plus ou moins voisins des têtes de roches sur lesquelles la mer brise avec violence en temps de ras de marée. La roche Champenoise est la plus avancée et la plus dangereuse, parce qu'elle ne brise que de temps en temps ; pour l'éviter en venant du N., il faudra tenir ouverts l'Enfant-Perdu, la Pierre-Percée et le Connétable.

Ce n'est donc pas à l'époque de la saison des vents de S. O. et S. E. que j'engagerai à mouiller dans ces parages.

Sinou. — Rivière Sinou. — Bloo-Bara.

En continuant à longer la côte, on apercevra plusieurs groupes de cases dont quelques-unes bâties à l'europpéenne : c'est Sinou, petite colonie américaine, une des dépendances de Liberia ; on pourra y faire des provisions. La rivière Sinou débouche à la mer près de ce point et devant le village de Bloo-Bara. Un des bras de cette rivière remonte au N. le long du littoral, et va se jeter dans la baie de Grand-Butteau.

Ressources.

On trouvera quelques ressources sur ce point : à l'aide d'un Kroumane pratique, les canots pourront franchir facilement la rivière Sinou ou de Bloo-Bara pour y aller faire du bois et de l'eau. Le voisinage d'une roche qui se trouve à l'entrée de cette rivière en neutralise la barre en grande partie, et la rend ainsi très-praticable. Nous verrons, du reste, ce phénomène se reproduire sur d'autres points de la côte. Les embarcations devront chenaler de préférence dans le passage qui existe entre ce rocher et la pointe de la rive gauche.

Krourock.

En continuant à longer la côte, on apercevra presque devant soi le rocher noir, long et aplati, qui a le nom de Krourock ; c'est le plus gros et le plus au large de l'amas de roches qui l'entourent : aussi peut-on le ranger d'assez près.

Little-Krou.— Settra-Krou.

Dans le N. E. de ce rocher se voit à terre le village de Little-Krou, et dans l'E. 1/4 S. E. le village de Settra-Krou. De grandes cases en paille, servant de factoreries européennes, s'élèvent au milieu de ce dernier village, et aideront à le faire reconnaître.

Krou-Bath.

Les villages de Krou-Bath et de Nanna-Krou succèdent à celui de Settra-Krou. Tous ces villages sont habités par les Kroumanes ou hommes de la côte de Krou, race errante de matelots noirs, fort précieuse pour les navires de guerre et du commerce, où ils embarquent et passent volontiers quelques

Barreau de Grand-Thouvenin

Vue de l'Anse des Pêcheurs et du Cap des Dirppois ou Cap Mont-Sinou, relevant ce Cap au N.N.E., à deux milles de terre.

*Village de St. Anne
sur le point d'arrêt du cap*

Suite

Ancien Petit-Port

Nouveau Petit-Port

Rochers du Mouillage

Vue des terres de Petit-Paris, ou Ancien et Nouveau Petit-Sestre, relevant les Roches du Mouillage dans l'E.N.E. du compas.

St. Louis

mois, une année même; on pourra engager ainsi sur tout le littoral et même encore au delà du cap de Palmes.

King-Williams's-Town. — Swallow-Rocks.

La pointe de King-William's-Town forme encore, en se couvant, une de ces petites anses assez fréquentes sur la côte des Graines, où les embarcations peuvent, à l'abri des récifs, communiquer avec la terre et y faire des provisions. De grandes cases en paille indiquent la présence de factoreries européennes sur ce point. La terre dans ces parages est de hauteur plus inégale, et présente de temps en temps des mamelons assez élevés qui paraissent dans l'intérieur; de grandes touffes d'arbres arrondies semblent multiplier ces mamelons. Dans le S. S. E. de King-William's-Town, les Swallow-Rocks s'étendent à 2 bons milles au large.

Petit et grand-Wappie. — Ilot plat de Wappie ou Totwarrah. — Petit-Niffou. — Niffou-du-Milieu. — Grand Niffou.

Les deux villages de petit et grand Wappie lui succèdent: on pourra remarquer, plus S. que ce dernier, un grand arbre à tête de parasol, excessivement élevé. A partir de cette fraction de côte on aperçoit souvent de belles plaines, plantées de palmiers, qui séparent des pointes de roches dont l'aspect noirâtre contraste avec la bande sablonneuse des plages. Le Totwarrah est un ilot plat, plus haut et plus grand que les gros rochers que l'on a longés précédemment.

Il est à la tête du plateau de récifs fort dangereux qui s'étend à 2 milles dans l'O. S. O. de la petite rivière Niffou, située entre Petit-Niffou et Niffou-du-Milieu. Les plaines des villages de Niffou, plantées de palmiers, ont un aspect de riche végétation. Le Grand-Niffou est un village considérable, au S., et près duquel se voit un rideau de cinq à six palmiers très-remarquables.

Drou. — Gros rochers de Baddou. — Brisants de la Malouine.

On passera devant le village de Drou, bâti au fond d'une anse où vient déboucher une petite rivière, et l'on apercevra par le bossoir de bâbord, en continuant à descendre le littoral, deux autres ilots de roches dont l'un surtout est remarquable par sa grosseur. Ils sont à peu près dans le S. S. O.

du village de Baddou, mais ne sont pas les plus extérieures du plateau de récifs qui les entoure.

J'ai manqué de perdre *la Malouine*, de nuit, sur les récifs les plus O. de ce plateau. Ils sont à 3 bons milles de la plage, et on trouve 30 mètres de fond à 2 ou 3 encablures des brisants. Leur tête est sur le méridien de la pointe de Drou et à peu près sur le parallèle des gros rochers de Baddou.

On peut communiquer avec tous ces villages pour faire des provisions en œufs, poules, cabris, etc. Souvent même, pendant qu'on longe la côte, des pirogues s'en détachent et apportent quelques provisions. Il n'y a aucun danger à prolonger le littoral à 4 milles de distance, puisque les roches les plus extérieures en sont éloignées de 3 milles au plus; mais il faudra, pour se maintenir à cette distance, sonder continuellement, afin de rectifier la route à l'aide du brassiage rapporté. Le soir, on pourra profiter d'un intervalle de rocher pour rallier un peu plus le littoral et laisser tomber l'ancre par 25 à 30 mètres, quand la sonde aura accusé un fond de sable et vase.

Village et rivière du Petit-Sesters ou Petit-Paris. — Ressources.

A 8 à 9 milles plus bas que Baddou on aperçoit la rivière et le village du Petit-Sesters ou Petit-Sestre, possédé jadis et nommé Petit-Paris par les navigateurs dieppois. La plaine où est bâti ce village, plantée de beaux palmiers, annonce une riche végétation; elle s'étend entre deux caps dont le plus N., terminé par des rochers jaunâtres, forme la pointe de la rive gauche de la rivière; le plus S. est la pointe Sesters proprement dite, dans le S. O. de laquelle s'étendent des brisants à 1 bon mille de distance. Entre le rivage de Petit-Sestre et cette pointe, on aperçoit un gros rocher noir dont le sommet va en pente d'un côté, ce qui lui donne, comme à beaucoup d'autres sur ce littoral, l'apparence d'un coin de mire. Plusieurs autres roches plus petites, sous l'eau et hors de l'eau, sont jetées le long de la plage et à petite distance devant les plaines de Petit-Sestre. Un seul plateau de récifs, plus au large, se remarquera à 1 mille $\frac{1}{4}$ du village et sur son méridien à peu près. On pourra se servir de ce plateau de brisants, bien visible, pour venir chercher le mouillage et laisser tomber l'ancre par 20 à 21 mètres, à $\frac{1}{2}$ mille dans le S. Le fond sera de sable gris mêlé d'un peu de vase. On sera à 1 mille $\frac{1}{2}$ ou 2 milles du village, où l'on trouvera des ressources en poules, œufs, cabris, etc. On pourra faire aussi de l'eau

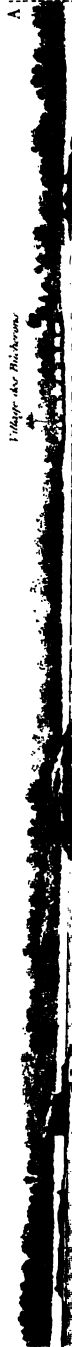


Arbre de reconnaissance



Vue du village de Grand-Sestre, ou Grand-Paris, à 5 milles de distance, relevant l'arbre de reconnaissance au N.E.

Village de Rivarone



Vue des terres de Garroway, prise du mouillage extérieur.



Suite

Relèvement du mouillage, par 200 toises, fond de sable
La Pointe des Broctes au N.E. 4 E. — Le village des Schwarzd 113. N.E.

Vue de l'intérieur des baraconnons de traite de noirs à la Côte des Graines.



1. Un groupe d'esclaves, pour le plaisir de la battre des mains, sous le port d'un baraconnon.
2. Plus ou moins d'esclaves et d'Européens, dans l'appartement d'un des baraconnons.
3. Les esclaves attendant pour la vente de leur personne.
4. L'acheteur arrivant de l'intérieur, sous le conducteur de negroes, accompagné de ses gens.
5. Les esclaves dans leur appartement, pour attendre de l'acheteur l'Esclavage.
6. L'appartement des Européens européens.

au Petit-Sestre ; mais les communications nécessitant l'emploi de pirogues, il faudra prendre ces dernières pour porter les barils des galères de l'aiguade à l'embarcation mouillée à l'extérieur des brisants de la plage, ce qui rend l'opération assez longue. L'aiguade est entre le rivage et la pointe S. de la baie : c'est un ruisseau qui ne débouche pas à la mer dans la saison sèche.

Aspect de la côte.

Les terres de cette côte, d'une grande richesse de végétation près du littoral, commencent à montrer des hauteurs plus inégales en arrière-plan ; des mamelons, situés à quelques milles dans l'intérieur, se succèdent de temps en temps et s'aperçoivent du large jusqu'au cap des Palmes.

Rivière et village du Grand-Sesters ou Grand-Paris.

Le Grand-Sesters ou Grand-Sestre, qui est le Grand-Paris des Dieppois, succède au Petit-Sestre.

La pointe Sestre, qui sépare les plaines de ces deux villages, est plantée de plusieurs arbres à tête en forme de parasol ; l'un de ces arbres, plus remarquable encore que les deux autres, peut servir à faire reconnaître le village.

Roche Charpentier.

A 1 mille au large de cette pointe, on apercevra également un gros rocher noir : c'est la tête d'un plateau de récifs qui s'étendent ensuite vers cette pointe ; on l'appelle la roche Charpentier. Le village de Grand-Sestre est situé sur la rive gauche de la rivière de ce nom qui se décharge à la mer entre le Charpentier et un autre îlot noir, beaucoup moins au large de terre que ce rocher ; on trouvera au Grand-Sestre les mêmes ressources qu'au petit ; on pourra laisser tomber l'ancre par 20 mètres dans le S. du Charpentier.

On remarquera que les cases des villages ne sont plus les huttes enfumées des côtes de la Sénégambie ; ce sont des maisons en paille fort spacieuses, à toitures pointues et élevées, de forme quadrangulaire.

Bois de reconnaissance de Garroway.

Peu après avoir quitté le Grand-Sestre ou Grand-Paris, et continuant à longer la côte, on ne tarde pas à apercevoir par bâbord un rideau d'arbres assez semblable à celui du Petit-

Butteau, il s'élève près d'une petite rivière qui se jette à la mer entre Grand-Sestre et Garroway ; c'est une bonne reconnaissance pour ce dernier point.

Montagne dite Table-du-Cap-des-Palmes.

En continuant à s'en approcher on apercevra d'abord, en arrière-plan, la Table-du-cap-des-Palmes, montagne aplatie à la partie supérieure et haute d'environ 100 mètres ; puis, sur la côte, un mamelon élevé et boisé, au sommet duquel s'élève une touffe d'arbres très-distincte, dits arbres de Blackwill. Vus de loin ils semblent un navire sous voiles : c'est encore une bonne remarque pour Garroway ; les rochers noirs de ce mouillage devront alors s'apercevoir.

Garroway.

J'ai fait, avec l'assistance du lieutenant de vaisseau de Langle et les officiers du *Nisus* et de la *Malouine*, l'hydrographie détaillée de ce mouillage : le plan guidera donc suffisamment pour venir le prendre.

Les navigateurs qui ne veulent y passer que quelques moments préfèrent mouiller en dehors de toutes les roches et dans le S. du récif de la Malouine, qui brise presque constamment : c'est le mouillage que nous avons choisi pour faire rayonner toutes les sondes observées dans la baie ; mais, si l'on a de fréquentes communications à établir avec la terre, j'engage, surtout dans la belle saison, à en prendre un plus rapproché, par les 8 ou 10 mètres, en dedans des roches, et devant l'entrée de la rivière : on a alors de la vase dans le fond, conséquemment une très-bonne tenue, et le vent du large à peu près traversier, ce qui facilite beaucoup les communications des chaloupes et canots avec la terre.

Rivière de Garroway. — Roche-Fétiche.

La petite rivière de Garroway est d'un accès facile ; pour y entrer, on gouverne de manière à ranger la roche dite roche Fétiche, qui neutralise tout à fait près d'elle les brisants de la barre ; une fois en dedans de cette rivière, un homme, placé en veille sur l'étrave du canot, fera chenalier facilement au milieu des rochers jetés çà et là en dedans de la rivière ; deux ou trois encablures après avoir franchi la barre, on arrondira une pointe de rochers grisâtres en venant sur tribord, et on se trouvera dans une petite crique où on pourra échouer les canots sur le sable.



Les Palms

Les terres du Cap des Palmes vues du canal de Coley, par le travers du village de Middletown.



Fish town vu à l'E. 1/4 S. E. du milieu du canal de Coley.



Rock-town vu à l'E. 1/4 S. E. du milieu du canal de Coley.



Cap-town vu à l'E. 1/4 N. E. du milieu du canal de Coley.

Aiguade.

C'est dans cette anse que vient aboutir le sentier de l'aiguade principale ; l'eau en est boueuse, mais potable cependant après avoir séjourné en caisses ; excepté dans la saison des pluies, qui transforment en ruisseaux assez profonds les moindres filets d'eau du littoral, l'on ne peut généralement faire de l'eau sur la côte des Graines que dans des mares plus ou moins éloignées de la plage ; l'opération est donc lente et d'autant plus difficile, que les sentiers qui conduisent sont parfois très-étroits et environnés de broussailles.

Villages de Garroway. — Ressources. — Etablissement du port.

Il y a plusieurs villages à Garroway : l'un d'eux est sur le monticule où s'élève l'arbre de reconnaissance ; un autre est sur le plateau qui domine la pointe gauche de l'entrée de la rivière ; un troisième est vis-à-vis, sur la rive droite.

Ils sont tous assez misérables et n'offrent pas grandes ressources ; cependant les chefs de la localité pourront fournir quelques bœufs de petite taille. Entre la roche Fétiche et l'extrémité rocailleuse de la rive gauche, laquelle a reçu de nous le nom de pointe des Bretons, est une petite anse de sable dans laquelle les canots peuvent aborder en toute sécurité à l'abri des roches les Taureaux.

Le point de Garroway a donc cela de remarquable qu'il est d'un abord facile pour les canots, soit en dehors, soit en dedans de la rivière ; aussi est-ce en vue de cet avantage, assez rare sur le littoral africain, que j'en ai fait l'acquisition au nom de la France, pour y créer au besoin un dépôt de combustible ou de ravitaillement.

L'établissement du port a été observé à 5^h 45^m, la montée de l'eau, de 80 centimètres.

Passage au N. du banc de Coley. — Pointe et village de Fishtown et de Rock-Town.

Après avoir quitté Garroway pour doubler le cap des Palmes ou y mouiller, deux routes seront à faire : l'une fait passer entre la pointe de Fishtown et les récifs les plus N. du banc de Coley ; ce passage a environ 1 mille 1/2 de large ; la sonde accuse 15 à 20 mètres à son milieu et 10 à 12 quand on approche des récifs entre lesquels est la passe ; le fond y est

généralement rocailleux ; avec un temps fait, c'est la route que l'on doit préférer, puisque dans la passe même, tout ce qui est dangereux brise et se voit ; la rapidité des courants, portant à l'E. S. E. dans ces parages avec une vitesse de 2 milles à l'heure, et souvent plus, ne tarde pas d'ailleurs à faire doubler la pointe et les récifs de Fishtown ; on dépasse ensuite avec la même rapidité ceux de Rock-Town, après quoi l'on a de l'eau tout autour de soi, et l'on se trouve en bonne position pour doubler le cap des Palmes ou pour mouiller devant l'établissement américain bâti sur son extrémité. Si l'on est obligé de courir un ou deux bords en donnant dans la passe, on peut faire de bons relevements sur la Table-du-Cap, l'arbre de Blackwill et le cap des Palmes.

Des villages sont bâtis sur les pointes de Fishtown et Rock-Town, lesquels découpent le littoral en trois petits enfoncements formant des baies : ces pointes se terminent par des rochers noirs qui tranchent avec le sable de la plage de chacune de ces baies : des palmiers couronnent les terrains où sont élevés ces villages, et achèvent de donner à la côte un aspect varié et pittoresque : on remarquera que cette côte devient encore plus boisée et plus élevée à mesure qu'on approche du cap.

Passage au S. du banc de Coley.

Dans le cas où l'on se déciderait, au contraire, à passer au S. du banc de Coley, on remarquera que les brisants les plus S. de ce banc sont situés à 6 ou 7 milles de terre et à peu près sur le méridien du grand arbre de Blackwill à Garroway ; il faudra donc, dès en quittant ce dernier point, faire beaucoup d'O., tant pour combattre l'action des courants portant à l'E. avec violence, que pour se mettre en position de doubler les récifs les plus S. du banc de Coley ; la brise régnant presque habituellement de l'O. et du S. O., il y aura nécessité de ser-
rer le vent, et même de courir des bords pour aller chercher les fonds de 150 mètres, en dehors desquels on devra toujours se maintenir pendant la nuit, pour doubler le cap des Palmes. Il pourra arriver que le défaut de brise et l'action des courants rapprocheront du banc avec rapidité, et alors il faudra mouiller sans hésiter, bien que les fonds soient généralement de roches dans ces parages.

On voit donc qu'il est plus long de beaucoup de doubler le

banc par le S. : avec les brises habituelles, si on a quitté, Garroway le matin, on aura facilement doublé le cap avant la nuit par la passe du N. ; mais il n'en sera pas de même si on a fait route pour contourner le banc de Coley par le S. : la nuit arrivera généralement avant qu'on y soit parvenu.

Etablissement du cap Palmas, ou cap des Palmes. — Ressources.

Les Américains ont élevé sur la pointe du cap des Palmes un établissement semblable à ceux de Mesurade, Grand-Bassa, etc. ; des terres plus hautes que la pointe où est bâtie la ville paraîtront d'abord en second plan, et enfin la Table-du-Cap continuera à se montrer encore en dernier plan, couronnée, à l'un des angles de son plateau, par des bouquets de palmiers.

On ralliera la pointe où s'élèvent ces maisons américaines, et on pourra jeter l'ancre devant l'établissement où l'on trouve quelques ressources en provisions, eau, bois, etc.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LA CÔTE DES GRAINES.

Saisons et vents.

La saison des fortes tornades et des grandes pluies commence en avril et finit en juillet ; à partir de ce dernier mois les brises de S. variables au S. O., bien établies dans la zone de ce littoral, succèdent aux tornades, et soufflent bon frais, grand frais même parfois, surtout au large, où on les trouve le plus souvent alors de S. S. O. ; mais le temps reste pluvieux et à grains : il s'éclaircit un peu en septembre, donne des grains encore en octobre et novembre ; en décembre commence la saison appelée communément bonne saison, époque à laquelle les brises du large et de terre s'établissent régulièrement : il est à remarquer, toutefois, que sur la côte des Graines, on ne doit pas se croire à l'abri de quelque orage, en toute saison, quoique dans la bonne ce soit plus rare cependant.

La brise du large s'élève ordinairement à midi et souffle petit frais jusqu'à minuit : la brise de terre s'élève alors et dure souvent jusqu'au moment où le soleil passe au méridien ; mais il arrive plus souvent encore qu'elle tombe quand il prend de la force.

La brise du large varie de l'O. S. O. au N. O., celle de terre du N. à l'E. N. E. ; elles sont généralement séparées par un intervalle de quelques heures de calme ; quand ces calmes ne règnent pas, la transition s'opère par le N. au milieu de cette saison, mais souvent par le S. au début ou à la fin : alors même, le vent du large a une tendance à haler le S. O., ce qui oblige, de temps en temps, à faire un petit bord au large pour prolonger la côte sans s'y acculer.

L'harmattan commence à se faire sentir en décembre ; mais ce n'est plus ici ce vent violent et brûlant du désert, soulevant des nuages de poussière fine devant lui ; son souffle est modéré, le plus souvent accompagné de brumes ; il commence au jour et finit ordinairement à midi. En avril et mai les tornades et les orages deviennent fréquents. La tornade donne grande pluie et grand vent ; l'orage donne beaucoup de pluie et moins de vent, parfois même du calme ; la tornade se dessine plus arquée que l'orage, et rase en quelque sorte le sol ou la mer : en fin de juin la violence des tornades ne se fait déjà plus sentir ; les vents de S. O. sont alors bien établis dans cette zone et soufflent bon frais.

Il est à remarquer que, le long de la côte des Graines, le temps est beaucoup plus beau à quelques milles de terre qu'à 10 ou 12 lieues au large ; quand les vents de S. O. ne sont pas établis régulièrement à cette distance de la côte, on y trouve généralement une zone de pluies, de calmes et d'orages presque continuels qui rendent la navigation des plus fatigantes : suivant la saison, cette zone s'étend plus au moins au N. et plus ou moins à l'O. ; mais elle est bien connue des navigateurs qui lui ont donné vulgairement le nom de *Pot au noir*, surtout dans les environs du banc Sainte-Anne.

Il est digne de remarque aussi que dans les nouvelles et pleines lunes, mais surtout dans les nouvelles lunes, le temps devient plus mauvais, les orages et les grains plus fréquents.

Brumes.

Presque tous les matins et surtout pendant la bonne saison, les terres sont couvertes d'une brume assez épaisse qui ne se

dissipe complètement que vers les 7 et 8 heures, quand le soleil a pris de la force ; l'harmattan est aussi accompagné de brumes, mais elles durent jusqu'à midi et parfois jusqu'au soir ; pendant la mauvaise saison, le temps est généralement humide et pluvieux.

Courants et marées.

De novembre en mai, les courants descendent la côte, excepté pendant et après l'harmattan, qui renverse momentanément leur direction : mais cette action générale des courants n'est pas parallèle au littoral, elle en rapproche ; leur vitesse ordinaire, qui varie de 7 à 9 dixièmes de mille par heure, est quelquefois beaucoup plus considérable, surtout aux approches du cap des Palmes ; elle atteint et dépasse même parfois deux nœuds 1/2 : on remarquera aussi que l'action du courant près des terres du cap porte beaucoup plus à l'E. que vers le milieu de la côte des Graines ; il arrive parfois que les courants renversent près de la côte lorsque les vents de la partie du S. ont régné violemment. Il est difficile d'assigner une force et une direction fixes à l'action générale des marées, sensible encore à 3 ou 4 milles le long de cette côte ; quant à la montée de la mer, elle m'a paru de 1 mètre environ dans les mortes eaux et de 2 mètres à l'époque des grandes marées.

Ressources.

La grande quantité de villages qu'on a vus le long de cette côte fertile et boisée permet d'y faire des provisions en poules, cabris, œufs, etc., presque partout, mais avec beaucoup de perte de temps. Les bœufs sont plus difficiles à trouver ; le tabac est la monnaie la plus courante pour ces échanges ; qu'on soit à l'ancre ou à la voile, les pirogues arrivent à bord conduites par des Kroumanes, qui viennent offrir leurs services et leurs *books* ou certificats. L'on trouve abondamment du riz sur cette côte, et le poivre connu sous le nom de malaguette ; le bois et l'eau peuvent s'y faire sur beaucoup de points, mais lentement, surtout pendant la saison sèche : j'engage à employer à cette opération les Kroumanes ou noirs de chaque localité, de préférence à des matelots blancs, que de pareilles corvées ne tardent pas à mettre sur les cadres.

Sondes.

La sonde est d'un grand secours pour faire le cabotage sur

cette côte, dont on peut sans danger longer la première partie à 2 ou 3 milles de distance, et la deuxième moitié, ou côte des Krous, à 3 ou 4 milles; les indications du plomb de sonde permettent en effet de rectifier sa position sûrement et fréquemment, soit de jour, soit de nuit; mais, à partir de la rivière de Grand-Cestos, les roches sont plus extérieures, et leurs plateaux, plus étendus, se prolongent presque partout sur le fond: il conviendra donc de n'y laisser tomber l'ancre qu'au moment même où la sonde accusera un fond mou, et autant que possible là où la sonde elle-même aura été jetée; on aura ainsi bien des chances pour ne pas perdre ou casser son ancre.

Il sera très-rare de ne pas trouver près de chaque village ou une rivière ou un ruisseau; quant aux arbres qui en sont les points de remarque principaux, comme ils sont rendus fétiches ou sacrés par les préjugés religieux du pays, il arrivera bien rarement qu'on ne les retrouve plus; ce sont d'ailleurs presque les seuls moyens de remarque sur cette côte, si pauvre en points de reconnaissance: des cases, des formes d'arbres, tout devient dès lors précieux pour les navigateurs.

CHAPITRE V.

COTE D'IVOIRE OU COTE COMPRISE ENTRE LE CAP DES PALMES
ET LE CAP DES TROIS-POINTES.

Roche de l'Athol ou d'Athou.

Après avoir doublé le cap des Palmes, si l'on continue à longer la côte à petite distance, on trouvera encore plus de facilité à cause du gisement plus E. de la côte d'Ivoire, laquelle, avec les brises habituelles de l'O. S. O., peut se prolonger vent sous vergues : toutefois, il ne faudra pas trop se hâter de laisser arriver, à cause de la roche d'Athou ou de l'Athol, qui est isolée au large et à l'O. de la chaussée de récifs de la pointe de Gruwa. Cette chaussée de récifs se voit d'ailleurs bien quand la brise est établie.

Villages et rivière de Cavally.

Après avoir dépassé cette pointe et le village de Gruwa, on apercevra le premier des villages de Cavally, puis d'autres groupes de villages de ce nom, puis la rivière Cavally elle-même, dont on commencera à distinguer l'entrée quand on la tiendra dans le Nord : son bassin commencera alors à se dessiner plus nettement entre les collines où elle coule avant de se jeter à la mer. On peut mouiller à Cavilly pour prendre des Kroumanes, que l'on y trouve à engager aussi facilement qu'à la côte de Krou. Ces villages offriront des ressources en provisions, mais les communications y sont difficiles.

Villages et pointe de Tabou.

La côte, peu élevée et assez uniforme depuis le cap des Palmes, change d'aspect après que l'on a doublé les villages de Tabou et la pointe assez basse de ce nom qui les sépare :

les terres du littoral sont maintenant des collines de hauteur moyenne, derrière lesquelles on commence à remarquer, dans l'intérieur, des montagnes fort élevées : les pointes se montrent plus abruptes et plus élevées elles-mêmes. En dedans de ces pointes, il deviendra plus facile de trouver une des petites anses qu'elles abritent de la mer du large, et où l'on pourra communiquer à l'aide de canots.

Pointe et village de Bassa.

La pointe de Bassa est la première qui s'aperçoit après celle de Tabou ; elle est remarquable par un arbre élevé, à tête d'éventail, placé à son extrémité, dont les terres se détachent bien ; quelques récifs brisent à son pied, mais ne s'étendent pas au large.

Village de Wapoo.

Après le village de Bassa, vient le village de Wapoo, bâti sur un monticule qui coude légèrement au large ; la partie supérieure en est boisée, mais le roc qui lui sert de base apparait, dans sa partie inférieure, traversé verticalement par une large crevasse rougeâtre : cette particularité est commune d'ailleurs à beaucoup de monticules de la fraction de côte que l'on va parcourir désormais.

Pointe du Poor-River. — Villages de Biriby.

L'on continuera à longer cette fraction de côte à 1 mille 1/2 de terre et même moins, sans craindre aucun danger. Ainsi que la remarque en a été déjà faite, la profondeur des eaux suit ici l'augmentation proportionnelle de la hauteur des terres du littoral, et oblige à se rapprocher de la côte pour se maintenir sur une ligne de brassage de vérification facile, mais, à partir de la pointe de Poor-River, la côte se coude assez brusquement de près de deux quarts dans le N. et se montre, pendant 7 à 8 milles, bordée d'une chaîne de récifs qui s'étendent à plus d'un mille au large ; cinq à six villages du nom de Biriby sont élevés devant cette chaussée de roches qui se termine à la pointe du Grand-Biriby. En dedans de cette pointe, la côte se coude encore au N. de deux quarts environ, et forme une petite anse qui facilite les communications.

Rocher de Katum.

Le gros rocher blanchâtre de Katum est à l'E. et à l'ouvert



Le village de Biribi relevé dans le N. E. 4 E. du compas à 5 milles de distance

*Embouchure
de la rivière de l'Inde
Point cap Ringo
Village de l'Inde*



Vue des terres de la Rivière de S'André, relevant le Cap S'André au N. E.; la sonde rapportant 15 mètres de fond.



Le village de Jack-Lalou restant au N. 4 N. O. à 5 milles de distance.

de cette anse ; quelques personnes donnent aussi à ce rocher le nom de Roche-du-Diable ; d'autres désignent par cette appellation les récifs les plus au large de la chaussée que l'on vient de prolonger entre Poor-River et Grand-Biriby.

Roche Broone.—Village de Tahou.

Les terres de l'intérieur continuent à montrer des mornes élevés et de forme arrondie ; entre 1 mille 1/2 et 2 milles de terre, la sonde accuse assez uniformément un fond de sable de 30 à 25 mètres. La roche Broone, que l'on aperçoit en venant mouiller devant Tahou, est un gros rocher noir visible de loin : à 1/2 mille dans l'O. S. O. de cette roche est un autre récif, moins apparent, et qui ne brise qu'à 2 bons milles de la plage. Les pointes rocailleuses de Tahou, peu avancées en mer, sont plantées de plusieurs palmiers qui apparaissent du large isolés des uns des autres.

Rivières San-Pedro et Highland. — Villages de Drouin.

Après Tahou se voient les deux rivières de San-Pedro et de Highland, que j'avais envoyé explorer par le capitaine de *la Malouine*. Je donne ci-dessous la relation de cet officier.

Les terres cessent quelque temps de se montrer aussi élevées dans l'intérieur, mais le deviennent davantage près du littoral. Les montagnes de Temple-Hill, les plus élevées de ces parages, indiqueront le voisinage du Petit-Drouin : c'est le premier des villages de ce nom, lesquels, échelonnés jusqu'à Saint-André, s'élèvent sur une étendue de 7 à 8 lieues de côtes. Quelques-uns de ces villages se voient sur des sommets de caps boisés et présentant des falaises blanchâtres ou rougeâtres à leur base ; mais ces falaises ne deviennent réellement remarquables que sur la fraction de côte qui s'étend à partir de Saint-André.

RAPPORT DE M. LE LIEUTENANT DE VAISSEAU FEURIOT DE LANGLE
SUR LA RIVIÈRE SAN-PEDRO.

Baie de San-Pedro.

A 3 lieues de Tahou, la côte forme une petite anse où la mer est belle pendant la saison sèche : je n'ai pas eu le temps d'y débarquer. La baie de San-Pedro commence à cette pointe

et se termine à la rivière de ce nom. On aperçoit dans cette baie quelques cases bâties au bord de la mer sur des petits tertres rougeâtres. Dans une ou deux des vallées formées par ces collines, on pourra apercevoir la rivière de San-Pedro, qui y serpente.

Pointe du Minou. — Les Trois-Caravelles.

J'ai nommé pointe du Minou celle qui forme la pointe occidentale de la rivière de San-Pedro, et s'avancant de 200 mètres au S., protégé ainsi la rivière contre la houle de l'O. et du S. O., et permet de la fréquenter. A mi-marée, la barre ne brise plus et les chaloupes peuvent y faire de l'eau et du bois. J'ai levé le plan de cette localité. La côte y est très-saine et le fond est de sable mêlé de vase dans quelques endroits. On trouve du sable graveleux qui semblerait annoncer la présence d'un fond de roches, mais il n'en est rien ; les ancres rapportent un terrain compacte qui dénote une bonne tenue. Un peu à l'O. du Minou, on remarque quatre roches. Les trois premières sont à très-petite distance de la côte. Je les ai nommées les Trois-Caravelles ; j'ai nommé la quatrième la Malouine. On aperçoit ces roches briser en venant de l'O., et l'entrée de la rivière est masquée par la pointe du Minou. Il faut la relever au N. O. pour l'ouvrir. L'heure de la pleine mer y est 6 heures 4 minutes les jours des nouvelle et pleine lune. La mer y marne de 2 mètres.

Village de San-Pedro.

Le village de San-Pedro est situé sur la plage entre les Caravelles et la pointe du Minou. Il est très-petit. Les naturels m'ont assuré que, dans la saison des pluies, le cours d'eau peut être remonté plusieurs jours de suite. En mars 1844, j'ai trouvé que les sables avaient presque envahi le bassin intérieur et ne laissaient qu'un chenal trop étroit pour recevoir des caboteurs. Le chenal a 15 mètres de large en débouchant à la mer ; à mi-marée, il présente une profondeur de 3 mètres. Le courant est si rapide dans cet étroit goulet, qu'il est à propos, surtout pour les canots de service, de profiter du courant de la marée pour entrer et sortir. On peut y faire de l'eau et du bois. Les gens du pays m'ont parlé de grands villages noirs situés à une journée de marche de la mer.

A partir de San-Pedro, la côte continue à avoir une élévation

de 150 à 200 mètres. Les collines sortent abruptement du bord de la mer.

On trouve, après San-Pedro, Highland-River, que je n'ai pas examiné. Sa position semblerait annoncer qu'elle peut être fréquentée.

Petit-Drouin, qui vient ensuite, paraît bien abrité. On a une reconnaissance facile dans Temple-Hill, la plus haute des collines qui bordent cette côte. A mi-chemin du Petit-Drouin et de Drouin, on trouve des falaises blanchâtres bien reconnaissables. Drouin et Grand-Drouin n'ont aucun abri ; la mer est presque toujours assez grosse, et les pirogues sont toujours à moitié pleines d'eau en franchissant la barre.

Les terres des Drouins ont une hauteur uniforme qui empêche de voir un second plan. Ce n'est qu'après avoir doublé Swarton-Corner, qui est le cap occidental de la baie de Saint-André, que l'on aperçoit deux plans.

*Signé FEURIOT DE LANGLE,
lieutenant de vaisseau.*

Village et rivière de Saint-André.

Ainsi que je l'ai dit, les terres du littoral sont devenues de plus en plus élevées et rocailleuses ; en faisant route pour Saint-André, on ne tarde pas à apercevoir de bien plus hautes terres situées dans l'intérieur : ce sont les montagnes de Saint-André. Le village de ce nom est bâti sur la plage qui sépare un gros cap très-bien prononcé et situé à l'O. de l'embouchure d'un autre cap plus petit et rouge qui s'avance en mer pour former la pointe de la rive droite de Saint-André.

Une barre de brisants s'étend au large devant cette plage, et va se relier aux brisants de la barre de la rivière : on aperçoit bien l'entrée de cette dernière quand on est mouillé dans le S. de son embouchure, qui semble alors séparer en deux parties la chaîne de montagnes de l'intérieur. Le mauvais état de cette barre rend souvent les communications difficiles, soit par la voie de la plage, soit par celle de la rivière ; mais, en dedans des terres les plus O. du mouillage, il y a de petites anses où l'on peut, le soir et le matin, débarquer facilement en canot ; on remarquera, parmi les rochers qui s'espacent à petite distance de la plage, une grosse roche noire à l'O. et près de l'entrée de la rivière : on pourra laisser tomber l'ancre dans le S. de cette roche par 9 brasses, fond de vase.

Ressources.

On trouvera beaucoup de ressources en volailles, œufs, cabris, porcs, à Saint-André : les bœufs sont difficiles à rencontrer. Les naturels de ces villages sont défiants et n'accostent un navire, surtout la première fois, qu'avec beaucoup de crainte : on leur reproche d'anciens méfaits ; cependant, on peut communiquer avec la terre en s'armant bien et leur prouvant qu'on est, au besoin, en mesure de les châtier. Ce ne sont plus seulement ici les pirogues de la côte des Graines, si légères, si rapides et pouvant contenir deux ou trois hommes au plus : ce sont d'immenses pirogues assez lourdes, pouvant contenir quinze, vingt et trente hommes au besoin ; à mesure qu'on descendra la côte on verra ce genre de construction prédominer parmi les embarcations des naturels, ce qui est dû sans doute aux magnifiques arbres que produit le littoral ; mais la vélocité de ces pirogues y perd beaucoup. L'aiguade se trouve en dedans de la rivière, à 1 mille 1/2 sur la rive droite. La rivière de Saint-André a été acquise jadis à la France, en vertu d'anciens traités passés en janvier 1787 par le capitaine de Flotte, de la marine royale.

Falaises rougeâtres.

A partir de Saint-André la côte devient plus saine, et peut se prolonger à très-petite distance si on le juge convenable ; à une douzaines de milles, dans l'E. de cette rivière, se voient de grandes falaises rougeâtres sur les terres assez abruptes du littoral. Bien qu'on ait déjà signalé des taches semblables, ces falaises ne pourront se confondre avec celles des fractions de côtes précédentes : espacées sur une étendue de littoral de 5 à 6 lieues, elles sont plus prononcées, plus répétées ; c'est une excellente reconnaissance pour ces parages.

Village de Koutrou.—Ressources.

Le village de Koutrou est à 3 milles à l'E. des premières falaises de ce genre ; il offre des ressources, comme Saint-André, en fait de provisions de bouche ; si on laisse tomber l'ancre devant ce point, les énormes pirogues des naturels ne tarderont pas à apporter à bord des volailles, porcs, bananes, cocos, etc. : le tabac est dans tous ces points la monnaie la plus courante pour les échanges.

Village et rivière de Fresco. — Ressources.

C'est à la rivière de Fresco que se terminent les falaises rougeâtres dont il a été parlé. Les villages de Fresco sont également féconds en provisions de bouche ; c'est donc sur cette fraction de côte, laquelle comprend Saint-André, Koutrou et Fresco, villages dépourvus, d'ailleurs, d'autres éléments de traite et d'échanges, que l'on devra se diriger de préférence pour se procurer des rafraîchissements.

A partir de Fresco les terres cessent de se montrer aussi élevées, aussi abruptes : la côte devient basse et uniforme et une lagune la prolonge parallèlement dans toute son étendue jusqu'au cap Apollonie, laissant, entre elle et la mer, une langue de terre d'un demi-mille de large, sur laquelle sont échelonnés de nombreux villages plantés de palmiers.

Jacques ou Petit-Lahou.

Mais la déclivité des terres élevées qui formaient précédemment le littoral se fait sentir, en second plan, depuis Fresco jusqu'aux villages de Lahou. A 12 ou 13 milles, plus E. que Fresco, se trouve le village de Jacques ou Petit-Lahou. Il est, comme tous ceux que l'on va voir, entouré d'une palissade en paille et planté de palmiers. La côte, devenue tout à fait saine depuis Fresco, ne montre plus une seule roche sur le littoral, mais les abords en sont rendus fort difficiles pour les embarcations, à cause de la barre de la plage, qui oppose aux embarcations un rempart de brisants continus ; on peut, d'ailleurs, la longer sans crainte à 1 mille de distance, sur la ligne de sonde de 13 à 15 mètres, et mouiller par ce même fond. Dans la mauvaise saison, les ras de marée obligent souvent à augmenter ce brassage, ce que l'on peut faire sans s'éloigner beaucoup, la sonde, à partir de Fresco, accusant encore 23 à 25 mètres d'eau, à 3 milles de terre.

Rivière et village du Grand-Lahou.

La côte continue à se montrer basse et plantée d'arbres élevés ; après avoir passé devant des groupes de cases dont une palissade en paille accuse la présence, l'on ne tardera pas à apercevoir les villages de Grand-Lahou, élevés près la rivière et le cap de ce nom.

Les villages de Grand-Lahou, bâtis à l'O. du cap et de la rivière, sont d'une étendue considérable : comme tous les

villages de cette fraction de côtes, ils sont couronnés de rideaux de palmiers et de cocotiers ; une immense étendue de palissades de paille se développe le long de la plage devant les cases qui le composent.

Je n'indique d'ailleurs, pour reconnaître ce point, ni arbres ni bouquets d'arbres ; ces derniers sont en trop grand nombre et trop semblables entre eux pour permettre de bien distinguer une pareille remarque. La rivière de Lahou, dont la barre d'entrée brise à l'E. de ces villages et un peu au large, pourra mieux aider à les reconnaître ; quant au cap Lahou, il est si peu saillant lui-même, qu'il mérite à peine une dénomination semblable. Dans tous ces villages on traite généralement de l'huile de palme, et parfois de l'or, à ceux du Grand-Lahou.

Village de Jack-Lahou. — Villages de Jack-Jacques.

La côte continue à se montrer basse, mais boisée, ce qui permet encore de l'apercevoir du large à une distance de 5 à 6 lieues ; des terres plus élevées paraissent en second plan dans l'intérieur. Plusieurs autres villages, moins considérables, sont échelonnés sur la côte entre le Grand-Lahou et Jack-Lahou, éloignés l'un de l'autre de 8 ou 9 lieues environ. La côte, uniformément basse, est pour ainsi dire droite entre ces deux points et va continuer à rester telle jusqu'au Petit-Bassam. Les sondes accusent toujours assez peu de profondeur : à 3 milles du littoral on ne trouve encore que 25 mètres de fond ; mais, aux approches de Jack-Lahou, le brassage devient plus considérable. Les villages de Jack-Lahou sont très-peuplés ; leur étendue est d'ailleurs la seule particularité qui les distingue des villages voisins. A 6 milles de Jack-Lahou commencent les villages de Jack-Jacques : ils sont au nombre de trois, Grand et Petit Jack-Jacques, et Jack-Jacques-du-Milieu, espacés d'un mille ou deux l'un de l'autre ; les palmiers et les cocotiers qui ombragent ces villages sont mêlés d'autres arbres élancés, à écorce blanchâtre, fort remarquables du large. L'eau devient plus profonde le long de la côte ; à 1 mille de terre la sonde accuse déjà 20 à 25 mètres de fond.

Les terres de l'intérieur, que l'on aperçoit en arrière plan, deviennent aussi plus élevées.

Petit-Bassam.

En continuant à descendre la côte, on s'apercevra qu'elle se coude au N. devant le village de Petit-Bassam pour courir ensuite plus S. jusqu'au cap des Trois-Pointes.



Le village de Petit Jack-Jacques restant au N. O. à 5 milles de distance.



Le village de Grand Jack-Jacques restant au N. E. à E. du compas à 5 milles de distance.



Vue du comptoir français de Grand-Bassam ou Fort Nennour, prise de la bisière des brisants de la plage.

Dans l'entonnoir formé par les eaux à ce coude, il y a une telle profondeur que, sur une zone de 1 mille 1/2 de large environ, la sonde ou n'accuse pas de fond, ou en accuse un trop considérable pour y laisser tomber l'ancre. Dans le milieu de cet entonnoir, il n'y a pas moins de 400 et 500 mètres, et 80, 100, 130 sur les accores. Il importe donc de ne pas s'y laisser surprendre par les calmes près de terre.

Après le village de Petit-Bassam, qui n'offre rien de remarquable, on passera devant deux ou trois groupes de cases palissadées dans le même genre ; et l'on ne tardera pas à apercevoir les maisons blanches du comptoir français élevé près de l'embouchure de la rivière de Grand-Bassam.

GRAND-BASSAM .

Fort Nemours.

La souveraineté de la rivière de Grand-Bassam et des terrains qui l'avoisinent a été cédée à la France par suite des traités que j'ai passés avec les naturels ; l'acquisition de ces terrains a permis d'y jeter les bases d'un établissement provisoirement en bois, auquel est réservé tout l'avenir commercial de la rivière de Grand-Bassam et de ses affluents ; cet établissement, élevé sur l'extrémité même de la rive droite de la rivière, a pris le nom de fort Nemours. C'est un carré palissadé et bastionné dans lequel un blockhaus et quatre barracons servent d'abri à la garnison, à l'officier qui la commande et au matériel du comptoir : les quatre bastions élevés aux quatre angles de l'enceinte sont armés chacun d'une pièce de canon du calibre de 36 : c'est l'enseigne de vaisseau Besson, jeune officier d'énergie, que j'avais chargé du commandement du comptoir lors de la fondation ; on peut jeter l'ancre devant le comptoir par 20 ou 25 mètres, suivant qu'on voudra en être rapproché de 1 mille ou de 1 mille 1/2 ; l'embouchure de la rivière s'apercevra dans l'E. et à très-petite distance de l'établissement.

Barre de la plage et barre de la rivière.

On peut débarquer assez facilement à l'aide de pirogues sur la plage qui est au pied même du fortin ; il n'y a guère qu'un grand brisant à franchir, et les piroguiers du Sénégal s'en font un jeu.

La barre de la rivière a été sondée par des pilotes du Sénégal, et il a été trouvé dans les passes 4 mètres à basse mer ; de

navires de moyenne grandeur, bien pilotés, pourraient donc s'y risquer sans danger, avec les mêmes précautions que l'on prend sur celle du Sénégal ; la barre une fois franchie, le fleuve s'élargit et offre un brassage moyen de 10 et 12 mètres ; les brises d'O. doivent faciliter d'ailleurs l'entrée en rivière, et les vents de terre, la sortie.

Cours de la rivière.

Le principal commerce du Grand-Bassam est l'or en lingots et en poudre ; cet or passe comme celui d'Assinie pour être le plus pur de la côte.

En continuant à remonter la rivière de Grand-Bassam, après avoir quitté le fort, on laisse d'abord à sa gauche la lagune qui communique avec les villages de Lahou, de Jacques, etc. ; on arrive ensuite à un petit flot situé vis-à-vis le village fort étendu du Grand-Bassam, qui se trouve à environ une lieue de l'établissement ; puis la rivière se coude à droite et son cours, incomplètement exploré jusqu'à ce jour, se bifurque, et remonte, à ce qu'on présume, à une distance considérable dans l'intérieur. Les explorations en chaloupe faites jusqu'à ce jour ont prouvé que tous les affluents de ce fleuve étaient bordés de nombreux villages, dont les éléments d'échange et les besoins ne peuvent que se développer de plus en plus. La perspective de ces nouveaux débouchés doit donc faire redoubler d'efforts aux troqueurs français établis sur ce point. La lagune qui s'étend du côté des villages de Jack et de Lahou ne peut manquer aussi de devenir un jour pour eux une voie commerciale de plus.

ASSINIE.

En prolongeant les 6 lieues de côte compris entre le Grand-Bassam et l'embouchure de la rivière Assinie on aperçoit à terre plusieurs villages qui relèvent également de nos deux comptoirs : c'est à tort, du reste, que les cartes font communiquer les deux rivières entre elles par une lagune parallèle à la plage et séparée de la mer par une langue de terre d'un mille de largeur. Si l'on est à 5 ou 6 milles au large, on apercevra en arrière-plan les hautes montagnes d'Assinie ; mais, à cette distance, l'embouchure de la rivière Assinie ne se distinguera pas très-facilement : la barre de cette rivière a été également sondée par les pilotes du Sénégal, et il s'y est trouvé 3 mètres à marée basse : elle est donc, comme celle de Grand-Bassam, accessible





E. S. S. S. S. S. S.

Vue du comptoir français d'Assinie ou Fort Joinville, prise de la Isière des brisants de la plage.



E. S. S. S. S. S.

Monts d'Apollonie

Vue des monts d'Apollonie, la pointe Apollonie restant au N. E. 1/4 E. à 5 lieues.



E. S. S. S. S. S.

Village de Kalkoaka

Vue d'Apollonie, prise devant le village de Kalkoaka, par 12 mètres.

à des navires de moyenne grandeur, bien que les terres de la rive droite se coudent, près de la barre, assez brusquement à l'E. et rendent ainsi la navigation des passes, plus difficile ; les vents du large et les vents de terre, qui règnent alternativement, les uns le matin, les autres le soir, une partie de l'année, devront rendre cependant cette opération praticable, mais plus difficile sans doute qu'à Grand-Bassam.

Après avoir prolongé la côte pendant quelques milles encore, on ne tarde pas à apercevoir l'établissement français d'Assinie, reconnaissable à trois palmiers qui s'élèvent sur la langue de terre qui sépare la rivière de la mer : poussé rapidement par le courant, on ne tarde pas alors à être en position de jeter l'ancre en face du comptoir ; si l'on a franchi la barre de la rivière et qu'on en remonte le cours, assez large pour permettre même le louvoyage, on mouillera également devant le comptoir, situé à 6 ou 7 milles de la barre du fleuve ; dans le premier cas, on est au mouillage extérieur, dans le second cas au mouillage intérieur.

L'établissement, jeté sur la gorge d'une presqu'île, commande le fleuve, la mer et cette même presqu'île, qui le rend maître de la barre de la rivière. Il est également situé au coude que fait la rivière quand elle remonte au N. pour quitter le voisinage de la mer et se répandre dans l'intérieur.

Fort Joinville.

Il a reçu le nom de fort Joinville ; il se compose d'un carré palissadé et bastionné, avec blockhaus et barracons au centre de l'enceinte : le tout provisoirement en bois, comme au fort Nemours : son armement et sa garnison sont les mêmes.

C'est une ancienne possession française dont l'origine date de Louis XIV ; abandonnée depuis, elle a été reprise en 1843, principalement en vue du commerce d'échanges que le cours considérable de la rivière d'Assinie promet à nos troqueurs.

L'or y est aussi pur et aussi abondant qu'au Grand-Bassam. La souveraineté des rives et des territoires qui en dépendent a été cédée à la France par suite des traités que j'ai passés avec Amatifoux, roi d'Assinie et d'Atacla. La barre de la plage est d'un accès difficile devant l'établissement ; elle se compose de 3 ou 4 grandes lignes de brisants que les habiles piroguiers du Sénégal ne peuvent pas toujours franchir avec succès. Cependant, en décembre, janvier et février, elle est généralement assez belle.

Lac Ahi.

Si l'on quitte le comptoir pour remonter la rivière, on se trouvera, après 2 milles environ, devant un prcel d'îlots bas et nombreux, que viennent découper plusieurs bras de la rivière Assinie, dite *Tendo* par les naturels : c'est dans ces bras du fleuve que la navigation présente des difficultés ; la sonde n'y rapporte que 3 mètres à peine et dans un chenal assez étroit ; mais ce passage, de peu d'étendue, une fois franchi, on se trouve tout à coup déboucher dans un très-beau lac où viennent se jeter à droite le *Tendo*, et dans le fond les petites rivières *Krin-Jabo*, *Evouhé*, etc. Ce lac n'a pas moins de 5 lieues du N. au S., et de 6 lieues de l'E. à l'O. Les naturels l'appellent lac *Ahi*.

Royaume d'Attacla.

Des villages nombreux et bien bâtis s'élèvent sur ses bords ; ils font partie du royaume d'Attacla, dont le roi est Amatifoux, actuellement vassal de la France. Le territoire d'Attacla est d'une étendue de 30 à 40 lieues du N. au S., et de 15 à 20 lieues de l'E. à l'O. La résidence du roi est à *Krin-Jabo*, situé à 8 ou 10 lieues plus haut que le lac et sur la rivière de ce nom ; cette dernière est très-étroite, fort sinueuse, et tout indique qu'elle n'est qu'un cours secondaire du *Tendo* ou d'Assinie. Comme *Grand-Bassam*, Assinie attend que le gouvernement veuille faire reconnaître et explorer son cours principal et ses divers embranchements, à l'aide d'un petit vapeur d'un faible tirant d'eau ; cette tâche est rendue bien plus facile depuis que nous sommes établis à l'embouchure des rivières ; ce sera un double problème fort intéressant à résoudre, problème à la fois géographique et commercial : tout porte à penser qu'on pénétrera dans l'intérieur, à grande distance, par l'une ou l'autre de ces rivières. L'or est à Assinie, comme à *Grand-Bassam*, le principal élément de commerce ; mais, en ouvrant des relations avec les nombreux villages de ces rivières, non-seulement on multipliera les échanges, mais on arrivera certainement un jour à multiplier aussi les produits de ces contrées d'une fertilité et d'une richesse de végétation remarquables.

Courants.

L'enseigne de vaisseau *Dufour de Mont-Louis*, officier distingué, à qui j'avais donné le commandement du comptoir d'Assinie à l'époque de sa création, a observé l'heure de l'éta-

blissement et l'a trouvée de 3 heures 35 minutes. Il croit avoir remarqué également que, sur la barre de la plage, la direction des marées était subordonnée à la loi suivante :

De la nouvelle lune au premier quartier, la marée portait dans l'O. ;

Du premier quartier à la pleine lune, elle portait dans l'E. ;

De la pleine lune au dernier quartier, elle portait dans l'O. ;

Du dernier quartier à la nouvelle lune, elle portait à l'E.

Le courant de la rivière Assinie atteint jusqu'à 5 et 6 nœuds sur la barre. Dans les grandes marées, le flot se fait sentir à 6 lieues de l'embouchure ; les eaux de la rivière, généralement douces, sont saumâtres dans les grandes marées.

Saisons et vents.

Il y a deux saisons pluvieuses dans ces parages : la petite saison des pluies commence à la fin d'octobre par de forts grains de N. E. ; elle continue en novembre et premiers jours de décembre. L'humidité des nuits est alors très-forte. Les brises de N. E. et de terre règnent fréquemment, et apportent sur le littoral tous les miasmes putrides que répand l'évaporation des marécages : c'est la saison des fièvres. En décembre et janvier, la température s'élève sensiblement et la barre devient plus praticable. Pendant la durée de la petite saison des pluies, la crue des eaux de la rivière a lieu d'une manière peu sensible : en janvier, le fleuve a repris son niveau.

En février et mars, les brises du large sont plus régulières : la température, toujours forte, accuse 30° à l'ombre, et monte jusqu'à 66° centigrades au soleil : la végétation se dessèche et l'humidité des nuits cesse complètement. L'état sanitaire des malades est alors plus satisfaisant ; mais généralement les fièvres ne cessent complètement qu'en juillet et août. La barre est aussi devenue de plus en plus belle pendant les mois de décembre, janvier, février et la première quinzaine de mars, qui constituent ce qu'on est convenu d'appeler la belle saison dans ces parages, bien que les mois de juillet, août et septembre conviennent mieux aux Européens.

A la mi-mars le temps devient orageux : les grains de N. E. soufflent dans l'intérieur, et annoncent la saison des grandes pluies qui commencent sur le littoral à la fin de mars, et durent jusqu'à la fin de juin. Pendant ces trois mois, les tornades sont des plus violentes et les pluies diluviennes, surtout en mai et au commencement de juin. La rivière croît de nouveau d'une

manière sensible à cette époque ; le 15 juin elle atteint son maximum d'élévation ; elle décroît en août. En juillet, les pluies deviennent plus fines, rendent le ciel plus couvert et affaiblissent l'action dévorante du soleil ; aussi la température tombe-t-elle à 20° et devient-elle plus supportable. Cette saison dure juillet, août, septembre et une partie d'octobre ; la végétation est alors très-active ; mais c'est l'époque la moins favorable aux communications de la barre, qui devient presque continuellement impraticable.

En continuant à prolonger la côte depuis Assinie, on apercevra beaucoup de villages échelonnés sur le littoral et six ou sept trouées de marigots obstruées par des sables dans la saison sèche, mais qui probablement font communiquer avec la mer la lagune parallèle au littoral pendant la saison des pluies.

Monts d'Apollonie.

Aux approches d'Apollonie, la côte change d'aspect : les montagnes de l'intérieur, visibles seulement du large aux environs d'Assinie, se rapprochent du littoral et s'y terminent par quatre ou cinq mamelons, de 80 à 100 mètres d'élévation, qui ondulent pour ainsi dire en décroissant graduellement jusqu'à la mer. Ce sont les monts d'Apollonie, excellente reconnaissance pour ces parages.

Les terres du littoral, auxquelles ils viennent aboutir, sont basses et plantées de palmiers qui sortent de l'eau à mesure que l'on approche du pied de ces mamelons. Ces derniers sont couverts de broussailles et d'un aspect assez monotone : quelques arbres élevés couronnent leurs hauteurs.

On passe devant plusieurs villages, et l'on remarque, au milieu de l'un d'eux, les débris de l'ancien fort d'Apollinie. A 3 ou 4 milles plus loin est la résidence du chef Kakoaka, duquel dépendent plus ou moins directement les villages qui avoisinent Apollonie.

La barre de brisants qui défend les approches de ces villages est le plus souvent impraticable, surtout devant le village de Kakoaka ; on peut cependant y jeter l'ancre pour y traiter de l'or ou de quelques provisions qui arrivent à bord dans les pirogues.

Ces dernières, grandes et lourdes comme celles de toute cette côte depuis Saint-André, parviennent souvent à franchir, avec plus de succès qu'on ne le croirait d'abord, les remparts de brisants qui ceignent la plage.



Le Fort Hollandais d'Asim, vu du fond de la Baie



Vue du Cap des Trois Pointes, celle du milieu restant à l'E. 1/4 N.E. à 5 milles.



Vue de l'Etablissement élevé près des ruines du fort d'Acquidah

En quittant Apollonie et continuant à longer le littoral, l'on aperçoit de temps en temps des groupes de cases plus ou moins considérables, entourés d'une palissade en paille. Les terres sont boisées et bordées d'une plage assez régulièrement droite et uniforme, que couronnent des rideaux de palmiers presque continus.

Rivière Cobre. — Fort hollandais d'Axim.

Cette uniformité ne cesse qu'à la première pointe rocailleuse qui sépare la rivière de Cobre de la petite baie d'Axim ; des arbres isolés s'élèvent sur cette pointe, au pied de laquelle se prolongent quelques récifs à peu de distance au large.

La rivière Cobre remonte, dit-on, dans le Warsaw, à peu de journées de marche du pays des Ashanties. Les blanches murailles du fort d'Axim ne tardent pas à se détacher du fourré de verdure où il est établi : c'est un triangle bastionné, bâti sur un monticule ; on doit sonder avec soin avant d'y laisser tomber l'ancre, à cause des roches éparpillées sur le fond. Dans l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. du fort, par 13 mètres, on trouve du sable vasard.

On mouillera quand on relèvera la porte du logement principal qui domine le fort par le milieu de l'escalier extérieur qui y conduit.

Les approches du fort sont semées d'ilots et de roches, barrage naturel, où viennent se briser les lames et la houle du large ; aussi le débarcadère est-il accessible aux embarcations ; un chenal, assez facile à suivre, y conduit à travers les roches.

Deux ilots principaux sont jetés dans cette espèce de baie ; celui du N. O. est plus éloigné de terre que celui de l'E. Un arbre isolé en couronne la hauteur ; celui de l'E. est joint à la terre par une ligne de brisants à travers lesquels il n'y a pas passage ; c'est donc à l'O. de cet ilot qu'est le chenal.

Ressources.

Les deux groupes de cases, au milieu desquels s'élève le fort d'Axim, sont assez misérables et n'offrent pas grandes ressources en provisions de bouche ; l'eau se fait dans un puits que l'on a maçonné derrière le fort, au milieu d'un marigot, aussi n'est-elle pas de première qualité ; quant aux citernes du fort, elles sont trop petites pour en fournir. La facilité

des communications est donc l'avantage le plus réel qu'offre une relâche à Axim.

C'est à ce point que la côte commence à se couder au S., pour aller former le cap des Trois-Pointes : aussi, ne doit-on pas être étonné d'y trouver une houle de S. O. assez prononcée, surtout quand la brise du large a régné avec quelque force. A partir d'Axim, les terres deviennent aussi plus élevées, rocailleuses et coupées par des pointes plus ou moins saillantes, formant des baies plus ou moins profondes ; les débris du fort hollandais de Brandem-Burgh, envahis par les broussailles, ne se voient qu'avec grand'peine dans celle de ces baies dont la pointe S. E. est en même temps la plus O. du cap des Trois-Pointes.





Le Fort de Dixcove, vu du mouillage par le métré, Sable rouge,
vu de la V. N. E. et l'îlot de la Houle au V.



Vue du Fort anglais de Dixcove, prise de l'intérieur de l'anse.

CHAPITRE VI.

COTE D'OR, OU COTE COMPRISE ENTRE LE CAP DES TROIS-POINTES ET LE CAP SAINT-PAUL.

Cap des Trois-Pointes.

Il n'y aucun danger à contourner le cap des Trois-Pointes à 2 milles de distance et même moins ; on remarquera que le massif du cap est, pour ainsi dire, dentelé par de nombreuses pointes en dedans desquelles se dessinent de petites baies assez bien arquées ; dans l'une d'elles on remarquera l'établissement d'Acquidah. Le cap a reçu son nom des trois pointes les plus S. parmi celles dont il se compose. Après avoir continué à prolonger la côte, qui remonte au N. à partir du cap des Trois-Pointes, on doublera la pointe d'Achowa et l'on finira par démasquer le fort anglais de Dixcove de la pointe O. de la petite anse au fond de laquelle il est bâti ; si l'on est venu du large, on apercevra naturellement beaucoup plus tôt les murailles blanches et le yack anglais qui flotte sur son enceinte.

Dixcove.

Le fort de Dixcove est bâti sur un monticule : c'est un hexagone irrégulier flanqué de bastions ; des terres boisées l'entourent et des groupes de cases s'élèvent des deux côtés du fort : celles de l'O. ont une forme européenne ; elles sont bâties au fond de la petite anse de sable où l'on débarque ; elles sont même blanchies à la chaux comme le fort. On pourra laisser tomber l'ancre par une bonne position quand on relèvera le

fort entre le N. et le N. 1/4 N. E., et que la sonde rapportera 18 et 20 mètres de sable fin ; on sera à 1 mille de l'établissement.

Débarcadère. — Ressources.

L'anse de Dixcove est protégée contre les lames du large par une ligne de récifs qui rend le débarcadère généralement accessible à des embarcations de toute espèce.

Pour donner dans cette anse en canot, il faut laisser à sa droite, à peu de distance, les brisants qui sont au pied de la partie S. du monticule où est bâti le fort ; on remarquera, à mesure que l'on avancera vers le fond de l'anse, que la plage de cette dernière est en partie masquée par un gros ilot de roches que l'on ralliera au milieu d'un chenal de brisants facile à voir et à éviter. C'est dans le passage formé par cet ilot et d'autres roches qui descendent vers lui de la partie O. du monticule du fort que l'on se dirigera pour se trouver ensuite, en dedans de tout brisant, dans le fond de la petite anse ; plus on rangera de près l'ilot, plus on trouvera d'eau. J'engage même, dans les basses marées, à le rapprocher de très-près, pour éviter une roche sur le fond, qui n'en est guère qu'à 2 ou 3 longueurs d'aviron.

Bien que le débarcadère de Dixcove soit généralement praticable pour les embarcations, je dois faire observer que lors des ras de marée, et surtout de basse mer, il se forme une barre dans presque toute l'étendue de l'anse ; mais cette barre sera d'autant moins à craindre que l'on ralliera davantage les premiers brisants de droite en entrant, lesquels s'étendent de la partie S. du monticule au large, et neutralisent l'effet des grandes lames autour d'eux. A moins que le commandant du fort n'offre de l'eau des citernes, il sera difficile d'en faire à Dixcove ; c'est au fort de Boutry, situé à 2 lieues au delà, que j'engage les navires à mouiller pour faire leur eau ; l'aiguade, plus abondante, y offre aussi plus de commodités.

On trouvera sans doute quelques provisions de bouche à Dixcove ; mais il faudra s'attendre à les payer assez cher, comme, du reste, sur tous les points où se trouvent établis des Européens.

Le fort de Dixcove est bien tenu. La garnison se compose d'une trentaine de soldats noirs, commandés depuis plusieurs années par M. Franck-Swensy, officier plein d'urbanité et de savoir-vivre.

Boutry.

En quittant Dixcove pour prolonger de nouveau le littoral, on laissera à sa gauche un îlot noir entouré de récifs, que l'on devait apercevoir du mouillage, et qui sépare Dixcove de la pointe en dedans de laquelle s'élève le fort hollandais de Boutry ; ce fort, longtemps abandonné, n'est pas encore en très-bon état. Il ne s'y trouve que quelques soldats, parfois commandés par un officier. Il est situé sur un monticule plus élevé que celui de Dixcove : un bloc de cases se voit au bord de la mer, au-dessous du fort.

Tacorady. — Secondé. — Falaises rougeâtres.

En quittant Boutry, on apercevra devant soi la pointe de Tacorady dont les brisants se prolongent à 1 mille $\frac{1}{4}$ au large environ ; à cette pointe la côte se coude un peu plus à l'E. pour remonter ensuite au N. ; c'est dans ce coude que sont les ruines du fort de Tacorady. Les terres continuent, depuis le cap des Trois-Pointes, à se montrer généralement boisées et composées d'une chaîne continue de monticules reliés entre eux par une pente plus ou moins adoucie. A la pointe de Tacorady succède la pointe sur laquelle est bâti le fort de Secondé. Au sommet des hauteurs qui séparent ces deux forts on aperçoit plusieurs arbres assez élevés qui, au lieu d'être réunis en touffe épaisse comme la plupart de ces mamelons, sont jetés à quelque distance l'un de l'autre. Près du fort de Secondé se voient des falaises rougeâtres, qui reparaissent encore à 3 ou 4 milles dans l'E. de ce fort.

Falaises blanches. — Chama. — Rivière Bossum-Pra. — Mont d'Or.

Après avoir dépassé Secondé et la pointe du village d'Abboada, on apercevra des falaises blanches qui sont voisines du fort hollandais de Chama. Près de Chama coulent la rivière de Bossum-Pra, dont le cours est interrompu par des cataractes à une quinzaine de lieues de son embouchure.

A mesure qu'on approchera de Chama les falaises blanches se dessineront bien à l'E. de ce fort, les roches se montreront plus au large, et si on veut jeter l'ancre à cet établissement pour y faire de l'eau ou quelques provisions, on trouvera fond de sable et vase devant le fort par 17 et 20 mètres. Une bonne reconnaissance pour ces parages est le mont d'Or, qui s'élève dans l'intérieur ; il est de forme arrondie et se voit du large devant toute cette fraction de côte.

Nouvelles falaises rougeâtres. — Commendo.

Après avoir dépassé Chama, on apercevra d'autres falaises rougeâtres qui coupent le sol avant d'arriver à Commendo ; on remarquera également que de hautes terres commencent à paraître en second plan derrière celles du rivage ; on ne tardera pas à apercevoir les deux forts de Commendo, l'un anglais, l'autre hollandais, en mauvais état tous les deux ; ils sont à portée de canon l'un de l'autre.

On observera qu'à partir du cap des Trois-Pointes, la profondeur des eaux va en diminuant régulièrement. Ainsi, à 3 milles de terre, la sonde, qui accuse une vingtaine de brasses depuis ce cap jusqu'à Dixcove, en rapporte 15 entre ce dernier point et Secondé, et 12 environ entre Secondé et Saint-Georges-d'El-Mina, situé à 8 milles plus E. que Commendo.

SAINT-GEORGES-D'EL-MINA.

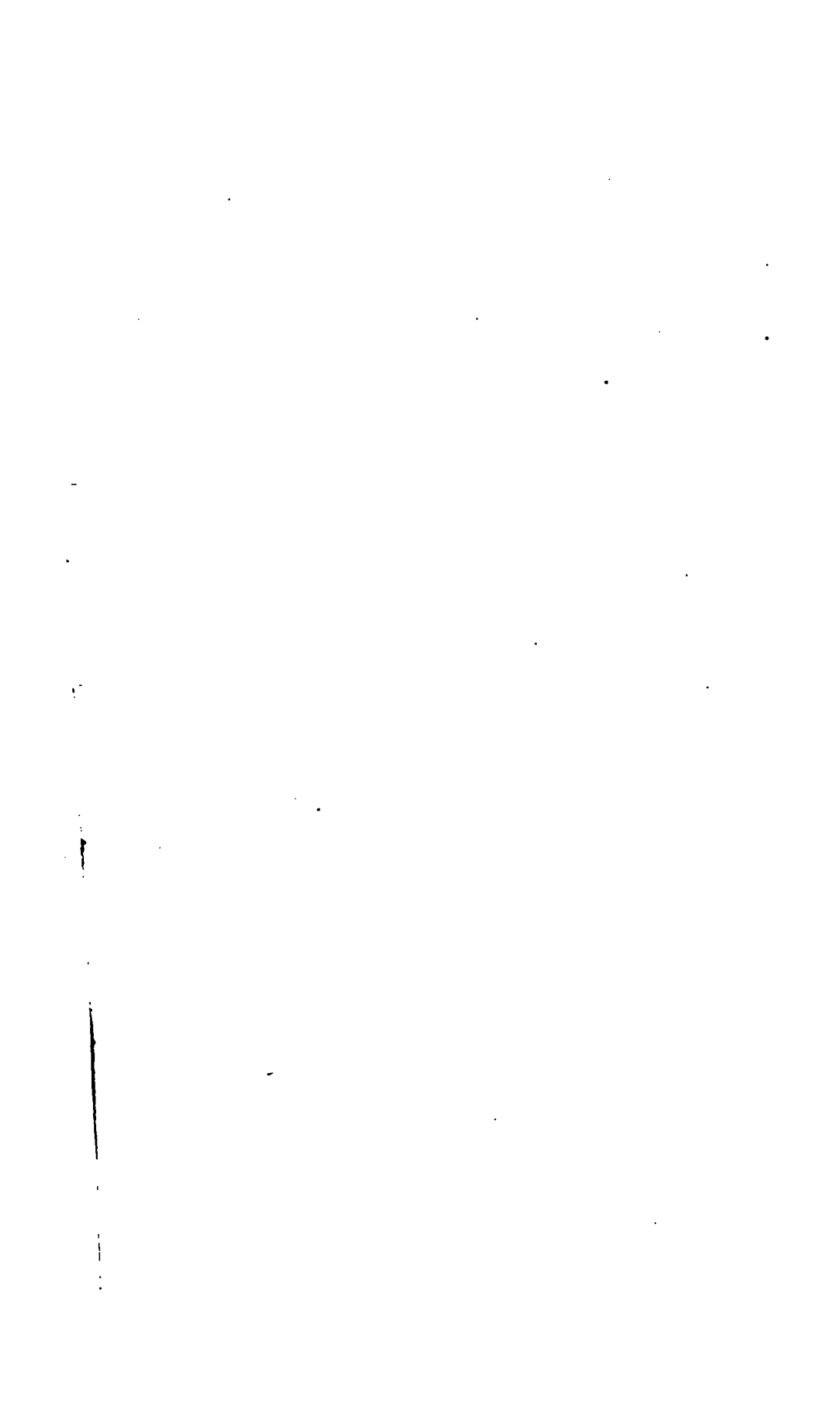
Fort Saint-Georges et fort Saint-Jacques.

Les hautes et doubles murailles qui ceignent le fort Saint-Georges sur le bord de la mer, et ensuite les fortifications du fort Saint-Jacques, placé sur une hauteur derrière le fort Saint-Georges, ne peuvent manquer de faire reconnaître El-Mina, chef-lieu des établissements hollandais de la côte d'Or.

On peut y mouiller par 12 à 13 mètres fond vaseux, effaçant les deux forts Saint-Georges et Saint-Jacques l'un par l'autre. On est ainsi à 1 mille de terre et en bonne position pour communiquer avec l'établissement. Dans la saison des ras de marée, toutefois, j'engage à mouiller plus au large.

Débarcadère.

Bien que le débarquement puisse le plus souvent s'opérer en canot à El-Mina, au moment de la marée haute surtout, je conseille l'usage des pirogues du pays, plus propres aux communications, à cause du peu de profondeur de la petite rivière par laquelle on pénètre dans l'établissement ; l'emploi des canots assujettit aux heures de marée ; il n'en est pas de même de ces pirogues, assez grandes pour qu'on puisse y arriver à terre assis sur des chaises. Cette rivière ne s'apercevant pas du mouillage, je vais indiquer la route pour s'y rendre en canot.





Vue de l'établissement Hollandais d'Elmina, prise du mouillage par 15 mètres, Sable et Vase;
relevé au N. au N. O. les deux côtés de pavillon des Evêcs, l'un par l'autre. le Cap Coast à l'E.



Vue de l'établissement Anglais du Cap Coast, prise du mouillage par 11 mètres, Sable et Vase;
relevé au N. au N. O. le côté de pavillon du Châteaui au N. O. 1/2 N. la Tour William au N. O. 1/4 N.



Le Fort Danois de Christiansborg, vu du mouillage par 12 mètres, Sable et Vase,
relevé au N. au N. O. le côté de pavillon au N. N. E.

Petite rivière d'El-Mina.

En quittant le bord on gouvernera de manière à laisser par bâbord à soi la tête des brisants, qui s'étendent du pied du fort dans l'E. et barrent une partie de la baie peu arquée d'El-Mina. Après avoir contourné cette chaîne de récifs, on vient sur bâbord en dépendant et hors de tout ce qui brise ; on met ensuite le cap sur un petit mur noir qui forme le quai de la rivière, et qui paraît entre deux plages de sable dont il interrompt la continuité ; on finit par apercevoir l'entrée de la rivière entre les deux muretins noirs qui servent de quai à ses deux rives ; on gouverne sur celui de droite en entrant et on le range à longueur d'aviron, car il y a peu d'eau près de l'autre, et la mer y forme barre.

Si la mer est haute, on se dirige droit vers l'arche du pont qui paraît devant soi, et l'on trouve alors dans une belle nappe d'eau où l'on peut élonger l'embarcation bord à quai en venant sur tribord ; si la mer est basse, on s'échoue sur le sable un peu avant d'arriver à l'arche du pont.

Quelquefois la mer est assez mauvaise pour que le trajet ne puisse être tenté qu'avec des pirogues du pays.

La ville d'El-Mina se divise en deux parties. L'une est un ramas de cases à nègres fort sales, séparées par des ruelles non moins malpropres ; elle est bâtie sous la volée du fort et sur la presqu'île formée par la mer et la petite rivière dont je viens de parler. L'autre partie de la ville s'élève sur la rive gauche de la rivière ; elle se compose d'un bon nombre de maisons à l'européenne, et de cases moins entassées les unes sur les autres que celles de la presqu'île ; une assez jolie promenade et un jardin public contribuent à rendre la fréquentation de cette partie de la ville assez agréable.

Ressources.

On peut faire de l'eau à El-Mina, mais il faut l'obtenir des citernes du fort : si l'on emploie les embarcations du bord pour la faire, l'opération est lente, à cause de la marée ; si l'on emploie les pirogues du pays, elle ne laisse pas que d'entraîner des frais assez considérables.

A El-Mina, on trouve des provisions de toutes sortes, des bœufs même ; mais elles coûtent fort cher.

La garnison d'El-Mina se compose d'une centaine de soldats et de trois ou quatre officiers. M. Vander-Ep, gouverneur, et

M. Derx, major de l'établissement, depuis plusieurs années, font un accueil cordial aux officiers étrangers qui relâchent à ce point. Du mouillage d'El-Mina on voit, par beau temps, l'établissement anglais du cap Coast et les navires qui s'y trouvent au mouillage.

CAP COAST-CASTLE.

L'établissement anglais du cap Coast succède à celui d'El-Mina, dont il est éloigné de 6 milles 1/2 : c'est le chef-lieu des établissements anglais de la côte d'Or ; la tenue du personnel et du matériel de ce port font beaucoup d'honneur au gouverneur Mac-Lean.

Tour William. — Tour Victoria. — Feu de port.

Une grosse tour, dite *tour William*, et une seconde tour, dite *tour Victoria*, ont été bâties sur des hauteurs dans le N. O. du fort, pour en défendre les approches. Ces deux tours, remarquables par leur blancheur, peuvent servir de loin à faire reconnaître l'établissement.

On peut mouiller par 12 à 13 mètres au cap Coast, relevant le mât de pavillon du fort principal par la tour William ; comme il y a un feu allumé la nuit sur cette tour pour guider les navigateurs, on pourra laisser tomber l'ancre de nuit. Quand on relèvera ce feu dans le N. 18° O. par 12 mètres, on sera à peu près à 1 mille de terre.

Débarcadère.

Bien que le débarcadère du cap de Coast ne soit pas absolument impraticable pour les embarcations, j'engage à ne pas s'y aventurer avant d'avoir pris connaissance de l'état de la mer et des localités ; on débarque sur la plage au pied du fort, entre des rochers qui neutralisent en partie l'effet des lames, mais d'une manière beaucoup plus incomplète qu'à Axim et à Dixcove ; on fera donc bien d'employer de préférence les belles pirogues de la localité, dans lesquelles on arrive à terre assis sur des chaises et sans craindre d'être mouillé, tant les noirs du pays les lancent avec adresse entre les gros cailloux de la plage.

Ressources.

Il y a moins de ressources au cap Coast qu'à El-Mina sous le rapport des rafraîchissements, et le peu qui s'y trouve est très-cher ; il devient également assez dispendieux d'y faire son eau dans les citernes du fort, à cause de la nécessité où l'on se trouve alors de fréter assez chèrement plusieurs pirogues du pays pour le transport des barriques.

Les maisons européennes qu'y ont bâties les négociants anglais sont spacieuses et confortables ; le village des naturels est lui-même composé de cases généralement vastes et bien tenues, annonçant un certain besoin de bien-être qu'il est fort désirable de voir se développer chez les noirs.

Mourée.—Anna-Mabou.—Cormantine.—Ruines du fort français d'Amokou.

Après avoir dépassé le cap Coast, on laisse par bâbord les ruines du fort hollandais de Mourée, autour desquelles s'élève un village assez considérable, situé à 3 ou 4 milles de l'établissement anglais ; on aperçoit ensuite le fort d'Anna-Mabou, reconnaissable à la blancheur de ses murailles et à trois ou quatre gros mornes qui se voient en arrière-plan des terres du fort et dans sa direction, quand on prend le mouillage. Le débarcadère d'Anna-Mabou est absolument dans le même genre que celui de cap Coast. A 2 ou 3 milles d'Anna-Mabou se voient les ruines du fort hollandais de Cormantine, puis d'autres villages de ce nom, près desquels quelques débris de bâtisses sont tout ce qui reste du fort d'Amokou que la France possédait jadis sur ce point.

Les terres, dans ces parages, sont généralement nues et couvertes de brousses ; des mornes se montrent de temps en temps en arrière-plan, et quelques-uns ont la forme de pain de sucre.

Tamtanguerry.

Les 6 lieues de côte qui séparent Cormantine de Tamtanguerry sont droites et à peu près sur le même parallèle ; l'eau devient moins profonde sur cette fraction de côte, où la sonde n'accuse que 15 mètres à 3 milles de terre. Divers villages sont échelonnés de distance en distance, et, si l'on y jette l'ancre, on y trouvera sans doute quelques ressources en rafraîchissements.

A Tamtanguerry la côte se coude au N. assez brusquement de deux ou trois quarts : c'est un fort anglais abandonné, bât

sur un monticule qui vient aboutir à la mer et s'y termine par des roches détachées, assez apparentes du large ; des groupes de cases et de maisons, dont quelques-unes blanchies à la chaux, s'élèvent aux environs du fort. Dans l'O. de celui-ci les terres sont généralement basses, celles de l'E. sont un peu plus élevées, et derrière ces dernières, de hauteur uniforme, s'élève en arrière-plan une grosse montagne, que l'on tient par le fort quand ce dernier reste dans le N. E.

Monfort. — Apam.

Les ruines de Monfort se voient 3 ou 4 milles plus loin que celles de Tamtanguerry ; elles s'élèvent sur une pointe assez avancée, qui de loin a l'apparence d'un îlot ; des groupes de cases et de maisons s'aperçoivent près de lui.

Les ruines du fort hollandais d'Apam succèdent à celles de Monfort ; après Apam vient Winebah, où l'on aperçoit un groupe considérable de cases, dont quelques-unes sont bâties à l'europpéenne.

Barracoé. — Cook's-Loaf.

Le fort hollandais de Barracoé, actuellement abandonné, peut se reconnaître à une grosse montagne qui lui reste en arrière-plan dans l'intérieur ; cette montagne est très-élevée et très-remarquable : vue dans le N. N. E., elle présente deux mamelons assez distincts. La pointe de Barracoé est basse au bord de la mer ; un haut palmier s'élève à son extrémité.

A 9 milles plus loin, est la haute montagne arrondie de Cook's-Loaf ; la côte ici change d'aspect pendant quelques milles : toujours dénudée, mais peu élevée, jusqu'à Cook's-Loaf, elle va présenter, à partir de ce point, une chaîne de hautes montagnes qui se lient en ondulant non loin du bord de la mer et ne s'en éloignent qu'aux environs d'Akra : les hautes terres de Cook's-Loaf sont donc une excellente reconnaissance pour ces parages, et surtout pour Akra, qui n'en est éloigné que d'une dizaine de milles.

AKRA.

Dans un espace de 2 milles ont été élevés les trois forts d'Akra : le premier que l'on rencontre est anglais ; le second est hollandais : c'est une ruine abandonnée ; le troisième est danois, et ce dernier est le chef-lieu des établissements que possède le Danemark sur la côte d'Afrique.

Saint-James. — Ressources. — Débarcadère.

On reconnaîtra de loin le fort anglais d'Akra, ou fort Saint-James, à la blancheur de ses murailles ; trois palmiers élevés se voient à 1 mille avant le fort et doivent aussi servir à le faire reconnaître. On peut mouiller dans le S. S. E. du mât de pavillon du fort par 10 ou 12 mètres : on sera à 1 mille environ de l'établissement et sur un plateau de sable très-fin. Le fort de Saint-James est un quadrilatère irrégulier, flanqué de bastions. Des maisons européennes, spacieuses et confortables, et des groupes de cases assez étendues s'élèvent auprès du fort : cette relâche offrira des ressources de toutes sortes en vivres frais ; le prix y est plus modéré que dans les comptoirs que l'on a parcourus précédemment.

L'eau ne peut guère s'y faire qu'à l'aide des citernes du fort. Le débarcadère d'Akra n'est pas habituellement accessible aux embarcations ; il se trouve sur un point de la plage où des rochers neutralisent incomplètement l'effet des lames ; il y a donc lieu d'y employer de préférence les pirogues spacieuses du pays.

CHRISTIANSBORG.

En quittant le fort de Saint-James pour se rendre au fort de Christiansborg, que l'on aperçoit du mouillage de l'établissement anglais, on passera devant les ruines du fort hollandais de Crève-Cœur : ce dernier n'est guère qu'à une portée de canon du fort Saint-James ; on ira jeter l'ancre relevant le mât de pavillon du fort dans le N. et par 10 ou 12 mètres de fond ; on sera ainsi à 1 mille de l'établissement et sur un plateau de sable très-fin ; mais dans la saison des grands vents de S. O. on fera bien, là comme devant le fort anglais, de mouiller un peu plus au large pour éviter d'être par trop tourmenté par la mer.

Le fort de Christiansborg, chef-lieu des établissements danois de la côte d'Afrique, est une assez forte citadelle, qui atteste l'ancienne splendeur maritime du Danemark ; mais elle se délabre de jour en jour. La garnison se compose d'une cinquantaine de soldats environ ; le gouverneur de cet établissement, comme de toutes les possessions danoises sur la côte d'Afrique, est, depuis quelques années, M. Carstenzène, jeune officier danois fort distingué ; il offrira

sans doute un bon officier pour l'eau dont le porteur est le
Lewia et que les citernes du fort peuvent seules fournir à
Akra.

Resources

Dans le voisinage du fort de Christiansborg est un village
très-populeux, composé de nombreuses cases coupées par
des ruelles assez malpropres : on y trouve beaucoup de
provisions, comme poules, porcs, canards, œufs, etc., et
à meilleur marché que dans aucun autre établissement
européen ; c'est à ce village qu'on aboutira si l'on s'est
rendu à cheval ou en voiture de Saint-James à Christians-
borg, par le chemin bien tracé et bien entretenu qui sépare
les deux établissements.

Temma et Poney.

En quittant Christiansborg et continuant à longer la côte,
on passera devant les ruines des forts danois de Temma et
de Poney ; ce dernier est sur un monticule assez élevé. Les
terres continuent d'ailleurs à se montrer, comme aux environs
d'Akra, sèches, assez nues, recouvertes seulement de brous-
sailles de peu d'élévation ; quelques rochers bordent la plage
de temps en temps.

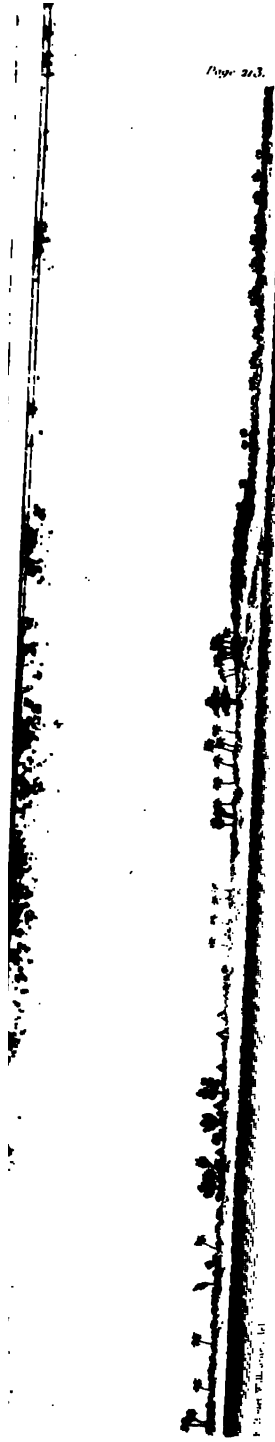
Prampram.

A Poney succède Prampram, fort anglais en ruines ; un
village considérable se voit auprès du fort, et de grandes
cases blanchies à la chaux s'élèvent sur la colline qui do-
mine ce dernier ; si on jette l'ancre devant Pampram, on devra
sonder avec soin avant de mouiller, afin d'éviter le plateau
de roches qui s'étend à 2 ou 3 milles de terre entre Poney
et Ningo.

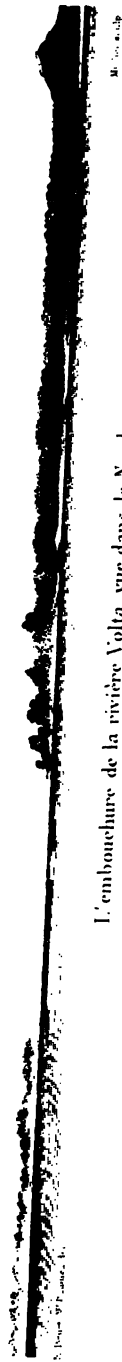
Ningo.

La côte, qui s'est abaissée entre Poney et Prampram, se
relève un peu jusqu'à Ningo, fort danois en ruines.

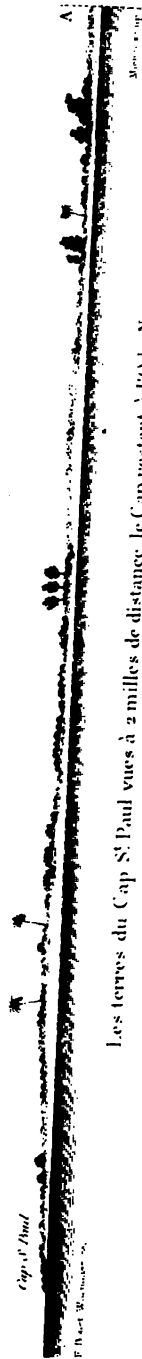
Une petite rivière coule près de cet établissement, et l'on
pourra en distinguer une des pointes extrêmes, celle de la rive
droite, qui s'avance au large en s'arrondissant d'une manière
assez saillante ; des mornes paraissent en arrière-plan, et, si
le temps est clair, on doit même apercevoir la haute monta-
gne de Ningo-Grande, située à une dizaine de lieues dans
l'intérieur, sur le même méridien que Ningo ; elle est plus



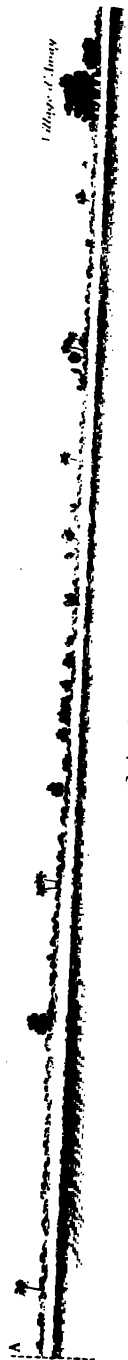
Vue des environs de la rivière Volta ; Oeco restant au Nord à 5 milles de distance.



L'embouchure de la rivière Volta, vue dans le Nord.



Les terres du Cap St Paul vues à 2 milles de distance, le Cap restant à l'O^ug N.



Suite de la même vue.

éloignée de la mer, mais aussi beaucoup plus élevée que les montagnes de Crobo, qui s'échelonnent dans le S. O. à elle.

A partir de Ningo, la côte devient de plus en plus basse et ne va plus perdre cet aspect jusqu'à la rivière Volta, et même au delà. C'est une plage de sable que couronne une ligne de broussailles, assez régulière, et dont quelques palmiers et quelques arbres morts varient de temps en temps la triste uniformité.

Quelques milles avant d'arriver à Occo, cette aridité devient encore plus monotone ; le littoral ne présente plus alors qu'une bande sablonneuse, sur laquelle sont jetées çà et là quelques touffes noirâtres : ce sont les bords du grand lac salé qui avoisinent l'embouchure de la Volta dans l'O., et qui communique même avec cette rivière. Tout le long de ces côtes basses on aperçoit une seconde ligne de brisants, à quelque distance du littoral, laquelle indique assez que deux barres seraient à franchir presque partout avant de parvenir à la plage.

Occo.

A partir du village d'Occo, bâti sur la langue de sable qui sépare la mer du lac salé, le littoral s'élève et se boise un peu plus jusqu'à l'entrée de la rivière Volta ; mais la pointe de droite de cette rivière ne présente plus ensuite qu'une bande de sable d'un mille et demi d'étendue.

Rivière Volta.

La rivière Volta charrie une énorme quantité d'eaux pluviales, surtout pendant la saison des pluies ; des navires prétendent même avoir, à cette époque, mouillé devant l'embouchure, et recueilli, le long du bord, de l'eau qui était fort potable. La pointe de la rive droite se termine par un tertre sablonneux, celle de la rive gauche par un tertre boisé.

Il y a moins d'un mille entre les deux pointes.

Adda.

L'entrée de la rivière Volta est défendue par un plateau de brisants qui s'étendent à plus d'un mille au large et forment une barre redoutable : le chenal en est difficile à traverser ; il paraît que les eaux sont plus profondes quand on rallie la pointe O. que la pointe E. de la rivière, une fois la barre

franchie. En remontant la rivière on continue à ne trouver guère que 3 mètres dans le chenal, qui n'a pas plus d'une demi-encablure de large; à 4 lieues plus haut que l'embouchure se trouve le fort danois d'Adla, situé sur la rive droite et au milieu d'un village très-considérable.

Cap Saint-Paul.

En quittant la Volta et continuant à prolonger la côte, toujours basse et uniformément boisée, on passera devant Atakoo, factorerie espagnole à esclaves, dont le territoire relève des possessions danoises; puis l'on pourra contourner à petite distance la côte basse et arrondie qui prend le nom de cap Saint-Paul et sépare la côte d'Or du golfe de Bénin. Aucune pointe saillante ne peut, d'ailleurs, indiquer ce cap d'une manière précise.

On remarquera que depuis la Volta les fonds ont baissé et que la sonde n'accuse que 10 à 12 mètres à 2 milles de terre; mais rien n'indique, d'ailleurs, la présence de ces bancs dangereux signalés par quelques navigateurs dans ces parages. Il y a seulement accumulation uniforme et régulière de sable sur le fond, accumulation due à la violence des courants de la Volta, ce dont on voit maint exemple sur le littoral africain; par suite, il y a quelque diminution dans le brassage; mais diminution régulière et permettant de serrer la côte d'assez près.

La portion du littoral qui reçoit la dénomination de cap Saint-Paul est, comme les autres, très-basse et composée de dunes de sable que couronnent quelques brousses ou, de temps en temps, quelques palmiers isolés.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LA CÔTE D'IVOIRE ET LA CÔTE D'OR.

Pour faciliter le classement des diverses fractions de côtes de l'Afrique occidentale, j'ai donné le nom de côte d'Or et côte d'Ivoire, d'un cap à l'autre, aux parties du littoral où dominaient encore ces anciennes appellations; cependant la côte d'Or commence de fait à Assinie; et tout le monde sait que, sur la côte dite d'Ivoire, il se traite actuellement autant d'huile de palme et de camwood que de dents d'éléphant.

Saisons et vents.

Sur ces deux côtes les saisons suivent à peu près les mêmes lois ; en décembre, janvier et février, le vent y souffle généralement de l'O. au S. O. ; parfois interrompu par les harmattans, et habituellement par les brises de terre, la nuit et le matin, L'harmattan souffle de l'E. et dure 2, 3 et 5 jours, quelquefois même un demi-mois ; il est rare que de décembre en mars, époque où il règne par intermittences, on ait plus de trois ou quatre séries d'harmattan : ce vent souffle moins frais que la brise du large, mais plus frais que la brise de terre.

Dans la première quinzaine de mars, la saison des pluies est déjà commencée dans l'intérieur des terres ; elle se dessine tout à fait sur le littoral à la fin de ce mois. C'est alors que les tornades soufflent violemment de l'E. S. E. au S. S. E. avec un déluge de pluie et accompagnement de foudre et d'éclairs ; elles sont dans toute leur force en avril et mai ; la température est alors très-élevée, l'air lourd et pesant.

De fin de juin à fin d'août les tornades cessent de souffler avec violence, mais le temps reste couvert et brumeux ; aussi la température se rafraîchit-elle, ce qui cause un grand bien-être aux Européens établis sur ces côtes. Pendant cette saison, et surtout en mai et juin, il y a peu ou point de brises de terre. Jusqu'à la fin d'août la brise de S. O., variable à l'O. S. O., souffle avec force et occasionne une mer très-dure dans ces parages ; les barres du littoral deviennent alors difficilement praticables. En septembre et au commencement d'octobre le temps devient plus clair : des calmes fréquents sont alors interrompus par de faibles brises de la partie du S. et du S. S. O. ; la température augmente. En fin d'octobre et pendant novembre règne la petite saison des pluies ; l'interruption des brises du large rend cette saison malsaine.

En décembre, les brises régulières du large et les harmattans recommencent, comme il a été dit, et continuent en janvier et février. C'est alors que les barres du littoral deviennent facilement praticables. La végétation se dessèche à cette époque, pour reparaitre riche et féconde aux pluies prochaines.

La température, qui a atteint en avril et mai le maximum de son élévation, décroît rapidement et en atteint le minimum en juillet et août ; en octobre les chaleurs commencent de nouveau à augmenter progressivement ; de janvier en mars cette progression suit son cours, mais d'une manière peu sensible

jusqu'à l'époque des tornades et des pluies d'orages, où elle atteint de nouveau son maximum d'élévation. Mais la différence entre le maximum et le minimum de la température n'est jamais bien grande : des observations suivies avec soin dans nos possessions de la côte d'Ivoire ont accusé une moyenne de 25° au thermomètre centigrade, à l'ombre et à l'heure de midi, pendant le mois d'août, et une moyenne de 34° pendant le mois d'avril : c'est donc seulement 9° de différence entre le maximum et le minimum de la température pendant le cours de l'année. Des observations d'un autre genre ont amené à reconnaître qu'en juillet et août il pleuvait 15 jours sur le mois ; qu'en fin d'octobre et en novembre il pleuvait 8 jours par mois (ce sont les deux saisons pluvieuses), et que le reste de l'année il pleuvait en moyenne 3 ou 4 jours par mois ; que les brumes en juillet, août et septembre étaient très-épaisses et le ciel couvert ; que la sécheresse devenait extrême en décembre, janvier et février.

Cette sécheresse est encore plus forte sur la côte d'Or que sur la côte d'Ivoire, et surtout dans les environs d'Akra, où l'aridité du littoral l'atteste d'une manière assez irrécusable.

Courants.

Excepté à l'époque de la saison des pluies, les courants descendent généralement la côte avec une vitesse de 1 mille, 1 mille 1/2 à l'heure ; ils renversent pendant l'harmattan et ont alors moins de force. Partout où la côte se coude plus ou moins brusquement vers le S., l'action des courants y porte latéralement assez fort pour qu'on doive en tenir compte.

Brumes.

Pendant les mois de décembre, janvier, février, qu'on appelle communément la belle saison, les brumes règnent tous les matins et ne se dissipent guère que vers 8 heures : les lacs salés qui avoisinent la Volta les rendent encore plus épaisses dans le voisinage de cette rivière. Pendant les mois de juillet, août et septembre, elles succèdent aux pluies diluviennes des tornades et contribuent à modérer la température : elles accompagnent aussi d'ordinaire les harmattans et durent alors autant que leur souffle se prolonge.

Sondes.

La navigation le long des côtes est rendue facile par la

régularité assez continue des plateaux de sondes du littoral et la faculté que l'on a d'y jeter l'ancre, à peu près partout, sur des fonds de bonne tenue. On remarquera que la limite de ces sondes s'étend de 15 à 18 lieues au large de la côte sur le méridien d'El-Mina, et ne s'en écarte plus que de 7 à 8 lieues sur celui du cap des Trois-Pointes et celui d'Akra : cette différence dans le chiffre du brassage des sondes, combinée avec la latitude, sera une indication précieuse pour rectifier sa position, surtout dans les atterrissages.

Route pour remonter au N.

Si les circonstances obligeaient à quitter la côte d'Ivoire ou la côte d'Or, pour rallier des parages plus septentrionaux, je n'engage pas, surtout d'octobre en mai, à chercher à le faire le long du littoral; l'action des courants portant à l'E. ne tardera pas à prouver aux plus obstinés qu'ils naviguent à reculons, à moins qu'une série d'harmattans ne viennent favoriser leur tentative. De juin à octobre, au contraire, les brises fraîches de S. O. étant tout à fait établies sur le littoral même, et l'action des courants modifiée, on peut remonter ces côtes sans qu'il soit nécessaire de s'en éloigner beaucoup. Mais j'engage, pendant la seconde partie de l'année, à se jeter immédiatement dans le S., à couper la ligne même, jusqu'à ce qu'on trouve les vents généraux du S. et les courants portant à l'O., dont il sera parlé à la fin de cet ouvrage. Avec ces éléments, on fait rapidement l'O. nécessaire pour repiquer ensuite sur les parages plus septentrionaux que l'on a en vue d'atteindre. La même recommandation est naturellement à faire pour le cas où l'on devrait se rendre de la côte d'Or à la côte d'Ivoire. J'ai vu des bâtiments, après avoir lutté deux mois pour faire ce court trajet, tomber sous le vent des parages qu'ils voulaient atteindre, parce qu'ils ne s'étaient pas suffisamment jetés dans le S. avant de repiquer sur ces parages.

CHAPITRE VII.

COTE DE BENIN, OU COTE COMPRISE ENTRE LE CAP SAINT-PAUL ET LE CAP FORMOSE.

La côte comprise entre le cap arrondi de Saint-Paul et le cap encore moins prononcé de Formose, forme un golfe assez étendu, connu sous le nom de golfe de Benin¹.

Après avoir doublé le cap Saint-Paul, pour contourner ce golfe, on passera devant le village d'Awey, où se fait encore la traite des noirs, comme dans presque toute l'étendue des côtes que l'on va parcourir désormais.

Awey. — Quitta.

Awey est reconnaissable à des touffes d'arbres assez élevées et conséquemment remarquables sur cette côte basse et couronnée de buissons. A partir du cap Saint-Paul, la côte fait un coude de 5 à 6 quarts au N., mais l'action des courants conserve une direction plus E., tendant à en écarter beaucoup les navigateurs qui ne s'attacheraient pas à serrer la terre de très-près, afin de combattre cette influence. Le gisement N. des terres du littoral devient encore plus sensible entre Awey et Quitta, qui lui succède; un rideau de palmiers précède les touffes d'arbres, au milieu desquelles s'élève le fort danois

¹ Le capitaine Vidal n'ayant pas fait l'hydrographie de ce golfe, je me suis attaché à observer attentivement les positions de ses points principaux, lesquelles positions avaient, dans les anciennes cartes françaises et anglaises, des différences assez notables; je les ai livrées à M. Davezac, qui avait déjà réuni plusieurs documents géographiques relatifs à cette côte, et a pu rédiger ainsi une petite carte du golfe moins incomplète que toutes celles que je connais. (Voir cette carte, page 225.)



Musiel 200p

Le fort Damois de Quitta vu dans le N. O. à 5 milles de distance.

E. Duper. 21 novembre 1841.



Petit-Popo

Musiel 200p

Le village de Petit-Popo vu dans le N. O. à 2 milles de distance.

E. Duper. 21 novembre 1841.



Musiel 200p

Vue de Whyda prise du mouillage, relevant le mât de pavillon du débarcadère dans le Nord.

E. Duper. 21 novembre 1841.



Musiel 200p

E. Duper. 21 novembre 1841.

Vue du fort français de Whyda, en ruines.

On remarque à la page 218, la mur de l'embarcadere de l'aguer au du Lat. l'indien

de Quitta, dont les murailles noircies s'apercevront avec peine si l'on n'est pas très-près du littoral.

Le fort de Quitta est en quelque sorte abandonné ; il se trouve des ressources en provision dans le village qui l'avoisine.

En continuant à contourner la côte, on remarque qu'elle conserve le même aspect : ce sont toujours des dunes de sable très-basses, que couronnent des buissons, et de temps en temps quelques palmiers isolés ; de distance en distance, cette continuité de plage est interrompue par des fourrés d'arbres qui dénotent presque toujours la place d'un village, dont les cases, cachées en partie par les arbres, ne se distinguent pas sans difficulté : le littoral continue d'ailleurs à se montrer enveloppé par une ceinture de brisants d'un accès difficile.

Les appellations portugaises ou espagnoles, vieux souvenirs de traite de noirs, se confondent sur ces points avec celles données par les naturels : ainsi les noms de Padiena, Mina-Chica, Cogmoa, Porto-Seguro, se mêlent à ceux de Dumfiou, Pawrey, Guigliou, et ne désignent d'ailleurs qu'une demi-douzaine de villages sans importance, espacés entre Quitta et le village assez considérable de Petit-Popo.

Petit-Popo.

On remarquera, avant d'arriver à ce village, que la côte perd de son aridité et devient verte et boisée au village de Fresh-Town, qui le précède : mais, après avoir dépassé ce dernier village, les arbres, encore fourrés, pendant quelque temps, ne tardent pas à faire place à une plage complètement sablonneuse et nue : c'est celle qui précède et entoure Petit-Popo ; il est donc assez facile de reconnaître ce village, dont la masse de cases noirâtres se détache d'une manière bien distincte des dunes sablonneuses sur lesquelles il est élevé ; à peine quelques palmiers se voient-ils aux environs du village de Petit-Popo.

Une lagune, praticable pour des pirogues, court parallèlement à toute la côte de Benin. Cette lagune est séparée de la mer par une langue de terre sablonneuse et parfois de sable pur, dont la largeur est très-variable. Devant Petit-Popo cette langue de sable n'a pas plus de deux encablures d'étendue ; le village des naturels y est bâti, et les factoreries européennes s'élèvent au contraire au delà de la lagune ; on n'aperçoit les murailles blanchies de ces dernières qu'après avoir dépassé le méridien du village, et alors elles semblent faire partie du même groupe de cases qui le composent. La barre de la plage

est plus accessible à Petit-Popo qu'ailleurs, à l'aide des pirogues du pays.

Après Petit-Popo succède une côte également sablonneuse, et interrompue de temps en temps par des bouquets d'arbres jusqu'à Grand-Popo ; le village d'Aguay est intermédiaire entre les deux.

Grand-Popo.

Les environs du village de Grand-Popo sont également dépouillés d'arbres ; ce village s'élève sur la rive droite d'une petite rivière qui communique avec la lagune, et dont l'embouchure se voit au sortir du village.

On peut mouiller partout sur cette portion de côte ; la sonde rapporte un fond de sable fin mêlé de vase et parfois de coquilles ; par 15 mètres on est à 1 mille 1/2 de terre.

Depuis Petit-Popo, la lagune qui forme une ceinture intérieure au littoral devient plus facilement praticable pour les pirogues, et rend les communications entre les villages plus faciles par cette voie ; elle peut s'apercevoir en longeant la côte du haut de la mâture.

Entre Grand-Popo et Whyda, qui sont à peu près sur le même parallèle, le littoral conserve le même aspect : ce sont des dunes de sable surmontées de brousses et d'arbres de temps en temps ; en arrière-plan de la lagune on aperçoit des groupes d'arbres plus élevés et plus épais.

Whyda.

Une colline assez remarquable s'apercevra à 5 ou 6 milles dans l'O. de Whyda, mais ce n'est qu'une indication insuffisante pour faire reconnaître ce point, si l'on n'est pas déjà certain d'être dans son voisinage ; dans ce dernier cas, il reste encore à prendre le mouillage réel de Whyda, ce qui n'est pas sans difficulté, les établissements bâtis à une lieue dans l'intérieur ne s'apercevant que difficilement du large, même quand le temps n'est pas brumeux.

Pour venir chercher ce mouillage, on s'attachera, en suivant la côte, à distinguer en même temps et des maisons à l'euro-péenne, blanchies à la chaux, groupées à une lieue dans l'intérieur au milieu des massifs de verdure, et deux ou trois hangars ou grandes baraques construits sur la plage même, près d'un mât de pavillon très-élevé ; ces baraques sont le point de correspondance de Whyda, un des foyers de traite

de noirs les plus actifs de ces côtes ; on pourra laisser tomber l'ancre dans le S. de ce mât de pavillon par 13 ou 15 mètres, suivant qu'on voudra se trouver à 1 mille ou à 1 mille 1/2 de terre ; à mesure que l'on approchera de ce point de correspondance, on apercevra dans l'intérieur les établissements des négriers de Whyda et les pavillons des anciens forts européens, dont l'un d'eux, quelque peu restauré (c'est le fort français), a été transformé en factorerie pour l'huile de palme par des négociants marseillais.

La barre de Whyda, d'un accès difficile, demande de bonnes pirogues et de bons piroguiers ; pour arriver de la plage aux établissements de Whyda, il faut d'abord traverser la lagune et un marais, tous les deux peu profonds ; un sentier assez bien tracé conduit ensuite au village, dont les cases sont groupées autour des débris des forts européens, lesquels n'étaient, du reste, bâtis qu'en ciment jaune ; on voit encore une cinquantaine de vieux canons hors de service dans ces forts.

Les traitants de noirs ont élevé à Whyda des maisons à l'euro péenne, très-confortables ; le principal de ces traitants est un Brésilien, qui a ses bénéfiques associés avec ceux du roi Dahomey, le plus puissant des chefs voisins de Whyda ; le traitant fait les demandes et les envois en marchandises ; le roi les fait en esclaves, qu'il se charge de recruter dans l'intérieur avec ses troupes ou avec ses agents : c'est ainsi que se perpétue ce commerce criminel, longtemps encouragé par l'Europe, et dont la honte rejaillira sur cette Europe chrétienne et civilisée, jusqu'à ce que ses efforts coalisés aient pu tarir la source du mal qu'elle a fait naître.

Villages de Jekim et d'Epi.

Après avoir quitté Whyda, il faudra continuer à serrer la côte de très-près, si l'on veut reconnaître sur la plage les points de correspondance des villages considérables qui sont plus ou moins enfoncés dans les terres ; entre Whyda et Porto-Novo se trouvent ainsi échelonnés les points de correspondances des villages de Jekim et d'Epi.

Porto-Novo.

Le point de correspondance de Porto-Novo succède ensuite ; les archives renfermées, depuis un demi-siècle d'abandon, dans une armoire que j'ai brisée en visitant le fort de Whyda, en 1839, m'ont appris que ce point de Porto-Novo était une

dépendance de l'établissement français de Whyda. Les cases et les pirogues des naturels pourront seules aider à le faire reconnaître si l'on est très-près de la côte.

Badagry.

Le village assez considérable de Badagry, situé à une lieue dans l'intérieur, s'apercevra non moins difficilement au milieu des massifs d'arbres qui l'entourent ; c'était encore un point où Français, Anglais, Portugais s'étaient établis lorsque la traite des noirs recevait des primes d'encouragement en Europe.

Embouchure du Lagos ou du lac Cradou ou Osa.

Après Badagry, la côte, basse et marécageuse, ne présente plus de groupes de cases qui méritent le nom de village ; toujours barrée par une ceinture de brisants d'un accès difficile, elle n'offre qu'une ligne uniforme de verdure, dont le gisement, droit et régulier, ne cesse qu'à l'entrée de Lagos ou lac Cradou, nommé Osa par les naturels.

La pointe qui modifie ainsi le gisement de la côte est une pointe assez abrupte, qui descend un peu plus S. que la côte que l'on contourne ; c'est l'extrémité de la rive droite de l'embouchure, vulgairement appelée embouchure de la rivière Lagos. Il y a sur cette extrémité un arbre assez élevé, détaché des autres, et d'une forme conique assez bizarre. (Voir la vue.)

Une ligne de brisants se trouve à 1 mille $\frac{1}{2}$ au large devant cette embouchure ; à mesure qu'on descendra la côte pour les contourner, on verra l'entrée de la rivière ou du lac se dessiner de plus en plus entre les terres vertes et boisées de la rive droite et celles, plus embrumées et plus éloignées, de la rive gauche ; sur cette dernière on apercevra un arbre plus élevé encore et plus remarquable que celui de la rive droite. Enfin, quand on sera sur le méridien de cette rive droite, on aura l'embouchure bien en vue et tout à fait démasquée ; on apercevra alors, à travers des fourrés d'arbres, des pavillons de diverses couleurs, hissés, pour la plupart, par des négriers établis dans ces parages.

Lagos ou lac Cradou ou Osa.

Osa ou lac Cradou s'étend depuis l'embouchure dont il vient d'être parlé jusqu'à celle de Formose ou Benin ; mais il ne mérite réellement le nom de lac que dans la première moitié de

son étendue ; sa largeur moyenne dans cette partie, qui est la plus O., est d'environ 6 milles, puis va en se rétrécissant de plus en plus, et n'est qu'une crique assez resserrée au confluent des eaux du lac avec celles de la rivière Formose ou Benin.

Ile Curamo ou Ikbekou.

Ce lac est séparé de la mer par une île plate et boisée, dont les terres marécageuses s'étendent depuis son embouchure jusqu'à celle de la rivière Formose ou Benin, où elles viennent se terminer par une bande sablonneuse en partie noyée ; des marigots sans profondeur, qui font communiquer le lac à la mer, découpent en plusieurs parties cette île immense, désignée par les anciennes cartes sous le nom d'île Curamo, et que les naturels appellent Ikbekou. Toute la rive N. du lac Cradou est découpée par une multitude de criques ou de rivières dont il est en quelque sorte le déversoir ; il n'est donc pas étonnant que ce grand amas d'eau se soit creusé un lit d'une certaine étendue, et même navigable, au milieu de ces terres basses et marécageuses.

Ile et village de Lagos ou Eko.

Dans la partie N. du lac sont jetées trois îles, à peu près vis-à-vis l'embouchure dite de Lagos ; aussi ne pourra-t-on manquer de les apercevoir du large. Le village de Lagos ou d'Eko s'élève sur la plus E. de ces îles.

Les bords du lac Cradou et des rivières qui s'y jettent sont habités par des peuplades chez lesquelles les habitudes de traite de noirs sont enracinées depuis longtemps ; aussi Lagos est-il, ainsi que Whyda, peut-être même plus que Whyda, le centre d'un commerce très-actif d'esclaves ; les difficultés qu'offre la fréquentation de la barre de Lagos et de celle du rivage semblent d'ailleurs plutôt favoriser qu'entraver les opérations des négriers, tous pratiques de ces localités.

L'entrée de Lagos n'a pas 1/2 mille de largeur, à cause des bancs qui la rétrécissent, et dont la mobilité rend le chenal d'un accès difficile ; les passes seraient donc à étudier et à marquer de bouées si l'on voulait y pénétrer.

L'on peut jeter l'ancre par 13 ou 15 mètres devant cette entrée, si l'on veut s'en tenir à environ 2 milles 1/2 de distance.

Village d'Odé.

En continuant à longer la grande île qui sépare le lac

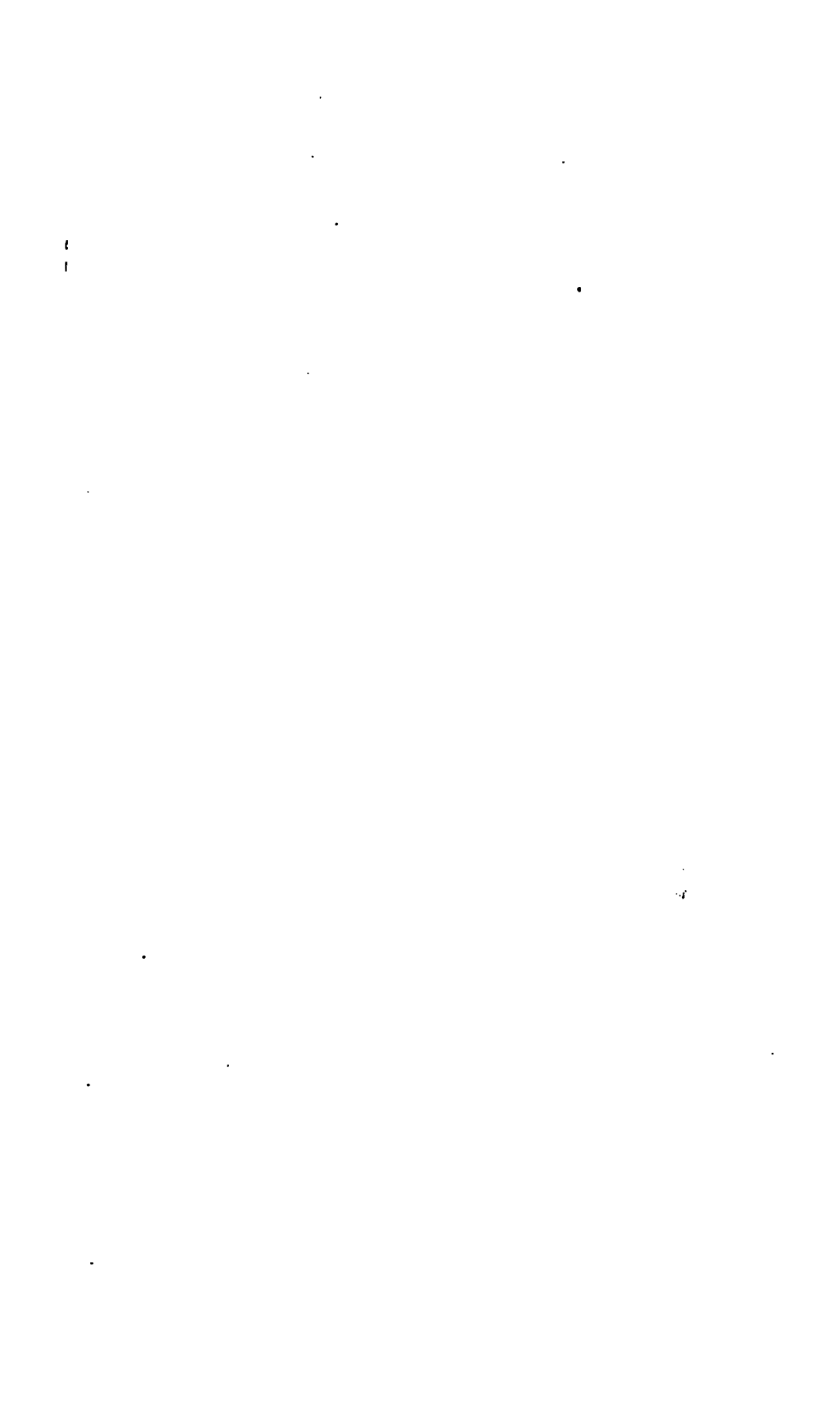
Cradou de la mer, le littoral se montre de plus en plus vert et boisé ; la sonde, à 3 milles de terre, accuse une profondeur de 16 mètres, mais le gisement de la côte entre Lagos et l'embouchure de Formose ou Benin m'a semblé moins S. de 6° à 7° que ne l'indique le Routier français de 1833. Au milieu des groupes d'arbres du rivage, on aperçoit de distance en distance les villages d'Ybego, d'Obaze, de Bughige, d'Ochoro, de Leshé, de Chision et d'Ezi ; à tous ces villages, dont j'ai déterminé les positions en serrant de près cette fraction de côte que les cartes anglaises et françaises présentaient comme inhabitée, succède le village d'Odé, qui est plus considérable que les autres, et indique la véritable limite de la partie habitée de l'île Curamo. A partir d'Odé, le gisement de la côte devient aussi plus S. et la sonde accuse moins de profondeur à la même distance du littoral ; les sables de la plage, interrompus de distance en distance, semblent indiquer que cette plage n'est plus qu'une bande sablonneuse en grande partie noyée, et à peu près inabordable ; la végétation disparaît du littoral et ne s'aperçoit plus que dans un certain éloignement, ce qui fait que les touffes d'arbres en vue semblent plantées dans l'intérieur, sur les bords de la crique par laquelle se termine le lac Cradou, en se jetant dans la rivière Formose ou Benin.

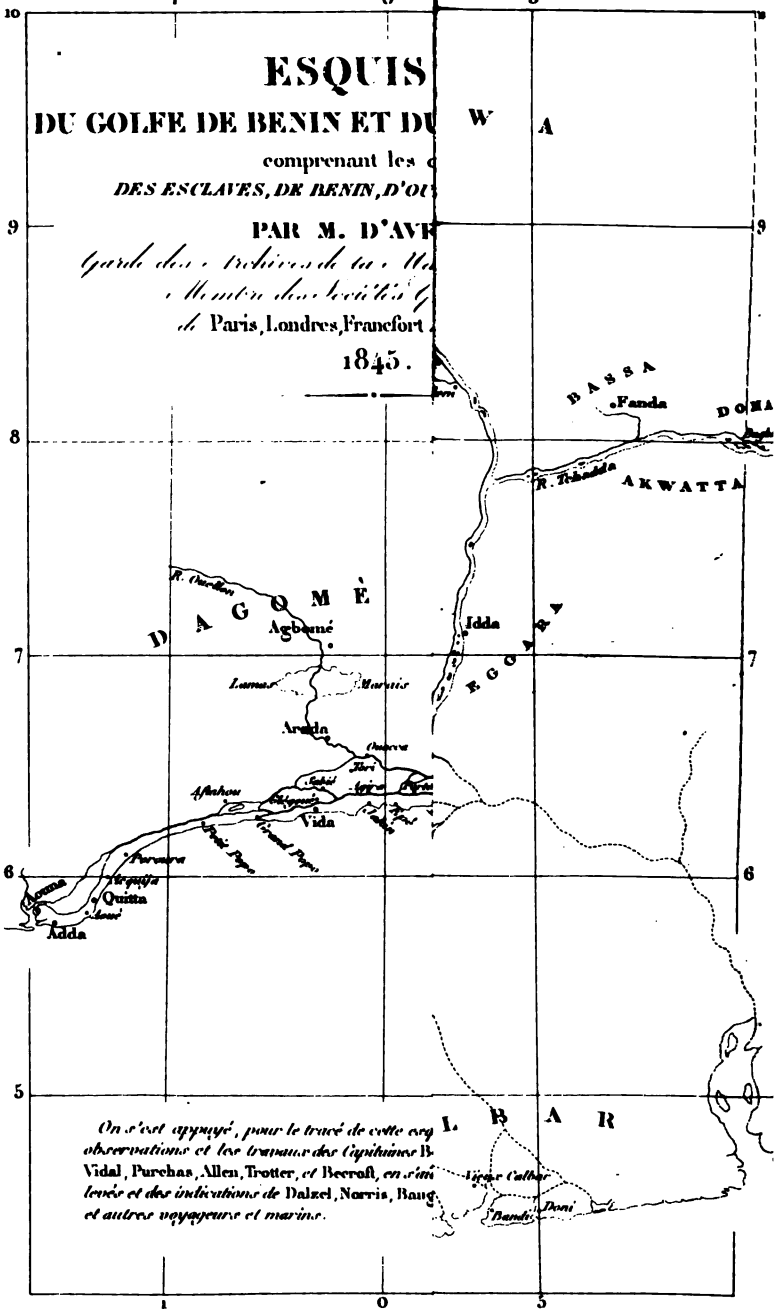
En continuant à suivre le gisement plus S. que prend la côte, on remarque que la sonde continue à amener une diminution progressive de fond, dans le voisinage de Benin. A 3 et 4 milles de terre on ne trouve que 7 à 8 mètres d'eau, et à une dizaine de lieues au large la sonde accuse encore 40 mètres.

Rivière Formose ou Benin.

On ne peut d'ailleurs guère venir reconnaître l'entrée de la rivière Formose qu'avec le secours de la latitude. En prolongeant la côte on devra donc se tenir au N. de son parallèle, si l'on ne veut pas s'exposer à être jeté par la violence des courants dans le S. de l'entrée de la rivière, avant d'avoir reconnu cette entrée, qu'on aurait ensuite beaucoup de peine à regagner. Mais en se tenant par des fonds de 8 à 10 mètres, à 4 ou 5 milles du littoral, et en contournant ce dernier la sonde à la main, on découvrira l'entrée de la rivière ; dès qu'on aura atteint sa latitude, on pourra, si on le veut, jeter l'ancre devant cette entrée par 7 à 8 mètres d'eau, à 3 ou 4 milles de terre.

La rivière Benin ou Formose est remplie de souvenirs fran-





ESQUIS
DU GOLFE DE BENIN ET DU NIGER
 comprenant les côtes
DES ESCLAVES, DE BENIN, D'OUAGADOUGOUA,
PAR M. D'AVRIL
Garde des Archives de la Marine
Ministre des Colonies
 de Paris, Londres, Francfort
 1845.

On s'est appuyé, pour le tracé de cette carte, sur les observations et les travaux des Capitaines B. Vidal, Purchas, Allen, Trotter, et Beccoff, en s'inspirant de la notice et des indications de Dalzel, Norris, Baugé, et autres voyageurs et marins.

çais : le capitaine Landolphe y fonda, en 1788, un comptoir protégé par un fort français, sur la rive gauche et près de l'embouchure ; à l'époque où la révolution éclata et en occasionna l'abandon, ce comptoir était très-florissant. Le capitaine Landolphe habita et fréquenta pendant quatre années consécutives tous les parages de Benin et d'Ouère ou Warréc, sans se douter que la branche d'Ouère qu'il remonta souvent, et qui est comprise dans les 30 lieues de territoire qu'il avait acquises, était une des branches importantes du Niger. Je donnerai plus loin la description que ce hardi capitaine fait de l'établissement français nommé par lui Borodo.

RIVIÈRE BENIN.

L'entrée est obstruée par un banc composé de sable vasard et d'argile ; il s'étend à environ une lieue vers la mer, et pendant tout cet espace n'offre, à l'époque des pleines mers, qu'une profondeur de 12 mètres. Les navires qui ne tirent que 3 mètres à 3^m 30 peuvent franchir la barre à toutes les marées hautes.

Marées.

L'établissement de la barre est à 4 heures 58 minutes. D'après d'anciennes observations, la durée du flot n'y est que de 3 heures ; la durée du jusant de 9 heures ; la montée de l'eau est de 2^m 75. A l'époque des grandes eaux, le courant de jusant est très-rapide et le fleuve charrie des îles flottantes qui peuvent incommoder les navires.

La saison la plus favorable pour fréquenter Benin a lieu depuis le mois de septembre jusqu'à la fin de février ; les vents de N. E., qui règnent le matin pendant cette époque, permettent de sortir avec facilité. Plus tard, quand les brises de S. O. sont bien établies, la barre devient mauvaise, et la difficulté de ce passage est augmentée par la nécessité où est le navire de louvoyer pour sortir.

Village de Salt-Town.

On a un bon mouillage, en dehors de la barre de Benin, par 7 mètres, en relevant la grosse pointe de la rive droite au N. N. E. ; ce brassage met à la distance de 4 milles 1/2 de terre : le fond y est de sable argileux. On aperçoit de ce mouillage un assemblage de cases, qui se nomme *Salt-Town*, et est situé sur la rive gauche à environ 3 milles de la pointe

de la rive droite. Il part de la grosse pointe de la rive droite un banc de sable qui s'étend dans le S. O. : il découvre en partie à basse mer. Ce banc est le danger que les navires doivent le plus redouter, parce que le courant du flot y porte avec violence.

Ainsi que toutes les barres du golfe de Benin, celle de la rivière Benin ou Formose demande l'assistance de pratiques pour être franchie sans hésitation. Comme il peut arriver toutefois qu'on soit obligé d'y donner sans pratiques, voici quelques amers que j'ai recueillis et qui ne seront pas dans ce cas, sans utilité.

Village et banc d'Oubobi. — Pointe Jo.

En quittant le mouillage, on fera route sur Salt-Town jusqu'à ce qu'on ait amené la grosse pointe de l'entrée N. O. au N. E. $1/4$ N., ce qui fera à peu près le N. $1/4$ N. E. du monde en comptant 20° de variation. On aura alors parcouru environ une lieue et on mettra le cap au N. E. $1/4$ E., route que l'on continuera à faire pendant 2 lieues pour éviter les hauts-fonds d'Oubobi, sur la rive gauche, en face de la ville de ce nom, qui s'étendent jusque vers le milieu de la rivière. C'est près de ce village qu'était bâti le fort français. Après avoir manœuvré comme il vient d'être recommandé, on apercevra sur la rive gauche, par tribord du navire, une grosse pointe couverte d'arbres, qui se nomme la pointe Jo ; il faudra se tenir à mi-canal jusqu'à ce qu'on ait amené cette pointe par son travers, et on pourra alors marcher par un fond de 6 à 7 mètres.

Waccow. — Calebar. — Logo.

On apercevra de ce mouillage, vers le N. O., l'ouverture d'une crique, au milieu de laquelle on distingue un îlot. Elle se nomme la crique de Waccow. En la montant 5 milles on arrive à la ville de Waccow, qui lui donne son nom. Ce mouillage est le plus convenable pour les navires qui ont l'intention de séjourner à Benin, parce qu'ils peuvent y recevoir la brise du large, et courent ainsi moins de dangers de l'insalubrité du pays.

Si l'on veut remonter plus haut, on remarquera en dedans de la pointe Jo une autre crique qui se nomme la crique de Calebar ; 5 milles plus haut on apercevra une nouvelle crique sur la rive droite : elle est remarquable à ce qu'on aperçoit de chaque côté de son entrée un flot ; elle se nomme Logo.

Crique de Gatto.—Villages de Reggio et New-Town.

Ces deux îlots sont bas et entourés de bancs de vase que l'on évitera en hantant la rive gauche, jusqu'à être par le travers de la crique de Gatto. On mouillera en ce lieu entre la ville de Reggio au N., et celle de New-Town au S.; la première de ces deux villes est située à l'entrée de la crique de Gatto, la seconde à l'entrée de la crique Warrée. On aura parcouru pour venir à ce point, à peu près 6 lieues depuis la barre; pendant cet espace, le fleuve présente une largeur de 400 à 500 mètres, et une profondeur variable de 8 à 9 mètres. Il se divise en trois branches à ce point, et chacune des branches a une largeur à peu près égale.

La crique de Gatto court vers le N. E. $1/4$ N. Après l'avoir remontée pendant environ 10 lieues on arrive à la ville de Gatto ou Agathon, qui lui donne son nom. La sonde rapporte pendant le trajet de 6 à 8 mètres, ce qui permet aux navires d'un moyen tonnage d'y remonter. Tout le pays qui avoisine Reggio et New-Town est bas et marécageux, formé d'alluvions, couvert de mangliers qui croissent, le pied dans l'eau: ce n'est qu'en arrivant à Gatto que l'on rencontre la terre ferme.

Tentative inutile de M. Beecroft pour pénétrer dans le Niger, par la branche de Formose.

En avril 1840, M. Beecroft a remonté la principale rivière de Benin avec le bateau à vapeur *l'Éthiops*. Il espérait que cette rivière lui donnerait accès dans le Quorra, dont il la croyait un dérivé, et pensait ainsi diminuer son séjour dans le marécageux et malsain delta de ce fleuve, dont les affluents occasionnent des fièvres dangereuses. Il dit que, pendant 40 milles la largeur de l'artère principale continue à être de 400 à 500 mètres, et qu'à cette distance elle se sépare en deux branches beaucoup plus étroites, qui conservent une profondeur de 7 à 8 mètres jusqu'au point où s'est arrêté *l'Éthiops*.

M. Beecroft a estimé, y compris les nombreux détours, qu'il était remonté à 40 ou 50 milles dans l'une des branches, et à 60 ou 70 milles dans l'autre branche; il a trouvé à ces distances, dans ces deux affluents, une barrière infranchissable de plantes aquatiques, dont les branches entrelacées embrassaient de leurs tissus nerveux tout le lit de la rivière. Il eût fallu couper ce réseau pour pénétrer plus loin; il ne put atteindre l'objet

de ses recherches, et il redescendit jusqu'à la crique de **Warrée** ou d'**Ouère**.

Le capitaine **Beecroft** pénètre dans le **Quorra** ou **Niger** par la branche d'**Ouère** ou **Warrée**.

Comme on le verra plus loin, à l'occasion des diverses expéditions tentées dans le **Niger**, le capitaine **Beecroft** se décida à remonter la crique même d'**Ouère**. Après avoir navigué une semaine dans cette crique, il parvint à gagner le cours principal du **Niger** ou **Quorra**, où il déboucha, au-dessous d'**Ybo**, en juin.

Par suite de cette heureuse exploration du capitaine marchand anglais **Beecroft**, la position de l'établissement du capitaine français **Landolphe** est donc pleine d'intérêt pour nous. Voici le récit que **Landolphe** en fait lui-même, après avoir choisi son emplacement près d'**Ouboby** :

Ancien port français de **Borodo**.

« Le fort, construit à 4 bastions, fut armé de 32 canons de 8 et de 6 ; on l'entoura d'un fossé large de 20 pieds et profond de 7, que remplissait aux marées une rivière coulant à 260 toises dans la forêt.

« Ce travail a coûté des peines infinies. Pour avoir un vaste terrain autour de moi, j'achetai du roi d'**Ouère**, qui prit le consentement d'une assemblée nationale, 30 lieues de territoire au profit de la compagnie. Le contrat de cette acquisition est déposé dans les bureaux du ministère de la marine. »

La compagnie dont parle le capitaine **Landolphe** fut une compagnie privilégiée qui, sous le nom de compagnie d'**Owhyère** et de **Benin**, obtint l'exploitation de ces parages, par arrêté du conseil d'Etat du 27 mai 1786, et sous la direction de **M. Brillantais-Marion**, de **Saint-Malo**. Un autre emplacement fut aussi acheté dans le territoire du roi de **Benin**, qui, jaloux de la préférence donnée à celui d'**Ouère**, sollicita l'établissement d'un comptoir semblable, près de sa capitale : le capitaine **De Flotte**, de la marine royale, vint inspecter cet établissement avec une frégate, par ordre du roi.

Le fort construit par le capitaine **Landolphe** était en quelque sorte imprenable ; aussi ne fut-il enlevé que par surprise et trahison au début de la guerre de 1792, guerre dont le capitaine **Landolphe** ne pouvait guère soupçonner l'existence, au fond du golfe de **Benin**.

Rivière dos Escravos.

A 5 lieues plus S. que l'entrée de Benin se voit l'entrée de la rivière dos Escravos, que l'on confondrait facilement avec la première, si l'on n'avait pas le secours de la latitude pour s'y reconnaître.

Rivière dos Forcados. Ville d'Ouère.

Après cette rivière, la côte, toujours boisée, se courbe en arc de cercle, dont la convexité est dirigée du côté de la mer pendant une quinzaine de milles, et montre alors la grande trouée que forme à son embouchure la rivière dos Forcados : cette embouchure est à peu près sur le même parallèle que la ville d'Ouère, où séjourna Landolphe fort longtemps et qui est la capitale de cette fraction du delta du Niger : Ouère était le point central des 30 lieues de territoire achetées par Landolphe ; aussi donne-t-on à la rivière dos Forcados le nom de rivière d'Ouère.

Rivière Ramos. — Rivière Dodo.

A la rivière dos Forcados succède la rivière de Ramos, et à cette dernière, la rivière Dodo.

Les entrées de ces rivières ne sont ni larges ni profondes, aussi sont-elles peu fréquentées ; la côte est également peu habitée : quelques groupes de cases se voient de temps en temps, au milieu des fourrés de verdure du littoral, dont les terrains, bas, marécageux et boisés jusqu'à la mer, ne laissent même pas apercevoir, du large, une bande sablonneuse indiquant la plage ; on peut la prolonger sans crainte à 5 milles de distance par 12 et 13 mètres de fond de vase, tellement molle, que le plomb s'y enterrc.

Rivière Sangana. — Rivière Noun ou Brass.

De la rivière Dodo au cap, fort difficile à reconnaître, qui a reçu le nom de cap Formose, il y a une quinzaine de lieues découpées par plusieurs criques ou rivières peu connues et peu fréquentées ; l'avant-dernière s'appelle rivière Sangana. A mesure qu'on s'approchera de son entrée, on verra les terres basses fuir à l'O. et les terres de l'E. s'élever tout d'un coup pour conserver cette hauteur uniforme jusqu'à l'entrée de la rivière Noun ou Brass, une des bouches principales du delta

du Niger. L'entrée de la rivière Noun est plus O. de 5 milles que le cap Formose lui-même : on remarquera que sur la rive droite se trouvent des arbres secs et dénudés, espacés régulièrement l'un de l'autre, lesquels contrastent avec le bois de cocotiers qui s'élève sur la pointe de la rive gauche. Les géographes ne sont point d'accord sur la position du cap Formose ; les uns le placent à l'O., les autres à l'E. du Quorra. Je pense qu'il doit indiquer la terre la plus S. du plateau arrondi de Formose, conséquemment être placé à l'E. du Quorra,

LE KOUARA OU QUORRA OU NIGER.

C'est ici le lieu de donner un aperçu rapide des explorations diverses dont ce fleuve mystérieux a été récemment l'objet. Les frères Lander, anciens serviteurs du voyageur anglais Clapperton, les deux capitaines Allen, officiers de la marine royale britannique, le capitaine Trotter, également de la marine royale, et le capitaine Beecroft, de la marine marchande britannique, ont tous concouru plus ou moins, en payant de leurs personnes, à jeter du jour sur le parcours de cette grande artère de l'Afrique centrale ; la carte ci-jointe permettra de suivre la marche de ces explorations,

Découverte de l'embouchure du Niger, par les frères Lander.

Ce fut en 1830 que les frères Lander arrivèrent à Badagry ; ils quittèrent ce point pour s'enfoncer dans l'intérieur et, après diverses excursions plus ou moins heureuses, purent gagner Boussa, où l'on suppose que l'infortuné Mungo-Park périt victime de son zèle pour la science ; ils y sont retenus prisonniers quelque temps ; à Boussa s'arrêtait le cours connu du Niger. Ils finissent par obtenir leur liberté, et partent en septembre pour descendre le fleuve en pirogue ; le 24 de ce mois ils sont au confluent de la Chadda avec le fleuve qu'ils parcourent ; vers les premiers jours de novembre ils sont à Ibo, et enfin, le 18 novembre, ils sont à l'embouchure de ce fleuve : la mer est devant eux ; un navire est mouillé au large : ils viennent de découvrir l'embouchure du Niger ! Plus de doute alors, les eaux de ce fleuve immense venaient, comme on l'avait pressenti, se jeter dans les golfes de Benin et de Biafra à travers les mille bouches, rivières, criques et canaux qui découpent le vaste delta baigné par ces deux golfes.

Première expédition par Lander et les frères Allen.

En 1832, Lander, dont la découverte paraît précieuse aux commerçants de Londres, revient dans le Noun ou Brass avec deux bâtiments à vapeur, *le Quorra*, de 150 tonneaux, et *l'Alburqua*, de 50, en fer, commandés par les deux frères Allen, officiers de la marine royale. Le 27 octobre, ils étaient dans le fleuve ; le 7 novembre, à Ibo ; les maladies se déclarent. En décembre, *le Quorra* avait perdu 14 hommes, *l'Alburqua*, 3. A Iddah ou Attah, où ils arrivèrent ensuite, le roi nègre les reçoit fort mal ; cependant ils dépassent sa capitale et arrivent jusqu'à Boka, où se tient un grand marché ; *le Quorra* y reste 6 mois sans pouvoir naviguer, faute d'eau, et y attend *l'Alburqua* qui continue sa route avec Lander ; mais il manque d'eau lui-même après avoir dépassé le confluent de la rivière Chadda. Lander s'embarque alors dans un canot et remonte jusqu'à Egga ; puis il redescend le fleuve jusqu'à l'embouchure pour aller y chercher des marchandises sur un brick mouillé à la barre ; en remontant il rencontre *le Quorra* qui descendait le fleuve ; presque tout l'équipage avait succombé. Il l'expédie à Fernando-Pô et s'y rend lui-même. L'infatigable Lander en repart presque aussitôt pour venir rejoindre *l'Alburqua*, sur une péniche, dans le Rio-Noun ; mais en remontant le fleuve avec cette péniche il essuie une fusillade assez vive des naturels, cachés sur les rives ; blessé grièvement, il échappe à sa perte en redescendant rapidement le fleuve, mais n'arrive à Fernando-Pô que pour succomber à la suite de ses blessures, en janvier 1834. C'est ainsi que le voyageur français Caillié succomba aux suites de la maladie mortelle qu'il avait contractée en découvrant Tombouctou, cette grande cité africaine, assise sur les bords de ce même Niger.

Deuxième expédition par le capitaine Beecroft.

Cependant là ne s'arrêtent pas les tentatives de l'Angleterre pour tâcher de conquérir, par la voie du Niger, l'exploitation de l'Afrique centrale que les voyages de Caillié et de Lander environnent d'une perspective brillante pour son commerce. En 1840, le capitaine marchand Beecroft, qui a fermé les yeux de Lander à Fernando-Pô, prend le commandement du petit pyroscaphe *l'Éthiops*, et remonte toutes les rivières qui rayonnent à travers le delta du Niger.

Ainsi que je l'ai dit précédemment, en avril 1840 il tenta de

gagner le Kouara ou Niger par la rivière Formose ou Benin, et n'y réussit pas ; il est plus heureux par la branche d'Ouère, branche où il pénètre en redescendant la rivière Formose ou Benin. Ainsi qu'on l'a vu, cette branche avait déjà été fréquentée par le capitaine français Landolphe, lorsqu'il y fonda un établissement français en 1788, et acheta le territoire d'Ouère, à partir de la rivière Formose.

M. Beecroft arrive ainsi dans le Kouara, au-dessous d'Ybo, qu'il atteint en juin ; mais, bien qu'il ne tirât que 2 mètres, il est arrêté par un banc de sable en amont d'Ybo, qu'il parvint à franchir à la mi-juin. Il continue à remonter le cours principal du Kouara, et, après des fatigues sans nombre, pénètre jusqu'à Layaba, à une vingtaine de lieues au-dessus de Rabba ; là il trouve le cours du fleuve semé d'une multitude de roches qui en rendent la navigation impossible, et ne semblent pas permettre à des navires de pénétrer même jusqu'à Boussa, le point de départ de Lander en pirogue. Tentées avec de faibles moyens, les explorations du capitaine marchand Beecroft lui font beaucoup d'honneur ; elles ont prouvé d'ailleurs que le cours principal du Niger était attaquant par plus d'une des bouches de son delta.

Troisième expédition du Niger, sous les ordres du capitaine Trotter.

Ce fut en 1841 que s'effectua la dernière expédition du Niger, avec le concours du parti abolitionniste et du gouvernement britannique : aussi fut-elle entreprise sur une plus grande échelle. Deux bateaux à vapeur en fer sont construits : *l'Albert* et *le Wilberforce*, de 70 chevaux, calant 1^m 60. Le premier est confié au capitaine Trotter, de la marine royale, commandant en chef l'expédition ; le capitaine du *Wilberforce* est aussi un officier de la marine royale anglaise, William Allen, qui a déjà pris part aux explorations précédentes. Un troisième pyroscaphe en fer, *le Soudan*, de 35 chevaux, et calant 1^m 25, leur est adjoint, sous les ordres du *commander* Bird Allen. Le but de l'expédition était à la fois religieux, philanthropique, commercial et scientifique : c'était beaucoup.

Le capitaine Trotter devait faire des traités avec les chefs des territoires arrosés par le fleuve et ses affluents, pour arriver à la cessation du commerce des esclaves. Il devait obtenir des concessions de terrains pour faire des établissements de commerce et de culture, convertir les naturels au christianisme en bâtissant des églises et prêchant sa sublime morale ; enfin des

zoologistes, botanistes et minéralogistes, adjoints à l'expédition, devraient étudier les richesses de la nature, dans l'étendue du Niger et de ses affluents. Après avoir pris toutes les précautions possibles pour combattre l'influence mortelle des miasmes délétères du fleuve, l'expédition franchit la barre le 15 août 1841.

Elle trouve le bas du fleuve peu habité et sous l'autorité de King-Boy, roi de Brass, laquelle autorité semble s'étendre jusqu'à Ybo. L'expédition arrive sans malencontre à ce point d'Ybo, dont le roi Oaby peut disposer au besoin de trois cents pirogues, montées par 10 ou 12,000 hommes; les territoires des rois de Benin, d'Ouère, et d'Eggarah confinent au sien. L'expédition reste quelque temps à Ybo, dépasse Oniah, qui sépare le territoire d'Ybo de celui d'Eggarah, et n'arrive que le 10 septembre à Ydah, résidence du roi d'Eggarah. Elle y achète des terrains et y établit une ferme-modèle, prêchant toujours des conversions sans grand succès.

Mais les maladies commencent à sévir : le *Soudan* est renvoyé à Fernando-Pô avec les malades de l'expédition. Peu après son départ, le personnel du *Wilberforce* est tellement décimé par les fièvres, que le commandant Trotter se décide à lui faire descendre le fleuve, dont ce pyroscaphe franchit la barre le 27 septembre 1841.

Quoique personnellement atteint des fièvres, le capitaine Trotter essaie de continuer son exploration avec *l'Albert* seul. Il parvint ainsi jusqu'à Lelem, à une douzaine de lieues au-dessus du confluent de la rivière Tchadda, que n'avaient même pu atteindre ses deux autres conserves. Mais son personnel est si réduit et si maltraité par les maladies, qu'il se décide à descendre lui-même le fleuve et à rejoindre ses deux conserves, sans pouvoir même atteindre Egga. Comme on le voit, cette expédition, malgré le zèle du capitaine Trotter, n'a pu passer dans le Quorra le temps nécessaire pour accomplir sa mission si complexe. Elle n'y a guère séjourné que 1 mois et demi et n'a pas fait les deux tiers du chemin parcouru par les expéditions précédentes.

Quant aux résultats scientifiques, ils ont été à peu près au niveau des résultats religieux et commerciaux.

En 1842, le lieutenant Webb, de la marine royale anglaise, fut expédié dans le Kouara pour s'informer de la situation de la ferme-modèle créée au confluent de la rivière Tchadda. Il passa la barre le 2 juillet, et ne put parvenir qu'à grand'peine

jusqu'à Eggarah. Le 27 juillet, il était hors du fleuve après avoir évacué la ferme.

Ces diverses tentatives, fort honorables pour les marins anglais qui les ont entreprises, prouvent, à n'en pas douter, combien est mortelle l'influence des miasmes délétères qui s'exhalent du delta marécageux du Niger.

Il paraît toutefois qu'après avoir passé les terrains d'alluvion, le pays devient plus sain ; il paraît également que, pendant les mois qui précèdent la saison des grandes pluies, on serait moins exposé à l'empoisonnement miasmatique qu'occasionnent les marécages du fleuve. Mais malheureusement, à cette époque, les eaux ne sont pas assez profondes pour permettre à un navire de les sillonner. Ainsi à Rabba, limite de la navigation de l'Éthiophe, cette profondeur atteignait 1^m 20 le 1^{er} juin, 1^m 50 le 1^{er} juillet, et n'était à Iddah, conséquemment au-dessous du confluent de la rivière Tchadda, que de 1 mètre à peine, le 1^{er} mars.

Exploration nouvelle du Niger praticable pour la France.

Cependant, en pénétrant par la branche d'Ouère, qu'on peut qualifier du nom de branche française, à cause de nos anciennes possessions, mais en y pénétrant avec un petit pyroscaphe en fer calant 1 mètre au plus, lequel pyroscaphe n'aurait, comme ceux du Sénégal, que des matelots et des mécaniciens indigènes, même des officiers africains instruits en Europe, on éviterait à la fois l'influence de la partie la plus marécageuse du delta et les ravages mortels qu'exerce le climat sur la constitution des Européens. Ce rôle semble réservé à la France, qui a formé une pépinière de jeunes mécaniciens sénégalais et fait parcourir en se jouant à ses pyroscaphes du Sénégal, près du double de la distance du cours exploré du Quorra ou Niger.

Sans doute ce dernier fleuve n'est pas, comme on avait pu le penser, un large et profond cours d'eau navigable jusqu'au centre africain de Tombouctou, où s'est illustré notre compatriote Caillié ; mais il reste encore beaucoup à faire pour relier ensemble les explorations des voyageurs Caillié et Lander, dont la géographie africaine associera désormais les noms à celui de l'infortuné Mungo-Park.

CHAPITRE VIII.

COTE DE CALEBAR, OU COTE COMPRISE ENTRE LE CAP FORMOSE
ET CAMÉROONS.

Le cap Formose sépare la rivière Noun ou Quorra de la rivière Saint-Jean. A partir de ce cap, commence le golfe de Biafra, et la côte prend une direction générale vers l'E. 1/4 N. E. du monde jusqu'au Rio del Rey, qui forme le creux le plus N. de ce golfe.

De nombreuses rivières découpent cette fraction de côte : la première, qui succède au cap Formose lui-même, est la rivière Saint-Jean.

Rivière Saint-Jean.

Les deux rives en sont élevées et bien tranchées ; elles se terminent chacune vers la mer par deux caps élevés, dont l'un, celui de l'E., est surmonté d'un bouquet d'arbres qui donne à la pointe une apparence de demi-voûte.

Si l'on veut y pénétrer en embarcation, on choisira le moment du dernier flot : on se mettra sur le méridien de la pointe de droite, on courra vers la pointe O., jusqu'à ce qu'on soit à 1 mille 1/2 de terre ; puis on donnera le cap au N. E. dans le milieu de la rivière, dont le lit court à peu près N. et S.

Rivière Saint-Nicolas.

La rivière Saint-Nicolas succède à la rivière Saint-Jean, dont elle est séparée par un terrain peu élevé, mais très-boisé, se courbant entre les deux rivières en arc bien prononcé dont la convexité est du côté de la mer.

Sa rive gauche se termine par une grosse pointe arrondié. La pointe de droite est la plus élevée et forme un plan incliné .

vers la mer. Les deux pointes d'entrée sont bien démasquées lorsqu'on relève la rivière au N. N. O., gisement de son cours ; mais comme ce cours prend ensuite la direction du N. N. E., il semble, du large, fermé par une terre boisée assez éloignée dans l'intérieur.

La côte continue à se montrer basse, couverte d'arbres et de mangliers ; le rivage est bordé par une grève de sable.

Rivière Santa-Barbara. — Rivière Saint-Barthélemy.

L'entrée de la rivière Santa-Barbara, qui succède à celle de Saint-Nicolas, commence à bien se démasquer quand on la relève au N. E. Ses deux rives sont boisées comme celles de toutes ces rivières : celle de droite se termine par un terrain à pic ; celle de gauche par une pente insensible dont une petite partie, coupée en forme d'échelon, vient interrompre l'uniformité. Jusqu'ici on a pu prolonger sans danger les terres basses et boisées qui découpent ces rivières à une distance de 3 et 4 milles et par 8 et 10 mètres de fond ; mais, à cette même distance de terre, et vis-à-vis l'entrée de la rivière Saint-Barthélemy, la sonde ne rapporte plus que le faible brassage de l'accorde d'un banc jeté au large de cette entrée, et sur lequel il m'est arrivé d'être porté par le flot avec une grande rapidité.

Il y a d'autant plus lieu de se défier de ce banc, que la côte, qui a couru à l'E. entre les rivières Saint-Nicolas et Santa-Barbara, change de direction brusquement, et court au S. E., entre cette dernière et la rivière Saint-Barthélemy, pour aller former la pointe de la rive droite de cette rivière. Cette pointe est basse, se distingue difficilement, et l'entrée de la rivière elle-même ne s'aperçoit bien qu'après qu'on a dépassé son méridien. La pointe de droite est plus haute et se termine par une terre arrondie. Dans le fond de la rivière s'aperçoivent des terres basses et boisées qui semblent se détacher comme celle d'une île.

Rivière Sombreiro.

A la rivière Saint-Barthélemy succède la rivière Sombreiro, dont l'entrée ne s'aperçoit, comme celle de la rivière Saint-Barthélemy, qu'après qu'on en a dépassé le méridien. La pointe de gauche se termine par un gros bouquet d'arbres dont les têtes touffues, se projetant en dehors, lui donnent l'aspect d'une demi-voûte plutôt que celle d'un chapeau, si toutefois

cette rivière a reçu jadis une appellation semblable, de l'aspect particulier d'une de ses rives.

Pointe Foché.

Ce qui rend l'entrée de la rivière Sombreiro encore plus facile à reconnaître, c'est la pointe Foché, terre basse d'ailleurs comme toutes celles que l'on vient de parcourir, mais qui les termine à l'E. et indique qu'on est à l'ouvert de la grande baie, obstruée de bancs de sable, au fond de laquelle viennent confluer les rivières de Bonny et du Nouveau-Calebar.

Sur la pointe Foché sont quelques arbres assez élancés, espacés les uns des autres, qui en couvrent l'extrémité et semblent sortir de l'eau.

RIVIÈRES DE BONNY ET DU NOUVEAU-CALEBAR.

Mouillage extérieur pour attendre les pilotes.

De novembre en mai, on peut aller mouiller à l'entrée de la rivière de Bonny par 7 à 8 mètres, relevant la pointe Foché entre le N. et le N. 1/2 O. du compas, afin d'y attendre les pilotes qui stationnent sur la pointe Joujou, en dedans de Rough-Corner, à 3 lieues du mouillage; mais, de juin en octobre, les vents de S. O. soufflent tellement frais et rendent la mer si mauvaise aux approches des bancs, qu'il est souvent nécessaire de se tenir par des fonds de 12 et 13 mètres, afin de ne pas fatiguer ou casser ses amarres.

Le moyen le plus sûr pour faire rallier les pilotes est de tirer un coup de canon et de larguer ses cacatois, si le temps est assez clair pour qu'ils puissent les apercevoir de la pointe Joujou.

Bancs et passes d'entrée.

Les bancs qui obstruent l'entrée de la rivière de Bonny sont au nombre de trois : le banc de l'Ouest, le banc de Baleur et le banc Portugais; car on ne peut compter comme banc, l'îlot de sables amoncelés au large de Rough-Corner, lequel a reçu le nom d'île des Brisants, et qui découvre toujours.

Le banc de l'Ouest se relie au banc de Baleur par deux hauts-fonds sablonneux, formant deux barres, qui sont à franchir toutes deux, pour pénétrer dans le chenal de Bonny; j'y ai passé à mi-flot et la sonde ne m'a pas rapporté moins de 6 mètres, sur ces barres, qui sont bien rarement impraticables

pour des navires ; seulement le brassage y est moindre et leur a valu sans doute cette qualification. On pourrait passer également entre le banc de Baleur et le banc Portugais ; mais, les vents habituels de Bonny étant les vents de S. O., on ne peut franchir cette passe vent sous vergues comme la première : aussi n'en use-t-on guère que pour la sortie.

Quant à l'île des Brisants, c'est un îlot de sable qui avoisine la pointe de Rough-Corner, laissant un petit chenal pour les caboteurs, entre lui et cette pointe, et une passe plus profonde entre lui et le banc de Baleur, laquelle passe a reçu le nom de passe Portugaise. Comme d'ailleurs ses accores sont saines et marquées par des brisants, ces dernières ne sont pas plus à craindre que celles de la partie N. E. du grand banc de l'Ouest ; c'est entre ces deux lignes de brisants qu'est le chenal, profond de 17 à 25 mètres et large de 1 mille, par lequel on pénètre dans la rivière elle-même, après avoir franchi les barres.

Les pilotes, une fois à bord, invitent généralement à mettre sous voiles, quand le flot s'est bien prononcé ; ils font d'abord gouverner de manière à découvrir les amers qui leur servent à se tenir dans le droit chenal, qui conduit du mouillage indiqué dans la rivière de Bonny, amers que voici.

Pointe de Peter-Fortis.

En démasquant les deux rives du Bonny, on remarquera sur la rive droite une pointe assez saillante, couronnée de grands arbres et située, en dedans de la rivière, de 3 ou 4 milles : c'est la pointe de Peter-Fortis.

Pointe Joujou.

Sur la rive gauche, la pointe la plus avancée au N. s'aperçoit également en dehors des sables de Rough-Corner : c'est la pointe Joujou qui est aussi la pointe extrême de la crique de ce nom ; mais il faut avoir déjà fréquenté la rivière pour bien reconnaître ces pointes, qu'on pourra d'ailleurs se faire indiquer par les pilotes, afin de suivre la route du navire.

On remarquera que les pilotes, pour suivre le chenal, ouvriront ces deux pointes d'une voile à peu près, afin de ne pas tomber sur le banc de Baleur, et d'un autre côté feront gouverner plus E. que la direction des amers indiqués, afin de combattre l'influence d'une partie du flot qui porte au N. O., et conséquemment sur le banc de l'Ouest, avec beaucoup de rapidité.

Barre extérieure.

Ils me firent ainsi franchir la barre extérieure gouvernant à l'E. $1/2$ N. comme cap moyen. La sonde me rapporta une moyenne de 7 mètres en franchissant cette barre, et 10 mètres, quelques instants après, dans le creux qui sépare la seconde barre de la première ; ce creux n'a guère que 1 mille d'étendue : on arrivera donc promptement sur la seconde barre en tenant toujours les deux pointes susdites très-peu ouvertes et se défiant de l'action du courant, portant encore au N.O. sur cette barre, jusqu'à ce que, plus en dedans, il se divise et porte au N. E., conséquemment dans la rivière même de Bonny, avec une grande rapidité.

Barre intérieure.

J'ai trouvé cette seconde barre moins profonde de 1 mètre en moyenne que la barre extérieure ; l'on y a aussi beaucoup moins d'espace autour de soi dans le cas où la brise, venant à changer, et à masquer le navire, l'obligerait à des évolutions. La barre intérieure une fois franchie, on tombe dans le chenal dont j'ai déjà parlé, et est qui limité à l'O. par les brisants du grand banc de l'Ouest, et à l'E. par ceux de l'ilot de sable connu sous le nom d'ile des Brisants. Ce chenal a une largeur de 1 mille et de 16 à 24 mètres de profondeur ; tout ce qui est à craindre sur ses accores brise et se voit : il n'est donc pas difficile à prolonger rapidement avec vent et marée. Les passes difficiles ainsi franchies, on atteint la tête des brisants de l'ilot de sable, et les pilotes font continuer à courir, de manière à ouvrir la pointe Joujou de la pointe Peter-Fortis, de la quantité nécessaire pour donner dans la rivière à petite distance de la rive gauche.

On entre ensuite rapidement dans la rivière elle-même, où l'on peut laisser tomber l'ancre par 12 mètres en dehors de la ligne des bâtiments de commerce et par le travers du village de Bonny ; on s'y affourche pour le flot et le jusant.

Marées.

L'établissement sur les barres est à 6 heures ; la marée y marne de 2 mètres. En rivière le courant de jusant a une heure de durée de plus que celui de flot et un nœud de plus de vitesse ; cette vitesse y dépasse 3 et 4 nœuds dans les grandes marées.

Les naturels de Bonny sont exclusivement adonnés à la traite

de l'huile de palme, qu'ils vont chercher dans leurs vastes pirogues, en remontant à une quinzaine de lieues les nombreuses criques qui sont partie du delta marécageux du Niger.

Aussi les ressources en provisions y sont-elles très-bornées en volailles, viandes et fruits, etc. ; la rivière est d'ailleurs très-poissonneuse ; les ignames, les cabris et le poisson sec constituent la nourriture de la population, qui, trouvant plus de bénéfices à traiter de l'huile de palme que des provisions, ne vend guère de ces dernières ou les vend à un prix fort élevé.

Population.

Dans le village de Bonny on ne compte que 6,000 à 7,000 âmes, mais tous les villages environnants, soumis à l'autorité du roi de Bonny, en contiennent environ 40,000 ; la forme du gouvernement est une monarchie tempérée par l'élément aristocratique.

Une recommandation à faire aux Européens qui fréquentent la localité pour la première fois, c'est de ne pas céder à la tentation de s'emparer des gros lézards qui circulent dans le voisinage de Bonny et aux environs : le lézard est un des dieux fétiches de ces peuplades idolâtres ; les crocodiles sont dans le même cas.

Le séjour en rivière est très-malsain s'il dure un demi-mois, aussi les bâtiments qui vont y traiter de l'huile de palme prennent-ils toutes les précautions possibles pour combattre cette insalubrité ; ces bâtiments sont d'un grand tonnage, et il est rare qu'ils puissent compléter leur cargaison d'huile en moins de 3 à 4 mois. Quand ils quittent l'Europe, ils doivent d'abord s'approvisionner d'une grande quantité de sel aux îles du Cap-Vert, ou ailleurs sur la côte, toucher à la côte des Graines pour prendre des Kroumanes, et à Fernando-Pô pour y remplir toutes leurs pièces montées d'eau douce, laquelle est fort difficile à faire dans la rivière de Bonny ; ils achètent dans cette île des ignames en abondance, des cabris, volailles, etc., non moins difficiles à trouver à Bonny.

Une fois en rivière, ils font un toit de paille sur le navire, descendent à terre les pièces à l'huile, font des fumigations fréquentes à bord, blanchissent toutes les parois intérieures du navire à la chaux, etc., etc. ; malgré toutes ces précautions, et quoique l'équipage soit remplacé par les Kroumanes dans les travaux les plus rudes, il arrive rarement que les

fièvres pernicieuses de cette rivière ne le déciment ou ne le maltraitent pas plus ou moins.

La rivière de Bonny et celle du Nouveau-Calebar, qui viennent confluer toutes deux dans la grande baie dont j'ai indiqué les passes, sont des branches du grand delta du Niger. La rivière du Nouveau-Calebar est moins profonde et aussi moins fréquentée ; cependant il y va également des navires en traite d'huile de palme.

Route de sortie.

Les pilotes profitent du moment où le jusant commence, pour faire sortir les navires de la rivière, en louvoyant contre les vents de S. O., vents habituels à l'ouvert de Bonny ; dans les quatre ou cinq premiers bords que l'on courra, on devra virer vent devant avant d'être trop près de la rive droite, qui se termine par des bancs de sable assez abrupts dont les sondes n'indiqueraient les accores que trop tard.

Au neuvième bord j'avais franchi le chenal qui s'étend entre l'île des Brisants, d'un côté, et le banc de l'Ouest, puis la barre intérieure, de l'autre : j'y laissai tomber l'ancre à peu près sur le méridien de Rough-Corner, pour attendre une autre marée de jusant.

A partir de ce point, il se présente deux passes, pour sortir sous le vent du banc de Baleur. Un banc mobile, nommé *banc Portugais*, forme ces deux passes ; celle qui est au S. de ce banc, conséquemment la plus au vent, est connue sous le nom de passe de *Man-of-War* : il se trouve 7 mètres à mi-flot sur sa barre, et 8 mètres à fin de flot. Celle qui est sous le vent s'appelle passe *Portugaise* ; il s'y trouve en moyenne 1 mètre de profondeur de moins sur sa barre : c'est par cette dernière que je sortis. Les pilotes sont moins sûrs de leur route de sortie que de leur route d'entrée. Comme ils n'ont plus d'amers aussi faciles et ne se guident guère que d'après les brisants des divers bancs, ils envoient leurs pirogues en avant sonder les passes ; ils n'entendent pas d'ailleurs la manœuvre d'un navire, et demandent à être surveillés de près dans les mouvements qu'ils indiquent. Les Yolofs du Sénégal sont, sous ce rapport, les pratiques de barre, les plus marins et les plus remarquables de toute la côte d'Afrique.

En quittant Bonny pour descendre de nouveau la côte, on remarquera qu'elle continue à se montrer basse et boisée, décomposée de temps en temps par des rivières et criques qui en

font autant de terres marécageuses dont la richesse de végétation flatte la vue, sans être nullement productive : ce sont encore des mangliers, des palmiers et des chênes verts, tous arbres qui croissent dans les eaux saumâtres ; cette richesse de végétation n'est donc réelle qu'à une distance de quelques lieues dans l'intérieur, sur les plateaux plus élevés que ces marécages.

On passera ainsi devant la rivière peu importante d'Andony, dont la rive gauche est rendue inabordable par des bancs qui s'étendent à 4 et 5 milles au large, et, après avoir passé devant plusieurs criques peu connues et peu importantes, on arrivera devant la rivière du Vieux-Calebar, où j'ai expédié successivement en mission MM. les lieutenants de vaisseau E. Leps et Ch.-Philippe de Kerhallet. Je donne ci-dessous les renseignements nautiques que m'ont transmis ces deux officiers.

RENSEIGNEMENTS NAUTIQUES SUR LA RIVIÈRE DU VIEUX-CALEBAR,
FOURNIS PAR M. LE LIEUTENANT DE VAISSEAU E. LEPS.

Le 21 août, à 9 heures du soir, je fis mouiller *la Vigie* par 10 mètres d'eau, et donnai l'ordre à la goëlette de commerce qui m'accompagnait d'en faire autant.

Je me supposais, d'après mon point, mouillé un peu à l'O. de la pointe Tom-Shot's de l'embouchure du Vieux-Calebar ; nous eûmes un peu de pluie pendant la nuit ; au jour je montai sur le pont, la terre paraissait très-bien, nous en étions à 5 milles environ ; je reconnus parfaitement une coupée qui est à l'O. de l'entrée de la rivière, et, à une quinzaine de milles, on voit deux arbres rapprochés au-dessus de cette coupée ; dans l'E. j'aperçus la pointe basse qui forme l'entrée O. de la rivière du Vieux-Calebar.

Le 22, à 8 heures, je fis lever l'ancre et me dirigeai à l'E. du monde pour doubler dans le S. toute la ligne N. et S. des bas-fonds qui partagent en deux parties inégales la largeur du Calebar d'une rive à l'autre : la grande passe de l'entrée de cette rivière se trouve à l'E. de ces brisants, qui en indiquent, pour ainsi dire, la direction.

Je naviguai jusqu'à midi, par des fonds de 10 à 15 mètres ; à 11 heures 30 minutes, je passai tout à fait à l'extrémité dans le S. ; dans cet endroit se trouve un bas-fond qui ne brise pas et qui est un peu éloigné des autres ; je passai presque à le toucher ; les fonds de 11 mètres tombèrent tout à coup à 6^m 5 ; je

fis alors venir au S. S. E. du monde, et peu à peu les fonds augmentèrent. Un grand désagrément pour l'entrée de cette rivière, c'est que, indépendamment de ce qu'il y a fort peu d'eau (8 mètres), même très-loin, on ne voit aucune terre à cette distance. Voici comment je manœuvrai pour donner dans cette passe, et je réussis parfaitement : ayant pu obtenir la hauteur méridienne, je me trouvai à peu de distance au S. des brisants ; j'avais suivi, comme cela se peut très-facilement, la pointe de droite de l'entrée de la rivière jusqu'à la relever dans le N. du monde, ou à peu près ; l'ayant alors perdue de vue et me trouvant par conséquent au moins N. et S. avec les derniers dangers, j'étais certain qu'en gouvernant à l'E. N. E. du monde, d'abord, je n'avais rien à craindre ; je fis donc gouverner à cet air de vent : de cette manière je traversai le chenal et m'approchai des terres de la rive gauche ; on peut aller jusqu'à 6^m 5, sans danger. A ce brassiage on voit très-bien la terre ; j'avais des hommes en vigie, et bientôt, comme je l'avais supposé, on aperçut la côte.

Backassey.

On voit d'abord une terre très-basse à l'E. du monde à peu près ; dans le N. de cette terre paraît une grande coupée, nommée par les cartes anglaises Backassey-Gap. Je fis relever cette coupée, et, la direction dans laquelle je la relevais m'ayant indiqué sur la carte que je doublais au S. les dangers, je vins sur bâbord au N. E. du monde ; peu après on aperçut la pointe N. de la terre qui forme le N. de la coupée ; nous approchâmes encore, et je pus relever cette pointe. Le fond diminuait progressivement ; de 16 mètres nous étions maintenant à 8 mètres, puis à 7^m 3. Alors pouvant, à l'aide de deux points, les pointes N. et S. de la coupée, faire un bon relèvement, je me plaçai sur la carte, et, certain d'une bonne position, je fis gouverner au N.

Peu après, les brisants ayant commencé à paraître, je fis route pour les rapprocher et les prolongai à 1 mille de distance environ, faisant route au N. du monde ; la mer était à moitié de flot, et je n'ai pas trouvé moins de 6^m 5 ; peu après avoir reconnu ces brisants, on revit les terres de la rive droite qu'on avait perdues de vue, pour aller doubler les bas-fonds dans le S. Après avoir doublé ces brisants, c'est-à-dire étant sur le parallèle du N. de leur extrémité, les fonds augmentèrent, et on navigua par 10 mètres. Quand on est entre la terre de

gauche et les brisants, il vaut mieux s'approcher de ces derniers jusque dans le chenal, où l'on trouve 8 mètres : les alentours des brisants offrent un fond de sable.

La pointe de gauche est entourée d'un banc de vase, en sorte qu'à l'inspection de la sonde, qu'on doit toujours avoir en main, on sait de suite si l'on est trop près des uns ou de l'autre. Si la sonde rapporte un petit fond et de la vase, on est trop près de la pointe et alors on vient sur bâbord ; si au contraire on est par moins de 8 mètres, et qu'à l'œil on se trouve trop près des brisants, la sonde rapporte du sable, et alors il faudra venir sur tribord.

Une fois qu'on est par le travers des brisants, on peut se considérer sensiblement comme entré, et on gouverne au N. du monde jusqu'à ce qu'on soit à peu près E. et O. de la pointe Tom-Shot's, entrée de droite du Vieux-Calebar ; cette pointe, que j'ai déjà décrite est un peu basse, et on aperçoit, à petite distance et dans le S., un enfoncement formé par deux pointes, dont l'une est surmontée de deux gros arbres un peu espacés : une fois E. et O. de cette pointe, on est à l'entrée vraie de la rivière. Je fis route alors, en compagnie de la goëlette de commerce, pour remonter la rivière.

Ile aux Perroquets.

En arrivant près d'une ile dite l'ile aux Perroquets, les fonds augmentent ; on peut mouiller vers le N. de cette ile par 8 et 10 mètres, fond de sable et vase. A 6 heures 30 minutes du soir nous arrivâmes à cet endroit ; la nuit se faisant et le jusant commençant, je fis mouiller.

Tout le pays qu'on a aperçu jusqu'ici est couvert de bois impénétrables et d'une grande élévation ; tous ces bois m'ont paru formés de mangliers ; ils offrent partout une teinte de verdure noirâtre qui attriste le paysage. On n'aperçoit pas un seul indice d'habitation : de temps à autre, et de distance en distance sur les bancs, on aperçoit des arbres échoués ou fichés en terre par les navigateurs ou les nègres du pays, afin de reconnaître sans doute les routes praticables pour leurs pirogues.

Pendant toute la journée du 23, la pluie tomba en grande quantité ; souvent même, on ne pouvait apercevoir la terre, quoique nous en fussions à petite distance. Cependant au flot je fis appareiller, et suivant toujours la goëlette, dont

le capitaine était déjà venu quatre fois dans cette rivière, nous continuâmes de la remonter, nous dirigeant sur la pointe des Sept-Brasses.

Pointe des Sept-Brasses.

Depuis la pointe de l'île aux Perroquets jusqu'à la pointe des Sept-Brasses on trouve des fonds très-variables, mais cependant pas au-dessous de 5 mètres. Il ne faut pas s'avancer vers la terre qui forme la rive droite de la rivière, parce que, comme à l'entrée, il se trouve un banc qui assèche à mi-marée; on peut prolonger de très-près la pointe des Sept-Brasses : on trouve toujours de 10 à 20 mètres d'eau.

Le 23 au soir, à 8 heures seulement, je pus mouiller à cette pointe. Il avait constamment fait calme et fallu marcher à l'aviron.

Depuis la pointe des Sept-Brasses jusqu'aux villages de Calebar, la route est presque directe; après avoir doublé la pointe, on aperçoit la rivière se diriger dans le N. E. du monde. Il faut alors ne pas trop fréquenter la rive gauche, pour éviter un petit banc qui est assez dangereux; on traverse donc de suite après avoir doublé la pointe, et on se tient près de la rive droite; on peut s'en approcher de très-près : on y trouve 6^m 5 à 8 mètres en se tenant dans le chenal; on a d'abord des fonds de 16 à 11 mètres, puis de 10 à 8 mètres. Aussitôt la pointe des Sept-Brasses doublée, on peut apercevoir, dans le fond, les bâtiments qui pourraient être au mouillage.

Je fus contraint de mouiller à mi-distance de la pointe des Sept Brasses à Calebar, vis-à-vis un petit marigot.

A droite et à gauche de la petite crique devant laquelle *la Vigie* était mouillée en dernier lieu, le pays était tout à fait différent, quant aux plantes qu'on y voit : ainsi tout le terrain qui était au S. de cette crique était planté de palétuviers, ainsi que tout ce qu'on avait aperçu des deux bords de la rivière; à la rive N. du marigot. au contraire, commence une zone de terrain couvert de palmiers, cocotiers, et d'une infinité d'arbres d'essences différentes, ce qui me fait penser que jusque-là tous les terrains que j'ai vus ne sont sur les deux rives que des terrains d'alluvions sur lesquels ont poussé, le pied dans l'eau, une grande quantité de palétuviers, et qu'à partir de cette crique seulement le bord de la rivière est véritablement le continent; sur la rive gauche de la rivière, cette ligne de démarcation ne se fait bien sentir qu'auprès des villages.

Village d'Eyamba, roi du Vieux-Calebar.

Le 24, après midi, je mis sous voile à l'aide d'une jolie brise d'O. et me dirigeai droit sur un massif de grands arbres plantés sur un coteau de moyenne hauteur et sur la rive gauche de la rivière : la route que je fis fut le N. E. du monde. Je passai d'abord par des fonds de 5 mètres, tout à fait à mer basse, et gagnai de suite les fonds de 6 à 8 mètres ; le massif de grands arbres qu'on aperçoit fait partie d'un immense coteau dont les habitants ont défriché une partie pour y bâtir des cases ; enfin, en approchant, ayant un peu démasqué le grand massif d'arbres dont j'ai parlé, un immense espace couvert de milliers de cases se présenta à mes yeux étonnés : c'était le village du roi Eyamba, roi du Vieux-Calebar, et appelé, par les Anglais, *Duck's-Town*.

Je passai devant le village et laissai tomber l'ancre par 8 mètres sable et vase, par son travers ; la rivière en cet endroit est fort peu large ; je me trouvai à portée de fusil de terre.

Je parcourus la ville, qui est immense et que l'on dit, ce que je n'ai pas de peine à croire, contenir 30 à 40,000 habitants ; je fis route ensuite pour redescendre la rivière.

Le 28 et le 29, je ne pus faire que peu de chemin, le vent contraire s'y opposant ; le 30, je vins à la pointe des Sept-Brasses ; le 31 au matin, aussitôt que le jour se fit, je levai l'ancre, et, à l'aide des avirons de galère et du courant nous pûmes faire route.

Je fus obligé de me fier sur la carte anglaise, n'ayant plus la goëlette avec moi pour me piloter ; j'ai trouvé cette carte bien défectueuse, à ce point, qu'après l'avoir suivie très-attentivement je me trouvai à 9 heures du matin presque échoué à la pointe de l'île aux Perroquets, me croyant à la pointe James d'une autre île. Non-seulement, sur cette carte les relèvements sont défectueux, mais encore les distances sont très-inexactes, étant marquées beaucoup plus grandes qu'elles ne le sont ; en dernier lieu, l'état du terrain, à ce qu'il paraît, est bien différent de ce qu'il était à l'époque où l'on a fait cette carte, puisque les endroits marqués « *bancs qui découvrent à mi-marée* » sont en ce moment de vastes terres plates, mais couvertes de hauts palétuviers formant diverses îles dont il n'est pas fait mention sur cette même carte.

Signé E. LEPS,

Lieut. de vaisseau, command. la canonnière-brick la Vigie.

Ce rapport de M. le lieutenant Leps me décida alors à envoyer dans le Vieux-Calebar M. le lieutenant de vaisseau Philippe de Kerhallet, commandant la canonnière-brick *l'Alouette*, auquel je donnai, en même temps qu'une mission d'un autre genre, l'ordre de faire de la rivière une reconnaissance hydrographique aussi complète que son séjour de peu de durée le lui permettrait.

Cet officier, auquel je n'avais pas remis les documents de M. Leps, afin d'obtenir des résultats contradictoires, a modifié le levé hydrographique de la carte anglaise.

Après avoir passé une douzaine de jours dans le Vieux-Calebar, il a joint à ce plan modifié les nouveaux documents que voici.

**RENSEIGNEMENTS NAUTIQUES SUR LA RIVIÈRE DU VIEUX-CALEBAR,
FOURNIS PAR LE LIEUTENANT DE VAISSEAU PHILIPPE DE KER-
HALLET.**

Lorsque l'on vient chercher la rivière du Vieux-Calebar, il est, je crois, préférable de l'attaquer dans l'O. de son embouchure. Le meilleur et le plus sûr point de reconnaissance pour y donner est fourni par des brisants qui garnissent la rive droite.

On peut voir la côte à 10 ou 12 milles de distance ; elle est basse, point accidentée dans une longue étendue, d'une couleur sombre occasionnée par les arbres qui la couvrent au sommet, tandis qu'à son pied court une plage de sable blanc qui tranche bien sur le fond teinté des arbres.

On ne peut assurer sa position que par des observations astronomiques, la côte dans ses parages n'offrant aucun point saillant ou remarquable. Cependant, quelquefois, on peut, avec un temps clair, voir le mont Caméroons et le mont Rumby, situés à l'E., le premier à la distance d'environ 48 milles. A l'entrée de la rivière, de l'extrémité S. des brisants, on relève le mont Rumby N. 70° E., et le pic Caméroons S. 76° E. du monde. Mais souvent les brumes ne permettent pas d'employer ce moyen de reconnaissance.

A 15 milles de distance de la côte, on trouve sur le plateau des fonds de 29 à 26 mètres ; puis ils diminuent assez graduellement au fur et à mesure qu'on approche de la côte. On peut jeter l'ancre par 15 mètres sable vasard, en vue de la terre. On en sera à bonne distance.

Si l'on attaquait la côte dans l'E. de l'embouchure, les petits fonds de 6^m 5 seraient rencontrés fort au large. C'est le plateau de vase et sable vasard qui contourne le cap Backassey et se prolonge vers le S. Il pourra donc arriver que, même par ces petits fonds, on ne voie pas la terre ; ils peuvent par suite inspirer du doute et de l'inquiétude : c'est pourquoi j'indique comme préférable d'atterrir dans l'O.

Étant sûr de sa position dans l'O. des brisants, on fera route pour les aller reconnaître, se maintenant par des fonds de 11^m à 9^m 9, commencement de flot, le cap à l'E. S. E.

Brisants de l'entrée.

Les brisants forment, lorsque l'on entre, la partie gauche du chenal, et on doit les laisser sur bâbord dans ce cas. Ils marquent presque toujours, lors de la basse mer. Ils m'ont paru formés de sable dur, mais je n'ai point vu de roches ; aux approches des brisants, le fond aussi accuse du sable dur. Cette remarque est importante, ainsi que je le dirai plus tard.

Si le temps n'est pas trop sombre ou brumeux, on apercevra, de la mâture, les brisants à une distance de 4 ou 5 milles. Presque en même temps, ou peut-être avant, on verra le cap Backassey, terre basse et boisée à la rive gauche du fleuve.

Cette pointe est contournée par un banc considérable de vase verdâtre qui garnit la rive gauche, ainsi que je l'ai déjà dit.

La sonde ensuite et la vue des brisants suffisent pour franchir ce qu'on appelle la barre, c'est-à-dire l'espace où l'on trouve les plus petits fonds à l'entrée de la rivière. Cette barre ne marque pas et ne reçoit cette dénomination que par suite de la diminution du brassage. Il est bon ensuite de rallier le côté des brisants par des fonds de 8^m 1 à 7^m 3, sable dur, ce qui en place à 1 mille ou 1 mille 1/2, suivant la marée ¹.

Le fond diminue graduellement du milieu du chenal jusqu'à leur accore ; il serait imprudent, cependant, de les approcher par moins de 5^m 7. Dans le cas où les brisants ne marqueraient pas (ce dont je doute, mais ce qui est possible par exception), il serait prudent de mouiller, pour s'assurer de leur position au moyen d'un canot qui, en prolongeant ensuite l'accore, servirait de remarque lorsque le bâtiment ferait route.

¹ A l'entrée, la mer est haute à six heures, lors des syzygies, et elle s'élève de 2^m 7 dans les grandes marées.

Pour se diriger dans le chenal et pour éviter les bancs des deux rives, on remarquera que :

Sur la rive droite, aux alentours des brisants, le fond est sable dur ; si donc on vient à trouver de petits fonds de ce genre, il faudra en entrant venir sur tribord. En ralliant l'autre rive, on trouve des fonds de vase verte, et, s'ils diminuent, il sera nécessaire de venir sur bâbord pour reprendre le chenal.

Ainsi, petit fond de sable dur vous indique que vous êtes trop près des brisants ; petit fond de vase, trop rapproché du banc qui contourne la pointe Backassey.

La nature du fond rapporté par la sonde est donc très-importante et tranche bien positivement la direction du chenal, où il est vase et sable vasard.

Si l'on est forcé de louvoyer dans cette partie de la rivière, les fonds diminuent assez graduellement pour faire pressentir l'approche des bancs. Néanmoins, suivant le tirant d'eau et la marée, il n'est pas prudent de rallier les brisants par moins de 6^m 4, et l'autre rive par des sondes de 5^m 6 à 4^m 8.

Route après qu'on a reconnu les brisants.

Ces explications préliminaires posés, revenons au moment où l'on aura reconnu du large les brisants. On devra courir alors de manière à les prolonger dans le S., à 2 milles de distance au moins, pour les contourner, et l'on devra bien se garder de donner entre eux et la rive droite du fleuve, c'est-à-dire de les laisser sur tribord en entrant.

Tout ce passage est parsemé de bancs sur lesquels, de basse mer, il ne reste que quelques décimètres d'eau.

Dès qu'on aura dépassé les brisants à cette route, on mettra le cap au N. N. E. ou au N. 1/4 N. E. du compas, pour suivre le chenal, en longeant les brisants à une distance de 1 mille ou 1 mille 1/2. Les fonds sur cette route varieront, de basse mer, de 11^m 0 à 9^m 7, sable vasard, suivant la distance où l'on sera du banc.

On ne devra donner dans la rivière, si la brise est faible, qu'avec le commencement du flot. Les courants atteignent une vitesse de 3 milles à 3 milles 1/2 à l'heure, dans leur grande force. Dans cette route, on pourra généralement conserver en vue les deux rives ; mais, en cas de brume, il est possible qu'on ne les aperçoive pas ; il sera donc utile de se maintenir le plus possible en vue des brisants.

Cap Backassey. Lat. N. : 4° 29' ; Long. E. : 6° 41' 36''.

Sur le grand banc de vase qui entoure et prolonge East-Head (tête de l'Est) et le cap Backassey, on voit, de distance en distance, de nombreux piquets plantés par les pêcheurs pour fixer leurs filets. On en rencontre presque sur l'accore du banc même, et cette remarque peut être utile pour ne s'en pas trop rapprocher.

Pointe Tom-Shot's. Lat. N. : 4° 36' ; Long. E. : 5° 58' 36''.

Quand on sera par le travers des brisants, on pourra faire le N. N. E. du compas, jusqu'à ce qu'on relève la pointe Tom-Shot's, pointe d'entrée de la rive droite, à peu près E. et O. du monde. Cette pointe n'est pas élevée ; elle n'a de relief que par les grands arbres qui la couvrent.

Un peu dans le S., il existe un léger enfoncement dont la partie S. porte deux grands arbres élevés, remarquables et placés à petite distance l'un de l'autre. Ils peuvent servir de reconnaissance pour la pointe Tom-Shot's.

Lorsque l'on sera E. et O. du monde, de cette pointe, il faudra, pour chenal, se rapprocher un peu de la rive gauche ; mais si l'on est obligé de louvoyer, comme cela m'est arrivé, on devra toujours virer par 5^m 6 à 4^m 8 sur les deux bords. Cela, au reste, dépend du tirant d'eau.

Dans le chenal on n'a pas moins de 5^m 6 à 6^m 5, lors de la basse mer.

Ile aux Perroquets.

Avant d'être à la hauteur de la pointe Tom-Shot's, et au plus tard quand on l'aura par le travers en remontant, on apercevra l'île aux Perroquets, dans le S. de laquelle un long banc de sable dur se prolonge en rétrécissant le canal. Ce banc, dont quelques parties assèchent, vient, en suivant la rive droite, se rejoindre aux brisants de l'entrée que nous avons déjà décrits. Il ne faudra donc fréquenter ce côté qu'avec prudence, jusqu'à ce que l'on soit par le travers de la rivière Grande-Quà, la voyant bien ouverte. Cette rivière est la quatrième que l'on rencontre sur la rive gauche en remontant vers le N. depuis East-Head. On trouvera, comme je l'ai dit, de 5^m 6 à 6^m 5 dans cette partie du chenal à la basse mer.

Après qu'on aura dépassé la rivière Grande-Quà, on ralliera peu à peu l'île aux Perroquets, dont on peut passer, surtout à la haute mer, fort près sans danger, sa pointe S. étant doublée.

Cette île est couverte d'arbres de toute espèce, comme les deux rives du fleuve, qui offrent la plus riche végétation ; elle est presque inabordable avec un canot, à cause de l'épaisse ceinture de palétuviers qui garnissent ses bords.

On peut mouiller partout dans la rivière, par les fonds cités plus haut, lors de la basse mer ; on est forcé de le faire pour la nuit et quand la marée n'est pas favorable, sauf le cas où la brise porte et permet de doubler le courant.

Coupée de l'île aux Perroquets.

Entre l'île aux Perroquets et la rive droite, on remarque, lorsque l'on est dans le S., une large ouverture que l'on pourrait prendre pour la rivière elle-même ; mais on doit toujours garder l'île aux Perroquets par bâbord en entrant. Cette autre passe, ou bras du fleuve, est obstruée par le banc qui descend vers le S., et n'est pas praticable. Des canots ou des pirogues peuvent seuls y passer ; néanmoins, beaucoup de bâtiments commettant l'erreur indiquée plus haut, et dépourvus de documents vont s'y échouer croyant attaquer le véritable bras de la rivière.

Île James.

Après qu'on aura prolongé la rive E. de l'île aux Perroquets, et qu'on sera E. et O. environ du monde avec sa pointe N., on gouvernera pour se rapprocher de l'île James, qui restera sur tribord et qu'on doit conserver de ce côté, ou bien on mettra le cap sur la pointe dite des Sept-Brasses (*Seven-Fathoms*) si on l'aperçoit.

L'île James est, comme celle aux Perroquets, couverte de grands arbres et contournée par un banc de sable dur, mais qui s'étend peu au large de l'île, si ce n'est vers la pointe S. O., où il forme un prolongement assez saillant et forme la passe entre elle et la rive gauche, sur laquelle s'élève le petit village de Fish-Town.

Grand banc couvert d'arbres dans quelques parties.

Il ne faudra pas dans cette partie hanter la rive droite ou les terres qui paraissent la former, vu qu'il existe un banc considérable dont quelques parties assèchent de basse mer, et dont la partie N., couverte de palétuviers et d'arbres qui s'y sont implantés, ressemble à une île. Ce banc, ainsi transformé, dessine la rive droite de la rivière Cross à l'entrée même du Vieux-Calebar ; ces deux rivières ayant à la mer un affluent commun que nous avons décrit précédemment.

Pointe des Sept-Brasses.

Dans les routes que je viens d'indiquer, de l'île aux Perroquets à la pointe des Sept-Brasses, on aura des fonds variables, mais pas moindres que 7^m 3 à 5^m 6. Le grand banc dont je viens de parler précédemment, situé dans sa partie N., en face de l'embouchure de la rivière Calebar, présente trois touffes d'arbres isolés remarquables, ressemblant à des îles ; sa partie S. est formée de sable dur et de marécages. Aussi, dès qu'on aura longé à petite distance le côté O. de l'île James, faudra-t-il rallier de très-près la pointe des Sept-Brasses, où l'on trouve des fonds de 12^m 8 (7 brasses) qui lui ont fait donner ce nom, et même jusqu'à 16 mètres, 18 mètres et 19 mètres, en haute mer ; mais on peut la rapprocher, sans crainte, à la distance d'une encablure.

On voit, dès qu'on arrive à la hauteur de la pointe des Sept-Brasses, reconnaissable surtout aux grands fonds qu'on y trouve, au banc et aux bouquets d'arbres placés en regard, et que j'ai signalés, la rivière Cross se diriger vers le N. N. O., celle du Vieux-Calebar vers le N. E. du monde environ.

Banc dangereux de la pointe des Sept-Brasses. — Henshaw's-Duke-Town.

Mais alors il faut couper directement et passer sur la rive droite du Vieux-Calebar, pour éviter un banc de sable dur, ressemblant à du ciment, et fort dangereux, qui contourne la pointe des Sept-Brasses dans sa partie de l'E. et longe la rive gauche jusqu'au village de Henshaw's-Duke. Il rétrécit ainsi la rivière d'environ de la moitié de sa largeur, et, faute d'être connu, il cause l'échouage de beaucoup de bâtiments.

Il est, par suite, indispensable de traverser la rivière du Vieux-Calebar à la pointe des Sept-Brasses, et de suivre de près la rive droite ; on y trouvera des fonds de 4^m 9 à 6^m 5, de basse mer. On devra la prolonger ainsi, jusqu'à ce qu'on l'on soit par le travers du premier village situé à la rive gauche.

Dans la route on dépassera plusieurs petits *creeks* ou marigots, peu apparents et peu larges, mais dont la plupart peuvent porter des pirogues à Creek-Town, appartenant au roi Ego.

Village du Vieux-Calebar.

Après avoir doublé dans l'E. le premier village cité plus

haut, on pourra serrer la rive gauche et jeter l'ancre devant le Vieux-Calebar, qui est le second et le plus considérable des trois villages qu'on trouve sur cette rive.

Au reste, en doublant la pointe des Sept-Brasses, on aperçoit facilement les navires au mouillage, devant ce point. On jette l'ancre très-près de la rive gauche, en face du village, par des fonds de 4^m 8 à 6^m 5. On a moins de courant en approchant de la plage, et l'on est moins exposé aux tornades, qui sont très-violentes et battent la rive droite, dont, par ce motif, il est prudent de s'écarter.

Distances.

La distance de la pointe N. de l'île aux Perroquets au Vieux-Calebar est de 28 à 30 milles.

De la même pointe à celle des Sept-Brasses, il y a 18 milles environ.

De la pointe S. E. de l'île aux Perroquets à l'extrémité S. des brisants, on compte 22 milles.

Marées, courants, observations diverses.

Au Vieux-Calebar, la mer marne de 1^m 8 à 2^m 1, dans les petites marées ; dans les grandes, de 2^m 7. Les marées sont d'environ 6 heures, cependant le jusant est presque constamment plus long que le flot. Le flot porte au N. E. dans cette partie, le jusant au S. O., avec une vitesse de 3 milles à 3 milles 1/2 à l'heure. Mais, dans le fleuve, les courants varient suivant la direction des rives, et présentent des modifications dont nous parlerons lorsqu'il sera question de le descendre.

Les deux rives, jusqu'à la pointe des Sept-Brasses, sont peu élevées, couvertes de bois, et défendues par une ceinture épaisse de palétuviers ou de mangliers, qui en rend l'abord presque impossible. On aperçoit, au-dessus, de hauts palmiers et de grands arbres de différentes espèces. Eux seuls donnent dans cette partie du relief aux terres et aux îles, qui m'ont paru en grande partie formées de terrains d'alluvion. A la pointe des Sept-Brasses la rive gauche s'élève en pente douce à partir de la plage, pour former une suite de petites collines superposées, au penchant desquelles sont établis les trois villages. Ce n'est que près d'eux qu'on peut aborder facilement et que le sol se dépouille, en partie, de cette riche et luxuriante végétation qui lui est propre.

Le troisième village, le plus à l'E., se nomme Tom-Robin's-Town. C'est le moins considérable.

Après ce village, la rivière se coude brusquement, et prend à peu près la direction du N.

Creek-Town (Village d'Ego).

Sur la rive droite se trouvent plusieurs marigots ou petites rivières qui conduisent à Creek-Town, village appartenant au roi Ego. L'un d'eux communique avec la rivière Cross, et, par plusieurs branches, avec celle du Vieux-Calebar. Mais le plus fréquenté est celui que l'on rencontre aussi sur la rive droite, en remontant la rivière, au delà du coude cité plus haut.

Son entrée est fort étroite et difficile à reconnaître. Elle est signalée par deux grands arbres situés en face sur la rive gauche, remarquables par leur forme, et que les gens du pays appellent les Mamelles (*Breasts*). Le village de Creek-Town est sur la rive droite de ce marigot, à 2 milles à peu près de son embouchure dans le Vieux-Calebar, et par conséquent à 10 milles environ du village de ce nom. Bien que ce marigot soit profond, il est tellement obstrué et si étroit, on rencontre en travers de son lit un si grand nombre de troncs d'arbres, qu'il n'est praticable que pour des embarcations.

Ressources.

On trouve au Vieux-Calebar, mais en petit nombre et avec difficulté, en s'adressant aux rois et aux chefs du pays, des bœufs de petite dimension, des cabris, des cochons et des poules, parfois du poisson ; en fruits, mauvais par suite du manque de culture, l'orange, le citron, la banane, la goyave, la papaye, le coco, la pastèque, le chou palmiste, qui est abondant, et quelques plantes, comme le cresson et le pourpier doré, près des villages ou sur le bord des ruisseaux. Sous ce rapport, c'est donc encore une bonne relâche pour les équipages ; mais, pour se procurer ces denrées, il faut négocier au moyen de marchandises.

L'eau se fait à terre, à une petite plage sablonneuse, sous le village de Henshaw's-Duke. On peut aussi, à mer basse, la puiser le long du bord ; mais elle est imprégnée de vase et chargée de débris : conservée quelques jours dans les caisses en fer, elle devient bonne et potable.

Dans le mois de mars le thermomètre, durant notre séjour, a monté chaque jour à 32° centigrades, exposé à l'air libre et

à l'ombre. Jusqu'à midi ou une heure la chaleur était très-forte, par le manque de brise durant la matinée. Celle-ci ne s'établissait d'ordinaire que vers une heure après midi.

Le baromètre a varié de 0^m 758 à 0^m 762, montant lors des tornades, ou durant les orages qui sont violents et fréquents dans cette saison, reprenant ensuite sa limite ordinaire.

Descente de la rivière.

La descente de la rivière offre plus de difficultés que lorsqu'il s'agit de la remonter, et cela à cause des brises du large qui suivent généralement la direction du S. vers le N., variables au S. S. O., S. O. et O. S. O.; puis, tournant au coude que fait la rive à la pointe des Sept-Brasses, et inclinant vers l'O. N. O. et même le N. O.

On a donc le plus souvent, pour descendre la rivière, le vent contraire, et surtout lorsque les marées de jusant arrivent dans l'après-midi; car c'est ordinairement vers une heure que se fait la brise du large. Dans la matinée, le calme ou la brise très-faible oblige d'attendre le jusant pour quitter le mouillage.

En outre, dans cette partie, depuis le Vieux-Calebar jusqu'à la pointe des Sept-Brasses, la rivière offre peu de largeur pour le louvoyage. On peut néanmoins le tenter, ce qui nous est arrivé, en se défiant toutefois du banc des Sept-Brasses, qui longe, comme nous l'avons déjà dit, la rive gauche de la rivière, et occupe la moitié de sa largeur.

Si les marées de jusant sont le matin, alors, avec le calme ou les faibles brises, on pourra se laisser dériver à la marée en se faisant gouverner par les embarcations, jusqu'à ce qu'on ait passé la pointe des Sept-Brasses. Dès qu'on a dépassé cette pointe, il faudra rallier de très-près la rive gauche du fleuve, le courant de jusant portant sur le grand banc placé en face de la rivière du Vieux-Calebar, et signalé, comme je l'ai déjà dit, par trois touffes d'arbres, ressemblant à des îlots.

Le courant qui, de jusant, sort de la rivière Cross, est très-violent; il se dirige au S. quelque temps, puis, en se réunissant à celui qui est formé par la rivière du Vieux-Calebar, à la hauteur de la pointe des Sept-Brasses, il pénètre avec rapidité dans le passage formé par l'île James et la rive gauche, où il serait très-dangereux de se laisser entraîner, car, dans le S., ce passage est complètement obstrué par des bancs.

Ainsi donc, quand on commencera à se rapprocher de l'île James, il sera nécessaire de ne pas trop rallier sa partie N.

avant d'être par le travers de l'ouverture de ce canal. Voici la meilleure remarque pour se maintenir dans le chenal.

Tenir la pointe de l'île James (celle de l'O.) et la pointe N. E. de l'île aux Perroquets ouvertes de quelques degrés seulement, très-rapprochées par suite, mais sans les fermer l'une par l'autre.

Cette remarque de ne pas fermer les deux pointes indiquées suffit pour éviter le banc à droite, en descendant, et pour n'être pas entraîné dans le canal formé par l'île James et la rive gauche. canal qui, dans sa partie S., devient un cul-de-sac et n'est pas franchissable.

Après avoir dépassé la partie N. de l'île James, on fera route sur la pointe N. E. de celle des Perroquets, dans l'alignement indiqué précédemment, puis on longera la partie E. de celle-ci par des fonds de 6^m 5 à 8^m 1 à mi-marée, alors qu'on sera à la hauteur de la pointe du N.

Quand on sera parvenu à la pointe S. E. de la même île, on fera route à peu près sur East-Head, jusqu'à ce qu'on atteigne la rivière Little-Qua, la relevant E. et O. du monde, les fonds se maintenant toujours à 6^m 5 ou 7^m 3 à mi-marée ; là on pourra faire le S. du monde jusque par le travers de la rivière Little-Backassey et même de la rivière Backassey.

Avec le jusant et la brise favorable, comme nous l'avons supposé jusqu'ici, il sera préférable ensuite de se tenir un peu au large des brisants de l'entrée, par des fonds de 6^m 5 à 8^m 1, à deux tiers de marée de jusant, vu que les courants, dans cette partie, portent sur les brisants mêmes. La route de sortie varie alors du S. au S. 1/4 S. E. du monde.

Si, dans la route, pour franchir ce qu'on appelle la barre, on a rapproché le cap Backassey, on trouvera des fonds de vase ou de sable vasard, variant de 6^m 5 à 7^m 3 ; mais on n'aura pas lieu de s'en inquiéter en portant au S., s'ils ne diminuent pas, et si surtout on a dépassé l'extrémité S. des brisants de l'entrée.

Il faudra néanmoins être toujours prêt à s'écarter de cette rive aussitôt que les fonds viendraient à diminuer ; mais ceux de 6^m 5, vase ou sable vasard, se prolongent fort loin dans le S. quand, après la sortie, on demeure dans l'E. de l'embouchure du Vieux-Calebar ; puis ils augmentent avec une grande rapidité dès qu'ils passent à 8^m 1, 9^m 7, 11^m. On trouve peu après 16^m, 25^m, 32^m fond de sable ; ce qui prouve que les petits fonds ne se trouvent que sur le plateau de vase prolongé qui continue au S. le cap Backassey.

Cette remarque peut servir pour savoir si en atterrissant on se trouve dans l'E. ou dans l'O. de la rivière du Vieux-Calebar. Comme je l'ai dit précédemment, dans l'O., bien que les fonds diminuent graduellement à l'approche de la côte, ils se maintiennent plus considérables (15^m, 13^m, 11^m, 9^m, 7) à 2 milles des brisants ; dans l'E., à la même distance, on aurait de 6^m 5 à 8^m 1.

Si, dans la descente de la rivière, on est forcé de louvoyer (ce qui arrive d'ordinaire), on agira comme je l'ai indiqué pour remonter, sondant constamment et virant suivant le tirant d'eau, à distance convenable, sur les deux rives, dont on reconnaît l'approche par la diminution rapide du fond et sa nature : en général, vase sur la rive gauche, sable dur sur la rive droite, surtout à l'entrée du fleuve.

Signé CH.-PHILIPPE DE KERHALLET,

Lieutenant de vaisseau commandant la canonnière l'Alouette.

A partir de la pointe des Sept-Brasses, la rivière du Vieux-Calebar se divise en deux branches, dont l'une se dirige vers le N. O. et semble une des bouches du Niger ; l'autre, qui se dirige vers l'E. N. E., est la rivière du Vieux-Calebar proprement dite, dont le cours peut être remonté à près de 100 lieues par des vapeurs d'un faible tirant d'eau.

Péninsule de Backassey.

C'est à 5 ou 6 lieues en dedans de cette dernière qu'est le grand village du roi Eyamba, devant lequel avaient mouillé les deux canonnières-bricks. Après être sorti de la rivière du Vieux-Calebar, si l'on vient sur bâbord pour doubler la pointe et la péninsule de Backassey, on se trouve devant l'entrée du Rio del Rey.

Rio del Rey.

Les terres du littoral de cette presqu'île sont élevées ; mais des bancs de vase en rendent l'approche difficile et se prolongent au large de l'ouvert du Rio del Rey. Le Rio del Rey n'est pas une rivière, mais un estuaire dont la vaste embouchure est envahie par les alluvions qu'y charrient de nombreuses criques : aussi les eaux, peu profondes, de cette baie ne pourraient-elles recevoir que de petits navires. Les terres qui l'avoisinent sont très-élevées, surtout à l'E., où l'on aperçoit enfin, après la longue suite de terres basses et marécageuses de

Benin et de Calebar, les hautes montagnes de Caméroons sur le littoral, et de Rumbi dans l'intérieur.

Parmi les criques plus ou moins étroites qui viennent déboucher dans l'estuaire du Rio del Rey, la plus avancée dans les terres est celle de l'O., dont le cours est interrompu à une quinzaine de lieues de l'embouchure par des rochers formant cataracte : une autre crique va rejoindre le Vieux-Calebar.

Pic de Caméroons.

En quittant le Rio del Rey, on contourne le littoral, riche de bois et de verdure, sur lequel vient s'asseoir la masse imposante du pic de Caméroons. Cet énorme bloc, jeté près du rivage, avec des forêts touffues à sa base et parfois de la neige à son sommet dénudé, s'élève de 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer ; il s'aperçoit à plus de 20 lieues en mer par beau temps. Les naturels assurent que le sommet a vomie plusieurs fois du feu et de la fumée : ce sommet serait donc un cratère, comme semblent l'indiquer d'ailleurs les pierres rougeâtres dont il se compose ; ils assurent même avoir ressenti des tremblements de terre : on peut supposer que cette masse énorme, séparée seulement par un canal de 6 lieues de Fernando-Pô, autre masse basaltique du même genre, devait se relier à cette île avant qu'un cataclysme du globe vint jeter l'une sur le rivage et l'autre à une dizaine de lieues dans l'Océan.

Le pic le plus élevé de Caméroons est environné de plusieurs cônes qui forment une chaîne de monts groupés ensemble, entre lesquels on aperçoit des vallées richement boisées.

Iles et baie d'Amboise.

En continuant à prolonger pendant 7 à 8 lieues la côte élevée et boisée qui sert de base au pic de Caméroons, on arrive devant la baie d'Amboise, qui se creuse dans le S. du massif de cette base. Bien que cette baie soit ouverte à la mer et au souffle des vents les plus forts et les plus habituels dans ces parages, elle offre quelques ressources au navigateur, et même un certain abri derrière l'une des îles jetées à son ouvert ; mais la houle y est incessante et rend les communications assez difficiles, à cause du ressac, surtout en juillet et en août.

Les îles de la baie sont au nombre de trois : la plus grande se nomme Mondoléh ; elle a 1/2 mille de long ; elle est escarpée, cultivable et couverte de beaucoup de bois ; il s'y trouve une source à mi-côte. Le débarquement y est difficile. Elle est

habitée, et c'est derrière elle qu'on peut aller s'abriter contre la mer et le vent de S. O., si l'on se trouve trop tourmenté au mouillage extérieur : elle est dans la partie S. S. E. de la baie. L'île d'Ameth ou d'Ambaz est la plus en dehors de la baie ; ce n'est qu'un rocher presque nu, plus petit que l'île de Mondo-léh, et habité cependant par une grande quantité de pêcheurs, qui n'y trouvent même pas, pendant la saison sèche, l'eau nécessaire à leurs besoins ; ils sont obligés d'aller à la grande terre se procurer des ignames et des bananes, qu'ils échangent contre leur poisson. Les cabris et les porcs pullulent sur ce roc ingrat, où la présence d'habitants ne s'explique que par l'abondance des pêches qui l'avoisinent.

La troisième île se nomme île Bobia : c'est la plus petite des trois ; elle est entourée de roches de tous les côtés ; elle n'est séparée que par un canal étroit de la pointe la plus avancée de la grande terre, dont quelque convulsion terrestre l'a sans doute détachée jadis.

Ce roc de basalte, taillé à pic presque de tous côtés, est cependant plus habité encore que les deux autres îles : une race fière et sauvage s'est réfugiée sur les hauteurs inabordables de ce repaire ; elle y a caché ses huttes, comme autant de nids d'hirondelle, dans les anfractuosités des roches. Ces noirs passent pour être rapaces et féroces, sans doute parce qu'ils n'ont pas voulu, plus que les autres insulaires de la baie, se soumettre au joug des naturels de la grande terre ; ils vivent de leur pêche et en échangent le superflu contre les produits du continent.

Ressources.

La baie d'Amboise offrira donc aux navigateurs des ressources en provisions fraîches, comme cabris, porcs, bananes, ignames, etc, etc., à bien meilleur marché que partout ailleurs, même qu'à Fernando-Pô. On y trouvera également du bois, et, dans la partie N. N. O. du fond de la baie, de l'eau excellente à marée basse, la source étant noyée à marée haute : rien n'empêchera d'ailleurs de creuser un puits au-dessus du niveau des hautes marées, pour en avoir à toute heure d'aussi bonne ou à peu près.

Baie et rivière de Bimbia ou du Petit Caméroons.

En quittant le mouillage de la baie d'Amboise pour continuer à descendre la côte en la serrant de près, on passera devant

une série de pointes qui découpent le littoral en petites anses plus ou moins profondes et abritées, que la facilité des communications rendrait propres à être transformées, au besoin, en dépôts de combustible. L'entrée de la rivière Bimbia, ou du Petit Caméroons, leur succède ; on ne pourra se méprendre sur cette entrée, en reconnaissant l'îlot jeté en dehors de cette rivière à 1/2 mille de la côte environ ; on pourra jeter l'ancre par 6 mètres entre cet îlot et un village bâti en regard sur la grande terre ; une aiguade se trouve à 1 mille au N. de ce mouillage, dans une de ces baies qui festonnent en quelque sorte le littoral N. de la baie de Bimbia.

La rivière Bimbia, large de 2 milles environ, vient se jeter dans cette baie ; ses passes sont obstruées et l'on n'y trouve qu'une profondeur de 4 mètres sur la barre, puis ensuite de 8 à 12 mètres en dedans de cette barre ; le mouillage y est parfaitement sûr ; mais la réverbération des montagnes de Caméroons y rend la chaleur étouffante ; le magnifique amphithéâtre qui forme la croupe orientale de ces montagnes est couronné d'une multitude de villages peuplés, et adonnés particulièrement au commerce de l'huile de palme.

En quittant Bimbia pour gagner la rivière de Caméroons, on remarquera que le littoral qui sépare ces deux rivières forme un arc assez prononcé dont la convexité est tournée du côté de la mer ; ce littoral, bas et boisé, est découpé par deux criques qui font communiquer entre elles la rivière Bimbia et la rivière Caméroons.

Rivière Caméroons.

La rivière de Caméroons n'est, comme Sierra-Leone, Rio-Grande, etc., qu'un estuaire ou grand golfe salé, servant de bassin à plusieurs cours d'eau qui viennent se jeter à la mer. Celui qui vient de l'E. N. E. a semblé le plus considérable et a reçu tout particulièrement le nom de rivière Caméroons, appellation portugaise qui semble indiquer l'abondance des chevrettes que l'on y trouve.

Deux autres cours d'eau débouchent dans l'E. S. E. ; l'un nommé Donga ou Malymba, et l'autre, Quaquoi ; dans le S. S. E. est une quatrième embouchure connue sous le nom de crique de Makemba.

Cap Caméroons.

D'après la carte du capitaine William Allen, à qui je suis

redevable de renseignements assez précis sur ces parages, l'entrée de la baie de Caméroons a 5 milles de large du N. O. au S. E.; elle est terminée au N. N. O. par une terre de moyenne hauteur, qui peut se voir du large à 4 lieues de distance, et a reçu le nom de cap Caméroons.

Pointe Suellaba.

La pointe du S. S. E. se nomme pointe Suellaba ; elle est d'une hauteur à peu près semblable.

Près de ces deux pointes sont des bancs qui rétrécissent le passage ; sa largeur, dans l'endroit le plus resserré, est d'environ 1 mille 1/2 ; ces bancs sont fort accores et peuvent être prolongés à la sonde ; ceux du S. S. E. s'étendent à 3 milles 1/2 dans le N. N. O. de la pointe de Suellaba, et se nomment Dog's-Head ; ils brisent presque toujours avec bruit, et peuvent s'entendre et se voir de loin.

Route pour venir chercher les pilotes.—Faux cap de Caméroons.

En venant de l'O. pour reconnaître Caméroons, il faut n'approcher les basses terres de Bimbia que par 10 mètres ; on court ainsi au S. S. E. jusqu'à ce qu'on relève au N. E. 1/4 E. le faux cap Caméroons, qui est la partie la plus S. de l'île formée par la crique de Bimbia.

Il faut alors faire route sur cette pointe en gouvernant au N. E. 1/4 E., route qui tiendra le navire par 8 et 10 mètres d'eau sur un fond de vase. Lorsqu'on sera à une lieue du cap, il faudra se maintenir sur 10 et 13 mètres et à 2 milles de terre jusqu'à ce que, se trouvant par le travers du vrai cap Caméroons, qui est la pointe la plus E. de la rive droite de la crique Bimbia, on relève cette pointe à l'O. 1/4 N. O.

Position de Malymba et de Green-Patch.

Il faudra ensuite gouverner sur la pointe Malymba qui sépare la rivière de ce nom de celle de Caméroons, et suivre cette route jusqu'à ce qu'on relève au N. la pointe de Green-Patch, qui est la plus avancée à l'E. des terres de l'île formée par les criques de Bimbia ; on pourra mouiller alors par 10 mètres, fond de vase, et attendre pour franchir la barre un pilote du village de Caméroons, que l'on envoie chercher par un canot. Cette barre est un banc que les sédiments ont formé au milieu de la baie. En faisant route du faux cap à Green-Patch, il faut venir sur tribord dès que la sonde ne rapporte que 13 mètres et qu'elle n'annonce pas de vase.

Les bancs sont formés de sable dur ; on aura un bon amer pour éviter les bancs du N. O. en tenant la pointe N. de Fernando-Pô ouverte par le faux cap.

A 1/2 mille à l'O. des bancs de Dog's-Head qui sont très-accorés, on trouve 25 mètres, et il convient de ne pas trop les approcher, à cause du brusque changement des sondes qui augmentent rapidement de l'O. à l'E. de cette passe ; l'on sera averti par le brassage de l'action des courants et des modifications qu'on doit apporter à sa route.

Les Dog's-Head sont très-dangereux pour les navires surpris dans les passes par le jusant qui porte sur ces écueils ; les nombreux estuaires où se répand la marée ne communiquent tous à la mer que par cette seule ouverture ; en sorte que les jusants y acquièrent une grande force, surtout à l'époque des grandes marées.

Dans le cas où un navire serait dans l'obligation de mouiller en dehors de Caméroons, il trouverait un bon mouillage et serait moins fatigué par la marée en jetant l'ancre par 12 et 13 mètres. Au mouillage extérieur, l'établissement de la marée a lieu à 5 heures 30 minutes ; la montée de l'eau est de 3 mètres.

On ne voit pas de Green-Patch l'entrée de Caméroons, les côtes y simulant une vaste baie dont les terres sont basses et couvertes d'arbres élevés.

Route pour gagner le village de Caméroons.

Il est bon d'avertir les navires qui, après avoir mouillé à Green-Patch, enverraient leurs embarcations prendre un pilote, qu'il faut recommander à ces embarcations de suivre les terres de l'O., jusqu'à ce qu'elles soient à 6 ou 7 milles au N. de la crique de Mordaçai, qui est la deuxième des criques qui joignent l'estuaire de Caméroons à celui de Bimbia. Elles peuvent alors apercevoir les mâtures des navires qui sont mouillés dans le village du roi Bell, à environ 3 milles au N. de la crique du Docteur, qui est la seconde coupure de la rive gauche de Caméroons.

Des embarcations qui n'ont pas reçu ces instructions ont été dans la rivière de Malymba au lieu d'aller dans celle de Caméroons.

Pointe des Galères.

Lorsque l'on quitte le mouillage de Green-Patch pour

remonter au mouillage des Traitants, on gouverne sur les grands arbres qui couronnent la pointe de la rive droite de Caméroons, nommée pointe des Galères ; cette route fera franchir les hauts-fonds qui obstruent la baie et sur lesquels on ne trouve que 5 mètres à mer basse. Après avoir franchi cette barre, la sonde accusera 7 mètres.

Pointe de Malymba.—Mouillage du Roi-Bell.—Etablissement du port.

A 8 milles dans le N. N. E. de la pointe des Galères, on trouve une seconde pointe sur la rive droite, nommée Enguias : elle est séparée de la première par une ouverture que l'on nomme crique de Mungo. La pointe de la rive gauche ou S. S. O. de Caméroons se nomme pointe Malymba ; elle est bordée de bancs qui s'étendent à 3 milles dans l'O N. O. On évitera les bancs en tenant les terres, couvertes de palétuviers, qui avoisinent la crique de Mungo, ouvertes de la valeur d'une voile de navire de la pointe d'Enguias. On peut approcher à portée de mousquet de la rive droite, près des grands arbres qui sont sur la pointe des Galères ; mais, après avoir prolongé cette rive jusqu'à être à 2 milles en amont des grands arbres, il faut revenir chercher le milieu du canal en tenant la pointe d'Enguias ouverte d'une voile de la rive gauche. On gagne alors le mouillage du roi Bell en donnant un peu de tour à la crique du Docteur, qui est obstruée de bancs. L'établissement de la marée a lieu à ce mouillage à 6 heures ; l'eau y monte de 2 mètres ; l'eau y est potable à mer basse.

Les naturels de ce pays nomment le fleuve du nom du pays qu'il arrose : ainsi au village du roi Bell il se nomme Madibama-Dualla, tandis que plus haut il prend le nom de Madibama-Wuri. D'après les gens du pays, le lit du fleuve serait barré par des roches à un lieu appelé Banem, situé à 90 milles de la mer, et reprendrait ensuite sa profondeur dans une direction inconnue à ceux qui en habitent l'embouchure.

Il paraît que la rivière de Malymba, dont la large entrée pourrait faire supposer qu'elle a un grand cours, est seulement une des bouches de la rivière de Qua-Qua, qui vient de l'Est. Les naturels disent que cette rivière est plus étroite que le Madiba et encore plus bordée de palétuviers, que son lit est obstrué par des roches à la même distance de la mer ou à peu près.

Les chefs Bell et Grande-Eau.

Le capitaine W. Allen désigne le peuple de cette rivière

comme actif et industrieux, ayant déjà une civilisation assez avancée pour faire espérer qu'il sera un des châlons qui serviront à relier l'Afrique et l'Europe. Ils sont soumis à deux chefs dont l'un porte le nom de Bell et l'autre celui de Grande-Eau. Leurs villages, situés sur une plaine élevée de 18 mètres au-dessus du niveau de la rivière, sont séparés par un ruisseau et s'étendent beaucoup dans l'intérieur. Cette position élevée et la nature sablonneuse du terrain en font un séjour sain. Le même capitaine, qui a remonté le fleuve à une quarantaine de milles, dit qu'une fois au-dessus des marées, les palétuviers sont remplacés par des palmiers qui croissent sur les berges du fleuve ; qu'il aperçut de magnifiques clairières bien cultivées, au milieu desquelles étaient les cases des esclaves de Bell et de Grande-Eau. Cette exploration lui apprit que le fleuve se réunit en un seul tronc à 8 milles en amont des villes de Bell et de Grande-Eau, situées sur la rive gauche, et que cette dernière rive, qui est élevée, est le prolongement réel de la terre ferme; aussi n'est-elle coupée d'aucune crique, tandis que la rive droite est formée de terrains d'alluvion, découpés par des criques en îles nombreuses.

ILE DE FERNANDO-PÔ.

L'île de Fernando-Pô est une possession espagnole jetée au fond du golfe de Biafra, et pour ainsi dire à l'ouvert des nombreuses bouches du Niger, dont il commande la position.

C'est une terre très-haute, qui semble avoir été jadis détachée de la chaîne des Camérons par quelque cataclysme du globe.

Lorsqu'on aperçoit l'île de Fernando-Pô en venant du N. O., elle présente deux pics dont le plus E., et aussi le plus élevé, est très-pointu ; celui de l'O., plus arrondi à son sommet, est moins abrupt.

Les abords de l'île sont très-sains, et on peut les contourner partout à moins de 3 milles de distance ; les quelques îlots de roches qui s'y trouvent sont faciles à voir et à éviter, éloignés d'ailleurs de 2 milles au plus de terre. La végétation de l'île est magnifique ; les rafraîchissements y sont à bon compte, les aiguades excellentes ; il y a bon abri et bon mouillage dans le port de Clarence. J'ai envoyé le lieutenant de vaisseau Fleuriot de Langle étudier avec détail les divers mouillages de cette île, et je donne ci-dessous la relation de cet officier.





Village du Roi Pepel à Boni, vu du mouillage dans la rivière.



Le Pic de Fernando-Po dans le Sud du monde.



Les terres du mouillage de Banoco, vues à 18 milles de distance.

DESCRIPTION DE FERNANDO-PÔ, PAR M. AL. FLEURIOT DE LANGLE,
LIEUTENANT DE VAISSEAU.

Cette île est la plus grande du golfe de Biafra : la nature semble l'avoir destinée à un brillant avenir ; elle est le pivot autour duquel viennent déboucher, comme autant de rayons, les immenses cours d'eau du Niger. Elle s'étend du N. au S. entre les parallèles de $3^{\circ} 12' 30''$ N. et de $3^{\circ} 47'$, ayant ainsi 35 milles de longueur ; sa largeur est de 17 milles. Cette île est comprise entre le méridien de $6^{\circ} 1' 30''$ et celui de $6^{\circ} 34' 36''$, et sa direction générale est N. N. E. et S. S. O. On peut remarquer que les hautes montagnes de Camérouns, l'île du Prince, Saint-Thomas et Anno-Bon, sont dans la même direction, et qu'il est probable que les montagnes qui forment le noyau de ces îles sont congénères et doivent leur origine à un même cataclysme. La terrible force d'expansion qui a fait surgir ces pics immenses a perdu de sa puissance en allant du N. au S., comme on peut le déduire de la progression décroissante de la hauteur des montagnes.

Le pic de Camérouns a, d'après Owen, 13,000 pieds anglais, soit 4,000 mètres environ. Celui de Fernando-Pô a 10,190 pieds ou environ 3,000 mètres : j'ai mesuré du large le pic le plus élevé de l'île du Prince, et j'ai obtenu pour approximation 800 mètres de hauteur ; j'ai également mesuré, par des angles et des stations à la mer, les montagnes de Santa-Anna de Chavès, de Saint-Thomas, et j'ai trouvé, par cette approximation, 2,107 mètres. Tous les sommets sont formés d'énormes blocs de roche volcanique.

Aspect de Fernando-Pô.

Les pics de Fernando-Pô, vus du N., ont l'aspect imposant d'une immense pyramide quadrangulaire, couverte de végétation jusqu'au sommet. On aperçoit cette île, de Bonny, lorsque le temps est clair ; elle paraît alors divisée en deux pics à peu près d'égale hauteur. C'est surtout après les tornades qui ont purgé le ciel que les terres paraissent à des distances aussi éloignées ; en temps ordinaire, les brumes et les nuages les masquent souvent.

Naturels de Fernando-Pô nommés Bouvis.

Cette île est habitée par un peuple surnommé *Bouvis*, qui est, à ce qu'il paraît, le mot employé par ces peuples pour

se saluer : c'est une race forte et bien musclée, qui vit dans les bois à l'état de nature. La langue qu'elle parle n'a aucun rapport avec celles parlées sur le continent.

Possesseurs de Fernando-Pô.

Cette île a d'abord appartenu au Portugal, et porte encore le nom du capitaine qui en a publié la découverte. Les tentatives que les Européens ont faites pour s'y établir n'ont pas été heureuses jusqu'à ce jour ; les Portugais y avaient fait un établissement qu'ils évacuèrent peu de temps après l'avoir fondé. Ils en ont cédé la souveraineté éventuelle à la couronne d'Espagne, vers la fin du siècle dernier.

Les Espagnols firent aussi quelques tentatives pour s'y établir, mais ils s'aliénèrent les naturels, et furent obligés d'abandonner leur établissement. En 1827, ils permirent aux Anglais d'y faire un établissement pour servir de point de ravitaillement à la division navale chargée de la répression de la traite des esclaves. Cet établissement devait aussi servir de chef-lieu aux opérations de la compagnie d'Afrique : les cortès d'Espagne se sont émues de cette occupation et ont exigé l'évacuation des Anglais. Le climat de cette île n'avait d'ailleurs pas répondu à l'attente qu'on s'en faisait : les Anglais ont transporté leur centre de ravitaillement à l'île de l'Ascension, et le gérant de la compagnie d'Afrique a reçu une commission du gouvernement espagnol.

Colonie fondée à Clarence.

Pendant les quelques années que l'île a été sous la direction anglaise, elle a reçu quelques dépôts d'esclaves pris à bord des négriers, lesquels y jouissent de leur liberté, et ont formé une petite colonie dans Clarence-Cove. Le but de cette colonisation était d'obtenir des bras pour continuer l'exploitation des bois de construction que fournissent les forêts immenses qui couvrent toute cette île ; mais le gouvernement anglais n'a pas atteint son but. L'élévation des salaires exigés par les nouveaux affranchis est un obstacle invincible : ils préfèrent, au rude labeur du bûcheron, cultiver quelques légumes, élever des animaux domestiques, tels que volailles, cabris, porcs, pour vendre aux navires qui relâchent. Le sol si riche et si fertile de Fernando-Pô, comme cela a lieu sur beaucoup de points de la côte d'Afrique, ne paraît pas convenir aux races bovines ni chevalines, ces deux auxiliaires

de l'homme qui, sans elles, est réduit à ne compter que sur ses propres forces : elles dépérissent rapidement dans cette île, où elles seraient d'un si grand secours comme animaux de trait.

Côte du Nord.

La côte du N. offre sur toute son étendue un bon mouillage aux navires qui sont surpris par la nuit. Depuis la pointe du N. O. jusqu'à Clarence, la côte est haute et accore, formée de rochers que la mer baigne et dont la cime est recouverte de verdure. Ces rochers forment une multitude de saillies et de redans, et abritent autant de petites anses au fond desquelles des ruisseaux se frayent souvent un passage jusqu'à la mer.

Port de Clarence.

Clarence est le seul port de Fernando-Pô : il est bien abrité ; à l'E. s'étend une langue de terre nommée pointe William, qui est taillée à pic comme un mur et peut avoir 50 mètres de haut et autant de large ; un banc qui assèche en partie s'étend autour de cette pointe de manière à rétrécir la passe d'entrée.

Ilots Adélaïde.

Du côté du S. O. on trouve deux ilots, connus sous le nom d'Adélaïde : un banc entoure ces ilots et s'étend dans le N. et le N. E. à environ 1/2 mille. La passe qui existe entre les deux bancs est à peu près N. O. et S. E. ; en sorte que la mer du large s'y brise et ne donne jamais de ressac dans la baie de Clarence, où l'on peut, en profitant de la marée, qui y marne de 2^m 30, assécher, et réparer ou nettoyer la carène d'un navire de moyen tirant d'eau. La baie a 1/2 mille de profondeur, et la pointe William abrite les navires des tornades et des vents de l'hivernage. Le capitaine Owen, qui fut chargé, en 1827, par le gouvernement britannique, de fonder l'établissement de Clarence, a fait faire dans la falaise des rampes conduisant sur le plateau qui est de niveau avec la pointe William, où il a tracé l'emplacement de la ville. Cet officier a dû avoir à vaincre de grands obstacles, car tout le terrain était boisé.

Feu de port. — Courants.

Il a établi sur la longue pointe désignée sous le nom de pointe William, laquelle est inexpugnable, un blockhaus servant de caserne, de magasin militaire et d'hôpital ; à l'entrée

de cette presqu'île est une grande maison confortablement bâtie, avec varangues et galeries, qui est habitée par le résident de la compagnie d'Afrique. Cette compagnie fait la dépense d'un feu, que l'on voit de loin. Lorsqu'on vient de nuit, il faut mouiller à 1 mille de terre, relevant ce feu au S. 1/4 S. O. Le courant porte à l'E. avec une vitesse de 1 mille 1/2 par heure : il faut y prendre garde.

La ville est bâtie dans le S. de la maison du résident ; elle est assise entre les deux baies de Clarence et de Goderick : cette dernière reçoit deux petits ruisseaux dont les eaux servent aux usages domestiques et pourraient être utilisées comme moteur. Les habitants sont, comme nous l'avons dit plus haut, tous noirs libres.

On a construit une cale de débarquement où les canots accostent aisément et peuvent charger, bord à quai, l'huile de palme, ou débarquer et embarquer le charbon qui y est déposé pour les bateaux à vapeur de la station d'Afrique.

On trouve dans la ville quelques ressources en charpentiers et en forgerons.

Aiguade de Clarence.

Une source jaillissante, qui se fait jour au pied de la falaise, a été précieusement entourée d'une cabane de bois, et sert d'aiguade aux navires qui viennent prendre de l'eau à cette relâche ; il faut attendre, pour y faire son eau, que la marée soit à mi-jusant.

Il y a passage entre la pointe occidentale de Clarence-Cove et les îlots d'Adélaïde. Cette anse se nomme Cockburn-Cove ; elle est arrosée par un ruisseau qui vient jeter ses eaux limpides à la mer : c'est le lieu où l'on peut faire du bois pour les besoins de l'équipage et où l'on peut en outre envoyer les matelots laver leurs hamacs et leur linge ; mais cela n'est pas sans inconvénients, parce que les nègres de Clarence viennent presque toujours leur vendre de l'eau-de-vie détestable ou du rhum.

Le bois de Fernando-Pô est très-bon pour la chauffe des vapeurs ; il est excellent, il vaut comme combustible le bois de manglier. Les sondes deviennent moins profondes dans l'E. de Clarence-Cove et les fonds y sont de vase : on trouve généralement 20 à 30 mètres à 1 mille de terre.

Côte orientale.

La côte orientale de Fernando-Pô est peu fréquentée et

n'offre pas de baie; d'ailleurs cette côte, battue des tornades pendant une grande partie de l'année, exposerait beaucoup les navires : la côte du S. n'offre non plus aucun abri; les roches viennent presque jusqu'à la mer et rendent l'abord de l'île difficile.

Baie de l'O. — Marées.

On trouve vers le milieu de l'île une baie ouverte à l'O., à laquelle les Anglais ont donné le nom de George-Bay : elle est à 7 lieues dans le S. O. de la pointe N. O. de Fernando-Pô, par 3° 28' de latitude N. Les sondes décroissent régulièrement; la baie se creuse en demi-cercle de la pointe Kelly, au N. E., à la pointe Charles-Folly au S. O. Ces deux pointes sont écartées de 7 milles. On trouve à 1/2 lieue au N. de la pointe Kelly, deux îlots, la Chèvre et le Chevreau, d'où partent quelques bancs. A 5 milles 1/2 au N. de l'île de la Chèvre est un récif accore de 1 mille d'étendue, qui est écarté de terre de 2 milles. L'établissement de la marée y a lieu à 4 heures 1/2; la marée marne de 2^m 50.

Mouillage de la baie de l'O.

On a un bon mouillage dans cette baie par 36 à 40 mètres, à 3/4 de mille de terre, en relevant le pic oriental de Fernando-Pô à l'E. 1/4 S. E., et fermant l'île de la Chèvre par la pointe Kelly, et relevant la pointe S. O. au N. 1/4 N. O.; on y trouvera toutes les facilités pour se ravitailler en volailles, chevreaux, moutons, porcs, ignames, etc. Deux ruisseaux y versent leurs eaux, et l'aiguade y est facile, ainsi que le bois.

Signé A. FLEURIOT DE LANGLE,

*Lieutenant de vaisseau,
commandant la canonnière-brick la Malouine.*

CHAPITRE IX.

COTE DU GABON, OU COTE COMPRISE ENTRE CAMÉROONS ET LA RIVIÈRE GABON OU L'ÉQUATEUR.

Bien que les vents habituels de S. et de S. O., qui règnent dans le golfe de Biafra, obligent, depuis Bonny, à parcourir la côte du S. au N., et non du N. au S., si on veut la prolonger, vent sous vergue, à une distance régulière, je vais continuer la description de cette dernière partie du littoral de l'Afrique, comme les précédentes, en me rapprochant de l'Équateur.

En quittant la pointe Suellaba, qui est la pointe S. de Camérouns, on remarquera, en s'avancant vers le S., que la côte est uniformément basse et boisée, fort saine d'ailleurs; on peut la prolonger sans danger à 3 milles de terre par des fonds de 10 mètres.

Rivière de Borea.

A 6 lieues environ de la pointe Suellaba, on apercevra une pointe plus avancée, au N. de laquelle coule la petite rivière de Borea. Cette rivière n'est praticable que pour de petites embarcations. Au milieu de l'entrée se voit une île qui la partage en deux, mais se relie à la pointe N. par des hauts-fonds.

Baie de Panavia.

A partir de la rivière Borea, la côte, qui a couru presque au S. précédemment, se rapproche de l'E. pendant 40 milles, pour former la baie, plus longue que profonde, connue sous le nom de Panavia, dont la plage est entrecoupée par plusieurs entrées de criques ou petites rivières. On peut y mouiller partout; par 7 mètres, on est à 2 milles de terre; par 10 mètres, à 4 milles.

Vers le milieu de son étendue, on remarquera que de hautes terres commencent à se montrer dans l'intérieur.

Aiguade.

Dans le fond de la baie de Panavia et dans sa partie S. E. se trouve une aiguade d'eau excellente.

La petite baie et les villages de Banoko viennent ensuite, et ne sont portés sur aucune carte, bien qu'assez considérables et riches en produits d'ivoire : c'est ce qui me détermina à y laisser le lieutenant de vaisseau Philippe de Kerhallet, avec ordre de s'assurer de leur position.

Je donne ci-dessous la relation de cet officier.

RENSEIGNEMENTS SUR LA PETITE BAIE ET LES VILLAGES DE BANOKO.

Baie et villages de Banoko.

En venant du S. au N. le long de cette côte, on aperçoit, à 3 milles au N. du Rio-Campo, une première pointe remarquable seulement par deux monticules placés vis-à-vis ; la côte présente ensuite deux baies sablonneuses de peu d'étendue, dont les pointes rocailleuses font briser la mer à leur pied. C'est à la troisième que commence le mouillage ou la baie de Banoko, point qui n'est désigné sur aucune carte.

Montagne Alouette.

Peu profonde, cette baie est facile à reconnaître par les hautes terres qui l'avoisinent. Une de ces montagnes, la montagne Alouette, est située près de la plage ; elle a 1,041 mètres d'élévation et s'abaisse vers le N. par une pente douce ; les arbres mêmes de la plage forment à son pied une hauteur assez remarquable. Elle est coupée dans le S. presque verticalement, et rejoint la première ligne des hauteurs qui longent le rivage.

Dans certaines positions, surtout quand on vient du S. attaquer Banoko, deux autres montagnes rondes paraissent à côté d'elles, situées fort loin dans l'intérieur ; lorsqu'on approche de la baie, elles finissent par disparaître derrière les arbres de la côte.

Mont Nisus.

L'autre montagne de reconnaissance est le mont Nisus ; cette montagne est placée fort loin dans l'intérieur, et ne paraît pas toujours quand on vient du S. et de l'O. ; elle est

E. et O. avec la montagne Alouette. Dans la partie S., elle descend en pente douce ; au N., elle est coupée presque à pic, et son sommet forme une ligne droite légèrement inclinée vers le N. Près de cette dernière on aperçoit, dans certaines positions, une montagne en pain de sucre presque aussi élevée, mais quelquefois cachée par l'autre.

D'autres hautes terres paraissent encore dans le N., mais sont situées loin dans l'intérieur.

Le village S. de Banoko, qui n'est pas apparent de la mer, caché qu'il est au milieu de grands arbres, est situé par 2° 56' latitude N.

La baie de Banoko est, comme je l'ai dit, peu profonde, le rivage sablonneux ; le fond est de vase, et le brassiage diminue graduellement à mesure qu'on approche de la plage : il offre bonne tenue pour les ancres.

Les quatre ou cinq villages qui donnent leur nom à la baie ne sont pas apparents, même du mouillage. Il faudra, en venant du large, gouverner sur la grosse montagne Alouette jusqu'à l'approcher, suivant que le permettra la brise, à la distance de 6 à 7 milles E. et O., pour pouvoir ensuite rallier la pointe N. de la baie et y jeter l'ancre par 10 ou 12 mètres, suivant la distance où l'on voudra se tenir de terre. Je relevais du mouillage la montagne Alouette dans l'E. S. E.

Signé CH.-PHILIPPE DE KERHALET,

Lieutenant de vaisseau, commandant la canonnière l'Alouette.

Montagnes de la Table et de la Selle.

La côte continue à se montrer couverte d'arbres touffus et se termine en arrière-plan par de hautes montagnes, dont les deux plus remarquables sont les montagnes de la Table et de la Selle, ainsi nommées par suite de leur configuration : c'est la Table qui est la plus S.

Rivière Campo.

Ces montagnes sont de bons points de reconnaissance pour la rivière Campo dont l'entrée, large, et assez profonde pour des navires, se trouve en dedans et au N. de la pointe du même nom. Un village considérable est bâti sur sa rive gauche, qu'un banc de brisants prolonge au large.

A partir de Campo, la côte continue à montrer, au-dessus de ses touffes boisées et noirâtres, une suite non interrompue

de hauteurs, que surmontent, de temps en temps, des pics saillants.

Les Sept-Montagnes. — Mont Sharp.

A une dizaine de milles plus S. que Rio-Campo, on remarque au large un îlot blanchâtre, sur le parallèle de 2° 10', et qui est un bon point de reconnaissance pour ces parages. A 4 milles au S. de cet îlot, la côte forme une espèce de baie dont la pointe N. est entourée de brisants, et dans laquelle on aperçoit quelques cases cachées dans les arbres : on peut jeter l'ancre dans cette baie pour y faire de l'eau ; on est alors par le travers de la chaîne des Sept-Montagnes, dont le mont Sharp est le point le plus-élevé et le plus remarquable.

Mont Mitre. — Rivière de Saint-Benoit.

Le mont Mitre, qui est détaché de cette chaîne dans le S., est encore plus élevé : c'est un bon point de reconnaissance pour la rivière Saint-Benoit, située à environ une quinzaine de lieues plus bas que le Rio-Campo. L'entrée de cette rivière est étroite, mais profonde de 6^m 4. La pointe N. est remarquable par une montagne nommée Heybern, appellation souvent donnée à la rivière elle-même ; la pointe S., également élevée, est entourée de récifs qui s'étendent au large et vers la rivière ; cette rivière, renommée par sa traite d'ivoire, se divise en deux branches, dont l'une court au S. E. et l'autre à l'E. On remarquera qu'à partir de Campo les eaux sont devenues plus profondes le long de la côte où l'on trouve, en moyenne, 30 mètres de fond à 4 ou 5 milles de terre.

Cap Saint-Jean.

La côte, toujours boisée, mais irrégulière et bordée parfois de récifs, cesse, après le mont Mitre, de montrer des pics élevés en arrière-plan. Sa direction générale est le S. O. 1/4 S. du monde ; à 10 lieues de la rivière Saint-Benoit se voit le cap Saint-Jean, au N. duquel trois coupées sur le littoral indiqueront des entrées de petites rivières ; des villages fréquentés par les traitants d'ivoire et de bois sont bâtis près d'elles. Le cap Saint-Jean est couvert de bois à son sommet, rocailleux et sans grève à sa base, contre laquelle la mer vient déferler avec force.

Indépendamment des récifs qui brisent autour de lui, on m'a parlé d'un haut-fond plus au large, sur lequel il ne resterait que 2^m 50 d'eau : je le signale aux recherches des navigateurs.

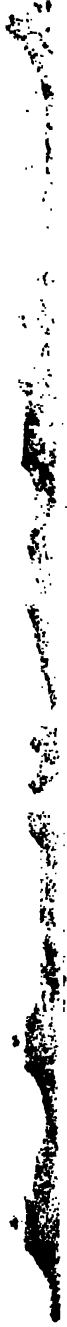
Baie de Corisco. — Rivières Mooney et Moondah.

La baie de Corisco ne compte pas moins de 10 lieues du N. au S. sur 4 lieues de l'E. à l'O.; dans ce vaste bassin viennent déboucher au N. E. la rivière Mooney, et au S. S. E. la rivière Moondah, accessibles pour de grands navires à quelques lieues de leurs embouchures, mais semées de bancs et de roches qui en rendent la fréquentation dangereuse, sans pratique. Ces rivières abondent en bois rouge et en bois d'ébène ; l'une des criques de la rivière Moondah coupe les terres du S. de la baie de Corisco dans la direction du S. O. : elle vient ensuite aboutir à 2 milles du village de Quaben, conséquemment près de l'établissement français du Gabon (desquels il sera parlé ci-dessous), et fait de ces terres une presqu'île connue sous le nom de presqu'île d'Estéris ou de Louis-Philippe.

Ile et mouillage de Corisco.

La baie de Corisco serait donc un des plus beaux bassins de la côte d'Afrique si elle n'était semée d'une multitude d'îles, d'îlots, de roches et de bancs, qui font que sa fréquentation et celle de ses rivières est d'une certaine difficulté. Les noirs du Gabon sont les meilleurs pratiques de ces localités, que les cartes les plus récentes ne reproduisent qu'incomplètement. Il n'y aura, d'ailleurs, aucun danger à venir chercher le mouillage extérieur de l'île Corisco, la plus grande des îles de la baie, et qui partage cette dernière en deux parties à peu près égales ; on pourra y laisser tomber l'ancre par les 10 mètres, fond de vase, à 2 milles de terre environ, et sur le parallèle de la pointe N. de l'île ; mais on sera mieux abrité dans le N. E. de l'île, où se trouve le principal village. L'île Corisco est couverte de bois magnifiques ; sa côte O. est rocailleuse, et ses rochers, surtout dans sa partie S., sont couverts de taches blanchâtres qui s'aperçoivent de loin.

On trouve à l'île Corisco les produits communs à tous ces parages, c'est-à-dire des bois de construction, d'ébène, de teinture, et même de l'ivoire, que les habitants achètent aux Bulous ou naturels de l'intérieur du continent.



Vue des terres de la rive droite du Gabon, prise du milieu du fleuve, relevant l'arbre du Mont Bouet au N ¼ N. O.



(Gabon, rive droite). Vue des villages situés près de l'établissement français, prise à un mille au large.



(Gabon, rive droite). Vue du comptoir français ou fort d'Annale, prise à deux encablures au large de la plage.

Ilots Laval et Bayna.

Dans le S. S. O. de l'île Corisco, et au milieu des récifs jetés dans cette partie de la baie, sont les deux petits ilots Laval et Bayna, inhabités, mais couverts d'arbres.

Iles Elobey ou Mosquitos.

Enfin les îles Élobey, autrefois nommées Mosquitos, s'aperçoivent dans le N. E. de la baie devant l'entrée de la rivière Mooney, et forment, avec la grande île Corisco, le canal le plus large et le plus facilement praticable de la baie.

LE GABON.

Atterrissage. — Presqu'île Marie-Amélie. — Mont Bouët. — Arbre de reconnaissance.

Lorsqu'on atterrira au Gabon et qu'on sera sûr d'être dans son voisinage, une remarque qui pourra suppléer au défaut d'observations astronomiques, c'est que les terres sont très-basses sur la rive S. de cet estuaire et d'une certaine élévation sur la rive N. Ainsi donc, si l'on est de quelques milles au N. du parallèle du milieu de l'entrée du Gabon, on ne pourra manquer, en serrant la côte pour la reconnaître, d'apercevoir les terres assez élevées de l'île Corisco ou de la presqu'île Louis-Philippe; et, si l'on est au S., on n'aura devant soi que les terres plates de la presqu'île Marie-Amélie. L'incertitude de cette dernière position cessera plus complètement encore en apercevant, au N. de ces terres basses, un gros monticule, qui se détachera comme une île, sur lequel s'élève un arbre énorme; ce monticule est désigné par M. le lieutenant de vaisseau Fleuriot de Langle, dans son plan, sous le nom de mont Bouët. Ce monticule se trouve en dedans de l'entrée, sur la rive droite du Gabon; mais, comme il est le point le plus élevé des terres de cette rive, il s'apercevra même avant les caps Joinville et Estérias.

Presqu'île Louis-Philippe.

Si, au contraire, on atterrit droit sur le parallèle de l'entrée du Gabon, on commencera à apercevoir d'abord les terres de la presqu'île Louis-Philippe; à 18 milles de distance environ,

et à mesure que l'on approchera, elles se dessineront comme une île longue à l'horizon, sans qu'on en voie d'autres autour d'elles.

A 5 ou 6 milles de distance, on verra peu à peu sortir de l'eau les arbres de la pointe Gombé dans le S. et à droite ; enfin, en ralliant le cap Joinville, qui est la pointe S. de la presqu'île Louis-Philippe, et en même temps celle de la rive droite du Gabon, on finira par apercevoir, un peu à gauche de la pointe Gombé, les terres basses et sablonneuses de la pointe Montagnières : l'entrée du Gabon sera alors très-bien dessinée entre le cap Joinville et la pointe Montagnières, sur laquelle on apercevra des touffes d'arbres se grouper de distance en distance. A mesure que l'on approchera, de nouvelles terres élevées paraîtront entre le cap Joinville et la pointe Montagnières ; mais en dedans de la rivière et en arrière-plan ; c'est le mont Bouët et son arbre de reconnaissance, dont il vient d'être parlé tout à l'heure.

Quand on viendra du S., on ne pourra, en longeant la côte à 4 ou 5 milles de distance, manquer d'apercevoir et de reconnaître la pointe Gombé aux taches rougeâtres et rocailleuses qu'elle présente à côté de teintes noires. A mesure qu'on s'élèvera au N., l'arbre et le mont Bouët se démasqueront, ainsi que le bois des Fétiches sur la pointe Montagnières qui paraîtra à côté des bois moins élevés qui sont au S. de lui.

Le cap Joinville.

Le cap Joinville, qui est la pointe du N. de l'entrée du Gabon, est une terre boisée, d'une élévation peu considérable, mais que la pointe basse de la rive opposée rend surtout sensible. Il descend à la mer par deux pointes rocailleuses autour desquelles sont jetés des brisants faciles à voir et à éviter.

Pointe Montagnières.

La pointe Montagnières, au contraire, se compose de terrains d'alluvion sur lesquels la mer a déposé des sables : aussi est-elle très-basse, mais couronnée de bouquets d'arbres qui permettent de la distinguer assez facilement.

Le Gabon est moins une rivière qu'un magnifique estuaire, accessible aux plus grands bâtiments bien chenalés, et offrant un abri des plus sûrs à des flottes entières. A diverses époques, j'y ai fait des acquisitions de territoire sur les deux rives, au nom de la France, et enfin, en 1844, j'ai, par un traité général

et librement consenti, consommé l'acquisition de la souveraineté du roi des Français sur tout le pays et les deux rives.

Ce fut en 1843 que je fus chargé, en qualité de gouverneur du Sénégal, de jeter dans le Gabon et sur la rive droite les bases d'un établissement en bois. A ces constructions provisoires vont succéder incessamment celles d'un établissement permanent permettant d'organiser, pour les forces navales françaises de la Guinée méridionale, un centre de ravitaillement aussi complet, que l'est celui de Gorée pour la croisière de la Guinée septentrionale.

Fort d'Aumale.

L'établissement primitif, nommé fort d'Aumale, a été élevé sur le monticule où il se trouve maintenant, par les soins du lieutenant de vaisseau A. Fournier, commandant *la Vigie*, qui a fait preuve en cette occasion de beaucoup d'intelligence et d'activité. MM. les capitaines de corvette A. Baudin et Monléon, MM. le lieutenant de vaisseau Darricau, l'enseigne de vaisseau E. Jamin et les capitaines au long cours Cousin et Amouroux, sont les officiers qui m'ont le plus secondé pendant les négociations lentes et parfois difficiles des traités d'acquisition de territoire et de souveraineté de ce point de relâche important. Ces négociations ont duré plusieurs années avant que nous pussions arriver à la reconnaissance complète de la France dans ces parages.

J'ai passé dans le Gabon des mois entiers sans avoir jamais à combattre, sur les navires que j'y commandais à diverses époques, les maladies si communes à Bonny, à Sierra-Leone, à Rio-Nunez, etc., etc. Rafraîchi par les brises du large, l'air y est pur, et les 6 milles de distance qui séparent les deux rives l'une de l'autre contribuent encore davantage à garantir la salubrité de cette relâche.

Ressources et villages.

On trouvera quelques provisions fraîches comme volailles, cabris, dans les villages de Quaben, Louis et Glass, sur la rive droite; sur la rive gauche, dans ceux du roi Denis, qui fait même élever des troupeaux de bœufs. Les aiguades y abondent sur les deux rives, mais presque toujours dans des endroits marécageux.

La végétation y est magnifique; on ne peut la comparer qu'à celle de la Guyane, située par la même latitude et de l'autre

côté de l'Atlantique. Aussi les bois de toute espèce y abondent : bois de construction, bois de teinture, bois d'ébène, etc. Les forêts de l'intérieur sont exploitées par les Bulous ; les Gabonais ou habitants des rives servent de courtiers entre les traitants européens et les Bulous, dont ils perpétuent, et dont ils ont intérêt à perpétuer les préjugés craintifs et sauvages qui les éloignent de la fréquentation des Européens. L'ivoire entre encore plus que les bois de diverses espèces dans le commerce du Gabon ; le coton et les denrées tropicales y joueraient un rôle plus important encore, s'il était possible de donner des goûts de travail et de culture à des populations habituées à trouver sous la main assez de produits pour satisfaire leurs besoins, sans autre peine que d'abattre les arbres qui les entourent.

En quittant le Gabon en 1844, j'y ai laissé le lieutenant de vaisseau Fleuriot de Langle avec ordre de lever le plan détaillé des deux rives et des passes de l'entrée. Je donne donc ci-dessous les indications d'amers observés par cet officier, pour franchir les passes avec succès, et la description dont il a accompagné le plan de ce bassin.

DESCRIPTION DU GABON.

Le Gabon, nommé *Mpongo* parmi les naturels qui en habitent les rives, est, comme quelques-unes des rivières à huile du golfe de Biafra, plutôt un estuaire qu'un fleuve proprement dit. D'après les ordres de M. E. Bouët-Willaumez, alors capitaine de corvette, gouverneur du Sénégal et dépendances, j'ai levé, en 1844, le plan détaillé de ce fleuve.

J'ai apporté des changements dans les dénominations dont on s'était servi jusqu'à ce jour ; consacrer par des noms français la prise de possession de ce fleuve, rendre au pays le nom des indigènes, et non le désir d'innover, a été le mobile de ma conduite.

GABON, VENTS ET MARÉES.

Le bassin extérieur du Gabon, ainsi que les côtes qui avoisinent ce fleuve, est sujet presque toute l'année à éprouver une alternative de brises qui permettent d'entrer et de sortir

vent sous vergue. La direction des vents généraux du large varie du N. O. au S. S. O. : ils prennent à dix heures et demie et continuent jusqu'au coucher du soleil ; les vents du S. E. s'élèvent pendant la nuit et durent jusqu'à huit heures du matin ; on a du calme et des brises molles dans l'intervalle de ces deux vents.

Le flot se fait du S. O. au S. S. E. pendant les premières heures de la marée montante ; après deux heures de flot, le courant se fait au S. E. L'établissement du port est de six heures ; la montée de l'eau ne dépasse pas 2^m 80 les jours des marées d'équinoxe ; les marées intermédiaires ne s'accomplissent pas régulièrement dans les vingt-quatre heures. J'ai souvent vu des jusants de trois heures, et d'autres fois les flots duraient dix ou douze heures.

La déclinaison moyenne est de 20° N. O. au Gabon.

ROUTE DES NAVIRES QUI VIENNENT DU NORD.

Passage de la Belle-Poule.

Les gros navires devront profiter du passage de la Belle-Poule, qui a 4 milles de longueur et 3 milles de largeur ; il est compris entre les bancs du Cocher et du Nisus, qui le limitent au N., et les bancs du Papillon et de la Fine, qui le limitent au S. Les navires qui viennent du N. ont dû reconnaître, dans la journée, Corisco ou le cap Estérias ; ils peuvent approcher la terre à 1 mille d'Estérias, et trouveront à cette distance de 12 à 14 mètres d'eau ; il sera prudent de mouiller dans le cas où on serait surpris par le jusant ou la nuit, parce qu'on ne verrait pas dans ce dernier cas les marques qui servent d'amers pour éviter les bancs, et que, dans le premier cas, on ne pourrait refouler le jusant, qui est très-fort, que si la brise du large était fraîche.

En supposant qu'on ait passé la nuit dans les environs du cap Joinville, on aura à faire le S. 1/2 O. du compas, qui fera gouverner sur le bois des Fétiches, jusqu'à ce qu'on relève l'arbre Bouët à l'E. du monde ; on sera alors à 1 mille à l'O. du banc du Nisus, qui a deux hauts-fonds sur lesquels il ne reste que 2 mètres et 2^m 80 de basse mer (ces plateaux brisent lors des ras de marée), et à un peu plus de 2 milles au N. des bancs de la Mouche et du Cocher ; on pourra continuer à gouverner.

sur le bois des Fétiches qui est bien apparent, parce qu'il tranche sur le sable du cap Montagnia, jusqu'à ce que le sommet de l'île d'Orléans s'aperçoive par-dessus la pointe Obindo; on sera alors à mi-canal de la passe de la Belle-Poule, et on aura de 15 à 16 mètres de profondeur.

La brume empêche quelquefois d'apercevoir le sommet de l'île d'Orléans et la pointe Obindo; il faudrait alors fixer la position du navire au moyen de relèvements, et, une fois qu'il sera rendu dans la passe de la Belle-Poule, il faudra gouverner sur l'île Adélaïde pour passer entre le banc du Papillon et le banc de la Fine; ces deux bancs sont éloignés l'un de l'autre de près de 2 milles. On saura qu'on a passé le banc de la Fine, quand on aura amené l'arbre Bouët à l'E. du compas ou dans l'alignement du village de Cringer. Au moment même où la pointe Gombé se masquera par celle de Wingombé, on aura paré le Papillon, et l'on pourra se diriger vers celle des deux rives où l'on aura affaire.

Passé du Nord.

Les petits navires pourront, s'ils le jugent convenable, profiter de la passe du N., qui est entre le banc qui s'étend au large du cap Joinville et le banc du Nisus; la sonde sera leur meilleur guide; ils auront à craindre, ainsi que les navires qui auraient pris la passe du milieu, le banc du Cayman, qui est de roches.

La marque, pour éviter le Cayman, est de tenir les arbres qui sont sur la pointe des Bretons toujours ouverts avec le fort d'Aumale, et on l'aura doublé quand on aura amené l'arbre Bouët à l'E. du compas.

Passé du Milieu.—Banc de l'Hippopotame.

Le passage du Milieu offre, aux navires qui veulent se rendre au fort d'Aumale, une route aussi courte et aussi sûre que le passage de la Belle-Poule; les navires qui voudraient en profiter, après s'être assurés qu'ils ont doublé le banc du Nisus, qui est l'E. du compas, de l'arbre Bouët, feront route de manière à contourner ce banc par le S., et pourront gouverner sur l'arbre Baudin, en le tenant par le village de Quaben jusqu'à ce que le bois des Fétiches soit presque fermé avec Wingombé; il faut se méfier du Cayman, qui est à 1 mille 1/4 des bancs de-

l'Hippopotame. Le passage du milieu a aussi 4 milles de long, il est compris entre le Cocher et le banc du Nisus, l'Hippopotame et le Cayman.

La passe du S. est comprise entre les bancs de l'Hippopotame, au N., et le banc de la Fine, au S. ; on peut aussi la fréquenter pour aller mouiller sur la rade d'Aumale ¹.

ROUTE D'ENTRÉE DES BATIMENTS QUI VIENNENT DU SUD.

Passé du Sud.

Les navires d'un grand tirant d'eau qui viendraient du S. feront bien de ne pas s'engager dans les passes qui sont entre les bancs du cap Montagnières ; ils feront mieux de s'élever au N. jusqu'à bien découvrir l'île Adélaïde, qui doit s'ouvrir d'un quart avec le cap Montagnières, quand on est dans la passe de la Belle-Poule ; ils gouverneront ensuite comme il vient d'être dit.

Passage de la Malouine.

Ceux qui voudraient profiter du passage de la Malouine pourront, après avoir fait assez d'E. pour se trouver dans l'alignement des caps Gombé et Joinville, gouverner sur la tache jaune de ce dernier cap jusqu'à ce qu'ils aient amené l'arbre de Denis, dont le sommet surpasse tous les autres, par les bois des Fétiches ; ils se trouveront alors par le travers du banc de Pongara, et devront continuer à faire un peu de N. pour se mettre au milieu du passage de la Belle-Poule ; après quoi, ils gouverneront comme je l'ai dit.

Passage Pononiengo.

Les navires d'un petit tirant d'eau peuvent profiter du passage Pononiengo, qui abrège beaucoup la route ; on le franchira en gouvernant directement sur l'arbre Bouët.

Les deux bancs de Pongara et de l'O. brisent souvent, et la passe de Pononiengo semble aussi briser quelquefois ; je me

¹ Mouillage du Caraïbe en 1846.

Cap Joinville.....	N. 22° O.
Arbre Bouët.....	N. 65° E.
Fort d'Aumale.....	N. 77° E.
Pointe Obindo.....	S. 18° E.
Île Adélaïde.....	S. 7° E.
Pointe Montagnières.....	S. 87° O.

suis assuré que ces effets étaient dus à l'action des courants, qui sont violents et qui, contrariés par les vents, font des remous.

Remarques sur les courants de marée.

Le flot porte un peu au N. jusqu'à ce qu'on ait doublé le Papillon et le banc de la Fine ; il faut y avoir égard : la sonde avertira des changements que le courant aurait opérés dans la route du navire.

Bassin extérieur du Gabon. — Description de la rive droite. — Presqu'île Louis-Philippe.

Le Gabon se divise en deux bassins, dont l'un est extérieur, l'autre intérieur ; la direction générale du bassin extérieur est le S. S. E. et le N. N. O. Je commencerai la description de ce bassin par la rive droite dont les terres comprises entre le Gabon et la rivière Moondah forment une vaste presqu'île, à laquelle j'ai donné le nom de S. M. Louis-Philippe. Cette presqu'île se termine au N. par le cap Joinville, qui fait une saillie de 2 milles, en s'inclinant N. E. et S. O. et coupe ainsi presque à angle droit la direction de la rive droite. Ce cap a 20 mètres d'élévation ; il est escarpé, d'un accès difficile, composé de roches calcaires où l'on trouve des cristaux de carbonate et de phosphate de chaux ; un éboulement où l'on voit à nu la glaise qui recouvre le calcaire sert à reconnaître l'extrémité du cap et apparaît comme une tache jaunâtre. On trouve à la partie la plus avancée au S. O. un espace découvert qui est cultivé en manioc ; les arbres y ont été abattus à 6 ou 8 mètres du sol et sont remarquables.

Des roches se sont éboulées des falaises du cap et l'entourent. Des récifs de même nature s'étendent $\frac{3}{4}$ de mille au S. O. ; la marée les fait toujours briser et y porte avec violence.

Aiguade d'Acquengo.

Lorsqu'on veut visiter le cap, il faut aller débarquer dans la baie d'Acquengo, à 1 mille $\frac{1}{2}$ dans l'E. ; on y trouve une plage de sable et une excellente aiguade. Des roches plates et tranchantes, qui garnissent le cap, mettraient en pièces les canots qui voudraient accoster, sans pratique, la pointe occidentale.

Monts Bouët et Baudin.

La rive droite ou presqu'île Louis-Philippe est élevée, formée

de collines à base calcaire ; la plus haute de ces collines à laquelle j'ai donné le nom de M. Bouët, qui a commandé la station des côtes occidentales d'Afrique de 1841 à 1844, a 200 mètres d'altitude ; j'ai donné le nom de M. le capitaine de corvette Baudin à un second sommet de la même élévation, qui est un peu au S. de celui-là ; tous deux sont remarquables par deux arbres qui en terminent la cime ; les arbres sont marqués sur le plan et m'ont servi de signaux pour faire la triangulation, et placer les sondes ; la chaîne de collines s'abaisse après le mont Baudin ; quelques sommets arrondis, élevés de 80 à 100 mètres, dépassent encore le niveau commun, et se terminent à une vallée qui sépare cette chaîne de la pointe Obindo, qui reprend une hauteur de 80 mètres.

Les vallées de la presqu'île Louis-Philippe sont arrosées par de petits ruisseaux d'eau douce, qui viennent isolément se jeter à la mer ; ils sont alimentés par les eaux pluviales qui se rassemblent au fond des vallées : on ne peut faire de l'eau dans ces ruisseaux qu'à mer basse ; les navires préfèrent, à cause de cet inconvénient, faire de l'eau dans des sources situées à quelque distance de la côte¹. L'aiguade d'Acquengo est la meilleure de tout le Gabon.

Outre les ruisseaux dont les eaux sont douces, la fraction de la rive droite du Gabon, comprise entre le cap Joinville et la pointe Obindo est coupée de cinq criques dont les eaux sont salées et qui peuvent porter pirogues ; elles servent au transport des bois de couleur qui sont l'article de commerce le plus commun au Gabon.

Criques Tanday et Guéguay.

La première de ces criques se nomme Tanday ; elle est située près de l'endroit où le cap Joinville coupe à angle droit la direction de la côte ; elle partage en deux la baie d'Acquengo, et est, pour ainsi dire, la limite des sables. Après Tanday, la côte continue à former une courbe suivie jusqu'à la crique Guéguay, située au N. de Cringerville. La plage est sablonneuse entre ces deux criques : le terrain descend en pente douce jusqu'au bord de la mer et est recouvert d'une belle

¹ La presqu'île Louis-Philippe, par sa nature élevée et l'abondance de ses eaux courantes, est éminemment propre à former des établissements ; le sol y est d'une fertilité très-grande.

végétation. La crique Guéguay joint, dit-on, le Gabon à la rivière Moondah ; elle sert aux Séquianis¹ ou Bulous, nom de la race qui habite les bois, à porter leurs objets d'échange aux comptoirs de la rive droite.

Après la crique Guéguay, les berges du fleuve s'élèvent et atteignent une hauteur de 10 mètres ; elles forment la base des monts Bouët et Baudin ; elles sont raides et s'appuient sur de larges lits de calcaires qui forment la plage. Ces rochers assèchent à 200 mètres de distance à mer basse.

Fort d'Aumale. — Ile française.

Cette fraction de la rive droite est très-peuplée : on y trouve le village de Cringer qui peut contenir quatre à cinq cents habitants ; celui de Quaben qui peut en contenir huit à neuf cents, et enfin le village de Louis. Trois pointes, peu saillantes, s'y font voir : j'ai nommé la première, pointe des Normands ; la troisième, pointe des Bretons. Après la pointe des Bretons la côte forme un redan qui abrite une petite anse où se rend un ruisseau. Tout près de cette anse est assis le fort français nommé fort d'Aumale. Le plateau de roches dont nous avons parlé s'étend au large de la pointe des Bretons ; la côte est de sable entre cette pointe et le fort. Un second plateau de roches volcaniques s'étend à 50 mètres en avant de la plage du fort d'Aumale et assèche en partie ; quelques têtes isolées se trouvent à petite distance de ce plateau, du côté du N. Ce plateau pourrait servir de base à une belle cale, qu'on y construirait à peu de frais ; cette cale serait d'autant plus importante, qu'elle servirait à emmagasiner des dépôts de toute espèce, que l'on transporte difficilement jusqu'au fort, qui est élevé de 10 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle faciliterait beaucoup les communications du comptoir, qui sont momentanément gênées par le ressac occasionné par la brise du large, lorsqu'elle est fraîche. Cet inconvénient est léger auprès des avantages de salubrité que l'on doit à cette exposition, qui permet de recevoir la brise du large avec toute sa pureté. De nombreuses sources d'eau douce, dans le voisinage du fort sont aussi un avantage que ne possède pas la rive opposée. Les berges s'abaissent graduellement

¹ Cette race des Séquianis est différente de celle des habitants du Gabon, qui se nomment eux-mêmes Mpongos ; les langues paraissent dérivées l'une de l'autre, et sont maintenant assez éloignées pour nécessiter l'assistance d'interprètes.

depuis le fort d'Aumale jusqu'à la pointe Française qui sépare la rade d'Aumale de la rade Montpensier. On trouve entre ces deux points deux pointes obtuses, qui sont toutes deux garnies des roches, ainsi que la pointe Française. La côte forme, après cette dernière pointe, un nouveau redan où un ruisseau se jette à la mer après avoir traversé de vastes marécages.

Rade Montpensier. — Rade d'Aumale. — Banc de la Malouine.

La rade Montpensier, ainsi que la rade d'Aumale, offrent, aux navires qui les fréquentent, un bon mouillage. La rade Montpensier est comprise entre la pointe Française et la pointe de Paris. Il s'y est formé un haut-fond à 1 mille de terre ; ce banc est E. et O. du monde d'un gros arbre qui est sur la pointe de Paris, il n'y reste, dans les grandes marées, que 3 mètres d'eau. On trouve entre la pointe Française et ce banc, que j'ai appelé banc de la Malouine, une fosse où l'on aura 5 mètres d'eau, à 1 mille de terre. On trouve trois villages sur la rade de Montpensier. On y fait un commerce actif ; on y trouve une aiguade ; quelques roches ferrugineuses se trouvent vers le milieu de la baie et s'étendent à 100 mètres de la côte.

L'aiguade est entre le ruisseau qui se jette dans l'anse abritée par la pointe Française, et le banc de roches dont on vient de faire mention.

Rade d'Ogombiy. — Baie Obindo.

La côte s'infléchit un peu vers le N. E., après la pointe de Paris, en formant la rade d'Ogombiy, qui est comprise entre les pointes de Paris et Lohuay, et elle est coupée par deux criques : celle du Nord se nomme Ogombiy, celle du Sud, Lohuay. Les berges sont élevées entre ces deux criques ; la glaise y est à nu : deux ou trois villages se sont formés sur ces hauteurs. L'eau est très-peu profonde sur cette rade ; il n'y a pas de roches dans la partie du N., ce qui y rend la pêche au filet facile. La pointe de Lohuay est entourée d'un banc de roches qui obstrue l'entrée de la crique de ce nom ; la côte s'abaisse en partant de cette pointe et devient sablonneuse jusqu'à un cinquième crique du nom de Viriay, qui semble établir une nouvelle communication avec Moondah. La vallée au fond de laquelle se trouve Viriay sépare la chaîne des collines Bouët et Baudin de la pointe Obindo, qui a 1 mille de diamètre, et termine au S. le bassin extérieur du Gabon ; la côte court ensuite au N. O. l'espace de 2 milles et décrit un demi-

cercle autour de l'île d'Orléans : j'ai nommé cette baie du nom de la pointe qui l'abrite ; elle fait partie du bassin intérieur du Gabon, que je n'ai pas eu le temps d'explorer ; il sera facile de relier ce travail à celui que j'ai fait en 1844.

ILE D'ORLÉANS.

Pointe Dambre.

Je n'ai pas eu le temps de faire l'hydrographie particulière de l'île d'Orléans ; j'en ai placé les points principaux d'après la triangulation générale que j'ai faite pour dresser le plan du bassin extérieur. Cette île paraît avoir son grand axe incliné de l'O. N. O. à l'E. S. E. : cet axe a une longueur de 2 milles. L'île est basse vers le N., tandis qu'elle est terminée au S. par des falaises à pic qui servent de contre-forts à un morne pyramidal qui se voit de loin, et dont l'élévation est de 200 mètres. Elle est fertile et abondante en sources excellentes ; les navires du commerce la visitent souvent ; le canal qui la sépare de la pointe Obindo leur offre un excellent mouillage, où l'on trouve 10 et 12 mètres d'eau, fond de vase. Je ne doute pas que la baie Obindo ne devienne plus tard le point où se fixera le centre des établissements français dans le Gabon ; les batteries qui seraient élevées sur la pointe d'Obindo et la pointe Dambre, qui termine l'île d'Orléans du côté du N. O., seraient distantes de 1 mille 1/2 et pourraient croiser leurs feux.

RIVE GAUCHE DU GABON.

Cap Montagnières.

Le cap Montagnières (du nom du contre-amiral Montagnières de la Roque, successivement commandant de la station et gouverneur des établissements français des côtes occidentales d'Afrique) termine au N. O. la rive gauche du Gabon ; il est bas et sablonneux, et ne se voit que de fort près. Un bois de palétuviers assez élevé a poussé sur la face de cette pointe qui regarde le N. ; je lui ai donné le nom de bois des Fétiches, parce que Denis y a ses idoles et va souvent y conférer avec elles : sans doute quelque noire Egérie vient l'y conseiller. A 4 milles au S. O. de cette pointe est la pointe Gombé, qui est élevée et recouverte de végétation ; un arbre isolé surmonte ce cap, et est assez apparent pour servir à prendre des relèvements ; entre les deux caps est une autre pointe obtuse appelée Win-gombé.

Rive droite.



Michel sculpt

Embouchure de Lagos ou Lac Cradou; la pointe de la rive droite restant dans le Nord, à 5 milles.



Arbre du village Denis

5. Tuerie de au del

Michel sculpt

Vue des environs du Village Denis (rive gauche du Gabon) prise à l'aeré devant ce village; relevant le Cap. Annille au Nord et l'arbre Denis à l'O.S.O.

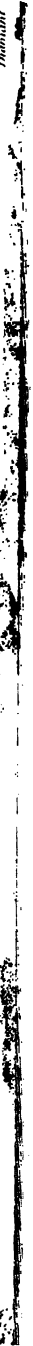
Pic

Annille Bornes aux Perroquets

La Chouche
Pte. Sud ou Ptes. Ngrs

Pte. N. E. ou Aboukour

Diamant



5. Diamant de au del

Michel sculpt

Vue de la côte Est de l'île du Prince, relevant le morne aux Perroquets à l'O.N.O. et le Diamant au N.N.O.

Ouverture du Gabon.

L'ouverture du Gabon est de 8 milles $\frac{3}{4}$ entre les caps Joinville et Montagnières, qui gisent N. $\frac{1}{4}$ N. O. et S. $\frac{1}{4}$ S. E. du monde. La distance du cap Montagnières à la pointe des Normands, sur la rive droite, est de 6 milles N. E. 5° E. et S. O. 5° O. du monde : ce sont les deux points les plus rapprochés du bassin extérieur.

Bancs de la rive gauche. — Banc Pongara. — Banc de l'Ouest. — Bancs de la Mouche et du Postillon.

Des bancs s'étendent à 4 milles du N. $\frac{1}{4}$ N. O. à l'O. N. O. du cap Montagnières. Le principal de ces bancs a une forme presque triangulaire ; je l'ai nommé banc de Pongara, nom que les naturels donnent à la pointe Montagnières. Entre cette pointe et le banc il y a un étroit passage que les naturels nomment Pononiengo, nom qui signifie, en langue pongo, petit passage ; le second banc, que j'ai nommé banc de l'Ouest, est séparé du premier par un canal de 1 mille de large, dans lequel on trouve 10 mètres d'eau. A $\frac{1}{2}$ mille dans le N. O. du banc de l'Ouest, on trouve un haut-fond sur lequel il reste 5 mètres : je l'ai nommé la Mouche ; au N. du banc de l'Ouest, on rencontre un autre haut-fond, sur lequel on trouve 7 mètres, et qui ne serait dangereux que pour les vaisseaux et les frégates : je l'ai nommé le Postillon. Les navires qui viennent du S. peuvent rencontrer ces bancs avant qu'ils aient été indiqués par la sonde ; ils sont très-accorés : les bancs de Pongara et de l'Ouest brisent presque tous les jours. En février 1841, j'ai passé avec *la Malouine* entre ces deux bancs : je ne connaissais pas alors les bancs au N. du banc de Pongara¹.

Le Papillon.

Les navires qui viendront du S. et voudraient éviter la passe de la Malouine devront s'élever au N., en se tenant un peu à l'O. du méridien de Gombé jusqu'à ce qu'ils relèvent au S. E.

¹ Mouillage du Caraïbe en 1846.

Pointe Montagnières.....	N. 41° O.
Cap Joinville.....	N. 3° E.
Arbre Bouët.....	N. 60° E.
Ile d'Orléans.....	S. 49° E.
Ile Adélaïde.....	S. 51° E.
Arbre Denis.....	S. 45° O.

du monde l'extrémité orientale du bois des Fétiches, qui est très-apparent; on voit dans l'E. de ce bois une autre petite touffe d'arbres, après laquelle l'on n'aperçoit plus que le sable du cap Montagnies. J'ai nommé du nom de Papillon un plateau isolé sur lequel il reste 4 mètres d'eau de basse mer; il est à l'E. du banc de Pungara. On a vu, à l'article *Routte des navires qui viennent du Nord*, les dangers de ces bancs et le moyen de les éviter.

Direction de la presqu'île de la Reine Marie-Amélie. — Aiguade de Rogolay.

La direction générale de la rive gauche, ou presqu'île de la Reine Marie-Amélie, est le N. N. O. et le S. S. E. du monde. A un peu moins de 3 milles du cap Montagnies est une crique nommée *Rogolay*, sur la rive droite de laquelle est bâti le village du chef Denis; l'entrée de cette crique est tortueuse et ne garde pas assez d'eau pour que les embarcations puissent les fréquenter à mer basse. Lorsque la mer est pleine, les embarcations d'une certaine force peuvent pénétrer dans la crique de Rogolay; on trouve, à 1 mille 1/2 dans le N. O. de cette crique, une aiguade que les chaloupes peuvent fréquenter à la faveur du flot; elles doivent avoir le soin de ne pas attendre, pour sortir, que la marée soit basse, ou elles seraient obligées d'attendre la marée suivante: l'eau se fait à cette aiguade à 50 pas du rivage, dans une mare où l'on roule les pièces à eau pour les y remplir; cette eau dépose beaucoup et se fait vite à bord; elle n'a pas de mauvaise qualité; on peut faire du bois auprès de l'aiguade.

Banc de Rogolay.

La rive droite de la crique Rogolay est garnie d'un banc de sable qui assèche à mer basse; les bâtiments d'un faible tonnage peuvent s'y échouer pour nettoyer leur cuivre; ce banc s'étend à 700 mètres ou 3 encablures 1/2 de la terre.

Rade du comte de Paris.

La rade du comte de Paris offre un bon ancrage aux navires; la côte est très-accore dans toute l'étendue de cette rade comprise entre la pointe de la rive gauche de Rogolay et le cap Montagnies, et l'accès y est toujours facile pour les embarcations; elle présente, en raison de cette facilité, de précieux avantages; on pourrait y établir à peu de frais un débarcadère et un dépôt de charbon.

La rade du comte de Paris a l'inconvénient de ne recevoir

la brise du large qu'après qu'elle s'est chargée de vapeurs en traversant la presqu'île Marie-Amélie; l'avantage d'y avoir la mer belle ne compense pas cet inconvénient, auquel s'ajoute celui d'être ouverte au N. E., en sorte que, dans la saison des orages, les tornades y donnent avec toute leur force, et les navires sont exposés alors à casser leurs chaînes ou à faire d'autres avaries : quelques-uns ont même fait côte; la tenue est très-bonne : cet accident n'arrive que par suite de la rupture des ancrs ou des chaînes.

Nature de la presqu'île Marie-Amélie.

Le terrain de la presqu'île Marie-Amélie est bas et coupé de marigots ; on y trouve de magnifiques savanes où l'on pourrait cultiver avec avantage tous les produits de la Guyane française, ces deux pays ayant une grande similitude de climat. Ces savanes servent de pâture à quelques bêtes à cornes, qui appartiennent à Denis, et aux nombreux hippopotames qui viennent y prendre leurs repas nocturnes.

Pointe Rogolay. — Banc des Palétuviers.

La côte, en partant de la crique Rogolay, forme un arc de cercle convexe dont l'extrémité a été nommée pointe Rogolay. A un peu moins de 2 milles de la crique Rogolay se trouve une nouvelle crique, du nom d'Uingueyahua ; elle est entourée de palétuviers. Après cette crique, la berge de la rive gauche se relève un peu. Cette partie de la côte n'est pas visitée par les navires du commerce ; l'accès en est difficile aux canots ; un banc très-plat, nommé banc des Palétuviers, s'étend à 2 milles dans l'E. et vient joindre les bancs qui entourent la pointe du Pommier.

Arbres remarquables. — Pointe du Pommier.

J'ai marqué sur le plan quelques arbres remarquables qui se distinguent aisément au milieu de la riche végétation qui couvre le terrain. Auprès de la pointe du Pommier, à 6 milles 1/2 de la crique Rogolay, on rencontre un village où sont les maisons de campagne de Denis. La pointe du Pommier est reconnaissable à un grand arbre du genre des fromagiers des Antilles, dont la cime se termine en boule, ce qui lui a valu le nom de Pommier ; il sert d'amer pour indiquer le banc de la Fine, qui est le plus S. de ceux qui obstruent le milieu de la rivière.

Pointe Bohuin.

A 4 milles au S. E. du monde de la pointe du Pommier, est une pointe assez élevée qui termine la rive droite d'une crique profonde nommée Bohuin ; je lui ai donné le nom de Bohuin. La baie comprise entre les deux pointes est coupée par quatre criques qui s'enfoncent profondément dans la presqu'île Marie-Amélie. Leurs noms sont : Apopay, Mombay, Toutiay, Olohui-bao ; les deux dernières se communiquent et reçoivent le nom commun de Voilétiay et Obélo, puis Bohuin ; j'ai nommé la rive droite d'Obélo, pointe Obélo.

Banc du Pommier.

Les quatre premières criques sont entourées d'un banc que j'ai appelé banc du Pommier, auquel se rejoint le banc des Palétuviers : ces deux bancs seraient limités par une ligne inclinée au S. E. du monde, partant de Rogolay, et une seconde ligne qui partirait de la rive gauche d'Obélo dans la direction de l'E. N. E. du monde, jusqu'à la rencontre de la première.

La côte forme entre les pointes Obélo et Bohuin une vaste baie qui n'a pu être sondée, au fond de laquelle on trouve la crique de Bohuin.

Banc des Cigognes.—Entrée d'Obélo.

A 1 mille dans le N. N. O. de la pointe Bohuin est le banc des Cigognes, d'une forme ellipsoïdale : son grand axe est long de 2 milles et est incliné S. E. et N. O. du monde ; son petit axe a 1 mille du N. E. au S. O. Il est séparé en deux parties par un canal de 4 mètres ; la partie occidentale assèche dans les grandes marées. La rade d'Obélo est comprise entre le banc du Pommier et celui des Cigognes ; elle sert de mouillage aux navires de commerce qui viennent chercher du bois de couleur à la crique Obélo. Les bancs, qui se resserrent beaucoup devant cette crique, laissent entre eux un canal de 3 encablures de large, où l'on trouve 10 mètres d'eau ; on pourrait fréquenter Obélo par cette passe ; les deux bancs sont accores et se balisent aisément ; on pourrait encore arriver à la crique Obélo en contournant par le S. E. le banc des Cigognes, et passant entre lui et la pointe Bohuin ; on trouverait dans ce trajet de 5 à 7 mètres d'eau, de basse mer. La passe du N., quoique plus étroite, est plus profonde, et doit être préférée. On ne savait pas, avant l'exploration de la Ma-

louine, que la crique Obélo fût accessible aux navires de 6 à 7 mètres de tirant d'eau.

Presqu'île de Bohuin.

La rive droite de Bohuin est assez élevée et est couronnée d'un village ; un arbre apparent, situé au-dessus de la pointe Bohuin, se voit de loin et est marqué sur le plan.

Distance des pointes qui terminent le bassin extérieur.

La distance des pointes Bohuin et Obindo, qui terminent le bassin extérieur du Gabon, est de 7 milles ; elles gisent N. N. E. et S. S. O. Après ces pointes, les terres s'écartent de nouveau et forment un second bassin qui est séparé du premier par les deux îles d'Orléans et de Madame-Adélaïde : la première, la plus septentrionale ; la seconde, la plus méridionale.

Île de Madame-Adélaïde.

L'île de Madame-Adélaïde est située à un peu plus de 4 milles E. N. E et O. S. O. du monde de la pointe Bohuin, et à un peu plus de 4 milles au S. du monde de la pointe Obindo : elle est assez plate, couverte d'arbres et n'a pas 1/2 mille de diamètre ; je n'en ai pas fait l'hydrographie particulière, et l'ai astreinte à ma triangulation, ainsi que l'île d'Orléans ; elles gisent S. E. et N. O. du monde, et sont séparées par un canal de 3 milles, profond de 10 mètres. Un banc de sable qui assèche se trouve au N. N. O. de l'île Adélaïde ; les petits navires peuvent, comme sur le banc de Rogolay, y visiter leurs fonds pendant les marées basses.

Bassin intérieur du Gabon. — Criques de la rive droite.

Ce bassin, que le temps que je pouvais consacrer à l'hydrographie du Gabon ne m'a pas permis d'explorer, est coupé de criques nombreuses : sur la rive droite, il reçoit dans la baie d'Obindo, qui entoure l'île d'Orléans, la crique d'Igoumay, qui rejoint, assure-t-on, la rivière Moondah, ensuite Icohi, Mé-néniay, Bannya, Rogolay, Olombo-Poulo, qui vient du N. E. ; puis enfin, on trouve le bras de Quankan, qui est regardé comme la rivière principale.

Criques de la rive gauche.

Sur la rive gauche, on trouve, après Bohuin, Gombilay, Igoumay, Avaza, crique du Roi-Georges, dont le village se

nomme Naango et est situé à 2 milles 1/2 en amont de cette crique. (Le voyageur anglais Bowdich a visité ces peuples vers 1820 : il dit que le roi de Naango est reconnu comme suzerain de tous les peuples pongos.) On trouve après Avaza le bras principal de Quankan ou Quanlie.

Il m'est impossible de dire lesquelles de ces criques sont des affluents ; il est probable que beaucoup d'entre elles sont des estuaires qui assécheraient, si la marée cessait d'y entrer, surtout celles de la rive gauche.

Routes de sortie. — Mouillage de la rive droite. — Passe de la Belle-Poule.

Pour sortir du Gabon, les navires qui seront mouillés sur la rive droite feront route à bâbord amures pour s'élever à l'O. jusqu'à ce qu'ils aient amené l'arbre Pommier par la pointe de Rogolay, qui est la plus saillante entre les deux criques de Rogolay et de Uingueyaha. Il faut avoir soin, dans ces routes, de ne pas amener l'arbre Bouët plus au N. que l'E. N. E. du compas. On sera ainsi à l'entrée de la passe de la Belle-Poule, que l'on franchira en gouvernant au N. N. O. du compas, en ayant soin de tenir le morne de l'île d'Orléans par la pointe Obindo.

On saura qu'on a doublé le Papillon, quand on aura amené l'arbre de Denis par le cap Montagniers, et que la pointe Gombé se détachera de Wingombé. On aura doublé le banc de Pongara quand l'arbre de Denis restera par-dessus le bois des Fétiches.

Passe de la Malouine.

Les navires qui voudraient profiter de la passe de la Malouine pourront alors gouverner au S. O. du compas, en tenant le cap Gombé ouvert d'un bon quart par le bossoir de bâbord.

Les grands bâtiments feront mieux de continuer à courir au N. N. O. du compas jusqu'à ce qu'ils aient amené l'arbre Bouët au N. 30° E. du compas, et Gombé au S. S. O. ; ils seront sûrs alors d'être au vent du Postillon et de la Mouche, et ils pourront servir le vent autant qu'ils le voudront. Il faut, dans ces routes, se méfier des courants et prendre des relèvements et des sondes.

Passe Pononiengo.

Les petits navires peuvent ranger le cap Montagniers et sortir par Pononiengo.

Routes de sortie. — Mouillage de la rive gauche.

Les navires qui seraient au mouillage de la rive gauche doivent faire le N. N. E. jusqu'à être à la hauteur du Papillon ; ils connaîtront qu'ils ont dépassé ce danger quand la pointe Gombé se démasquera par Wingombé, et on gouvernera ensuite comme j'ai dit précédemment.

Il est inutile de chercher à profiter, pour la sortie, des passes de la rive droite, parce qu'on serait souvent surpris par le flot, et que, si on l'était, on serait obligé de mouiller, tandis qu'en hantant les passes de la rive gauche, on se trouvera au vent et on pourra essayer de lutter contre le commencement du flot.

Fraction de côte comprise entre le cap Montagnières et le cap Lopez.

J'ai poussé ma reconnaissance jusqu'au cap Lopez. Dans cet intervalle, la côte est plus élevée qu'au N., et est formée de dunes couvertes d'arbres ; elle se creuse en forme de baie ; plusieurs rivières viennent y aboutir.

Rivière Nazareth.

On ne trouve aucun danger depuis la pointe Gombé jusqu'à une petite île qui est à 13 lieues au S. S. O. de cette pointe. L'entrée de la rivière Nazareth est située à 16 milles au S. O. 1/4 O. Cette rivière arrose une contrée très-fertile : on trouve, sur la rive droite de cette rivière, le village de Fetish-Town ; il est situé sur une pointe de sable qui est basse. La côte qui sépare la rivière Nazareth du cap Lopez est basse et marécageuse, couverte de mangliers ; les bas-fonds s'étendent à 5 ou 6 milles de terre.

Cap Lopez.

Le cap Lopez est improprement nommé un cap ; la terre y est basse et noyée ; les arbres ont l'air de prendre naissance dans la mer. Il paraît que ses approches sont environnées de quelques hauts-fonds, sur lesquels *le Nisus* a talonné, et que ne mentionne aucune carte.

Signé A. FLEURIOT DE LANGLE,

Lieutenant de vaisseau, commandant la *Malouine*.

ILE DU PRINCE.

L'île du Prince, comme les autres îles du golfe de Biafra, est très-remarquable par ses pics abruptes et élevés qui lui donnent tout à fait l'apparence d'une masse volcanique sortie de l'eau d'un seul jet et encore empreinte de tout le désordre d'une création violente et accidentée.

Bien qu'elle s'aperçoive de fort loin, on est, avant de la voir, prévenu de son voisinage par les cris d'une multitude de mouettes qui s'en écartent à 15 ou 20 lieues au large, et fourmillent autour des îles, principalement quand le temps est à la pluie.

Dans les mois de mars et avril surtout, il est rare que l'on atterrisse à l'île du Prince sans éprouver des tornades, orages, sautes de vent, etc., enfin tout ce cortège de pluies, de calmes et de sautes de vent qui rendent la navigation du golfe de Biafra si pénible pendant l'hivernage. Les pics élevés de l'île du Prince, comme ceux des autres îles placées dans cette zone brûlante et orageuse, doivent nécessairement contribuer à donner cette grande mobilité à l'état de l'atmosphère qui l'enveloppe. Il arrive cependant qu'après la cessation des grandes pluies la sécheresse de cette atmosphère devient telle, que les aiguades, si abondantes dans toutes les parties de l'île, ne présentent parfois que de minces filets d'eau au fond des baies où l'on va puiser cette dernière.

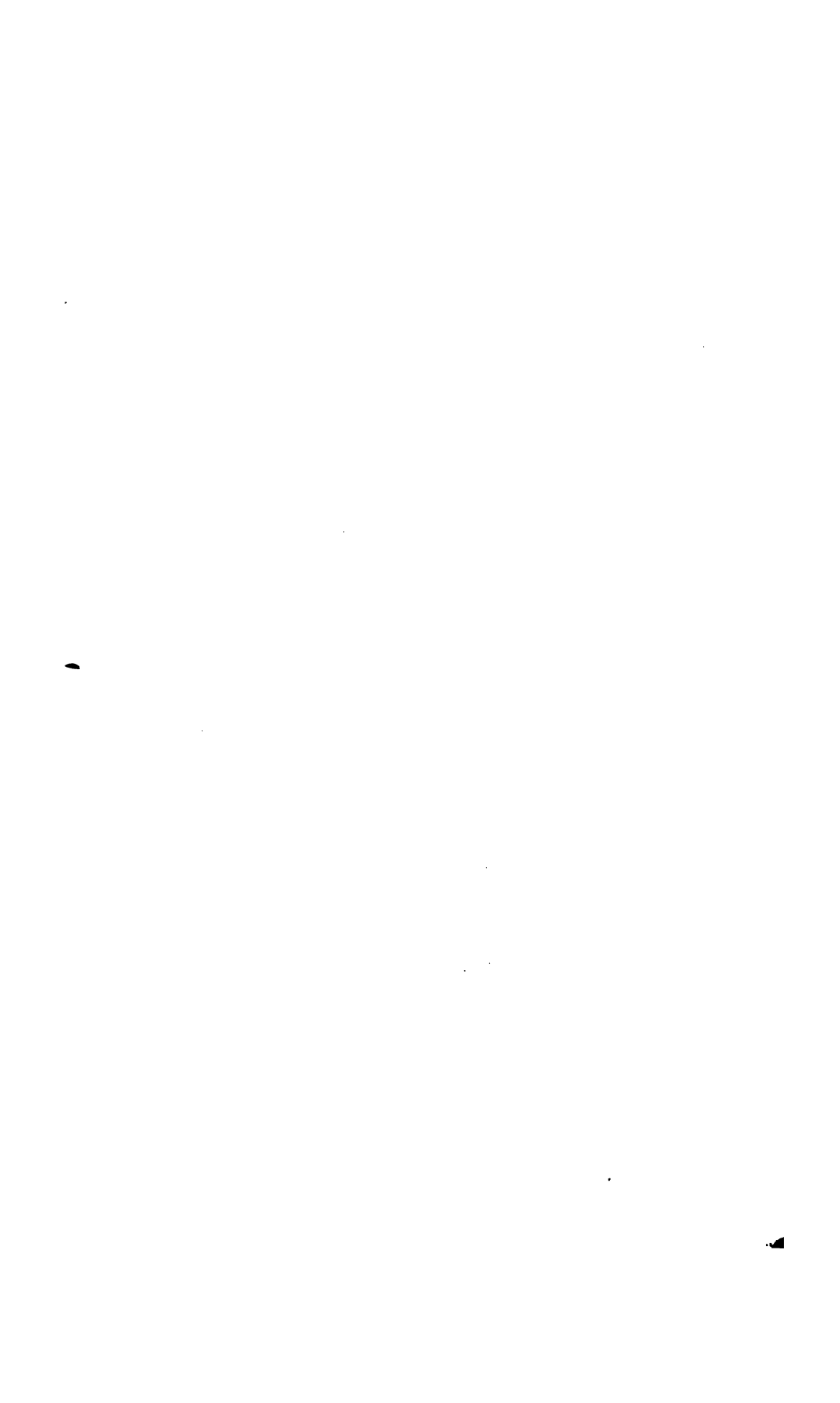
L'île du Prince est une possession portugaise. Le gouverneur se tient habituellement dans la ville ou plutôt la bourgade bâtie au fond de la baie de Saint-Antoine, laquelle offre un excellent mouillage dans la partie N. E. de l'île.

Baie de Saint-Antoine.

La baie de Saint-Antoine, dont le capitaine Le Prédour a fait l'hydrographie détaillée, est d'un facile accès, profonde et bien fermée, excepté du côté de l'E., sans qu'elle soit cependant ouverte dans cette direction de manière à rendre le mouillage dangereux pour des navires pourvus de bonnes amarres. La mer y est aussi belle que dans un bassin.

La Carocha. — Les Deux-Frères.

Quand on attaque l'île du Prince par l'E. pour aller chercher





Vue du Fort de Ponta da Mina et du fond de la Baie S. Antoine ;
 relevant le fort à 700 mètres dans P.O. à S., étant par 10 mètres fond de Sable et vase.



Vue de la côte Ouest de l'Île du Prince, à 8 milles de distance; le Pic restant dans le S.E.

la baie de Saint-Antoine, on ne pourra manquer d'apercevoir la Carocha, espèce de gros morne jeté d'un seul bloc dans la mer et près de la partie S. de l'île. Il y a mouillage dans l'E. de la Carocha par 33 à 35 mètres d'eau, fort près de la côte ; si le calme et les courants portent sur cette dernière, on peut donc y laisser tomber l'ancre, comme il m'est arrivé de le faire. A une douzaine de milles dans le S. O. de la Carocha, on apercevra peut-être aussi les deux ilots appelés *les Deux-Frères*, rochers dépouillés, blanchâtres, faciles à distinguer, mais beaucoup moins gros que la Carocha : le plus N. se compose de deux petits mamelons assez prononcés ; le plus S. est de forme carrée ; une roche plate se voit près de lui.

Roche Pedra. — Baie de l'Église.

Si l'on a attaqué l'île par l'O. et qu'on veuille se diriger vers le mouillage de la baie de Saint-Antoine, on serrera la côte autant que possible pour rallier la pointe N. et passer entre elle et la roche Pedra ; on doublera ainsi beaucoup plus tôt cette pointe N. et celle qui précède ensuite la baie même de Saint-Antoine. On aura dû apercevoir au loin les terres de la baie de l'Ouest, et, de plus près, celles de la petite baie, peu fréquentée, dite de l'Église, qui est située dans le N. N. O. de l'île.

Si l'on est surpris par le calme dans le canal compris entre Pedra et la pointe N. de l'île, on pourra y laisser tomber l'ancre, comme il m'est arrivé de faire ; on y trouvera des intervalles de fond de sable, en les cherchant à la sonde.

A l'exception de ces diverses ilots du N. et du S., lesquels ne sont d'ailleurs nullement à craindre, l'île du Prince est fort saine, et son littoral n'a d'autre inconvénient que d'être trop accore et de présenter, hors des baies, des fonds considérables et incommodés pour les amarres en chaîne.

Dans les parages de l'île généralement, les courants portent au N. et les vents habituels sont de la partie du S. ; il sera donc plus facile de gagner le mouillage de l'E. ou de l'O. en atterrissant du S. qu'en arrivant du N.

Mouillage de Saint-Antoine. — Ressources.

En donnant dans la baie de Saint-Antoine, qui s'enfonce profondément dans les terres, on pourra mouiller à peu près partout, suivant que l'on désirera être plus ou moins en

dedans, et par suite plus ou moins à l'abri de la mer et des vents d'E.; le mouillage des grands navires est entre le fort du S. nommé Ponta-da-Mina, et celui du N., appelé Santa-Anna, mais plus près du premier; ces deux forts, ou plutôt ces deux batteries, sont en fort mauvais état. On sera ainsi par 8 ou 10 mètres de fond de sable et vase, bonne tenue; les petits navires peuvent mouiller plus en dedans par 5 ou 6 mètres; ils n'en seront que plus à l'abri et par un meilleur fond, celui de l'entrée de la baie étant souvent semé de corail et de gravier.

Il y a des aiguades d'eau excellente dans presque toutes les anses de la baie de Saint-Antoine; la végétation de l'île y est d'une richesse admirable: aussi les cocos, citrons, etc., y abondent-ils; les ressources en provisions, sans être très-grandes, peuvent cependant suffire quand il y a peu de navires en relâche; les bœufs y sont très-rares et très-chers.

Bourgade de Saint-Antoine.

La bourgade du fond de la baie est peuplée de quelques mulâtres d'origine portugaise et de noirs esclaves; on y débarque le long d'une petite jetée en pierre qu'une embarcation peut accoster facilement.

Les maisons de cette bourgade sont toutes bâties sur pilotis, près de la partie marécageuse de ce fond de baie: aussi ce séjour est-il des plus malsains.

Baie de l'Ouest.

Dans la partie O. de l'île du Prince, se trouve une baie assez prononcée, mais peu fermée, connue sous le nom de *baie de l'Ouest*: cette baie est d'un accès facile et la tenue y est bonne: elle est, d'ailleurs, abritée contre les vents du S. et de l'E., ce qui la fait préférer, par beaucoup de navigateurs, à la baie de Saint-Antoine; on y trouve abondamment de l'eau et du bois, quelques rafraichissements; mais, peu ou point habitée, elle n'offre presque aucune ressource en provisions.

J'ai coopéré, en 1833, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Desfossés, au levé du plan détaillé de cette baie.

Du reste, comme à Saint-Antoine, les petites anses qui festonnent le fond de la baie contiennent presque toutes des aiguades autour desquelles des bois impénétrables aux rayons du soleil et une végétation magnifique peuvent procurer aux équipages fatigués de la mer ou aux convalescents de bons lieux de délassement et de promenades.





Vue de la Baie de l'Ouest de l'île du Prince, prise du mouillage;
relevé par *Pebrin à P. A. E.*, et l'habitation *Perreux au S. E.*

Île St. Thomé vue dans l'O. S. O. à 7 lieues.

En venant chercher le mouillage de la baie de l'Ouest, comme en approchant des diverses pointes de l'île du Prince, on devra s'attendre à voir la brise sauter brusquement de deux ou trois quarts, par suite des rafales qui descendent des gorges des montagnes : on fera donc sagement de se tenir beaucoup au vent du point où l'on voudra jeter l'ancre, si l'on veut être sûr, malgré les variations de brise, d'atteindre ce point à la bordée.

ILE DE SAINT-THOMÉ.

Chef-lieu des possessions portugaises du golfe de Biafra, l'île de Saint-Thomé est située sous l'équateur, à une vingtaine de lieues dans le S. O. de l'île du Prince ; comme cette dernière, elle semble produite par une convulsion du globe : une partie de l'île est couverte de montagnes groupées autour d'un pic très-élevé, et le plus souvent caché par les nuages.

Santa-Anna-de-Chavès.

La ville principale de Saint-Thomé est Santa-Anna-de-Chavès, dont le château se reconnaît de loin à la blancheur de ses murailles.

Cette ville est bâtie au fond d'une baie formée par des roches, entre lesquelles il n'y a passage que pour des bâtiments de grandeur moyenne ; il en résulte que c'est à environ 4 milles au large que les grands bâtiments doivent jeter l'ancre, par 8 à 9 mètres dans le N. du château de la ville : il est donc préférable d'aller mouiller sur le plateau de l'île Cabrita, surtout quand l'on n'a que de l'eau et des rafraîchissements à prendre.

Île et mouillage de Cabrita. — Ressources.

L'île Cabrita se compose de deux mamelons réunis qui seront une bonne reconnaissance pour aller chercher le plateau du mouillage. Elle est environnée d'un banc qui ne s'étend qu'à 1 mille à l'E. et au N., mais à 2 milles du côté de l'O.

Après l'avoir contournée à la distance exigée par ces hauts-fonds en arrivant de l'E., on se mettra plus O. qu'elle, de 1 mille $1/2$ à 2 milles ; l'on ne pourra alors manquer d'apercevoir à terre un morne élevé et couvert de verdure, sur lequel s'élève une chapelle ; on remarquera également qu'au pied de ce morne est un gros îlot de roches noirâtres ; cette chapelle et cet îlot sont les marques indiquées pour venir chercher le

plateau de mouillage de Cabrita : on mettra le cap sur la terre, en les tenant l'un par l'autre, et l'on sondera fréquemment, pour s'assurer si l'on a atteint ce plateau de peu d'étendue : par 20 mètres, de fond de sable, on pourra laisser tomber l'ancre, l'on ne sera qu'à 1 mille de terre ; à 2 milles, la sonde accuserait 50 mètres de fond.

Bien que ce mouillage semble au premier abord un mouillage en pleine côte, on peut le prendre avec sécurité : on y est à l'abri des vents du S. et de l'E., les plus à craindre dans ces parages, lesquels entraîneraient, du reste, les navires au large en cas de chasse : la tenue y est, d'ailleurs, fort bonne.

L'aiguade est au fond de l'anse, entre la chapelle et une maison bâtie près du bord de la mer : c'est une petite rivière où l'on peut aller faire de l'eau, à l'O. de l'embouchure, sans chercher à aborder devant cette dernière, la barre y rendant la mer fort clapoteuse.

On trouve en abondance des provisions fraîches et des rafraîchissements à ce mouillage ; comme les embarcations s'y rendent, sans grande difficulté, de la ville de Santa-Anna-de-Chavès, on y sera en communication assez directe avec cette ville.

ILE D'ANNOBON.

Bien que l'île d'Annobon soit jetée au S. de l'équateur, je vais donner quelques détails sur les ressources que présente cette relâche aux croiseurs du golfe de Biafra.

L'île d'Annobon est composée de trois montagnes principales, très-élevées toutes trois et permettant de l'apercevoir de fort loin ; la plus N. de ces montagnes est la plus haute : c'est un cône tronqué, au sommet duquel, par une singularité assez remarquable, se trouve un lac d'eau douce.

La ville est dans le N. E. de l'île, et peut contenir de 400 à 500 habitants ; elle est défendue par une petite batterie. La population totale de l'île se considère comme indépendante de toute souveraineté européenne : elle monte à 2,000 âmes environ.

Mouillage. — Ressources.

Les abords de l'île sont très-sains ; on peut l'approcher à 1 mille dans tous les sens. C'est dans la partie N. de l'île que se trouve le plateau du mouillage, lequel a beaucoup de rapport avec celui de l'île Cabrita à Saint-Thomé : il est fort peu

étendu ; près des accores de ce plateau on ne trouve pas de fond ; puis l'on trouve subitement 50 mètres sur les accores mêmes, et successivement 35, 25 et 15 mètres en se rapprochant de terre : par 15 mètres on est à peine à 1/2 mille de la plage : le fond est de sable.

Les vents habituels sont ceux de S. O. ; de mars en septembre, leur régularité est interrompue par de violents grains et orages de la partie du S. E.

Le climat de cette île est considéré comme plus salubre que celui des autres îles du golfe de Biafra.

Les ressources en provisions fraîches y abondent, et des multitudes de pirogues ne tardent pas à environner le navire en relâche pour lui vendre des fruits, des volailles, des cabris, même des bœufs. L'eau se fait dans un ruisseau, au fond d'une anse située dans le S. de l'îlot de roches du mouillage ; mais le ressac y rend les communications fort souvent impraticables ; aussi, bien que l'aiguade soit excellente, il est fort difficile d'en profiter, ce qui diminue beaucoup les avantages de cette relâche.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LES CÔTES DE BENIN, DE CALEBAR ET DU GABON.

Vents et saisons.

Ces trois fractions de côte forment entre elles deux golfes, désignés sous les noms de golfes de Benin et de Biafra. On a vu que les terres de ces deux golfes sont généralement basses et boisées, mais peuvent être prolongées sans danger, puisqu'il y a mouillage partout le long du littoral ; la côte doit être prolongée de plus près dans le golfe de Benin que dans celui de Biafra, où les embouchures de rivière se montrent obstruées à plusieurs milles au large par des hauts-fonds et des bancs qui obligent à se tenir à plus grande distance. Les vents habituels de ces deux golfes sont les vents variables de l'O. S. O. au S. S. O., aussi beaucoup de navigateurs pensent-ils qu'en s'enfonçant au fond de ces golfes, il devient difficile alors de combattre, pour en sortir, les vents de la partie du S., lesquels soufflent assez généralement ; mais j'ai éprouvé personnellement

ment que cette crainte était chimérique ; j'ai toujours dégolfé sans peine, par suite des variations de la brise, dont la direction se modifie suivant le gisement des côtes.

Ras de marée. — Saisons des récoltes d'huile de palme.

C'est en juillet que la température de ces côtes devient supportable pour les Européens ; mais ce mois est précédé par deux ou trois mois de calmes, d'orages, de tornades et de pluies diluviennes qui rendent la navigation de ces deux golfes des plus fatigantes. Les ras de marée ont lieu fréquemment d'avril en octobre, et surtout à l'époque des nouvelles et pleines lunes. En septembre, octobre et novembre, il règne des brumes chargées des émanations des terrains inondés, et conséquemment fort malsaines. L'harmattan commence à souffler en décembre, et nettoie l'air de ces gaz délétères : c'est de la mi-février à la mi-mai que soufflent les plus violentes tornades. La plus forte récolte d'huile de palme a lieu à cette époque ; il y en a une seconde en novembre, mais beaucoup moins productive.

Courants.

Les courants portent généralement dans l'E., le long de ces côtes, et les prolongent plus ou moins ; cependant il a été remarqué des différences notables dans la direction de ces courants, soit à l'E. soit à l'O. des îles du golfe de Biafra, différences dont il va être question ci-dessous, dans les observations générales relatives au golfe de Guinée.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LE GOLFE DE GUINÉE.

Les 9 fractions de côte que l'on vient de parcourir bordent ce grand enfoncement de l'Afrique occidentale que j'appelle golfe de Guinée : il commence à partir de la Sénégambie, là où les terres commencent à se couder dans la direction générale du S. E. jusqu'au cap des Palmes, pour courir à peu près à l'E. S. E. jusqu'au Rio del Rey, et se couder ensuite brusquement de six quarts au S. pour courir au S. jusqu'au Congo et même au delà. Il n'est pas sans intérêts d'examiner les règles générales que suivent les vents et les courants dans ce vaste

golfe, près duquel les golfes de Benin et de Biafra ne méritent guère comparativement que le nom de baies. Plus tard je m'étendrai ensuite sur les routes qu'il convient d'y faire dans des saisons différentes, soit pour le descendre, soit pour le remonter, soit pour le sillonner en tous sens.

Il convient d'abord de faire observer qu'en dehors de la zone des vents particuliers ou solaires qui prévalent sur chaque fraction de ces côtes, suivant l'époque plus ou moins avancée des saisons sèches ou pluvieuses, les vents de N. E., ou vents alizés, et les vents de S. E., ou vents généraux, règnent dans la zone du golfe de Guinée entre des parallèles qui sont soumis aux généralités suivantes. Ainsi.

Zone des vents alizés et généraux pendant la saison sèche. — Zone intermédiaire pendant cette saison.

De décembre en mai, les vents alizés, ou vents de N. E., soufflent régulièrement dans la zone de la Sénégambie et descendent jusqu'au 5° degré de latitude N., plus S. même si l'on est tout à fait au large des côtes de l'Afrique, moins S. si l'on est plus rapproché de l'ouvert du golfe de Guinée. A partir de ce parallèle, et pendant cette saison, on rencontre une zone de calmes, de vents variables et d'orages, jusqu'à un ou deux degrés S., limite des vents généraux de S. E. dans l'hémisphère austral, à cette époque.

Zone des vents alizés et généraux pendant la saison des pluies.

De mai en novembre, au contraire, les vents alizés, ou de N. E., ne soufflent guère plus S. que le 10° degré de latitude N. Ils ne descendent pas aussi S. dans le golfe de Guinée lui-même, mais bien au large de l'ouvert de ce golfe; on sait que, dans cette saison, ils remontent presque jusqu'au détroit de Gibraltar, tandis que, pendant les six mois qui précèdent, ils ne dépassent pas beaucoup le tropique du Cancer.

Zone intermédiaire pendant cette saison.

A cette même époque, de mai en octobre, les vents généraux de S. E., de S. et S. S. E., remontent jusqu'au 3° degré de latitude N.; entre les limites de ces vents et des vents alizés, ce n'est plus une zone de calmes et d'orages que l'on rencontre, mais une zone de vents de S. variables au S. O. bien établis, qui comprend 7 à 8 degrés d'étendue, atteint par-

fois le parallèle de Gorée, et rend les traversées du golfe de Guinée rapides et faciles en cette saison.

Il en résulte donc que les zones particulières à ces deux espèces de vents sont soumises à une loi de translation du S. au N. quand le soleil atteint le tropique du Cancer et du N. au S. quand il regagne le tropique du Capricorne; il en résulte encore qu'elles sont séparées elles-mêmes, dans le golfe de Guinée, par une zone de vents frais et bien établis du S. O., variables au S. dans le premier cas, et par une zone de calmes, d'orages et de brises variables dans le second; ce qui explique tout naturellement la lenteur des traversées pour remonter le golfe du S. au N. avant le mois de juin, et la rapidité de ces mêmes traversées pour effectuer la même route après cette époque.

Marche des hivernages dans le golfe de Guinée.

Si l'on observe également la corrélation qui existe entre la marche du soleil et celle des hivernages sur chaque fraction de côte, on remarquera qu'elles subissent une loi non moins uniforme. A l'époque où le soleil entre dans le signe du Bélier, les tornades commencent à se faire sentir dans le golfe de Biafra, où il darde alors ses feux zénithaux avec une force torréfiante; à mesure qu'il s'avance dans l'écliptique et s'élève au N., son influence suit la marche progressive de sa déclinaison dans les pays situés par des degrés de latitude analogues; ainsi les tornades, qui ont commencé en mars dans la zone comprise entre l'équateur et le parallèle de 5 degrés N., se font sentir en avril entre le 5° degré et le 10° degré de latitude N.; elles commencent à régner en mai dans la Gambie, qui est entre les 12 et 13 degrés de latitude N.; en fin de juin, elles soufflent à Gorée, qui est à peu près sur le parallèle de 15 degrés de latitude; et à la mi-juillet, elles atteignent Saint-Louis, qui est par 16 degrés de latitude septentrionale.

Brises de terre et du large.

On a vu que sur les fractions de côte parcourues, les brises de terre et du large règnent assez régulièrement, surtout depuis décembre jusqu'aux pluies d'hivernage; ces brises devront engager, à cette époque, à rallier la terre, si l'on veut descendre la côte rapidement, car il arrivera presque toujours, pendant cette saison, qu'au large de la zone peu étendue de ces brises, variables de l'O. N. O. au S. O., on ne trouverait plus qu'une

bande de calmes, de folles brises, de vents variables et d'orages, qui séparent alors, comme on l'a vu, la zone des vents de N. E. de celle des vents de S. E. Personne n'ignore que le phénomène des brises alternatives de terre et du large est dû à l'échauffement et au refroidissement alternatif de la terre, lesquels déterminent, aux heures les plus marquées de ces transitions de température, c'est-à-dire à midi et à minuit, un courant d'air assez régulier et alternatif lui-même ; il est rare que le calme ne précède pas le changement de direction de ce courant d'air.

Harmattans.

Quant aux harmattans, s'ils règnent sur tout le littoral d'Afrique, ce n'est partout ni avec la même intensité, ni avec la même élévation de température. Il est d'ailleurs très-facile de comprendre que ce vent, qui souffle de l'intérieur de l'Afrique, doit être plus sec et plus brûlant encore quand il a passé sur les dunes de sable du Sahara, que lorsqu'il arrive à la mer après avoir franchi les contrées plus fertiles et plus boisées des côtes du fond du golfe de Guinée. On a vu qu'il régnait toujours avec accompagnement de brumes ; que souvent il cessait de souffler à une heure de l'après-midi, et qu'alors la brise du large lui succédait ; que parfois enfin il durait tout le jour, toute une semaine même.

Tornades.

J'ai déjà dit ce qu'étaient les tornades dans la partie septentrionale du golfe de Guinée ; mais nulle part elles ne produisent de révolution atmosphérique semblable à celles qui les accompagnent dans le fond de ce même golfe. Au moment où la voûte du ciel s'abaisse, sombre, sillonnée d'éclairs et chargée d'électricité, pour fondre violemment sur le navire avec des éclats de foudre et des torrents de pluie, il serait imprudent d'attendre, les drisses à la main, l'effet d'un pareil bouleversement atmosphérique. Heureusement que les tornades ne durent moyennement que trois ou quatre heures, ce qui ne permet pas à la mer de s'élever et de devenir forte. Bien que leur direction la plus habituelle soit le S. E., j'en ai éprouvé de violentes du N. E., du N. O. même, ce qui semble d'ailleurs d'accord avec l'appellation donnée à ces violents orages particuliers au golfe de Guinée.

Après la tornade, l'air est rafraîchi, dégagé d'électricité ; la

végétation semble reprendre une vie nouvelle, non cette végétation factice qui se reproduit dans tous ces deltas des fleuves, et surtout dans le fond du golfe, sous la forme de palétuviers, de mangliers et de marécages verdoyants ; mais la végétation réelle et autrement riche, des terrains situés au delà de la limite des alluvions.

Courant général du golfe de Guinée.

Le courant général du golfe de Guinée ne commence à exercer son influence, dans une zone de 40 ou 50 lieues au large du littoral, qu'à partir de l'archipel des Bissagos ; sa force est plus sensible dans le voisinage des côtes. La direction générale est le S. E., mais elle se subdivise en plusieurs branches qui suivent les contours des fractions de côte que les eaux prolongent ; ainsi cette direction est plutôt celle de l'E. S. E., par le travers de la côte des Graines, où il affale avec rapidité les navires qui veulent doubler le cap des Palmes. De ce cap il se précipite à l'E. jusqu'au cap Saint-Paul, où une de ses branches va contourner le coude du golfe de Benin, puis se réunit au lit principal du courant près du cap Formose, pour aller ensemble se perdre au fond du golfe de Biafra. C'est un phénomène bien remarquable que celui de l'accumulation sans issue des eaux que vient verser ce courant général dans le fond du golfe de Biafra : ce dernier se transforme-t-il alors en vaste réservoir pour fournir perpétuellement aux marées des vingt-cinq rivières qui découpent en tout sens le delta du Niger ? ou bien existe-t-il, comme on le suppose, pour le détroit de Gibraltar, un courant sous-marin, à l'aide duquel s'opère l'évacuation des eaux accumulées dans ce fond de golfe ?

Courant de l'Équateur.

Un phénomène non moins singulier, mais connu de tous les officiers qui ont navigué dans le golfe de Guinée, c'est le lit de courant contraire qui roule ses eaux de l'E. à l'O., c'est-à-dire dans une direction parallèle et opposée à celle du courant général de Guinée, dans toute la zone qui commence à peu près à l'Équateur, et se prolonge au delà dans l'hémisphère austral. Ce courant me portait en moyenne de 20 milles à l'O. par vingt-quatre heures, dès que j'avais eu dépassé le méridien des îles du golfe de Biafra. Y aurait-il donc, par suite d'une attraction quelconque dans le domaine des eaux inférieures, une combinaison qui relierait ensemble l'action opposée de ces

deux lits de courants parallèles, ou bien le courant portant dans l'E. et contournant le golfe de Guinée viendrait-il se heurter au fond du golfe de Biafra avec le courant portant au N. qui prolonge les côtes de Calebar et du Gabon, et se réunir à lui suivant une résultante de courants à peu près diagonale et produisant le courant équatorial qui porte à l'O.?

Quelle que soit la solution de cet intéressant problème, le navigateur doit profiter de ces anomalies de courant pour y subordonner sa route.

La zone qui sépare les deux têtes de courant dont il vient d'être parlé est sujette à des courants plus variables, mais dont la direction la plus générale est le N. E. dans le golfe de Biafra; toutefois, je le répète, cette direction se modifie : il m'est arrivé de la trouver N. O. ; parfois même j'ai trouvé leur action nulle.

On a vu que les grains de l'hivernage et que le règne de l'harmattan venaient, sur certaines portions de côte, contrarier et souvent renverser la direction générale du courant de Guinée; mais ce sont des influences locales qui ne se font sentir que dans le voisinage des côtes, et ne modifient qu'assez peu la marche régulière de cette masse d'eau se précipitant des bords de la Sénégambie au fond du golfe de Biafra.

Route pour descendre le golfe de Guinée.

D'après ce qui précède, on peut comprendre qu'il est facile en toute saison de descendre le golfe de Guinée : aidé par l'action du courant général de ce golfe, par des vents de N. E. jusqu'à la côte des Graines, par des brises alternatives de terre et du large ou du S. O. sur le reste des côtes, on aura presque continuellement vent et courant pour soi, de novembre en avril ; on ne sera donc guère contrarié pendant cette saison et le long du littoral, que par les harmattans contre lesquels il faut louvoyer plus ou moins longtemps, pour s'élever dans l'E.

De mai en octobre la fréquentation du golfe de Guinée n'est pas moins facile, par suite des brises fraîches de S. variables au S. O., bien établies pendant cette saison, et qui deviendront des vents assez généralement traversiers pour parcourir le fond du golfe, mais un peu courts toutefois pour redescendre du N. au S., pour se rendre, par exemple, des côtes de Sénégambie au Gabon.

Route pour remonter le golfe de Guinée.

S'il est toujours facile de descendre rapidement le golfe de Guinée, il ne l'est pas autant de le remonter avec la même rapidité en toute saison. Il convient donc d'établir la route du navire d'après la saison régnante, en se conformant aux développements que je viens de donner sur les diverses zones de vents et de courants à telles ou telles époques de l'année.

Ainsi, d'après tout ce qui précède, si le navire quitte le Gabon ou les îles du golfe de Biafra, en mai, juin, juillet, etc., c'est-à-dire à l'époque où la zone intermédiaire entre les vents de S. E. et de N. E. est, comme nous l'avons vue, une zone de vents de S. et S. O. bien établis, il aura vent de travers pour se rendre directement aux côtes de Sénégambie; la traversée sera de quinze à vingt jours en moyenne. Mais si le départ a lieu en janvier, février, mars, etc., enfin à l'époque où ces vents de S. et S. O. ne sont pas encore bien prononcés dans le fond du golfe de Biafra, il chercherait inutilement à batailler contre les vents et courants contraires du N. de l'équateur. Il convient alors de se jeter dans le S. sans hésiter, de couper la ligne le plus tôt possible et de gagner le premier ou le deuxième degré de latitude S. On trouvera dans cette zone des vents de S. et de S. S. E. bien établis, et des courants portant à l'O. de 20 à 25 milles par vingt-quatre heures; on prolongera ainsi l'équateur jusqu'au neuvième ou dixième degré de longitude O., et, ce méridien une fois atteint, on recoupera la ligne à l'aide de ces mêmes brises, qui ne cessent d'ordinaire, par ce méridien, que vers le quatrième degré de latitude N. On franchira, en s'élevant ainsi dans le N. O., une zone de calmes et d'orages de S. pour rallier péniblement les environs de Sierra-Leone. On profitera alors des brises alternatives de terre et du large, ou des variations que le voisinage des côtes pourrait occasionner dans les vents de N. E., régulièrement établis, dans les parages de la Sénégambie, à cette époque. En louvoyant contre ces brises fraîches, on devra se tenir en garde contre les courants S. des nombreux estuaires des Bissagos, mais rallier ensuite la terre franchement, par le parallèle de la Cazamance; après trente ou trente cinq jours de traversée, on aura probablement atteint Gorée ou Saint-Louis en suivant cette route.

Routes pour couper le golfe de Guinée en sens divers.

En m'étendant sur les observations générales relatives à la

côte d'Ivoire et la côte d'Or, j'ai déjà fait remarquer qu'il serait d'obligation, dans la saison sèche, de suivre une route semblable à celle qui vient d'être indiquée pour remonter au N. ; qu'alors seulement on parviendrait à fuir la zone du courant de Guinée et des vents contraires, contre lesquels on chercherait en vain à batailler à coups d'écoute, sans autre résultat qu'une perte de temps ; mais j'ai fait aussi remarquer qu'à partir du mois de mai, alors que les vents de S. variables au S. O. étaient bien établis sur ces côtes, et même au delà, la route pour remonter au N., en les quittant, pourrait se faire directement et rapidement à l'aide de ces mêmes vents ; naturellement cette observation s'étend aux routes à effectuer lorsqu'on quitte les côtes de Benin ou de Calebar pour gagner les parages septentrionaux.

Il reste maintenant à indiquer les précautions à prendre pour établir les routes entre les points principaux du golfe de Guinée, en les subordonnant à l'action des vents et des courants qui règnent le plus généralement.

Je suppose que l'on quitte, par exemple, le fond du golfe de Benin, pour gagner l'île du Prince ou le Gabon.

J'engagerai alors à mettre le cap de près de deux quarts plus au vent que la route de la carte, car l'influence des courants portant au N. E. sera telle, qu'en se dirigeant de la rivière Benin ou Formose sur l'île Saint-Thomé, c'est à peine si la route réelle fera doubler l'île du Prince par le S.

On atteindra ainsi à la bordée, ce qui pourrait fort bien ne pas arriver dans le cas où, sans tenir compte des courants, on voudrait gouverner à peu près directement.

Si le départ s'est effectué de la côte d'Or ou de la côte d'Ivoire vers les mêmes points, on aura encore plus de vent dans la voile pour combattre l'action des courants portant au N. E. ; si, au contraire, on est parti du fond du golfe de Biafra, de Bonny ou de Fernando-Po, par exemple, j'engage à s'élever dans l'O. pour gagner ou seulement reconnaître l'île du Prince, si l'on se dirige vers le Gabon. Le louvoyage à l'E. du méridien des îles de Biafra m'a toujours moins réussi que le louvoyage à l'O. de ces mêmes îles.

On cite quelques exemples de courant portant au S. S. O. et au S. S. E. dans le golfe de Biafra, mais je les crois exceptionnels.

La bordée conduit ordinairement de l'île du Prince au Gabon ; si elle ne peut atteindre que les environs du cap Saint-

Jean il est préférable, pour gagner le Gabon, de louvoyer près de terre et d'y profiter des variations de brises, plutôt que de lutter au large au milieu de la zone des courants portant au N. Dans le canal N. de Fernando-Po, le courant portant à l'E. est plus violent qu'à l'O. de cette île même; il sera donc préférable, en la quittant, de s'élever au large de sa partie occidentale, si l'on a à lutter contre des vents debout pour gagner Bonny ou Calebar.

Observations thermométriques et barométriques.

Je terminerai ces observations générales par des tableaux de températures observées dans nos établissements de Saint-Louis, de Gorée et d'Assinie : il eût été à désirer que j'eusse pu y joindre celles du Gabon; mais les matériaux en sont incomplets; cependant il résulte des observations que j'y ai fait suivre, que le maximum de température a lieu en mars et avril, et atteint alors 32 degrés; que le minimum a lieu en août, et atteint alors 24 degrés : c'est à peu près la loi observée dans le comptoir d'Assinie.

En jetant les yeux sur le tableau des températures de Saint-Louis du Sénégal, on sera frappé des brusques changements de température observés pendant la saison sèche : le minimum et le maximum à cette époque diffèrent de plus de 15 degrés; dans la saison des pluies, au contraire, cette variation y est bien moins sensible, et ne dépasse guère 8 à 10 degrés.

Il résulte des observations barométriques suivies à bord du *Nisus* et de la *Malouine*, que le baromètre s'abaisse lorsque le temps est beau dans le fond du golfe de Guinée, et qu'il monte, au contraire, lorsque le temps devient menaçant et annonce des tornades; d'un autre côté, il a été observé que les fortes brises de N. E. sec faisaient monter également la colonne de mercure. On doit donc en conclure que, dans ces parages, le baromètre ne peut être un indicateur aussi certain que dans les zones tempérées; il pourrait cependant guider pour annoncer des tornades, si celles-ci ne s'annonçaient elles-mêmes fort complètement, tant par leur gros nuage noir arrondi en arc que par le grondement lointain de la foudre qu'elles recèlent.

1^{er} TABLEAU. — Observations météorologiques faites à Saint-Louis du Sénégal, à terre.

MOIS.	THERMOMÈTRE.		HYGROMÈTRE.	VENTS.	OBSERVATIONS DIVERSES.
	Maximum.	Minimum.			
Janvier.....	35°,50	15°,50	Hygromètre dérangé	N. O. var.	Sécheresse notable au milieu du jour, rosées abondantes le matin et le soir.
Février.....	35°,50	16°,80	Idem.	N. E. var. à l'E.	Très-beau temps, quelques brumes, température variable.
Mars.....	35°,00	18°,00	Idem.	N. O. très-var.	Très-beau temps. quelques brumes, variations brusques de température.
Avril.....	51°,20	17°,40	Idem.	N. O. var. à l'O.	Très-beau, quelques jours nébuleux, un peu de pluie, température uniforme.
Mai.....	51°,20	20°,40	66°,66	N. O. var. au N. E.	Très-beau, trois jours nébuleux.
Juin.....	52°,40	22°,00	68°,00	S. S. O. var. au S. E.	Temps couvert, nuageux, plusieurs jours de pluie, trois tornades, électricité.
Juillet.....	55°,40	25°,80	66°,17	Var du N. au S. par l'E.	Presque tous les jours nébuleux, électricité sans décharge.
Août.....	54°,80	25°,80	61°,66	Idem par l'O.	Presque tous les jours nébuleux ou pluvieux, orages.
Septembre.....	56°,50	26°,40	65°,20	Idem.	Neuf beaux jours, les autres nébuleux, tornades fréquentes, grande électricité.
Octobre.....	59°,00	21°,00	69°,00	Var de l'E. au S.	Temps presque constamment brumeux, intermit tence de beau.
Novembre.....	54°,80	18°,20	66°,55	Var. du N. à l'E.	Idem.
Décembre.....	54°,20	13°,20	58°,80	Var. du N. au N. E.	Nuages fréquents, brumes.

2^e TABLEAU. — Observations météorologiques faites à Gorée, sur rade.

MOIS.	BAROMÈTRE.		THERMOMÈTRE centigrade.		OBSERVATIONS DIVERSES.
	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	
Janvier.....	0 ^m ,761	0 ^m ,738	23°	18°	Brises fraîches du N. au N. N. O.
Février.....	0,760	0,736	23	17	Brises fraîches du N. N. E. au N. O.
Mars.....	0,757	0,733	23	15	Idem.
Avril.....	0,738	0,733	30	16	Vents frais du N., rosés.
Mai.....	0,739	0,736	31	19	Ras de marée, brises fraîches de l'O.
Juin.....	0,762	0,738	30	22	Temps couvert, tornades, vents du N. O. au S. O.
Juillet.....	0,760	0,738	29	23	Tornades, vents variables du N. E. au S. O.; dans les tornades le baromètre monte à 0 ^m ,65 et 0 ^m ,765.
Août.....	0,739	0,734	29,5	28	Tornades, vents du S. S. E. au S. S. O.; le vent du S. fait baisser le baromètre.
Septembre.....	0,739	0,736	30	26	Tornades, vents du N. N. O. au S. S. E.; le baromètre monte quand on va vers l'O.
Octobre.....	0,760	0,738	30	27	Temps couvert, brumes, rosées, pluies sans tornades.
Novembre.....	0,738	0,736	25	19	Vents de N. frais, rosés.
Décembre.....	0,739	0,735	25	20	Vents de l'E. à l'E. N. E.; le barom. monte avec les vents de N. E.

3° TABLEAU.—*Observations météorologiques faites dans les comptoirs français d'Assinie (1843 et 1844), à terre.*

MOIS.	THERMOMÈTRE.		VENTS ET ETAT DU CIEL.	ETAT DE LA BARRE ET OBSERVATIONS DIVERSES.
	Maximum.	Minimum.		
Janvier.....	31°	26°	Beau temps, vents N. E. jusqu'au 40, calme S. O. le reste du mois, 2 pluies, 1 tornade.....	(Barre belle, surtout avec les vents de N. E.; brumes fréquentes jusqu'à neuf heures; les courants suivent la lune, ils portent à l'O., de la nouvelle lune au premier quartier, et à l'E. dans la période qui suit.)
Février.....	31	27	Beau temps, ciel couvert, 2 forts grains du N. et du S. O., forte brise.....	(Barre belle, commencement des brises du large plus régulières, cessation de l'humidité la nuit; courants du large d'autant plus forts que ceux de la barre se rapprochent plus de l'O.; action bienfaisante de la brise du large.)
Mars.....	33	29	Beau temps, vents de S. O. commencement des pluies le 43, accompagnement de tornades.....	Grand-secberess, 66° de chaleur au soleil; courants violents, commencement des pluies à l'intérieur; ils s'arrêtent à 40 lieues de la côte et y sont accompagnés de vents violents du N. O.; barre assez belle.
Avril.....	30	25	Temps pluvieux, tornades violentes.....	Pluies fréquentes à partir du 45, barre mauvaise, violente, tornades.
Mai.....	27	23	Temps pluvieux, vents var. du S. au S. O.	Barre mauvaise, fortes pluies, harmattan jusqu'à la fin du mois.
Juin.....	27	24	Temps sombre et pluvieux, vents du S. O.	Barre mauvaise; fortes pluies, coups de vent, ras de marée, fin des tornades; pluies moins fréquentes à la fin du mois.
Juillet.....	27	24	Temps sombre et pluvieux, vents de S. O. variables à l'O.....	Barre mauvaise, ciel nubuleux, brumes sur la barre, diminution des pluies.
Août.....	26	23	Temps sombre, calme, fraîcheur du S. O. au S. O., 2 jours de pluie.....	Barre mauvaise, temps couvert et brumeux avec les vents de S.; les courants de la barre suivent les phases de la lune avec régularité.
Septembre..	25	20	Temps sombre jusqu'au 45, 3 jours de pluie, beau du 45 au 50, vents du S.....	Elevation de la température; les barres de la côte et du fleuve sont fréquemment belles; fortes marées dans le fleuve.
Octobre.....	29	24	Temps couvert, 8 jours de pluie, vents S. O.	Barre très-variable, retour des pluies, grains fréquents, brusques changements de température.
Novembre..	27	21	Temps incertain, 7 jours de pluie, vents de N. E. le matin, S. O. frais.....	Barre mauvaise, temps à grains, grande variation de température.
Décembre..	31	24	Beau temps, 5 jours de pluie, brise ordinaire du S. O.....	Barre belle, augmentation remarquable de la température; vers le 43, vents du N. E. et apparition des fièvres.

1

2

TABLE DES NOMS DE LIEUX.

A		Pages.
	Pages.	
Adda (fort).....	213	Aumale..... 277, 285
Adélaïde (îlots).....	267	Awey..... 218
African-Knowl.....	36	Axim (fort)..... 201
Agathon.....	227	
Abi.....	198	B
Akra.....	214	Bache..... 101
Albreda.....	38	Backassey..... 243, 250, 257
Alcatras (îles).....	145	Badagry..... 222
Almadies (pointe des).....	20	Baddou..... 177
Alouette..... 106,	271	Baffou..... 174
Amarante.....	109	Bakel..... 14
Amboise (île).....	238	Baleine..... 31
Amboroo (banc).....	31	Baleur (banc de)..... 237
Amokou.....	209	Bananes (îles)..... 158
Ancoras..... 67 à 72,	145	Bandish..... 76
Anna-Mabou.....	269	Bangalong..... 126
Annobon (île).....	298	Banoko..... 271
Apam.....	210	Bar (pointe)..... 38
Apollonie.....	200	Barbarie (pointe)..... 6
Arcas (île)..... 73, 81,	145	Barel (pointe)..... 85
Aréthuse..... 131,	145	Barella (cap)..... 53, 55, 145
Assinie.....	196	Bargney..... 28
Athol ou Athon.....	187	Barracoé..... 210
Attaclo.....	198	Barrette (pointe)..... 132
Attah.....	231	Bassa (Grand-)..... 169
Aubaë (pointe).....	43	Bassa (Petit-)..... 169

	Pages.		Pages.
Bassa-des-Pêcheurs	170	Boutry	203
Bassa (pointe)	188	Brass	229
Bassam (Grand-)	193	Broone	189
Bassam (Petit-)	194	Bulama	85, 145
Bathurst	53	Butteau (Grand-)	173
Batinière	46	Butteau (Petit-)	175
Battafon	118		
Baudin (montagne)	282	C	
Bayadère (banc de la)	94	Cabris (île aux)	153
Bayna (île)	273	Cabrita (île)	297
Beauconfet	117	Cabrose	53
Beaver (port)	97	Caehéo	54, 56, 57, 145
Bel-Air (pointe)	26	Cagnabac (île)	83, 87 145
Benari (île)	105	Cagnut	43
Bencer (pointe)	103	Caignoux	15
Benin	223, 226	Calebar	226
Bernafel	74	Camechade	108
Biafra	235	Camecoulou	111
Biches (cap des)	27	Caméléon (cap)	83
Bimbia	259	Cameroons (cap)	258, 259, 260
Bioum	76	Campo	272
Bira-Maya (mont)	126, 145	Canczas	111
Biriby	188	Candoumat	117
Bisis	67, 68	Caniope	113
Bissagos	94, 143	Canounqué	111
Bissagua (île)	97	Capéka	111
Bissao	73, 80, 145	Carabane	42
Blanche (île)	135	Carashe	66, 67
Bloo-Bara	176	Caravelles (les Trois-)	191
Bohuin	290, 291	Carocha	294
Boka	231	Cassi	160
Bolola	53, 145	Casso	15
Bonny	237	Catchops	143
Boque	118, 143	Catégoumat	116
Borea	270	Caton	59
Borodo	228	Cavale (île)	87, 88
Bossum-Pra	203	Cavally	187
Botten (île)	105	Cavequi	114
Bouët (montagne)	282	Cayanole	45
Bourbon (île)	74	Cayo	59, 64, 63, 67 145
Boussa	230		

	Pages.		Pages.
Cayor	9	Dakar	25, 26
Cazamance.....	40, 43	Dambre (pointe).....	286
Cestos	172	Damga	13
Chadda	250	Dapierre (pointe).....	103, 108, 110
Chama	203	Da-Punta (île).....	141
Champenoise	175	Dembia	126
Charpentier (roche).....	154, 179	Denna (île).....	142
Christiansborg.....	211	Deux-Frères	234
Cigogne (banc).....	290	Diable (île du)	112
Clarence.....	266, 268	Diacoulia (pointe).....	32
Coast (cap).....	208	Diamant baie du).....	83
Cobre	201	Dieppe (Grand-).....	172
Coimbra	54	Dieppe (Petit-).....	170
Coley	181, 182	Diombe (pointe).....	69
Commendo	206	Direct (canal)	58
Comte-de-Paris	288	Dixcove	203
Conflm	109	Dodo	239
Conflict-Reef.....	101, 145	Dowiches.....	13
Connétable	175	Drou.....	177
Contchoucou	114	Drouin.....	189
Cook's-Loaf.....	210	Duplomb	114
Coperah (île).....	129	Dyogué.....	39, 40
Cooshe (île).....	141	Dyougout.....	44, 45
Coq (escale du)	12		
Corbelle.....	67	E	
Coriseo (île)	274	Egha	231
Cormantine.....	269	Ego	234
Cortumo (île).....	153	Eko	223
Cogniour	39	Elisabeth.....	93
Coxcombe (île).....	142	Elmina.....	206, 207
Cradou.....	222	Elobey.....	275
Crawford.....	133, 134, 153	Enguias (pointe)	263
Creek-Town	214	Enfant-Perdu	174
Crick (pointe)	127	Epi.....	221
Curamo	223	Escravos	229
Curow (Grand-)	172	Eyamba	246
Curow (Petit-).....	172		
		F	
D		Factory.....	135, 136
Dagana.....	11		

	Pages.		Pages.
Faduque	52	Gueque.....	31
Falémé	13	Gueguay	186
False (cap).....	157, 168	Guerreiro	30
Falulo.....	53, 55, 143	Guet-N'dar	4
Farinha.....	54	Guimbering	40
Félou	13		
Fernando-Po (île)	264, 265	H	
Fine (banc)	112	Hann	26, 27
Finiam.....	49	Harang	89
Fish-Town (pointe).....	181	Henshaw's-duke-Town	246, 252
Foché (pointe)	237	Highland.....	189
Forcados	229	Hultres (marigot des)	39
Forecarreah	148	Hyenne	28
Formose	73, 224, 235		
Fouta-Central.....	15	I	
Fouta-Toro	12	Ibo	232
Française (pointe)	111	Iddah	231
Free-Town	153	Ikbekou.....	235
Fresco	193		
G		J	
Gabon (rivière)	275	Jacoubel	48
Galam	15	Jacques	193
Galères (pointe).....	262	Jack-Jacques	194
Gallinas	83, 160, 161	Jack-Lahou	194
Gama-Saint-Jean	114, 143	James	231
Gambie.....	54	Jatte	53, 67
Gamboro.....	30	Jaune (cap).....	88
Garamas	53, 56	Jekim.....	221
Garroway.....	179, 180, 181	Jilli (pointe)	124
Gatto	227	Jo (pointe)	226
Géba.....	62 à 63, 77	Joinville (cap).....	197
George-Bay	269	Jombère (île).....	89, 91, 92
Gombé (pointe).....	286, 295	Joujou (pointe).....	238
Gonzales	103, 104, 143	Jufung	53, 55, 143
Gorée	22	Junk (rivière)	168
Goro (pointe)	124		
Goulu (îlot du)	156	K	
Grands-Arbres (pointe des).....	97	Kabatafin.....	117
Green-Patch	201		

	Pages.		Pages.
Kakulimah	117, 143	Mamelles	20
Kaniobe (île)	114	Manap (marigot de).....	111
Karkandy.....	117	Manduriah.....	118
Kassacy	118	Manel (baie de)	85
Kassacobouly.....	113, 143	Manna	161, 173
Kassagoua.....	102	Mantère	84, 86
Kasso.....	15	Manuel (cap)	21
Katum	183	Massacre (baie du)	32
Kembuto (pointe).....	106	Mata	53, 56, 143
King's-William-Town	177	Matacong (île)	147
Konebombe.....	127	Mauricania (rivière).....	133
Kouara.....	230	Mayoondée (mont)	124, 145
Koutrou.....	192	Medine.....	13
Kroubath.....	176	Mellacorie.....	149, 150
Krourock.....	176	Merina-Ghène	10
		Mesurade (cap)	165, 166
L		Middle-Ground	36, 157
Lagos.....	222	Miel (île de)	91
Lahou (Grand-)	193	Milieu (rivière du)	163
Lahou (Petit-)	193	Minou.....	190
Lamsar.....	10	Mitre (mont).....	273
Lana.....	46	Montfort.....	210
Laval	275	Monrovia	168
Layaba.....	232	Montagniers (cap).....	276, 286
Leudotte	46	Monte (cap)	161, 164, 165
Little-Krou	176	Montpensier	283
Logo.....	226	Moondah	274
Logos.....	223	Mooney	274
Longue (île)	112	Morora (île).....	124, 126
Los (îles de) 123, 131, 133, 138,	143	Morebiah	146
Lopez (cap).....	293	Morphil (île)	12
Lynx	157	Mosquitos	275
		Mouche	287
M		Mourée.....	209
M'bao.....	27	Mud-Bar.....	124, 143
Madeleines	20	Mungo.....	263
Mahneah.....	146		
Malouine.....	109, 177	N	
Malymba (pointe).....	261, 263	N'bring	40, 47
		N'dayan.....	29

	Pages.		Pages.
N'yangol	29	Papillon.....	287
Nagout.....	111	Paris.....	178, 179
Naufrage (île)	100, 145	Pêcheurs (anse des).....	170
Nazareth	293	Pedra.....	293
Naze (cap).....	29	Pelé (cap)	33
Nemours	193	Perroquets	73, 244, 230
New-Sestre	171	Peter-Fortis	238
New-Town	227	Pierre-Percée	174
Niffou	177	Plantains (îles).....	139
Niger (rivière)	227, 250	Podor.....	12
Nikooyack	53	Polon	89, 91, 143
Ningo.....	212	Pommier	239
Nisus (mont).....	271	Pomp (île)	83
Noun.....	229	Poney.....	212
Nouveau-Calebar	237	Poor-River	188
		Popaguim	29
O		Popo.....	219, 230
Obelo	290	Porcs (îles)	84, 85
Obindo.....	283	Porto-Novo	221
Occo.....	213	Portudal	30
Odé.....	223	Portugais (banc)	237
Ogombiay	283	Postillon	287
Oiseaux (île aux)	34	Prampram.....	212
Or (mont d')	203	Prince (île du).....	294
Orakan (île)	141		
Orléans (île).....	286	Q	
Osa.....	222	Quitta.....	219
Otok (rivière).....	76	Quorra (rivière)	228, 230
Oubobi	226		
Ouère.....	228, 229	R	
Oula (île).....	141	Rabba.....	232
		Ramos.....	229
P		Rappace.....	117, 145
Pahboycah (rivière)	132	Reine-Marie-Amélie	288
Palétuviers	289	Reggio.....	227
Palmarin	32	Richard-Toll	10
Palmes (cap des)	183	Rio-Bolole.....	97, 98
Panavia	270	Rio-Cachéo	54, 56, 57, 143
Panié-Foule.....	10	Rio-Cappatchez.....	103

	Pages.		Pages.
Rio-Compony	101	Salt-Town	225
Rio-del-Rey	257	Salum	33
Rio-Geba	62 à 65, 77	Samatite	44
Rio-Grande	77, 83, 96	San-Pedro	189, 190
Rio-Nuñez	100 à 122	Sand-Bar	123 145
Rio-Pongo	124, 150	Sangaga	229
Rio Sangareah	127 128	Sangomar (pointe)	33
Roche-Blanche	173	Sangwin	174
Roche-du-Diable	173	Santa-Anna de Chavès	297
Roche-Fétiche	180	Santa-Barbara	236
Rock-Cestos	173	Santo-Domingo	57
Rock-Town	181	Saumone	30
Rogolay	289	Scarcies	153
Rooma	133, 134	Secondé	205
Rouge (banc)	36, 92	Sedhiou	42
Rouge (cap)	29	Selle	272
Rough-Corner	257	Sept-Brasses (pointe des) ..	245, 252
Roxo (cap)	52, 138, 143	Sept-Montagnes	273
Ruisque	28	Sereine	32
S			
Sable (île de)	107, 110, 145	Sestre (Petit-)	178
Saint-André	191	Sestre (Grand-)	179
Saint-Antoine	294, 295	Settra-Krou	176
Saint-Barthélemi	256	Sha-Rock	174
Saint-Benoit	275	Sharp (mont)	273
Saint-Georges	44, 206	Shebar	159
Saint-Jacques	206	Sherboro	159
Saint-James	211	Shilling (cap)	458
Saint-Jean	170, 233	Sierra-Leone (cap)	154
Saint-Louis	3, 17	Sinou	176
Saint-Martin (banc)	73	Siquinchor	48
Saint-Nicolas	235	Sombreiro	256
Saint-Paul	166, 214	Somna	116
Saint-Pierre	39	Soobijack	53
Saint-Thomé (île)	297	Sorcière (île)	74
Sainte-Anne	59, 139	Soumba (mont)	126, 143
Sainte-Catherine	68	Suellaba (pointe)	261
Sainte-Marie	33, 37	Sugary	161
Sallatook	149	Swallow-Rock	177
		T	
		Table du cap des Palmes	180

	Pages.
Table (montagne)	272
Tabou	187
Tabouciane	109, 110
Tacorady	203
Tagrin (pic)	157
Tahou	189
Talibouche	109
Tamara (île)	131
Tambalamba	116
Tamtamguerry	209
Tanday	283
Tannah	149, 151
Tannaney	146
Tassa (pointe)	159
Tchadda	233
Tébé (pointe)	112
Temma	211
Tesgoua	111
Thiong (terre de)	43
Tiguilinta	118
Tobacannée	171
Tobacco (mont)	171
Tom-Shot's	250
Tomboli (pointe)	83
Toanelier	156
Topsail (pointe)	132
Tortues (îles)	159
Totwarah (îlot)	177
Toubab-Guialo	29
Trade-Town	172
Trois-gros-Arbres (pointe des) ..	109
Trois-Pointes (cap des)	203
Tumbo	128, 137, 146, 172

U

	Pages.
Una (îles)	141

V

Vangaran	43
Verga (cap)	102, 123, 145
Vert (cap)	20
Vert (presqu'île du cap)	19
Victoria	112, 143, 208
Vieux-Calebar	242, 247, 252
Volta	213

W

Waccow	226
Wakam	21
Wakaria	117, 145
Wallo	10
Wapoo	188
Wappie	177
Warang	31, 67
Warrée	228
Whyda	220
William	208

Y

Yawry	158
Yellaboi (île)	149

Z

Zèbre	109, 112
-------------	----------

FIN

ADDENDA ET ERRATA

DE LA DESCRIPTION NAUTIQUE DE LA CÔTE DES BISSAGOS, COMPRISE
ENTRE LE CAP ROXO ET LES ILES DE LOS, PAR M. CH. PHILIPPE
DE KERHALLET.

ADDENDA.

Page 68, ligne 32, *après les mots* rivière Ancoras ou de Bisis, *ajoutez* : Les cartes anglaises l'appellent aussi rivière ou baie des Balantes.

Page 90, après la note, *ajoutez* : Ces relèvements sont ceux d'un de mes mouillages sur ce point. Je ne crois pas que dans cette partie on doive s'en rapporter complètement à la carte anglaise; je crois celle de M. Givry bien plus exacte dans cette partie, surtout pour ce canal.

Page 91, après la note de M. B. D., *ajoutez* : Je crois qu'il y a eu ici confusion de la part de M. B. D. La roche signalée sur la carte d'Owen appartient au récif Sud de l'île Jombère et n'est pas la roche de l'île de Miel dont je parle. Je garantis la position de celle-ci très-exactement déterminée au reste sur la carte de M. Givry.

Le canal de Jombère, dans cette partie, n'a environ que 1 mille $\frac{1}{2}$ de largeur, et le récif de Jombère dont quelques roches sont apparentes, et brisent fortement à la basse mer et même à mi-marée, en forme le côté gauche en sortant. La roche de la carte d'Owen lui appartient.

La roche de l'île de Miel ne marque pas autrement que par un léger remous; étant sur son sommet, on la voit, cependant, parfaitement et l'on distingue les goëmons qui la recouvrent.

En mars 1849, le trois-mâts belge *l'Emma* s'y est échoué en gouvernant d'après la carte anglaise qui n'indique pas ce danger.

En quittant mon mouillage, j'ai toujours mis la pointe Nord de l'île de Miel, au N. 35° O., et jamais rien ne m'est arrivé.

Page 97, après la note, *ajoutez* : Je n'ai vu ce banc que du bord, et peut-être aurai-je aperçu quelques détritits noi-

râtres qui m'auront fait croire à l'existence d'un rocher découvert.

Page 109, ligne 36, *en note*. Tabouctane est le nom du roi; celui du village est : Petit Talibonche.

Page 113, ligne 22; *après les mots* : Fond de vase, *ajoutez en note* :

Avant d'arriver à Victoria, entre ce point et l'extrémité Nord de l'île Longue et 1 mille plus Nord que celle-ci, commence un barrage d'environ 1 mille de largeur du N. au S., et qui traverse la rivière d'une rive à l'autre. Sur ce plateau ou barrage, les fonds varient de 4^m 0 à 3^m 2; leur nature est vase. On comprend qu'un bâtiment d'un certain tirant d'eau ne doit pas mouiller à haute mer sur ce point. Sa limite Nord est au delà du marigot de Nagout.

Page 115, ligne 26, *après les mots* : Village de Rappace, *ajoutez en note* :

C'est une erreur que j'ai reconnue depuis. Le marigot de Caniope n'a qu'une embouchure assez large à la rive droite du fleuve. Ce cours d'eau considérable se dirige vers l'Ouest dans l'intérieur.

Pour entrer dans le marigot de Caniope, il faudra longer la rive gauche, la rive droite étant garnie d'un banc de roche qui en obstrue les deux tiers à son entrée, et sur lequel, à marée, des embarcations peuvent toucher. On longera cette rive quelques encablures jusqu'en face du village de Caniope à la rive droite, sur lequel on pourra alors couper directement pour aborder.

Le marigot, qui se rejette dans le Rio-Nunez au delà de Rappace, est en amont du marigot de Caniope.

Page 116, ligne 27, *ajoutez en note* : Ce marigot est bien la limite du pays des Nalous et des Landoumans, mais son nom est marigot de Rappace et de Caniope.

Page 118, ligne 10, *en note* : Le village et la fonderie sont détruits.

Même page, ligne 16, *en note* : Le barrage de Manduria ne règne pas dans toute la largeur du fleuve comme celui de Kassacy; il est principalement sur la rive gauche, et laisse libre le passage dans son milieu.

Page 119, ligne 28, *ajoutez en note* : Ceci dépend de la brise, car il arrive parfois qu'on descend en une seule marée de Rappace à l'île Gonzalez, comme parfois on peut remonter de cette île à Rappace.

Page 121, ligne 26, *ajoutez en note* : Il existe une excellente aiguade à la plage même de Victoria, près des roches ferrugineuses.

ERRATA.


- Page 62, ligne 29, *au lieu de* : porte l'E. N. E., *lisez* : porte à l'E. N. E.
- 69, — 12, *au lieu de* : de n'y, *lisez* : de ne.
- 72, — 22, *au lieu de* : banacous, *lisez* : barracons.
- 109, — 6 et 15, *au lieu de* : Talibouche, *lisez* : Talibonche.
- 114, — 7 et 9, *au lieu de* : Duplomb, *lisez* : Daplomb.
- 133, — 24, *après les mots* : 4 mètres, *ajoutez* : de tirant d'eau.
- 137, — 32, *au lieu de* : mètres, *lisez* : milles.
- 145, pour la longitude de Victoria, *au lieu de* : 16° 54' 0", *lisez* : 16° 55' 0".

Paris, imprimerie de Paul Dupont,
rue de Grenelle-St-Honoré, 55.





VK
877
B5

VK 877 .B5
Description nautique des cotes
Stanford University Libraries

3 6105 041 665 717



Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.

JUN 1989



